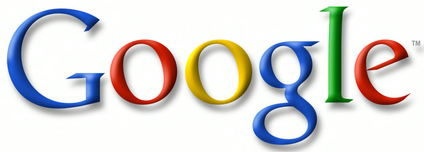

Google



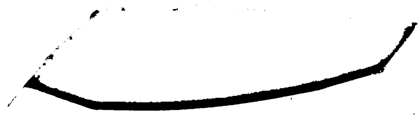




LA PÊCHE

DES

POISSONS D'EAU DOUCE



JOHN FISHER

LA PÊCHE

A TOUTES LIGNES

THÉORIQUE, PRATIQUE ET RAISONNÉE
DÉDUITE DE LA CONNAISSANCE
DE L'HISTOIRE NATURELLE, DES MŒURS ET HABITUDES
DES

POISSONS D'EAU DOUCE

OUVRAGE COMPRENANT
LA LÉGISLATION SPÉCIALE ET LES PRINCIPES D'ART CULINAIRE

ORNÉ DE QUARANTE GRAVURES SUR BOIS EXÉCUTÉES SPÉCIALEMENT
POUR CETTE PUBLICATION, D'APRÈS NATURE
AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS, ET DE QUATRE PLANCHES COMPRENANT
SOIXANTE FIGURES TECHNIQUES



PARIS
GASTON SAMSON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
84, BOULEVARD DE MAGENTA, 84
1881

LA PÊCHE

A TOUTES LIGNES

THÉORIQUE PRATIQUE ET RAISONNÉE

INTRODUCTION

La pêche à la ligne est un art, et un art des plus délicats, qu'il faut cultiver par la pensée et l'observation, et pratiquer par l'exercice d'une induction attentive.

« Les animaux maritimes — dit Plutarque — ont tous, « en général, un pressentiment, qui les rend soupçonneux « de toutes choses, et les fait tenir sur leurs gardes contre « les aguets qu'on leur dresse, par une intelligence naturelle ; ce qui fait que la pescherie et l'art de prendre et « chasser les poissons n'est point une petite industrie, ni « simple et grossière ; ainsi on a besoin d'un grand nombre « d'engins de toutes sortes, de ruses et de finesses subtiles « pour les affiner. » (*Trad. d'Amyot.*)

En effet, le pêcheur habile doit faire preuve non seulement d'un fonds de patience inépuisable, mais d'une grande sagacité. Il doit avoir la connaissance exacte des endroits où habite le poisson, où il peut circuler suivant les circonstances changeantes de la rivière et de l'atmosphère. Il doit, en un mot, bien connaître les mœurs et les habitudes des animaux qu'il poursuit, et être fécond en combinai-

sons ingénieuses pour faire mordre les soupçonneuses victimes à ses amorces. Car il ne faut pas croire qu'il suffit de jeter une ligne à l'eau pour la retirer avec un poisson au bout.

Tout ceci à l'adresse de ceux qui prétendent que la pêche à la ligne est le plaisir des pauvres d'esprit.

L'un de ces pauvres d'esprit, Alphonse Karr, qui aime la pêche et n'a pas craint d'écrire un livre charmant sur cet art, apprécie comme suit la pêche et ses détracteurs :

« Si vous parlez de pêche devant un bourgeois vulgaire, il vous interrompra en souriant, ne pouvant prendre sur lui de retarder le moment de placer une des cinq ou six plaisanteries qu'il possède. « La pêche, dira-t-il, ah ! oui, la pêche à la ligne, — toute la journée le bras tendu pour prendre un goujon, » — et il rira, et son œil écarquillé ramassera autour de lui les sourires approbatifs de l'auditoire.

« Ce dédain pour la pêche, exercice pour lequel il est convenu qu'il faut beaucoup de patience, veut dire de la part du bourgeois en question : « Moi, je n'ai pas de patience, moi, je suis un homme bouillant et passionné !... »

« Tâchez de savoir à quels divertissements il s'est livré hier et aujourd'hui. — Il aura joué aux échecs ou aux dames, — ces jeux inutilement laborieux, que Montaigne déclarait « n'être pas assez jeux. » Ou il aura joué aux cartes, espérant, à force d'application, faire passer quelques écus de la poche de ses amis dans la sienne. Joli plaisir, ingénieuse réunion de gens dont la moitié s'en va toujours triste ou mécontente ! Et pour ce résultat passer toute une soirée assis dans un salon sans air, à pronon-

cer ces mots : « Cœur — pique — trêfle — carreau — atout — je coupe — je passe — combien de levées ? »

« Un des avantages de la pêche est celui-ci : Quand la pièce ne réussit pas, elle se sauve néanmoins par les décors ; — elle se joue au bord d'une rivière ou sur un bateau, entre les deux rives. Des vieux saules arrondis, au feuillage glauque, s'élancent des peupliers à la cime verte ; les nénufars étalent sur l'eau leurs larges feuilles et leurs fleurs odorantes, jaunes ou blanches ; la sagittaire lance de l'eau ses feuilles en fer de flèche et ses fleurs à trois pétales blancs à centre lie de vin ; plus près de terre le plantain d'eau montre ses petits épis d'un blanc rosé, le myosotis ses fleurs d'un bleu tendre. La bergeronnette grise et jaune, la lavandière marchent sur le sable en se balançant avec une grâce cadencée ; le martin-pêcheur, bleu, vert et jaune, s'élance d'une rive à l'autre d'un vol droit et rapide comme celui d'une flèche, en poussant un cri aigu. Les demoiselles, les libellules, dont les ailes de gaze soutiennent des corps d'émeraude, de saphir ou de turquoise, voltigent au dessus des fleurs aquatiques.

« Et l'eau qui coule, par son murmure et son aspect, vous jette dans de douces et profondes rêveries.

« Comparez maintenant à cette scène un salon dans lequel règne une odeur confuse et nauséabonde provenant de l'huile des lampes, de l'haleine des hommes, du punch et du chocolat que l'on promène sur des plateaux, des diverses pommades dont on a enduit les cheveux avant de les passer au fer, et qui fait des chevelures frites ; des figures fatiguées, des cartes qu'on remue, des grimaces de mauvaise humeur, etc. »

Remarquons, d'ailleurs, que ce dénigrement de la pêche et ces plaisanteries de mauvais goût sont presque toujours le fait de gens qui cachent sous un dédain affecté, leur ignorance ou leur maladresse. Les premiers, n'ayant jamais pêché, ne devraient pas parler de ce qu'ils ne connaissent pas; les autres, imitant le renard de la fable, se consolent de leur incapacité en calomniant un art auquel ils ne peuvent atteindre; aux uns comme aux autres nous dirons avec Horace :

Chacun suit le penchant où son plaisir l'entraîne.

Mais nous allons plus loin et nous prétendons que la pêche à la ligne est, au contraire, le plaisir des gens d'esprit et d'intelligence. L'imbécile n'a jamais pêché, cette occupation l'ennuierait. Il n'est ni assez observateur ni suffisamment méditatif pour employer fructueusement les longs instants de contemplation intime et d'investigation suivie qu'exige le maniement de la ligne. Et de tous les modes de pêche, la pêche à la ligne est en réalité la seule qui exige prévision et étude et démontre par conséquent l'intelligence et l'esprit.

Il nous suffira, d'ailleurs, de citer quelques noms parmi les amateurs de la pêche, pour prouver que, si une ligne se termine par une bête, elle ne commence pas toujours par un imbécile, comme l'a dit un humoriste plus grossier que spirituel.

Sans parler de Walter Scott et du célèbre docteur Babington, qui furent d'enragés pêcheurs, sans rappeler que l'illustre savant et philosophe Humphry Davy n'a pas dédaigné d'écrire sur la pêche un livre didactique, *Salmonia,* nous

citerons une foule de noms chers aux lettres et aux arts : c'est le comte de Salvandy, homme d'état et ministre de l'Instruction publique sous Louis Philippe, c'est Jules Sandeau et Emile Augier de l'Académie Française, c'est Ambroise Thomas, l'auteur du *Caïd* et de *Mignon*, Meissonnier le peintre si fin, le savant Ravenel, Altaroche, l'un des grands hommes du *Charivari*, Alphonse Karr à qui l'on doit un livre sur la pêche ; c'est Victor Hugo, enfin, qui a fait l'éloge du pêcheur dans ses *Travailleurs de la mer*, et comme lui je puis dire : « J'en passe et des meilleurs ! »

Et puis, la pêche n'est-elle pas faite pour contenter tous les goûts ? — A celui qui aime le calme, le repos intellectuel et la nonchalance physique, elle offre la pêche au coup et flottante, les tendues, etc. ; mais pour celui qui préfère le mouvement, la fatigue, l'activité, n'a-t-elle pas la pêche à la volée, à la mouche artificielle, pêche chère aux Anglais et aux Américains, et qui exige autant de vigueur, de coup d'œil, d'adresse, de fermeté de main que la chasse. Celle-là vous fait parcourir des kilomètres, vous fait voir vingt sites différents en une journée, le long des courants, des cascades et des torrents ; c'est une chasse véritable où, après une lutte qui souvent dure des heures, vous vous emparez d'un gibier vivant, saumon ou truite, qui vaut bien un lièvre ou une perdrix tombant sans lutte sous le plomb du fusil.

Mais pour clore cette défense d'un art agréable qui n'a pas besoin d'être défendu, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en traduisant pour eux quelques passages de ce livre charmant, *Salmonia*, écrit par l'un des savants les

plus illustres de notre siècle, sir Humphry Davy, dont Cuvier a dit: qu'il fut l'une des gloires de la science, et l'un des bienfaiteurs de l'humanité.

Ce petit chef-d'œuvre, qui peut être considéré comme l'apologie du pêcheur à la ligne, a pour principaux personnages, (après les poissons bien entendu), *Halieus*, pêcheur habile qui, dans l'intention de l'auteur, est le portrait du célèbre docteur William Babington, *Poiëtès*, homme d'imagination, admirateur enthousiaste de la nature, mais prévenu contre le plaisir de la pêche, et *Physicus*, qui n'entend rien à la pêche, mais est très avide de connaître tout ce qui peut intéresser la science. Ce petit drame dure neuf jours.

La première journée se passe à Londres; Halieus, Poiëtès et Physicus sont à table :

Physicus dit à *Halieus*. — Je suis sur que vous savez où l'on a pris cette excellente truite: je n'en ai jamais mangé de meilleure.

Halieus. — Je dois le savoir en effet, car c'était un matin, dans les eaux de la Wandle, à quelques milles d'ici, et c'est à moi que vous devez de la voir sur notre table.

Physicus. — C'est vous même qui l'avez prise ?

Hatieus. — Oui, avec la mouche artificielle.

Physicus. — J'admire le poisson, mais je ne puis en faire autant de l'art qui vous a servi à le prendre, et je m'étonne que vous, homme d'un esprit si actif, d'un caractère si élevé, vous puissiez vous complaire à un genre de divertissement qui me paraît si triste et, dirai-je toute ma pensée ?... si ridicule.

Halieus. — Je pourrais tout aussi bien m'étonner à mon tour qu'un homme doué comme vous d'une imagination si riche et d'une curiosité si généreuse, qu'un esprit si disposé à la contemplation n'aime point ce divertissement, et se hasarde, sans le connaître, à l'appeler triste et ridicule.

Physicus. — J'ai du moins pour moi l'autorité d'un grand moraliste: le docteur Johnson.

Halieus. — Je n'accorderai à aucun homme, si grand philosophe ou si grand moraliste soit-il, le droit de dénigrer un divertissement dont il n'a pas fait l'expérience.

Physicus. — Un autre écrivain célèbre, lord Byron, a fort maltraité les pêcheurs....

Halieus. — Je ne reconnais pas plus la compétence de Byron, qui était aussi ignorant de la pêche que Johnson ; mais je pourrais, d'ailleurs, opposer à l'autorité de votre poète celle du poète philosophe des lacs, de Coleridge, qui célèbre la pêche et les pêcheurs; celle de Gay, qui a chanté dans son poëme ce plaisir dont il faisait ses délices à Amesbury pendant les mois d'été; celle de l'excellent et ardent pêcheur John Tobin, le spirituel auteur de l'*Homme dans la lune.*

Physicus. — Je vous arrête; je me contente de ces autorités choisies dans le monde poétique.

Halieus. — J'en trouverais d'autres, au besoin, dans tous les genres, des hommes d'Etat, des héros, des philosophes. Je puis remonter jusqu'à Trajan qui avait la passion de la pêche. Nelson était un habile pêcheur à la ligne, et la meilleure preuve de la vivacité de son goût

pour ce plaisir, c'est qu'il continua à s'y livrer alors même qu'il ne pouvait plus se servir que de sa main gauche. Le savant docteur Paley avait un tel amour pour ce divertissement, qu'un jour l'évêque de Durham lui demandant quand il achèverait l'un de ses ouvrages les plus importants, il répondit avec simplicité et gaieté : « Monseigneur, je m'y remettrai avec zèle, quand la saison de la pêche sera passée », comme si la pêche était pour lui une affaire sérieuse. Mais je ne veux citer qu'avec réserve nos contemporains ; autrement je vous déroulerais une longue liste des plus grands noms, noms illustres, en ces derniers temps, dans les sciences, les lettres, les arts ou la guerre, et qui sont les ornements de la confraternité des pêcheurs.

. . . .

« L'habileté du véritable pêcheur à la ligne, continue *Halieus*, suppose la patience, la vigilance, le calme et aussi la sagacité, l'esprit d'observation ; l'étude des habitudes diverses d'une classe d'animaux, destinés à être leur proie ; la connaissance des signes et présages que l'on tire de l'atmosphère, de la couleur des eaux ou de la configuration des rivages. Les curiosités de l'intelligence trouvent ainsi incessamment de nouveaux aliments dans cet exercice, qui vous paraît si futile, et le champ de la recherche et de l'expérience peut s'y étendre de plus en plus selon la valeur personnelle du pêcheur et son aptitude à saisir les rapports entre les faits nouveaux qui se révèlent à chaque instant. Ajoutez que beaucoup de pêcheurs, encore qu'ils ne s'en rendent pas toujours bien compte, sont surtout attirés par les spectacles charmants et variés de la nature au milieu desquels les conduit leur innocente passion. »

« Quel plaisir, s'écrie *Halieus*, lorsque le printemps commence à succéder aux tristes et sombres journées de l'hiver, lorsque le soleil dissipant les brouillards échauffe la terre et les eaux, d'errer le long d'un clair ruisseau, de voir les feuilles naissantes entr'ouvrir les boutons empourprés, de respirer les senteurs du rivage que parfument les violettes et les douceurs mystérieuses des primevères et des marguerites ! Qu'il est agréable de fouler le vert gazon sous l'ombre des arbres, de suivre du regard les mouches légères effleurant la surface de l'eau et brillant comme des pierreries vivantes sous les rayons du soleil, tandis que la truite argentée les épie de sa demeure transparente ! Que de charme encore à observer comment toutes ces scènes se changent contre d'autres plus brillantes et plus splendides à mesure que la saison s'avance, jusqu'à ces beaux jours où l'hirondelle vient disputer à la truite l'étincelante mouche de mai ; jusqu'à ces heures sereines et embaumées du soir où le rossignol, qui veille avec amour sur sa couvée, anime de ses chants mélodieux les bosquets de roses et de chèvrefeuille ! »

C'est ainsi que, leur faisant entrevoir tour à tour les plaisirs de la pêche avec les études de la science et avec la poésie de la nature, le principal personnage de *Salmonia* parvient à intéresser et à séduire Poiëtès et Physicus, à qui il assigne un rendez-vous au bord de la rivière.

La seconde journée se passe à Denham, au bord du Colne, par une belle matinée du mois de mai, près d'une jolie maison de campagne où les trois amis trouvent une aimable hospitalité et tous les instruments nécessaires à la pêche. *Poiëtès* est en extase devant la verdure des prés, le

cours capricieux de la rivière, la beauté de ses eaux, tantôt rapides et écumantes, tantôt paresseuses et limpides, devant l'élégance et la grâce des groupes de peupliers et de saules qui décorent une île voisine.

Halieus apprend à *Physicus* comment on imite avec des plumes et de la soie, les mouches qui tentent l'avidité du poisson. Le pêcheur n'a, en effet, rien de mieux à faire que de se conformer aux leçons de la nature et d'offrir aux habitants des eaux ce qu'elle leur donne elle-même suivant les saisons.

Les mouches artificielles sont jetées à la surface des eaux, et de belles truites qui, depuis le dernier été, ont vécu sans défiance et sans péril, ne tardent point à se laisser prendre. Chaque succès comme chaque revers est, pour *Halieus*, une occasion d'enseigner à ses amis quelque particularité sur les habitudes des poissons, sur leur organisation, sur les ruses qu'il faut employer suivant leur espèce, leur taille, leur allure, et sur les endroits où il convient le mieux de se placer; en un mot, il leur fait à la fois un cours de science théorique et pratique.

Mais si attrayant qu'il soit, il nous faut quitter cet ouvrage, pour entrer nous même en matière. Et maintenant:

Médise qui voudra des plaisirs de la pêche!

CHAPITRE PREMIER

COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION DES POISSONS

Pour devenir un pêcheur habile, il faut connaître les mœurs et les habitudes des poissons, avons-nous dit, et, pour acquérir cette connaissance, il est nécessaire de posséder au moins quelques notions sur l'organisation générale et les facultés des poissons.

Les poissons constituent la dernière classe des animaux vertébrés. Tous habitent les eaux, et leur conformation est exactement en rapport avec leur genre de vie.

Le corps du poisson est ordinairement ovalaire, aplati sur les côtés, terminé en avant par une tête plus ou moins pointue, et en arrière par une queue large et mobile ; les membres sont remplacés par des ailerons ou nageoires qui agissent sur l'eau comme les ailes de l'oiseau agissent sur l'air; le tronc, tout d'une venue, n'est point séparé de la tête par un cou, et la peau est couverte partout d'écailles ou d'une substance grasse qui facilite les mouvements. Cette disposition du corps est évidemment la plus favorable à la natation; aussi aucun animal n'est plus mobile que le poisson.

Tantôt isolément, tantôt par bandes innombrables, les poissons errent continuellement; ils parcourent en tous sens les eaux comme les oiseaux les airs; on les voit bondir, avancer, reculer, monter, descendre, se tourner en tous sens à leur gré, et leur agilité est si grande qu'elle a passé en proverbe.

Quelque rapide que soit le vol des oiseaux, la nage des poissons ne leur cède pas en vitesse : on voit des requins suivre pendant plusieurs semaines des navires fins voiliers, les devancer en se jouant et sans efforts; le vol de l'aigle n'est pas plus rapide que la nage du thon; les saumons peuvent parcourir cent cinquante lieues en vingt-quatre heures et franchir, en s'élançant hors de l'eau, des obstacles de plusieurs mètres d'élévation.

La grande mobilité des poissons n'exige pas d'ailleurs un déploiement de forces aussi considérable qu'on pourrait le croire; le milieu qu'ils habitent, partout également dense, n'oppose qu'une faible résistance à leur corps élancé en forme de coin, recouvert d'une peau lisse et glissante et muni de nageoires mues par des muscles puissants, qui prennent attache sur une colonne vertébrale à la fois solide et souple.

La plupart des poissons sont en outre pourvus d'une vessie remplie d'air, ou plutôt de gaz azote, qui paraît communiquer avec l'estomac et que le poisson peut dilater ou comprimer à volonté, au moyen du jeu des côtes et de certains muscles. S'il dilate cette vessie, il devient plus volumineux ou spécifiquement plus léger que l'eau et remonte à sa surface, tandis qu'il descend dans les profondeurs en la comprimant.

Plusieurs poissons sont privés de vessie aérienne, les poissons plats, par exemple; mais l'énorme développement de leurs nageoires pectorales établit une ample compensation, puisqu'il leur permet un mode de progression beaucoup plus prompt. Ils volent en quelque sorte en frappant de leurs nageoires pectorales la surface des eaux et peuvent ainsi s'élancer à une distance plus ou moins grande.

Il en est qui sont dépourvus de tous ces moyens de locomotion, mais ceux-là vivent dans la vase ou sur le sable, et c'est le très petit nombre.

Malgré leur vigueur, leur agilité et leur puissante vitalité, les poissons ne sont pas favorisés de la nature, si on les compare aux autres vertébrés, habitants de la terre et des airs, aux mammifères et aux oiseaux.

En effet, l'organisation du poisson est très restreinte; ne respirant que par l'intermédiaire de l'eau, c'est-à-dire ne pouvant profiter, pour revivifier son sang dans l'appareil respiratoire, que de la petite quantité d'oxygène contenue dans l'air dont l'eau est imprégnée, son sang est resté froid. De là cette sensibilité engourdie, ces organes sensitifs en partie atrophiés, de là ce petit cerveau composé de cinq à six tubercules comme noyés dans une sorte de mucosité cérébrale; de là ces nerfs moins destinés à la sensibilité qu'à faire contracter et mouvoir les muscles de son corps.

Les poissons sont en réalité de tous les animaux vertébrés ceux qui donnent le moins de signes de sensibilité. Un requin auquel un harpon arrache un lambeau de chair en paraît à peine affecté et n'en poursuit pas sa proie avec

moins d'ardeur; une anguille, une carpe, coupées par tronçons, se contractent et palpitent longtemps encore, tandis que la moindre de ces blessures ferait périr un quadrupède ou un oiseau; c'est que leur sensibilité froide et lente s'écoule, s'épuise faiblement et presque sans douleur. Il semble que la nature n'ait pas voulu que des animaux si exposés à la destruction en sentissent trop douloureusement les atteintes.

Il n'est personne d'humain qui ne se sente ému de pitié en voyant un chevreuil, un lièvre, un oiseau mort, sanglant, blessé; on remarque en eux les signes de la souffrance. Il n'en est plus de même des poissons : rien chez eux n'exprime la douleur, et la nature ne nous a pas inspiré la même pitié à leur égard.

Le poisson, réduit à un très petit nombre de sensations et de besoins, tels que ceux de la nourriture et de la reproduction, n'a de facultés que pour remplir ces fonctions purement matérielles. Il serait injuste cependant de dire avec Cuvier que ces êtres sont complètement dépourvus d'intelligence et que leur physionomie est empreinte du sceau de la stupidité. En réalité, leurs organes des sens diffèrent tellement des nôtres que nous ne pouvons en apprécier exactement la valeur.

La vue doit être le sens le plus parfait chez les poissons. Nageant la plupart avec rapidité, il leur est nécessaire de jouir d'une vue fort étendue, car une vue courte les forcerait à nager lentement et avec précaution, de crainte de se briser contre les rochers ou de ne pouvoir éviter la dent meurtrière de leurs ennemis. Et, en effet, la conformation de leur œil globuleux, tout grand ouvert et privé de

paupières, indique qu'il peut embrasser un angle visuel énorme, et que les poissons y voient même dans la demi-obscurité des profondeurs océaniques. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que des animaux pourvus d'yeux semblables et qui dorment les yeux ouverts, montrent une défiance excessive et continuelle.

Leur odorat doit être assez délicat, si l'on en juge par le développement des nerfs olfactifs, et l'on sait d'ailleurs que les pêcheurs attirent souvent les poissons au moyen de substances odorantes.

Il est probable cependant que les autres sens existent à peine chez eux. Toujours cuirassés ou emprisonnés dans une peau écailleuse ou visqueuse, ils ne peuvent guère avoir la sensibilité du tact; tout au plus, les espèces dont la bouche est munie de barbillons, et qui sont en général des poissons de fond, cherchant dans la vase les vers et les mollusques dont ils font leur nourriture, possèdent dans ces organes des espèces de palpes douées d'un tact délicat.

Ne pouvant se nourrir qu'en poursuivant à la nage une proie qui nage elle-même plus ou moins vite, n'ayant d'autres moyens pour s'en emparer que de l'engloutir, un sentiment délicat des saveurs aurait été inutile au plus grand nombre des poissons; leur langue immobile, osseuse ou même hérissée de dents, presque dépourvue de nerfs, ne peut servir à la sensation du goût.

L'organe de l'ouïe, selon Cuvier, doit être tout aussi imparfait; l'oreille toute logée dans le crâne, sans issue extérieure, n'a rien de commun avec ce qu'on nomme les ouïes ou les branchies, organes de la respiration. « Muets

et condamnés à vivre dans l'empire du silence, dit le savant naturaliste, ce sens leur était à peu près inutile. » Cependant nous ferons remarquer que, dans un milieu aussi dense que l'eau, les sons se transmettent avec plus de rapidité et plus d'intensité que dans l'air, il n'est donc pas juste de conclure que l'appareil acoustique des poissons, étant plus simple que celui des vertébrés terrestres, doit être moins parfait ; il est simplement adapté au milieu dans lequel il s'exerce. On voit dans certains viviers les poissons accourir en foule au son de la cloche qui leur annonce une distribution de vivres, et les pêcheurs savent fort bien que le bruit éloigne le poisson.

Pour être de quelques degrés moins élevés dans l'échelle animale que les mammifères et les oiseaux, est-ce à dire que les poissons soient complètement dépourvus d'intelligence ? Non sans doute, et ce qui le prouve, c'est que le poisson pris une fois au piège et relâché, s'y laisse rarement reprendre. Un étang ou une pièce d'eau est empoissonné avec des carpes, des tanches, des gardons de toute provenance ; quelques jours après on donne un coup de senne et l'on prend la majeure partie des prisonnières. Naturellement on fait son choix et l'on en remet la moitié ou les trois quarts à l'eau. Huit jours après on a encore besoin de poissons ; on donne un coup de senne, mais on en prend moitié moins que la première fois ! Si, peu de temps après, on donne un troisième coup de filet, on n'en prend pas un seul. Le poisson s'enfonce la tête la première dans la vase et laisse ainsi passer sur lui le filet, qui ne peut plus l'entraîner. Il est des étangs où il est presque impossible de prendre une seule vieille carpe de dix à douze ans.

Qui, sinon l'expérience, c'est-à-dire le raisonnement, enseigne aux carpes et aux tanches le danger et le moyen d'y échapper? C'est un fait avéré que le poisson des rivières où l'on pêche beaucoup, telles que la Seine et la Marne, est bien plus difficile à prendre que celui des rivières isolées de nos départements.

Les amours des poissons sont froides comme eux : il n'y a presque nulle relation entre les sexes chez la plupart d'entre eux. A une époque déterminée, suivant les espèces, le plus souvent au printemps, les femelles se rapprochent des rivages et déposent leur frai sur les fonds de sable ou de cailloux exposés au soleil, quelques-unes sur les plantes aquatiques; puis viennent les mâles, qui arrosent de leur laitance et fécondent ces œufs dont ils ne connaissent pas la mère et dont ils ne verront pas les produits.

Les poissons n'ont presque aucun instinct conservateur de leur progéniture; les plaisirs de la maternité leur sont étrangers, à ce point même qu'on voit de ces mères dénaturées dévorer leurs propres œufs. Il en est cependant quelques-uns, comme les saumons, qui ont à cet égard des sentiments plus relevés que les autres; à l'époque du frai, le mâle et la femelle se recherchent et semblent par des caresses réciproques s'exciter à l'émission des œufs et de la laite. L'épinoche fait plus; elle construit un véritable nid et prodigue à ses petits des soins empressés. Mais ce sont là de rares exceptions. Froids comme le séjour qu'ils habitent, les poissons sont en général étrangers à tout sentiment d'affection. Lorsqu'il a été longtemps conservé dans un bassin ou un vivier, le poisson vient bien quel-

quefois à la voix de son maître; mais c'est afin de recevoir la pâture que celui-ci a coutume de lui apporter.

La gloutonnerie et l'insatiable avidité paraissent être chez le poisson l'instinct dominant. C'est, on peut dire, le mobile de ses actions, le régulateur de sa vie; il ne paraît être animé d'autre désir que de celui de saisir sa proie, de s'en repaître. C'est là le but de toutes leurs courses dans le milieu où ils vivent, quelque peu favorablement disposés qu'ils paraissent pour se saisir d'une proie quelconque et surtout d'une proie vivante, qui est le fond de la nourriture du plus grand nombre d'entre eux.

La plupart des poissons, surtout ceux d'eau douce, déposent leurs œufs près du rivage; on en voit au printemps de grandes quantités qui varient pour la forme et la grosseur, mais presque tous sont petits et globuleux. L'œuvé du hareng fournit un bon type de cette classe d'œufs.

La fécondité des poissons est prodigieuse : on sait, que la carpe produit plus de 300,000 œufs, la tanche 380,000, le maquereau 540,000, l'esturgeon 1,500,000, le turbot 9 millions, la morue 10 millions et le muge jusqu'à 13 millions.

En présence d'une telle fécondité, il semblerait que nos cours d'eau dussent regorger de poissons et ces derniers former une source en quelque sorte inépuisable d'alimentation et encombrer nos marchés. Il n'en est malheureusement rien; nos rivières deviennent au contraire de jour en jour moins peuplées et le pêcheur à la ligne de moins en moins fortuné. Mais c'est là une question que nous examinerons plus tard.

Les poissons se partagent en espèces sédentaires et en

espèces voyageuses : les premières s'attachent à une région, à un cours d'eau et ne s'en éloignent guère ; les autres ont des migrations périodiques comme les oiseaux voyageurs. Quelques-uns comme le saumon, l'anguille, l'alose, remontent périodiquement de la mer dans les rivières, pour y déposer leur frai et viennent offrir une riche proie au pêcheur.

La forme des poissons est généralemeut ovale, allongée, comprimée sur les côtés, et quelquefois cylindrique comme dans l'anguille et la lamproie. Le corps se divise en trois parties : la tête, le corps proprement dit et la queue qui commence à l'ouverture de l'anus.

La bouche est, dans le plus grand nombre des poissons, placée sur le devant de la tête. Dans les poissons voraces on remarque des dents aux machoires, quelquefois même au palais et à la langue. Quelques-uns ont les lèvres garnies de barbillons ou appendices vermiformes.

Les yeux placés, chez la plupart, aux deux côtés de la tête, se composent d'une prunelle, de l'iris et du cristallin ; ce dernier est rond ; ils ne sont garantis par aucune paupière.

Le corps est recouvert d'une peau molle et visqueuse, d'autant plus enduite d'une matière gluante, qu'elle est moins garnie d'écailles. La forme de ces dernières varie à l'infini ; cependant la plupart se composent de lames minces, unies ou relevées par une arête. Elles sont ou rondes ou ovales, ou carrées, ou hexagones ; elles sont quelquefois striées ou dentées sur leur bord. Elles sont aussi plus ou moins nombreuses, placées les unes près des autres, ou se recouvrant comme les ardoises d'un toit ;

elles adhérent plus ou moins à la peau, et jointes aux aiguillons, aux dents et à la queue dont tous les poissons se servent avec plus ou moins de force, elles composent les armes défensives ou offensives dont la nature a doué cette classe d'animaux.

La substance visqueuse élaborée dans des vaisseaux particuliers suinte à la surface du corps par plusieurs ouvertures dont le nombre et la forme varient, et les orifices par lesquels elle se répand à l'extérieur, placés à différentes parties de la tête, du corps et de la queue, composent ce qu'on appelle la *ligne latérale*. C'est cette matière gluante qui, constamment renouvelée, garantit l'animal de l'action altérante de l'eau, rend son corps plus souple et lui donne la facilité de glisser au milieu de ce liquide avec lequel elle n'a pas d'affinité.

On voit le corps des poissons, en général, briller des couleurs les plus vives ; ces couleurs résident parfois dans les parties charnues de l'animal, mais plus souvent dans les écailles. Ces nuances sont souvent disséminées en taches, en bandes, en petits points ; mais ce n'est que dans l'eau qu'elles sont animées de tout leur éclat, parce qu'y jouissant pleinement de toutes leurs facultés, les poissons les vivifient par la rapidité de leurs mouvements sous le vernis huileux qui les recouvre, et les offrent encore embellies par les couches du liquide au travers duquel on les aperçoit ; au lieu que, hors de ce fluide, leurs forces s'affaiblissent, la matière visqueuse se dessèche et les couleurs se ternissent à mesure que la vie les abandonne, quelques-unes même disparaissent totalement, sans qu'aucun vestige indique la place qu'elles occupaient.

Les nageoires au moyen desquelles les poissons se meuvent dans le milieu qu'ils habitent, sont de diverses sortes. Les unes sont verticales et servent à l'animal comme la carène et le gouvernail servent à un navire; celles-là, le plus souvent impaires, sont, ou attachées au dos, la *dorsale* ; ou sous la queue, l'*anale* ; ou au bout de la queue, la *caudale* ; elles diffèrent par le nombre, la hauteur et la nature des rayons qui les soutiennent et qui tantôt sont épineux, tantôt branchus et composés de beaucoup de petites articulations. Les autres nageoires sont disposées par paires, et représentent les quatre membres des classes supérieures. Celles qui représentent les bras ou les ailes, nommées *nageoires pectorales*, sont toujours attachées derrière les ouïes, celles qui répondent aux pieds, nommées *nageoires ventrales,* sont placées sous le ventre. Les unes et les autres varient pour la grandeur, pour le nombre des rayons, pour la structure simple ou articulée de ces rayons. Une des paires ou toutes les deux peuvent manquer ; ainsi les anguilles n'ont point de ventrales, les lamproies n'ont ni ventrales ni pectorales.

Tous les poissons meurent hors de l'eau ; mais tandis que les uns périssent quelques minutes après qu'ils ont été tirés de leur élément, d'autres résistent des heures ou même des journées entières. Quelques mots sur le mécanisme de la respiration chez ces animaux en feront comprendre la raison.

Les branchies des poissons ne sont pas de vrais poumons, mais elles en tiennent lieu. Elles sont placées des deux côtés du cou et recouvertes par les opercules, espèces de lames ou de volets qui s'élèvent et s'abaissent alterna-

tivement. Au dessous des opercules est une fine membrane, nommée branchiale, garnie de nervures, à l'aide desquelles elle se ploie et se déploie comme un éventail. Sous cette membrane est une chambre qui communique avec la bouche et qui renferme les branchies.

Les branchies, courbées en arc de cercle à la manière des côtes, sont mobiles sur leurs extrémités, et un grand nombre de muscles sont employés à les mouvoir. Sur la partie convexe de l'arc osseux règne un sillon dans lequel rampe une branche de l'aorte ou de la maîtresse-artère, qui, en se divisant et se subdivisant presque à l'infini, forme une espèce de frange qui s'élève au-dessus du sillon. Les fils innombrables de cette frange sont donc autant d'artérioles et le sang apporté du cœur par l'aorte se répand dans ces artérioles.

Lorsqu'on observe un poisson dans l'eau, on le voit alternativement ouvrir la bouche et les ouïes; en effet, le poisson, pour respirer, avale l'eau par la bouche; l'eau, arrivée dans la gorge, passe au travers des fentes que laissent entre eux les arcs branchiaux et arrive ainsi sur les branchies qu'elle baigne. L'eau cède au sang, au travers des parois vasculaires, une partie de l'air qu'elle renferme et s'échappe ensuite par les ouvertures des ouïes. Les poissons respirent donc l'air qui est dissous dans l'eau, mais ne décomposent pas l'eau comme on l'a cru longtemps, et ils peuvent même respirer l'air en nature. Cette respiration, trois fois plus lente que celle de l'homme, fournit peu d'air à leur sang qui reste noirâtre, épais et froid.

Tant que le poisson est plongé dans l'eau, les nom-

breux rameaux de la branchie s'étalent et flottent en quelque sorte dans l'eau qui les baigne ; quand, au contraire, on les tire hors de l'eau, ces rameaux s'affaissent sur eux-mêmes, se dessèchent bientôt au contact de l'air sec, le sang n'y peut plus circuler, et le poisson, ne respirant plus, meurt asphyxié. Et cet effet est d'autant plus grand que les ouïes sont plus largement fendues et plus à découvert comme dans les harengs, les sardines, les athérines, etc. C'est au contraire à l'ampleur de la cavité branchiale et à la possibilité de sa complète occlusion, qui lui permet de conserver plus longtemps l'humidité nécessaire aux branchies, qu'on doit attribuer la longue résistance des carpes, des tanches, des anguilles.

Tout le monde sait que l'anguille sort de l'eau la nuit, rampe à travers les prairies et s'avance même souvent très loin de son élément naturel, à la recherche des limaçons, des vers et de certaines herbes aromatiques dont elle est friande.

Les variations de température influent considérablement sur les poissons, et c'est dans le but de la conserver presque toujours égale que, pendant l'hiver, ils recherchent les grandes eaux, se tiennent au fond, s'enfoncent quelquefois dans la vase, s'y amoncellent comme pour s'y réchauffer et finissent cependant, au moins quelques espèces, par éprouver un engourdissement plus ou moins prononcé et qui dure pendant les mois d'hiver. D'un autre côté, une chaleur vive et soudaine leur cause toujours un malaise assez grand et souvent la mort.

De tout temps, les poissons ont servi dans une large proportion à la nourriture de l'homme. Un vieux préjugé

veut que la chair de ces animaux ne soit pas très nourrissante. Cela vient peut-être de ce qu'elle n'apaise pas promptement la faim et qu'elle est facilement digérée. Mais les habitants des côtes, qui en font un usage presque exclusif, prouvent par leur vigueur et leur santé combien peu cette croyance est fondée.

Le poisson doit être mangé très frais; sa chair, dans un état même très léger de décomposition, devient un véritable poison; mais, lorsqu'on l'apprête peu de temps après qu'il a été pêché, il constitue un aliment aussi sain qu'agréable. On fera bien toutefois de s'en abstenir pendant les mois du frai, car beaucoup d'espèces sont malsaines à cette époque.

CHAPITRE II

DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE AU PÊCHEUR A LA LIGNE

La première chose à faire pour pêcher, est de se munir de tout ce qui constitue l'arsenal du pêcheur: cannes à pêches de diverses forces et longueurs, suivant l'usage qu'on en veut faire; lignes en crin, soie, florence, racine de différentes grosseurs et longueurs; des flottes et des bouchons de dimensions variées selon la profondeur des eaux; des hameçons de différents numéros, simples et doubles, empilés sur crin, soie ou florence; des plombs en grains ou en petits rubans laminés.

Le pêcheur doit encore se munir de moulinets propres à contenir ses lignes, d'une sonde garnie de liège pour s'assurer de la profondeur de l'eau, d'un anneau en cuivre pour décrocher sa ligne, lorsqu'elle se trouve prise dans les herbes, d'émerillons pour allonger ou raccourcir ses lignes, d'une épuisette pour saisir le gros poisson qui a mordu, d'un filet pour garder le poisson vivant jusqu'à la fin de la pêche, de boites de diverses sortes pour mettre les amorces vivantes ou autres. Enfin, un panier en osier, qui se porte sur le dos au moyen d'une courroie,

comme le carnier du chasseur, et qui doit contenir tout ce dont le pêcheur peut avoir besoin, complètera son équipage. Il est à peine nécessaire de dire qu'un couteau, un canif, des ciseaux, de la ficelle sont des objets indispensables.

Le pêcheur sérieux a tout ce qu'il lui faut, mais rien de trop; il dédaigne les lignes de luxe, les flottes à couleurs voyantes, les hameçons perfectionnés et tous ces engins embarrassants que l'on s'efforce d'emprunter aux étrangers; trop souvent pacotille de montre bonne tout au plus pour des gandins ou des collégiens en villégiature.

Mais il n'oubliera pas de se munir d'hameçons, de lignes et d'ustensiles de rechange, afin de parer aux accidents qui pourraient arriver et gâter complètement la journée sans cette précaution.

Il y a deux manières de se procurer le matériel de pêche; l'une consiste à l'acheter chez le marchand, l'autre à le fabriquer soi-même, et ce dernier moyen, pour ceux qui peuvent le mettre à exécution, est assurément le meilleur pour obtenir de bons instruments à bon marché.

— Il faut, nous dira-t-on, que tout le monde vive.

— Sans doute, et assez d'amateurs préfèreront s'adresser aux marchands, soit par paresse ou incapacité de fabriquer eux-mêmes leur matériel, soit que le temps leur manque pour cela. Mais, dans tous les cas, qu'ils se défient du luxe et qu'ils soient bien convaincus que, neuf fois sur dix, le luxe en ce genre sera en raison inverse de la solidité et de la commodité.

Nous allons passer en revue et avec détail, les divers ustensiles en usage dans la pêche à la ligne.

I. — DES LIGNES

La pièce la plus importante pour le pêcheur est la ligne.

On donne le nom de *ligne* à tout fil, ficelle, cordon ou cordeau que l'on garnit d'hameçons, qu'ils soient destinés à être tendus à fond pour être relevés plus tard, ou à être attachés à une canne ou à une gaule quelconque.

La ligne parfaite doit joindre la plus extrême finesse à la plus grande résistance possible; le crin, la soie, le ver-à-soie étiré, le fil d'agave, offrent surtout ces qualités.

La force et la longueur de la ligne varient suivant l'espèce de poisson qu'on veut prendre et le genre de pêche auquel on se livre. On peut d'ailleurs diviser une ligne très longue en plusieurs parties de trois mètres chacune, qu'on réunit ou sépare suivant la longueur dont on a besoin au moyen de petits émerillons à crochets.

Les lignes pour les petits poissons sont généralement en crin blanc; pour les poissons moyens elles se font en soie imperméable, ou en ver-à-soie étiré (florence); pour les gros poissons on emploie la soie double ou le cordonnet de soie; le fouet et la petite corde pour les lignes de fond.

La ligne ordinaire, ou ligne flottante, est employée pour tous les poissons; on lui donne plus ou moins de force suivant l'espèce de poisson que l'on veut pêcher; mais le principe de la construction est le même.

Supposons la ligne divisée par parties de 3 mètres de

longueur : la première, celle à laquelle on attache le bas de ligne qui porte les hameçons, est formée de deux crins; la suivante sera composée de trois crins; celle au-dessus de quatre crins, et ainsi de suite, en augmentant toujours d'un crin; c'est ce que l'on appelle *ligne en queue de rat*. Quelques praticiens font leur ligne queue de rat en soie et crin tordus ensemble; nous croyons que c'est là un mauvais système, parce que l'air et l'eau n'agissant pas de même sur les deux substances, la ligne arrive au bout de fort peu de temps à manquer d'homogénéité. Le crin dans l'eau s'assouplit et se distend plus que la soie et ne soutient plus celle-ci.

Toute la partie supérieure de la ligne, jusqu'au point où s'attache le bas de ligne, porte le nom de corps de ligne ; le bas de ligne est celle à laquelle on attache les hameçons.

Le corps de ligne une fois fait, on adapte à l'extrémité la plus mince la *flotte*, soit plume ou bouchon; puis on y ajuste le bas de ligne, qui est la partie la plus importante.

On fait le bas de ligne en nouant bout à bout trois ou quatre crins, ou mieux trois ou quatre longueurs de florence, en ayant soin de commencer par le plus gros et de finir par le plus fin, sur lequel se monte l'hameçon. Puis il reste à mettre le plomb suffisant pour faire plonger l'appât. Il faut autant que possible le diviser en trois ou quatre petits grains, dont le premier sera placé à 30 centimètres environ au-dessus de l'hameçon, et les autres de 5 en 5 centimètres.

Le bas de ligne peut être fait d'un seul crin pour pêcher les petits poissons et même jusqu'à ceux du poids d'une

livre; mais il est encore préférable de le fabriquer au moyen de ces racines anglaises plus fines et plus tenaces que le crin.

Avant de nouer ensemble les bouts de crin, de florence ou de racine, il est nécessaire de les laisser tremper dans l'eau, afin de les rendre souples; le nœud se serre alors mieux, il est plus petit et plus solide.

C'est une habitude générale chez les débutants de se munir d'une ligne presque toujours trop forte; la crainte d'être démontés par quelque gros poisson les domine. Ils achètent pour pêcher le goujon une ligne de force à prendre un brochet, et ils ne prennent rien du tout. Il faut toujours, au contraire, employer la ligne la plus fine possible et se rappeler qu'un bas de ligne en racine anglaise imperceptible, avec un corps de ligne en soie fine imperméable porte parfaitement un poids de deux kilos. L'important est d'avoir la main légère et de ferrer par un petit coup sec du poignet.

Un pêcheur prévoyant doit toujours avoir dans sa trousse plusieurs bas de ligne faits à l'avance, qu'il n'a plus qu'à nouer à la ligne.

Les lignes flottantes sont toutes faites à peu près sur le même principe; mais leur force et leur longueur varient nécessairement suivant l'espèce de poisson que l'on veut prendre.

Le crin ordinaire provient de la queue du cheval; celui de la queue de la jument est fort inférieur, parce qu'il est brûlé par l'urine. On le choisit blanc, et il est considéré comme parfait lorsqu'il est long, corsé, rond, élastique et brillant.

Ce que l'on appelle improprement *florence, crin de Naples, boyau de ver-à-soie*, est la vésicule gommeuse extraite du corps de la chenille et étirée en fil plus ou moins fin. Nous adopterons le nom de *florence*, généralement employé. Voici comment on procède pour obtenir ces fils : lorsque le ver-à-soie a atteint son entier développement et le moment de construire son cocon, on le plonge dans du fort vinaigre blanc, où on le laisse macérer pendant vingt-quatre heures. On prend alors le ver, on l'ouvre et l'on retire des côtés du corps les vésicules sétigères qui renferment la matière soyeuse que le ver aurait filée. On saisit de chaque main cette vésicule entre le pouce et l'index et on l'étire autant qu'elle peut s'allonger, c'est-à-dire de 35 à 40 centimètres; puis on étend ce fil sur une table pour le laisser sécher. Ces fils de soie, lorsqu'ils sont bien homogènes, lisses et transparents, ont une très grande ténacité. Ils égalent en force huit crins de cheval.

Afin de donner à ces fils de soie une grande finesse, on les passe à la filière; ils prennent alors le nom de *racine anglaise;* mais le prix en est fort élevé, parce que, dans cette opération, on en perd les deux tiers. L'action de la filière non seulement donne à ces fils de soie une ténacité plus grande, mais encore leur enlève leur brillant et leur donne un blanc mat qui les rend presque invisibles dans l'eau. Cette matière précieuse a cependant un inconvénient grave, c'est de s'affaiblir considérablement quand on la noue, et de casser au moment où l'on s'y attend le moins, surtout lorsqu'on lutte contre quelque riche proie. On peut, il est vrai, doubler et tripler les brins; mais alors on perd l'avantage de la finesse et de la souplesse, et,

dans ce cas, autant vaut prendre un bon cordonnet de soie imperméabilisé.

La meilleure manière d'employer la florence et la racine anglaise est de remplacer les nœuds par des boucles ligaturées avec de la soie poissée. Que l'on fasse des nœuds ou des boucles, il faut toujours faire tremper les bouts pendant une heure au moins dans l'eau froide ou une demi-heure dans l'eau chaude.

Quelques pêcheurs poussent la précaution jusqu'à teindre leurs lignes de la couleur des eaux. On obtient le vert tendre en plongeant le crin dans une infusion de thé vert presque bouillant ou dans une infusion de feuilles de noyer avec un peu d'alun.

La meilleure ligne flottante, avons-nous dit, est celle dont le corps est en soie imperméable et le bas de ligne en florence ou en racine anglaise. On rend la soie imperméable en la frottant légèrement avec une éponge imbibée d'huile siccative, mélangée d'une petite quantité de couleur verte, ce qui lui donne en outre la teinte de l'eau. Il est indispensable d'imperméabiliser la soie, sinon elle se détord et fait tourner continuellement la flotte à la surface de l'eau.

Pour les lignes de fond ou traînées, on emploie du fouet ou grosse ficelle d'une longueur indéterminée, à laquelle on attache de distance en distance des empiles garnies de leurs hameçons. Ces lignes de fond ou traînées, pour faire un bon service, doivent être dévrillées et tannées. La première opération consiste à redresser la cordelette de façon à lui laisser sa torsion naturelle, sinon elle tourne dans l'eau et fait accrocher les empiles. La se-

conde, qui a pour but sa conservation, se pratique en plongeant les lignes dans une dissolution bouillante de tannin. On obtient cette dernière en mettant dans un vase rempli d'eau de rivière une certaine quantité de tan de chêne, que l'on fait bouillir pendant deux heures et que l'on verse sur les lignes bien séchées et enroulées dans un autre récipient. On les laisse tremper dans ce liquide pendant quarante-huit heures, en ayant soin de les remuer de temps en temps, afin que toutes les parties en soient bien imbibées; après quoi on les retire pour les laisser sécher à l'air libre.

II. — DES FLOTTES

Avant de nouer le bas de ligne au corps de ligne, on adapte à l'extrémité la *flotte*, petit corps en plume ou en liège qui a pour destination de soutenir la partie supérieure de la ligne sur l'eau et de maintenir l'hameçon muni de son appât à une profondeur voulue dans l'eau.

On donne le nom de *bannière* à la partie de la ligne tendue qui s'étend depuis la flotte jusqu'au scion auquel elle est attachée.

On fait la flotte en plume, en liège, en bambou, en roseau, même en fer blanc creux; mais les plus simples, c'est-à-dire celles en liège et en plume, sont les meilleures.

La flotte en liège ou *bouchon* (Pl. I, fig. 3 et 4) se compose d'un morceau de liège de forme ovoïde, percé au centre d'un trou bien égalisé à la lime ronde ou queue de

rat, et dans lequel on introduit un tuyau de plume que l'on serre des deux bouts contre la ligne au moyen d'une petite cheville en bois.

La flotte en plume ou *plume*, le plus souvent employée pour la pêche du petit poisson, est un simple tuyau de plume d'oie que l'on fixe à la ligne par les deux extrêmités au moyen de deux petits anneaux ou coulants taillés dans une plume un peu plus grosse (Pl. I, fig. 1 et 2). Cette plume doit être coupée à deux centimètres au-dessus du tuyau ; il faut éviter de le percer et il est même utile d'en boucher les deux bouts avec de la cire à cacheter, pour empêcher l'eau d'y pénétrer. Il est bon d'observer que les coulants qui attachent la flotte à la ligne, doivent être coupés bien régulièrement, car si les bords sont inégaux ou coupants, ils peuvent user et affaiblir la ligne qui cassera au moment où l'on s'y attendra le moins.

Les piquants de porc-épic coupés de longueur forment également d'excellentes flottes.

Il ne faut pas perdre de vue que plus le bas de ligne est chargé de plomb, c'est à dire plus il est lourd, plus il faut que la flotte soit grosse, puisqu'elle a un plus grand poids à supporter, et que, d'autre part, la ligne doit être chargée de plomb en proportion de la force du courant.

La flotte doit donc être calculée de manière à faire équilibre au poids de l'hameçon chargé de son amorce de manière à ce que, à moitié plongée dans l'eau, elle indique à l'œil du pêcheur la plus légère traction exercée sur l'amorce, car c'est à cela qu'il reconnaît s'il doit soutenir ou lâcher la ligne, la relever ou piquer.

Pour les eaux tranquilles et pour les étangs, les flottes

légères, celles en plume, par exemple, sont préférables; mais dans les eaux profondes et rapides où le bas de ligne, soulevé par le courant, serait entraîné obliquement s'il n'était garni d'une forte charge de plomb, la flotte doit y être proportionnée.

Pour nous résumer, nous conseillerons de choisir toujours la plus petite flotte parmi celles qui sont suffisamment grosses.

III. — DES PLOMBS

Il est nécessaire de garnir le bas de ligne d'un lest qui fasse plonger l'hameçon chargé de son appât à la profondeur voulue. On emploie habituellement comme lest de petites bandes de plomb laminé que l'on roule autour du crin, ou des grains de plomb de chasse des n[os] 1, 3 et 5 fendus jusqu'à leur moitié et serrés sur la ligne au moyen d'une petite pince.

Il faut toujours diviser le plus possible la charge de plomb nécessaire et la répartir également ; trois ou quatre petits grains valent mieux qu'un seul gros ; cela fait moins de bruit lorsqu'on jette la ligne à l'eau et c'est moins visible, conditions importantes, car il ne faut pas perdre de vue que le poisson est très défiant et que le moindre objet suspect le met en fuite.

Lorsqu'on met plusieurs plombs à la ligne, le premier se place à 30 ou 35 centimètres de l'hameçon, c'est à dire un peu sous le nœud du premier crin ou racine, et les autres sont échelonnés en remontant de 5 en 5 centimètres.

Quelques pêcheurs préfèrent les petites lames de plomb laminé au plomb en grains, parce que, disent-ils, ce dernier, très serré sur le crin, devient une cause d'affaiblissement et de rupture et que, en outre, si par suite du changement d'eaux ou du genre de pêche, on se trouve obligé de modifier la flotte et par conséquent le lest, il est toujours difficile d'enlever les grains de plomb serrés sur le crin, à moins d'employer un couteau, ce qui est dangereux pour la ligne. Les lamelles de plomb, au contraire, se contournent facilement par petites spires successives que l'on peut dérouler avec les doigts, augmenter ou diminuer à volonté et sans danger.

IV. — DES HAMEÇONS

L'hameçon est un petit crochet recourbé, en acier, terminé à son extrémité par une pointe très aiguë appelée *barbe* ou *ardillon*. On le fixe au bout d'une ligne avec un appât afin de prendre et retenir le poisson qui s'y est accroché en voulant s'emparer de l'amorce.

Il existe diverses sortes d'hameçons et de différentes grandeurs, suivant le genre de pêche auquel il sont destinés.

Les meilleurs sont ceux de fabrique anglaise ou irlandaise, surtout les *limericks*. Nous donnons un spécimen des principaux numéros, ne pouvant les figurer tous ; car M. Moriceau, dans son catalogue, n'en indique pas moins de 460 numéros. La fig. 6 Pl. II, représente divers n^os^ de 0 à 12 d'hameçons anglais à palette; ceux

représentés de 1 à 13 dans la fig. 7 sont des *limericks*.

Chaque fabricant ayant son genre de facture, il s'en suit que la même grosseur ne correspond pas toujours au même numéro, et que le n° 1 d'une fabrique est plus petit ou plus grand que le n° 1 d'une autre fabrique. Il faut donc les choisir à l'œil, ou indiquer le nom du fabricant quand on demande un numéro quelconque. Chaque pêcheur a d'ailleurs ses habitudes à cet égard, et l'expérience, en ceci comme en toutes choses, vaut mieux que les démonstrations.

La tige de l'hameçon ou la *verge* se termine par une boucle, par une palette, ou par une tige droite sans renflement. En général, et surtout pour les petits hameçons, on préfère ceux à palette comme étant plus faciles à monter; cependant, pour les numéros supérieurs, les hameçons à verge droite sont préférables, parce qu'ils se cachent mieux sous l'appât, surtout lorsque celui-ci est vivant. D'un autre côté, quand ils sont empilés avec de la soie fine et bien poissée, cette attache dure bien plus longtemps.

Les hameçons à boucle sont rarement employés pour la pêche en eau douce, précisément parce qu'ils font obstacle au bon amorcement. Il en est cependant, de fabrique anglaise, dont l'extrémité de la tige est percée d'un châs, comme une aiguille à coudre, ils offrent l'avantage de pouvoir s'empiler promptement et facilement. Mais si l'on fait usage de cette sorte d'hameçon, il faut s'assurer de la bonne exécution du trou, car s'il n'est pas bien arrondi et poli sur ses bords intérieurs il coupera promptement l'empile.

Dans la Bresse (Ain), où l'on pêche beaucoup l'ombre

et la truite, la plupart des pêcheurs fabriquent eux-mêmes leurs hameçons. Ils détrempent au feu des aiguilles d'acier fin, et, pendant qu'elles sont rouges, pratiquent au moyen d'une lame aiguë deux ou trois petites arêtes vers leur pointe. Puis ils courbent cette pointe en forme d'hameçon en l'inclinant de droite à gauche; cela fait, ils font rougir de nouveau l'hameçon et le trempent dans l'eau froide, ces hameçons sont très fins et se prêtent parfaitement à la confection des petites mouches ou moucherons artificiels avec lesquels on peut prendre l'ombre et les petites truites, ou tout autre poisson moucheronnant.

Il existe encore des hameçons à branches multiples, (Pl. II, fig. 9) qui servent à amorcer le vif pour prendre les gros poissons carnassiers. Nous indiquerons d'ailleurs à l'article que nous consacrons à chaque espèce de poisson les sortes d'hameçons qu'ils convient d'employer pour leur pêche.

Pour fixer l'hameçon au bout de la ligne, il faut l'attacher à un crin, une soie, une racine, que l'on nomme *empile*. Si l'hameçon est muni d'un anneau, on passe deux fois dans cet anneau l'extrémité de l'*empile* et l'on fait un nœud.

Pour empiler un hameçon sans anneau petit ou gros, on le prend de la main gauche, la tige serrée entre le pouce et l'index, de façon que la pointe et la palette de l'hameçon soient dirigées en dehors, et que l'extrémité de la tige dépasse un peu les doigts. On place alors sur la palette, en le maintenant avec le pouce, un crin plié en deux, la boucle en bas, et de façon que, des deux bouts du crin, l'un dépasse la palette de 7 à 8 centimètres,

seulement, en laissant à l'autre toute sa longueur. Cela fait, on prend le petit bout que l'on tourne en spires serrées autour de la tige en commençant tout près de la palette et l'on fait ainsi six à sept tours en remontant vers la pointe où se trouve la boucle dans laquelle on passe l'extrémité du petit bout de crin que l'on maintient ferme, puis on serre la boucle en tirant fortement le grand bout, qui glisse en dessous et arrête le tout, (Pl. III, fig. 10.) Il n'y a plus alors qu'à couper ce qui dépasse du petit bout, en ayant soin toutefois de ne pas le couper trop au ras de la boucle, de crainte qu'il ne se défasse.

Un autre moyen plus simple, mais qui offre moins de solidité, consiste à faire avec le crin un nœud double en forme de 8, à passer l'hameçon dans les deux boucles, puis à serrer.

Pour empiler les hameçons à verge droite, on emploie la soie poissée. On chauffe d'abord légèrement la verge de l'hameçon à la flamme d'une bougie, puis on la plonge vivement dans la poix. On accole alors longitudinalement le crin ou la racine, en repliant le bout de façon à produire une petite boucle; mais de manière à perdre le moins possible de sa longueur; puis on ligature l'hameçon et le crin avec la soie poissée, que l'on tourne en remontant vers la pointe et dont on passe le bout, dans la boucle du crin; il ne reste plus qu'à arrêter le tout en fermant la boucle, ce que l'on fait en tirant le petit bout du crin ou de racine au moyen de pinces ou avec les dents. La monture doit garnir au moins la moitié de la longueur de la tige et s'arrêter au niveau de la pointe de l'ardillon.

Lorsqu'on emploie la florence comme bas de ligne, le

meilleur mode d'empilage est de faire sur la tige de l'hameçon deux ou trois petites entailles à la lime et d'y appliquer longitudinalement le bout de la florence ramolli préalablement, qu'on fixe ensuite avec de la soie poissée, comme nous l'avons dit plus haut. Ce genre d'empilage est des plus solides.

Quel que soit le genre de ligature employée, elle doit toujours recevoir au moins une couche de vernis qui la rende imperméable à l'eau et favorise la pose de l'appât.

Tous les hameçons ne sont pas également bons, et il arrive parfois que le poisson étant bien accroché, l'hameçon se casse ou devient droit et le poisson est perdu. Il est donc prudent de les essayer avant de les empiler, ce qui est facile. Il suffit de prendre l'hameçon par la queue, de passer sa courbe dans un clou à crochet fixé au mur ou à une table et de tirer un peu fortement dessus ; s'il casse, tout est dit; s'il se déforme ou devient presque droit, il doit aussi être rejeté. Un bon hameçon cassera peut-être, mais ne se déformera jamais. Un hameçon bien fait doit avoir son ardillon un peu incliné à droite, sa pointe ronde et aiguë comme la meilleure aiguille; sa tige ne doit pas être trop longue afin de pouvoir être facilement cachée par l'amorce.

Il arrive souvent que l'hameçon accroche quelque corps dur et s'émousse; or, si l'hameçon n'est pas très aigu il ne piquera pas le poisson, et celui-ci mangera l'appât et ne se prendra pas. D'un autre côté, changer l'hameçon est toujours une perte de temps et une perte d'argent, si minime soit-elle; aussi est-il utile au pêcheur d'avoir dans sa trousse une toute petite pierre à aiguiser

pour appointir au besoin ses hameçons. La pierre américaine est la meilleure.

X. — DES NŒUDS

Il est assez difficile d'expliquer clairement par écrit la manière de faire les nœuds; la moindre démonstration avec un bout de ficelle vaut cent fois mieux; mais. comme il est indispensable pour tout pêcheur de savoir monter et relier ses lignes et de le faire avec simplicité et solidité, nous allons essayer de décrire les principaux nœuds le mieux qu'il nous sera possible.

Et d'abord, comme le crin, la racine et la florence deviennent cassants lorsqu'ils sont secs, il est nécessaire de faire tremper dans l'eau les parties que l'on veut nouer ensemble, une heure au moins dans l'eau froide et une demi-heure dans l'eau chaude.

De tous les nœuds le plus simple et le plus solide pour réunir bout à bout deux fils est le *nœud d'approche*, (Pl. III, fig. 12). Il consiste à superposer les deux bouts l'un à l'autre, puis à faire un nœud simple avec la partie double et serrer les quatre bouts simultanément.

Le *nœud de boucle* (fig. 11), se fait en pliant le fil sur lui-même proportionnellement à la grandeur de la boucle qu'on veut obtenir; avec cette anse on forme un nœud simple et l'on serre.

Le *double nœud* qui sert surtout à rattacher ensemble les deux parties d'une ligne brisée consiste à faire un nœud simple à l'un des bouts et à passer l'autre bout dans le

nœud du premier, puis de nouer à son tour ce second bout autour du premier (fig. 16.) Ce nœud économise la matière; car, les bouts ne se croisant pas, il n'y a pas de déchet, et l'on peut faire ce nœud sans perdre un centimètre de crin ou de florence, ce qui est souvent digne de considération.

Le *nœud d'accouplement* (fig. 13) a pour but de réunir ensemble deux pièces, de manière à pouvoir les disjoindre à volonté. Tel est, par exemple, le crin ou la racine qui porte l'hameçon; plus exposé que tout autre à se détériorer, ou le genre de pêche nécessitant souvent le changement d'hameçon, il est indispensable que le pêcheur puisse changer la pièce sans rien couper ni casser. On obtient ce résultat en terminant chacune de ces pièces par un nœud de boucle; on réunit ensuite les boucles en faisant passer l'entête de l'une dans celle de l'autre et le fil de celle-ci dans l'anse de la première. En tirant, l'accouplement se serre de plus en plus. Lorsqu'on veut désunir les boucles, il suffit d'opérer en sens contraire c'est-à-dire de repousser les boucles.

On se sert de soie fine poissée pour empiler les gros hameçons, faire les mouches artificielles, raccommoder la canne à pêche, etc. Pour poisser la soie, l'on prend un morceau de cuir souple et l'on met dessus de la poix de cordonnier. On prend alors trois ou quatre aiguillées de soie tenues ensemble entre le pouce et l'index, et on les fait passer vivement sur la poix que l'on tient serrée de l'autre main jusqu'à ce que toute la soie se trouve bien poissée; on prend ensuite chaque aiguillée séparément et on la passe entre un morceau de cuir doux, afin de bien

répartir la poix et d'en enlever l'excès. Ainsi poissée la soie la plus fine a une grande ténacité.

VI. — DES CANNES A PÊCHE, GAULES, SCIONS, ETC.

Après la ligne, la canne à pêche ou la gaule est la chose la plus importante pour le pêcheur. Il faut donc apporter un grand soin dans son choix.

Une gaule de 3 à 4 mètres de longueur, à l'extrémité de laquelle on adapte une baguette de bois flexible qu'on appelle *scion*, ou bien encore un long roseau qui va s'amincissant et se termine également par un bout élastique, forment de très bonnes cannes à pêche, car moins il y a de pièces séparées, plus elle est solide.

Mais il est peu de gens qui se résignent à se promener avec une gaule de 12 à 15 pieds sur l'épaule. C'est là une question d'amour-propre. Pour obvier à cet inconvénient, on a inventé la canne à pêche, qui se démonte en plusieurs pièces, se porte facilement et permet d'augmenter ou de diminuer sa longueur suivant le genre de pêche auquel on l'applique.

Les cannes à pêche varient à l'infini; on en fait en rotin, en jonc, en bambou, mais plus particulièrement en roseau. Nous ne décrirons ici que trois ou quatre espèces de cannes, qui pourront servir de type et qu'on peut employer à tous les genres de pêche.

La première sorte comprend les cannes dites en paquet; elles sont divisées en trois ou quatre bouts et renfermées dans un fourreau. La plus grosse pièce, que l'on

appelle un *pied de canne*, et doit servir à l'emboîtage de plusieurs espèces de cannes, consiste généralement en un fort bout de bambou. Il doit avoir environ 80 centimètres de longueur et 25 millimètres au moins de diamètre pour recevoir le premier morceau.

Une canne de 4 mètres à 4 mètres 50 doit être en quatre bouts, compris le scion, qui compte toujours pour un bout. Le *scion* ne doit pas avoir plus de 1 mètre à 1 mètre 10; un scion gros du pied est trop lourd, et s'il est mince, il est trop mou. Le morceau dans lequel s'ajuste le scion s'appelle *vergeon;* qu'il soit en roseau ou en bambou, il doit être un peu effilé, c'est-à-dire plus gros d'un bout que de l'autre, pour fléchir comme fait le scion, graduellement et dans son ensemble. Ces deux pièces ont une très grande importance dans la canne; les bouts suivants se font en bambou pour les fortes lignes et en roseau de Provence pour la pêche des petits poissons. Elles doivent allier la solidité à la souplesse et pouvoir au besoin faire le cintre comme un fleuret sans se rompre. Le scion en baleine est de beaucoup préférable à ceux en bois.

Les trois premières pièces de la canne doivent être garnies au bout supérieur d'une virole en cuivre, pour en assurer la solidité, et chaque pièce doit entrer à frottement dans la précédente de 2 ou 3 centimètres.

Quant aux cannes se renfermant l'une dans l'autre, et qui, lorsqu'elles sont garnies de leur bout vissé et de leur pomme, figurent assez bien une canne à promener, elles n'offrent d'avantage que pour ceux qui ne veulent pas que l'on sache qu'ils vont pêcher; mais, en réalité, elles manquent de solidité et de flexibilité. Cependant, ceux

qui préfèrent ce genre de canne devront la choisir en bambou et formée de quatre pièces.

Les cannes et gaules ci-dessus décrites servent à la pêche au coup, pour petits et moyens poissons.

La *gaule de jet,* destinée à la pêche à grande volée, c'est-à-dire à lancer à 10, 15 mètres et plus, une mouche artificielle à la surface des eaux, pour prendre le saumon, la truite, la chevaine et autres poissons moucheronnants, cette gaule doit être à la fois solide, flexible et légère. Ces qualités paraissent au premier abord difficiles à concilier; on y arrive cependant en choisissant bien son bois. Le meilleur est le frêne vieux et sec, sans nœuds, ou mieux encore, le noyer blanc d'Amérique ou *ickory,* qui a la consistance et la flexibilté de l'acier, mais ce dernier est difficile à trouver.

Comme la première canne que nous avons décrite, elle se divise en quatre morceaux. La première pièce doit être plus grosse du pied que du haut et figurer à peu près une queue de billard, mais beaucoup moins grosse naturelle ment. La longueur la plus convenable pour cette canne est de 4 mètres 40, que l'on divise en quatre longueurs égales de 1 mètre 10, car il ne faut pas perdre de vue que plus la gaule est longue, plus elle est difficile à manier. Cependant cette longueur doit être proportionnée à la largeur des cours d'eau dans lesquels on pêche, et il est bien évident qu'une petite rivière à truites et à saumons ne nécessitera pas une canne aussi longue qu'un large fleuve, car il faut toujours qu'on puisse lancer la mouche au large.

Le scion de la canne de jet doit offrir une grande résis-

tance, le mieux sera donc de le faire en baleine ou d'un éclat de bambou des Indes, arrondi à la lime et au papier de verre. Cette pièce, qui est la plus importante, est aussi la plus fragile, et il est prudent d'en avoir toujours une ou deux de rechange.

La première pièce de cette canne, c'est-à-dire la plus grosse, peut être percée dans la plus grande partie de sa longueur, pour y placer le scion de rechange, ce qui lui donne en même temps plus de légèreté.

Cette gaule de jet doit toujours être garnie d'anneaux et d'un moulinet, surtout si l'on pêche la truite ou le saumon. (Pl. I, fig. 19.)

Enfin, la dernière sorte de canne est la *gaule de force*, destinée à la pêche des plus gros poissons comme la carpe, le brochet, le saumon, le barbeau; elle a besoin par conséquent de force et de longueur.

On la fait en bambou, divisée en quatre ou cinq pièces de 1 mètre chacune, se raccordant et s'enchâssant, en raison de leur grosseur, dans des viroles en cuivre, ce qui porte à 4 ou 5 mètres sa longueur totale lorsqu'elle est montée. Il ne faut pas, en effet, qu'elle soit trop longue, car elle deviendrait très difficile à manœuvrer; cependant M. Moriceau en fabrique qui ont jusqu'à 6 mètres 50 de longueur. Le talon du pied de canne peut être consolidé par une bague-écrou, qui permet d'y visser une lance propre à faciliter son implantation dans le sol, lorsqu'on a besoin de la liberté de ses mains.

On fait beaucoup de ces cannes que l'on nomme *générales* et qui, en effet, peuvent servir à toutes sortes de pêches. En supprimant la première pièce, la plus grosse,

la canne cesse d'être lourde, et en changeant le dernier corps pour prendre un scion au choix, on obtient absolument la roideur que l'on désire.

Quelle qu'elle soit, la canne doit être bien à la main du pêcheur, comme le fusil doit l'être à celle du chasseur; et lorsqu'on ne pourra confectionner soi-même ses instruments et qu'on sera obligé de les acheter, il faudra sacrifier l'élégance à la solidité, et y mettre le prix convenable; car c'est surtout pour les ustensiles de pêche et de chasse qu'il est vrai de dire que ce que l'on paye bon marché est souvent le plus cher.

Nous mentionnerons ici une invention de M. de Massas, auteur d'un traité fort estimable de la pêche à la mouche artificielle. C'est la canne dite *rubannée* qui, à la légèreté et à la solidité, joint un prix de revient très modéré.

Cette canne est composée de simples roseaux de Provence ou d'Italie, évidés le plus possible. Beaucoup plus légers que le bois ordinaire ou même que le bambou, mais aussi moins solides, on leur donne la force qui leur manque en roulant autour du roseau, et en serrant aussi fortement que possible, un ruban de soie, coton ou fil imbibé de colle forte; puis, lorsque ce ruban est sec, on le recouvre d'un vernis imperméable. Ce procédé, suivant son auteur, donne aux matériaux plus de force qu'il n'en a enlevé à l'intérieur, tout en lui conservant sa légèreté. Il donne à ces roseaux qu'il étreint, plus de cohésion et de fermeté, les empêche de se fendre, consolide leurs parties minces et faibles et permet ainsi d'établir des cannes qui, fines et légères, sont cependant solides et durables.

Quand on pêche à soutenir en bateau, surtout au bar-

beau, dans les pelotes, on se sert d'un simple *scion emmanché*. C'est une tige en baleine de 30 à 35 centimètres de longueur, fixée dans une poignée en liège. (Pl. II, fig. 39.) La baleine arrondie en fuseau est terminée par un bouton formé avec de la soie poissée. On roule la ligne sur le liège afin de la tenir dans la main, et on la tourne en spirale autour du scion pour l'arrêter à son extrémité. Cet instrument est léger, commode, et donne à la main une grande sûreté pour ferrer.

Il y a diverses manières d'attacher la ligne à la canne; lorsque celle-ci est munie d'un moulinet, la ligne y est fixée et passe pour tous les anneaux échelonnés le long de la canne; mais, le plus souvent le scion est terminé par un bouton de fil poissé. Dans ce cas, on passe d'abord le plioir, sur lequel la ligne est roulée, dans la boucle de crin qui est formée à l'extrémité supérieure de celle-ci, de façon à faire un nœud coulant, dans lequel on engage le petit bout du scion.

Après avoir serré le nœud coulant, on roule la ligne autour du scion, jusqu'à son extrémité; puis l'on fait deux clés, espèce de nœud qui sert à assujettir la ligne au bouton de fil poissé et que ce dernier empêche de couler.

Quelques pêcheurs expérimentés ont à peu près 20 à 25 centimètres de bon cordonnet de soie poissée fixé au bout de leur scion, et terminé par une boucle, auquel, ils attachent leur ligne au moyen d'un nœud d'accouplement.

VII. — DU MOULINET

Le moulinet est un petit instrument en métal, le plus souvent en cuivre, muni d'un treuil, qui s'ajuste sur le pied de canne au moyen de vis sur une plaque de cuivre ou à l'aide de viroles mobiles. Il doit se placer à 20 centimètres environ du talon. Le treuil est mis en mouvement au moyen d'une manivelle qui sert à enrouler et dérouler la ligne qui passe par les anneaux échelonnés le long de la canne. (Pl. IV, fig. 20.)

Le moulinet offre de grands avantages surtout pour la pêche du gros poisson. Outre celui de pouvoir allonger ou raccourcir la ligne à volonté, il rend possible, même avec une ligne relativement légère, de ramener les grosses pièces qne l'on aura ferrées. En effet, le poisson, se sentant pris, s'agite en bonds désordonnés et s'élance contre le courant. On lui permet alors d'emmener la ligne roulée autour du moulinet; on le laisse se fatiguer en le ramenant de temps en temps quand sa fougue semble s'arrêter et on finit ainsi par s'en rendre maître facilement.

Il existe des moulinets simples, des moulinets à double et triple effet, connus sous le nom de *multiplicateurs*. Dans le moulinet simple le treuil fait exactement le même nombre de tours que la manivelle dirigée par les doigts du pêcheur. Dans le multiplicateur, au contraire, chaque tour de la manivelle transmet à l'aide d'un engrenage, deux ou trois tours de rotations au treuil; de sorte que la ligne

s'enroule beaucoup plus vite, ce qui peut être utile dans certains cas. Néanmoins, nous préférons le moulinet simple, qui, outre son prix modéré, est plus léger, plus solide et d'un usage plus facile, surtout lorsqu'il est muni d'un petit verrou arrêt, sur lequel il suffit d'exercer la plus légère pression pour entraver l'action du treuil quand on veut l'immobiliser. Toutefois, lorsqu'on pêche, on doit toujours tenir son moulinet non fermé; car, au moment où l'on pique un gros poisson, si le moulinet est arrêté, il se décrochera avant que l'on ait pu lui lâcher de la ligne.

Le moulinet est indispensable dans certaines pêches et utile dans toutes. A tout moment l'on est obligé d'allonger ou de raccourcir sa ligne suivant la profondeur de l'eau; la configuration de la rive, le plus ou moins d'étendue des herbes qui séparent du courant, et l'on ne peut le faire sans moulinet. Il arrive parfois, en outre, que, même en pêchant le fretin, on accroche un assez gros poisson, et, dans ce cas, on court risque, sans mouinet, de perdre le poisson et la ligne.

Les *anneaux* par lesquels passe la ligne à partir du moulinet jusqu'à l'extrémité du scion, sont habituellement en fil de laiton n° 8, dont on contourne les branches autour de la gaule, en tordant les bouts derrière. On peut encore employer de très petits pitons en cuivre, lorsque la canne à pêche est en bois plein; car si elle était en bambou ou en roseau, on risquerait fort de fendre le bois; mais, dans aucun cas ces pitons ne peuvent s'appliquer au scion.

5

VIII. — DU PLIOIR

Le plioir est un petit instrument sur lequel on enroule la ligne, lorsque la pêche est terminée. (Pl. IV, fig. 21.)

Généralement le plioir est en bois; le plus simple est fait d'un bois à substance moelleuse, tel que le sureau, le roseau, le bambou, etc. Il suffit d'en couper un bout de la longueur voulue, de le fendre en deux parties égales et de pratiquer une échancrure à chaque bout. Leur forme creuse est commode, mais il faut avoir soin que les hameçons soient appliqués à l'extérieur sur l'émail du roseau, sinon ils risquent de se rouiller.

On fait habituellement l'échancrure à chaque bout semi-circulaire; cependant il est préférable de la faire carrée, parce que la ligne, se trouvant mieux étalée, sèche plus vite et fatigue moins. Il est d'ailleurs important de ne pas trop serrer la ligne sur le plioir, et de doucir à la lime les arêtes des échancrures pour éviter toute cause d'affaiblissement. On ajoute de chaque côté du plioir une petite encoche destinée à arrêter les deux extrémités de la ligne.

Il faut, autant que possible, dès qu'on a fini de se servir d'une ligne, l'étendre et la laisser sécher avant de la mettre sur le plioir.

Lorsqu'une ligne de crin ou de soie est restée longtemps sur le plioir, elle conserve ses plis et il est assez difficile de les faire disparaître; le meilleur moyen d'y arriver est de la frotter un peu vivement avec un morceau de gomme élastique pas trop dure.

Pour conserver les bas de lignes munis de leurs hameçons, il est préférable de piquer ceux-ci, rangés par ordre de grosseur, sur une planchette de liège longue et étroite renfermée dans une boîte en carré long de la forme et des dimensions d'un gros étui à lunettes, mais dont le couvercle s'ouvre en tabatière. On peut ainsi voir d'un coup d'œil tous ses hameçons et choisir ceux dont on a besoin sans déranger les autres.

IX. — DE L'ÉMERILLON

L'émerillon est un petit anneau allongé, en acier, long de 6 à 8 millimètres, percé à chacune de ses extrémités d'un trou dans lequel passe un petit clou tournant terminé par un rivet en dedans et par une boucle en dehors. (Pl. III, fig. 22.)

L'émerillon sert à réunir les différentes parties d'une ligne; il est surtout utile dans les pêches de fond et pour la pêche au vif, où le petit poisson-amorce, retenu par la ligne, ne peut aller de long en large et tourne continuellement, ce qui ferait vriller la ligne. Tous les poissons artificiels sont garnis d'émerillons.

X. — BOITES AUX AMORCES.

Il serait difficile d'indiquer une forme et des dimensions spéciales pour les boîtes à amorces ; elles doivent naturel-

lement être en rapport avec les besoins et les goûts de celui qui s'en sert. Cependant certaines formes et certaines dimensions sont mieux adaptées à l'usage qu'on én veut faire. Les meilleures sont en fer blanc peint ou non, avec un couvercle à charnière, et à base assez large pour qu'elle tiennent bien à plat ; car si elles se renversaient, une partie de leur contenu serait perdu.

La boîte destinée à contenir les asticots, l'une des amorces le plus en usage, doit bien fermer et avoir une certaine profondeur ; car il ne faut l'emplir qu'à moitié, sinon les vers en sortiraient en grand nombre au moment où l'on ouvrirait la boîte.

Celle qui contiendra les vers de vase doit être plate, parce que ces vers sont très délicats et demandent de la fraîcheur. On ne peut donc pas les amonceler en grande quantité. Il faut éviter que ces boîtes s'échauffent sous les rayons du soleil, ce qui ferait mourir les vers ; on les couvrira d'un linge mouillé qui, par suite de l'évaporation, maintiendra les boîtes dans un état de fraîcheur favorable.

Pour les vers de terre, toutes les boîtes sont bonnes, mais il faut qu'elles soient assez grandes pour contenir un peu de terre ou de mousse humide.

La boîte destinée aux mouches, sauterelles, grillons et autres insectes doit être munie d'une toile métallique, à mailles très fines, afin que les insectes s'y conservent mieux, et ne puissent s'échapper, ce qui arriverait infailliblement dès qu'on ouvrirait la boîte. Pour éviter cet inconvénient, la toile métallique doit être munie d'une petite trappe, juste assez grande pour laisser passer l'insecte que l'on saisit avec des petites pinces ou brucelles.

Si l'on pêche au vif il faut un vase ou une boite d'assez grandes dimensions, pour que, à moitié rempli d'eau, on puisse y mettre plusieurs petits poissons vivants, afin de conserver ceux-ci en bon état (Pl. I, fig. 23.); on devra placer en même temps dans l'eau quelques petites plantes aquatiques qui la maintiennent suffisamment oxygénée. Ce récipient, s'il est en métal, doit être en fer blanc, mais non en zinc qui dégage un sulfure mortel pour les petits poissons.

Les marchands d'ustensiles de pêche vendent des petits seaux à anses pour cet usage.

XI. — DE L'ÉPUISETTE

L'épuisette est une petite trouble ou filet, en forme de poche, monté sur un cercle en fort fil de fer, de 35 à 40 centimètres de diamètre, et fixé sur un long manche en bois. (Pl. IV, fig. 24.)

Cet ustensile sert au pêcheur à enlever le poisson un peu gros qui s'est accroché à son hameçon. Lorsqu'on veut s'en servir, on passe la canne à pêche dans la main gauche, puis on prend l'épuisette dans la droite et on la place sous le poisson amené à la surface de l'eau et qu'on peut enlever ainsi sans avoir à craindre de le perdre.

L'épuisette est indispensable et doit toujours être placée à côté du pêcheur, toute montée et bien à portée de sa main, car non seulement le poids du poisson est beaucoup plus grand dans l'air que dans l'eau, mais, en outre, l'animal en se sentant tirer hors de son élément redouble d'ef-

forts et parvient souvent à se décrocher. Il ne faut d'ailleurs s'en servir pour un gros poisson, que lorsque celui-ci bien fatigué, n'offre plus qu'une molle résistance.

L'épuisette simple, montée à demeure, est la plus solide ; mais il devient parfois gênant, lorsqu'un assez long trajet vous sépare du lieu de pêche, de porter cet instrument à la main. Pour obvier à cet inconvénient, on a adopté diverses combinaisons : ainsi le cercle en fer qui porte le filet peut se plier en deux, au moyen de brisures, et porter à la base une vis qui se monte sur une douille garnissant l'extrémité du manche, comme sont faits les filets à papillons. Le manche, qui doit toujours avoir au moins 1 mètre 50 centim. de longueur, peut être formé de deux bouts rentrant l'un dans l'autre et ramené à la longueur d'une canne à promener ordinaire, comme les cannes à pêche ; cependant, nous devons dire que l'épuisette simple est toujours plus solide et moins sujette aux accidents.

XII. — ANNEAU A DÉCROCHER

Il arrive trop souvent que, malgré les précautions, l'hameçon s'accroche aux herbes ou à d'autres objets. Si l'on tire dessus, on parvient parfois à le décrocher, mais le plus souvent, la ligne casse.

Un moyen plus sûr est l'emploi d'un gros anneau en cuivre, de 4 à 5 centimètre de diamètre, armé de trois ou quatre dents en pointe, un peu recourbées et du poids de cent grammes environ. Cet anneau doit être attaché à une

ficelle de grosseur moyenne et d'une longeur de 8 à 10 mètres, pelotonnée sur une bobine.

On passe dans l'anneau le bout de la canne, en tenant celle-ci inclinée vers l'eau et l'anneau glisse naturellement par son propre poids le long de la canne, puis le long de la ligne, en passant par dessus la flotte qu'on a soin de soulever et arrive jusqu'à l'endroit où l'hameçon se trouve arrêté. On tire alors avec précaution la ligne d'une main et la ficelle de l'anneau de l'autre, et presque toujours on parvient à dégager l'hameçon. Si l'on ne réussit pas une première fois, on retire l'anneau et on le laisse retomber plusieurs fois, jusqu'à ce que l'on réussisse à dégager sa ligne.

Quelques pêcheurs se servent d'un anneau en plomb; étant plus lourd que celui en cuivre, il décroche plus facilament la ligne, seulement il alourdit beaucoup la trousse.

Qu'il soit en cuivre ou en plomb, nous recommandons au pêcheur d'en être toujours pourvu; car, neuf fois sur dix, sans son aide, il perdra son hameçon et parfois même sa ligne.

Il y a de ces anneaux en cuivre qui s'ouvrent au moyen d'une charnière, de manière à pouvoir les faire passer par dessus le moulin et lorsqu'il y en a un. (Pl. IV, fig. 25.)

XII *bis*. — DU GRAPPIN OU HARPIAU

Cet instrument est en quelque sorte le complément de l'anneau à décrocher; c'est un grappin à plusieurs branches,

en fer, (pl. II, fig. 26) attaché à une longue corde. Plus puissant que l'anneau, il sert à accrocher et à retirer les objets qui sont au fond de l'eau, tels que les herbes fortes auxquelles la ligne aurait pu s'accrocher, ou les racines, les perches, les cordes, les lignes de fond, etc.

Il y a des grappins de toutes grandeurs, suivant l'usage qu'on veut en faire. Le plus usuel est à quatre branches, du poids de 1 kilo environ. Pour opérer avec succès, il faut attacher le grappin à une corde solide, que l'on roule en lovées à ses pieds. On en saisit le bout que l'on tient solidement dans la main gauche, puis, de la main droite, on lance le grappin un peu plus loin et en amont de l'obstacle, parce que l'instrument, toujours un peu entraîné par le courant de l'eau, descend obliquement dans le liquide. Lorsque le grappin a touché le fond, le pêcheur tire lentement la corde de façon que les dents du grappin labourent le sol et rencontrent l'obstacle qu'il ramène doucement à terre.

XIII. — DE LA SONDE ET DE LA MANIÈRE DE SONDER

La sonde est un petit appareil qui sert à reconnaître la profondeur des eaux dans lesquelles on doit pêcher, afin de pouvoir déterminer le point de la ligne où il convient de placer la flotte. C'est un morceau de plomb du poids de 30 à 40 grammes, garni en dessus d'un anneau fixe et en dessous d'une petite plaque de liége. (Pl. I, fig. 5.)

Pour s'en servir, on passe l'hameçon du bas de la ligne à travers l'anneau, puis on le pique sur le liége. La sonde

se trouve ainsi suspendue à la ligne que l'on descend dans l'eau à différents endroits. Quand la sonde touche au fond et que la flotte est de niveau avec la surface de l'eau, la longueur de la ligne comprise entre les deux donne l'exacte profondeur.

On obtient ainsi, non seulement la connaissance de la profondeur des eaux, mais encore celle de la nature du fond. Si le terrain est uni, dépourvu d'herbes et de grosses pierres, on fixe la flotte à la hauteur voulue, de manière à ce que l'hameçon touche le fond ou descende à la profondeur nécessaire au genre de pêche que l'on veut faire.

XIV. — DU DÉGORGEOIR

Le plus souvent, lorsque le poisson mord et que l'on a bien ferré, l'animal est accroché par les lèvres, et le pêcheur n'a qu'à le tenir ferme, près de la tête, avec la main gauche, et, avec la droite, à décrocher l'hameçon. Mais il arrive parfois, surtout pour les gros poissons, qu'ils avalent l'hameçon avec l'appât. Comme il serait difficile et quelquefois même dangereux de le dégager avec les doigts, on emploie à cet usage le *dégorgeoir*.

C'est un petit instrument en acier, en os ou même en buis, long de 15 à 20 centimètres, et terminé en fourche à son extrémité. (Pl. 11, fig. 27.)

Quand un poisson a avalé l'hameçon, l'on fait descendre le bout fourchu du dégorgeoir sur l'hameçon que l'on repousse et dégage ainsi facilement.

Quand c'est un gros poisson qui a avalé l'hameçon, un

brochet ou une anguille, par exemple, une précaution bonne à prendre est de mettre un morceau de bois entre les deux mâchoires, pour l'empêcher de refermer la bouche avant que l'opération soit terminée.

XV. — DE LA TROUSSE

La trousse est un petit sac ou portefeuille en cuir destiné à contenir tous les petits objets nécessaires, à la pêche, aux réparations accidentelles. On y met les hameçons, les crins, la soie et le fil poissés, les mouches artificielles, lorsqu'on veut s'en servir; le plomb en grains ou en lame, pour lest; les petites flottes, une paire de ciseaux, une petite lime fine, etc.

La forme et le nombre des compartiments de la trousse varient naturellement suivant le goût de son propriétaire, mais pour remplir convenablement sa mission, elle doit toujours être assez petite pour entrer dans la poche, et néanmoins assez grande pour contenir les objets ci-dessus.

XVI. — SAC A POISSONS, FILET ET PANIER DE PÊCHE

Pour mettre en sûreté le poisson qu'on a pris jusqu'à la fin de la pêche, on emploie soit une boîte en fer-blanc, dont le couvercle est percé de trous, soit un filet à fines mailles, que l'on peut tenir plongé dans l'eau. Ce dernier est certainement préférable, surtout s'il est garni de cer-

cles de petit jonc ou de baleine, qui peuvent s'enlever et se replacer à volonté. Il offre l'avantage de pouvoir se mettre dans la poche en retirant les cercles et de laisser au poisson captif plus de liberté et une eau courante. Lorsqu'il est monté, ce filet doit être plus large au fond qu'à l'entrée, de 25 à 30 centimères de diamètre dans sa plus grande largeur. Fermant à coulisse par en haut, il peut s'attacher à l'arrière du bateau, si l'on pêche dans une embarcation, ou à un piquet fiché dans l'eau si l'on est à terre. Ces filets, qui peuvent contenir à l'aise trois kilos de poisson, suffisent à une bonne petite pêche ordinaire.

Le *panier de pêche* (pl. IV, fig. 29) est un meuble indispensable; il sert, au départ, à emporter une foule d'objets et les provisions de bouche nécessaires au pêcheur matinal. Au retour, lorsqu'il est en grande partie allégé de son contenu, le panier sert à rapporter le poisson, qui s'y conservera frais, surtout si l'on a la précaution de l'entourer d'herbe humide, l'osier ayant déjà par lui-même la propriété de maintenir frais ce qu'on lui confie.

Toutefois, le panier de pêche ne fait pas double emploi avec le filet, et ce dernier est nécessaire pour conserver le poisson le plus longtemps possible vivant, et ce n'est qu'au moment du départ qu'il faut le mettre dans le panier.

Ce panier est naturellement en osier fin, de forme oblongue, convexe d'un côté et concave de l'autre pour épouser la forme du dos.

Il se porte, comme le carnier du chasseur, au moyen d'une courroie à boucle, et laisse entière la liberté du corps et des bras.

M. Moriceau, marchand d'ustensiles de pêche à Paris, et lui-même pêcheur émérite a combiné un sac ou cabas de pêche qui peut, une fois vidé, s'adapter sur un pliant de manière à constituer un siège confortable.

Cette partie du bagage du pêcheur n'est pas indifférente; car il est parfois fatiguant de se tenir debout sur ses jambes pendant plusieurs heures, et, d'un autre côté, bien qu'il soit souvent agréable de s'asseoir sur l'herbe, l'humidité qu'on y trouve aux heures matinales peut être la source non seulement de rhumes, mais de rhumatismes et pis encore.

XVII. — CONSERVATION DU MATÉRIEL DE PÊCHE

Un pêcheur soigneux doit veiller toute l'année au bon entretien de son matériel; essuyer avec soin ses hameçons, ne mettre une ligne sur le plioir que lorsqu'elle est sèche, etc. Mais c'est surtout lorsque ferme la pêche, et que la prohibition le privera pendant un assez long temps de l'usage de ses instruments, qu'il devra tout mettre en ordre, afin de retrouver son matériel en bon état lorsqu'arrivera le bienheureux jour de la réouverture.

Il devra dérouiller soigneusement ses hameçons et ses ustensiles en métal, s'il y a lieu; puis les frotter avec un chiffon de laine imbibé d'huile d'olive avant de les ranger. Un bon système est de conserver les hameçons, groupés par numéros, entre les plis d'un papier huilé.

Les lignes devront être déroulées de leur plioir ou de leur moulinet, examinées avec soin, lavées dans l'eau

fraîche; et bien séchées à l'air libre avant d'être remises sur les plioirs; puis on enveloppera ceux-ci dans un papier de soie ou une flanelle bien à l'abri de l'humidité. Les crins, florences, racines, lignes en soie, se conservent parfaitement enveloppés dans du papier huilé.

Les cannes à pêche, gaules, scions, doivent également être frottés avec une flanelle imprégnée d'huile mélangée d'un peu d'essence de térébenthine. Cette opération conserve le bois et le préserve des vers.

L'une des choses les plus difficiles à conserver ce sont les mouches artificielles dans la fabrication desquelles entrent la plume, la laine et le crin, substances qui se mangent très facilement aux vers. Si l'on n'a pas le soin, après les avoir bien visitées, de les enfermer dans une boite hermétiquement close, et, pour plus de sûreté, de coller des bandes de papier tout autour des jointures, ni le camphre ni l'essence n'y feront rien; les teignes trouveront le moyen d'y pénétrer pour y pondre leurs œufs et quand on ouvrira la boîte aux mouches, on n'y trouvera plus que des débris.

Pour préserver les hameçons et autres objets en métal de la rouille, on les revêt d'un vernis gras à base de gomme copale, en y mêlant partie égale de térébenthine bien rectifiée. On emploie ce vernis avec un pinceau bien égoutté de façon qu'il ne reste qu'une très petite quantité de vernis, et on le passe légèrement sur la pièce, qu'on laisse ensuite sécher à l'abri de la poussière. Les pièces ainsi vernissées conservent leur brillant métallique et ne se rouillent pas.

On peut également employer ce vernis pour les lignes

et pour les cannes à pêche; mais celui au caoutchouc est préférable.

Une chose plus importante encore pour le pêcheur que pour le chasseur est de préserver sa chaussure de l'humidité. Voici un procédé que nous employons depuis nombre d'années pour notre usage personnel et que nous croyons pouvoir recommander comme excellent à nos confrères en l'*art de pescherie :*

On mêle sur un feu doux un litre d'huile siccative, 70 grammes de cire jaune, autant d'essence de térébenthine et 20 grammes de poix de Bourgogne, en ayant soin de bien remuer. Le mélange terminé, on en frotte les chaussures au soleil ou à quelque distance du feu. On répète ce procédé jusqu'à ce qu'elles deviennent sèches et soient complètement saturées. Lorsque l'opération a été bien faite, la chaussure est parfaitement imperméable.

CHAPITRE III

DES DIVERS APPATS ET AMORCES

Les poissons ont en général un naturel défiant et soupçonneux qui les fait tenir sur leurs gardes contre les embûches qu'on leur dresse, comme dit Plutarque; mais, d'autre part, ils sont doués d'une voracité qui les porte à se jeter gloutonnement sur tous les objets qu'ils rencontrent.

Cependant, comme chaque espèce de poisson paraît avoir une préférence marquée pour telle ou telle nourriture, le pêcheur doit connaître leurs goûts afin de pouvoir les attirer dans un lieu en y jetant une amorce qui leur convienne et d'y pêcher ensuite avec des hameçons garnis d'un appât auxquels ils puissent se prendre.

Bien que les mots *appât* et *amorce* soient synonymes, nous appliquerons le premier à la substance qui garnit l'hameçon, réservant le nom d'amorce à celle que l'on jette au fond de l'eau pour attirer le poisson.

La connaissance des meilleurs appâts et amorces, du lieu et de l'époque auxquels on les trouve, de ceux qui conviennent le mieux à telle ou telle espèce de poisson,

constitue en grande partie la science du pêcheur.

La nature fournit les appâts les plus sûrs, les mieux appropriés aux poissons et aux saisons pendant lesquelles on peut les prendre. Les élixirs, les pâtes, les liqueurs, inventés presque toujours par des malins qui cherchent et trouvent des dupes, ou sont prohibés comme nuisibles, ou n'ont de valeur apparente qu'entre les mains habiles de leurs inventeurs.

Une excellente habitude, pour acquérir de l'expérience au sujet des amorces qui conviennent le mieux aux diverses espèces de poissons, est de visiter souvent l'estomac et les intestins pour y découvrir les aliments qu'ils préfèrent suivant les saisons.

Les appâts naturels le plus fréquemment employés sont : l'asticot pour toute l'année ; le ver rouge de terre, de terreau ou de fumier pour l'automne, l'hiver et le printemps ; les vers de vase, tant qu'il y en a ; les insectes, les larves, les fruits, pour les poissons de surface ; la blanchaille en tout temps pour les poissons carnassiers ; les farineux (blé, orge, fèves) pour les poissons de fond, en été, sans compter le pain, le fromage, la viande cuite, etc. Nous allons passer en revue ces différentes sortes d'appâts.

I. — APPATS ET AMORCES NATURELLES ANIMALES

En général, les vers de toutes sortes sont les meilleurs appâts, particulièrement ceux qui se développent dans la viande corrompue et proviennent des œufs qu'y déposent les grosses mouches bleues. Ces vers de viande qui se

trouvent sur toutes les charognes sont connus des pêcheurs sous le nom d'*asticots*.

Dans presque toutes les villes et leurs environs où il y a des voiries et des abattoirs, on trouve à acheter des asticots; mais il n'en est pas de même à la campagne. Si donc l'on veut soi-même en faire naître, il suffit de suspendre dans un coin retiré de son jardin, ou dans tout autre endroit éloigné de l'habitation un foie ou une tête de mouton que l'on suspend au-dessus d'une grande terrine ou d'un baquet à moitié rempli de son mélangé de



(Fig. 1.) Asticot ou ver de viande.

crottin de cheval. A mesure qu'ils ont atteint tout leur accroissement, les vers se laissent tomber dans le baquet et s'enfoncent dans le son. Il s'en produit ainsi une très grande quantité en peu de temps.

On peut les conserver ainsi pendant plusieurs jours, sans autre nourriture; mais il vaut mieux mêler au son quelques petits morceaux de viande.

L'asticot est l'appât le plus précieux pour la pêche à la ligne, non seulement parceque tous les poissons y mordent, mais encore parce qu'on peut se le procurer en toute saison. Cependant, comme il est beaucoup plus difficile de les obtenir pendant l'hiver, attendu que les mou-

ches dont ils procèdent ne pondent pas en cette saison, on emploie le moyen suivant pour les conserver:

On en fait une ample provision dans les derniers jours chauds de l'automne, et on les verse dans un cuvier ou un baquet rempli de terre glaise. Celle-ci doit-être molle et humide, mais non mouillée, de façon que les vers puissent s'y enfoncer facilement. On tient ce cuvier dans une cave un peu fraîche, en ayant soin de le couvrir, parce que les rats sont très friands de ces larves. Lorsqu'on veut aller à la pêche, on prend un morceau de cette terre glaise, et, en l'émiettant, on retrouve les asticots un peu engourdis, mais parfaitement vivants. En les exposant un instant à la chaleur, ils reprennent toute leur vigueur.

Les meilleurs asticots, les plus forts et les plus vifs sont ceux qui se développent dans la viande de cheval ou dans celle du porc. Ils résistent plus longtemps que les autres à l'immersion, ce qui est très important, car plus le ver remue plus il attire le poisson. Pêcher avec un ver mort, c'est comme s'il n'y avait pas d'appât. Il faut donc veiller à ce que celui-ci soit toujours vivant sur l'hameçon, et le changer dès qu'il est mort.

Pour amorcer avec l'asticot, il faut employer un petit hameçon des nos 14 à 16. On accroche le ver en faisant entrer la pointe de l'hameçon par le gros bout et en la faisant ressortir par l'autre; mais en ayant soin de faire rentrer suffisamment cette pointe dans le corps du ver pour qu'elle ne soit pas visible. Le ver n'en restera pas moins vivant et remuant et sa peau dure n'empêche pas ainsi l'hameçon de piquer dès que le poisson prend l'appât.

Dès qu'on voit la flotte enfoncer, il faut ferrer d'un petit coup sec du poignet; l'on ne risque pas ainsi de casser sa ligne ou le scion de sa canne à pêche, ce qui arrive parfois à ceux qui ferrent trop fort.

Lorsque l'on amorce avec deux vers, on prend l'hameçon nº 12, qui est un peu plus grand; on embroche le premier asticot que l'on fait remonter sur la tige de l'hameçon et l'on place le second au bout, comme il est indiqué plus haut.

Le *ver de terre* ou *lombric*, auquel le pêcheur de profession donne le nom d'*aiche*, — d'où le verbe *aicher*,



(Fig. 2.) Ver de terre ou Lombric.

employé comme synonyme d'amorcer — est un excellent appât pour beaucoup de poissons, principalement pour la pêche de l'anguille, et du gros poisson de jour et de fond: la truite, la perche, la brême, etc.

Pour se procurer les vers de terre, on les cherche dans les jardins, sous les pots à fleurs, où il y a de l'humidité; ou bien l'on se rend dans une prairie un peu fraîche, et, après avoir enfoncé un piquet en terre, on le tourne dans le trou de façon à faire décrire un petit cercle au bout que l'on tient dans la main; la pression que ce mouvement occasionne dans le sol à l'entour, fait sortir les vers. On obtient le même résultat en foulant fortement la terre

avec les pieds, ou en la frappant avec un bâton. Mais en temps de sécheresse, on aura beau battre le sol ou l'ébranler, on ne fera pas sortir un seul ver, parce qu'ils sont enfoncés trop profondément. Aussi fera-t-on bien d'en faire provision aux jours favorables. On les conservera en les mettant dans une caisse remplie de terre grasse que l'on aura soin d'arroser de temps en temps.

Mais pour se procurer en abondance les vers de terre, c'est la nuit qu'il faut les chercher, avec une lanterne sourde, surtout après une petite pluie. On les voit alors en grand nombre étalés à la surface du sol et l'on peut en ramasser un cent ou deux dans un espace de temps assez court.

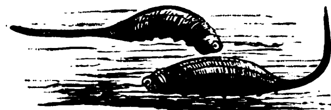
Cet appât garnissant un hameçon des nos 4 ou 5 est excellent pour l'anguille, la carpe, la perche, la brême, le barbeau et autres gros poissons, pour la pêche de jour et ras de fond. Pour amorcer avec un ver de terre, il faut faire entrer la pointe de l'hameçon à un centimètre environ au dessous de la tête; car si on blessait celle-ci, le ver périrait bien vite, ce qu'il faut éviter. On fait alors descendre l'hameçon dans le corps du ver, jusqu'à deux centimètres de la queue, que l'on laisse libre, et celle-ci remuant autour de la pointe de l'hameçon attirera le poisson.

Quand on pêche de nuit, il faut employer des amorces plus apparentes. On pique alors deux vers de terre par le travers du corps, ils s'agitent beaucoup et la moindre clarté suffit pour les faire apercevoir par les poissons.

Les *vers à queue*, que l'on trouve dans les latrines et les égouts sont les larves d'une mouche du genre *eristalis*.

On les voit ramper dans ces lieux infects d'avril à octobre, mais il faut les employer de suite, car ils ne se conservent pas.

Les vers rouges ou *vers de vase* sont les larves aquatiques d'une espèce de tipule. Ils sont remarquables par



(Fig. 3.) Ver à queue des latrines, grossi.

leur belle couleur d'un rouge-cerise et sont d'une extrême ténuité; on les recueille dans la vase et dans le sable que l'on retire du fond des rivières.

Le ver de vase est un excellent appât pour les petits poissons et pour les moyens; mais bien que les gros ne le dédaignent pas, sa ténuité est telle qu'on ne peu



(Fig. 4.) Ver de vase, très-grossi.

guère l'accrocher qu'à un hameçon nº 16, trop faible pour un gros poisson.

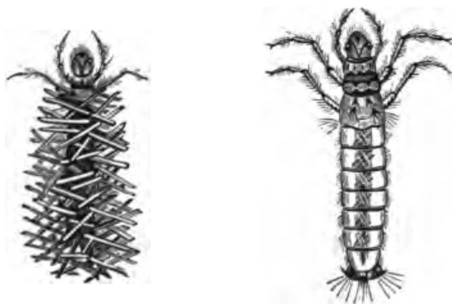
Après les avoir recueillis dans la vase, il faut les laver dans l'eau fraîche, ce qui avive leur belle couleur, puis les mettre dans un vase de terre sans eau, mais recouverts d'un peu de mousse humide ou d'un linge mouillé, on peut ainsi les conserver plusieurs jours.

Le *ver de farine* que l'on donne aux oiseaux chanteurs est la larve d'un insecte coléoptère très commun, le *téné-*



(Fig. 5) Ver de farine, grossi.

brion; il est deux ou trois fois plus long que l'asticot et forme un bon appât très tenace; deux de ces vers suffisent pour amorcer un hameçon nº 3. — La larve du té-



(Fig 6 et 7.) Portefaix et son fourreau, grossis.

nébrion est commune dans les boulangeries; on la conserve très bien dans un pot avec de la farine.

Toutes les larves aquatiques constituent un bon appât; on n'a qu'à râcler le fond des mares avec un troubleau pour se les procurer en abondance. Parmi les plus communes sont les larves de *phryganes*, connues des pêcheurs

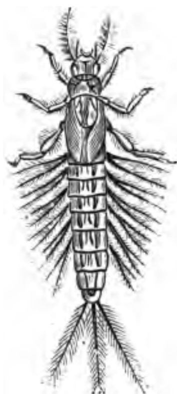
sous le nom de *casets* ou *portefaix*, parce qu'elles ont la singulière habitude de se couvrir d'une foule d'objets étrangers pour se mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis. Les unes se forment une espèce de petit fourreau avec des grains de sable ou de très petites coquilles agglutinés ensemble; les autres emploient des bouts de bois, des brins d'herbe, des fétus de paille enchevêtrés qui leur donnent l'apparence d'un petit fagot.

Pour accrocher le portefaix à l'hameçon, il faut d'abord le débarrasser de son fourreau, mais pour cela faire, encore faut-il agir de ruse; car, si on veut tirer l'animal hors de sa loge par la tête, il se cramponne avec tant de force au fond de son étui, au moyen des pinces qui terminent sa queue, qu'on ne peut l'arracher que par morceaux. Le meilleur moyen est de le pousser par derrière avec un petit brin de bois ou une tête d'épingle.

On trouve les larves de phryganes plus particulièrement dans les petits cours d'eau; tous les poissons en sont friands. On doit employer les hameçons n°s 10 à 12 pour un seul portefaix, et les n°s 5 ou 6, si l'on accroche trois ou quatre de ces vers ensemble pour les gros poissons.

Une autre larve, dont les poissons sont encore très friands, est celle de l'éphémère. Tout le monde connaît ce charmant petit insecte, (Pl. II, Fig. 30) au corps verdâtre, aux ailes tranparentes et irisées, qui ne vit qu'un jour et dont l'abondance est telle, parfois, que leurs petits corps amoncelés couvrent les eaux et les terres avoisinantes comme d'une couche de neige. Les poissons s'en régalent alors et on leur donne le nom de *manne des poissons*.

L'insecte est tellement délicat et fragile qu'on ne peut guère l'attacher à l'hameçon; mais il n'en est pas de même de la larve. Celle-ci vit dans l'eau et passe trois ans sous cet état; elle est robuste, d'un jaune brunâtre taché de noir, avec des bouquets de poils sur les côtés, et trois longs filets à la queue. On les recueille en grand nombre en draguant le fond des rivières avec un troubleau; mais tous les cours d'eau n'en possèdent pas.



(Fig. 8) — Larve de l'Éphémère grossie.

Tous les vers et larves aquatiques se conservent bien dans un sac de laine humide ou dans un sac de toile ordinaire avec de la mousse fraîche et du fenouil.

Les grillons ou cricris, les hannetons, les sauterelles, les chenilles, papillons, mouches et généralement tous les insectes et leurs larves sont employés avec succès, principalement pour la pêche à la surface de l'eau.

Les mouches moyennes et les grosses de toutes couleurs sont de très bons appâts, de mai à septembre pour pêcher la truite, le saumon, l'ombre, la chevaine. Il faut attacher les insectes à l'hameçon en les piquant sous la tête et en faisant sortir le dard du côté opposé, mais dépassant le corps le moins possible.

Quand on amorce avec des insectes coléoptères ou orthoptères, dont les ailes sont recouvertes par des étuis coriaces ou élytres, comme les hannetons, les criquets, les sauterelles, etc., il est bon de leur enlever ces élytres,

ainsi que les deux grandes pattes postérieures qui, par leur agitation, effraient parfois le poisson.

La grosse fourmi ailée que l'on trouve dans les bois au printemps est un des meilleurs appâts pour la truite et les autres poissons moucheronnants. Leurs nymphes,



(Fig. 9 et 10.) Fourmi ailée et sa larve, grossies.

improprement nommées œufs de fourmis, et que l'on trouve dans les grandes fourmilières, constituent aussi un excellent appât.

La grosseur de l'hameçon doit toujours être proportionnée à celle de l'appât, et il ne faut pas perdre de vue que la moitié au moins du succès dans la pêche à la ligne dépend du choix de cet appât et de l'adresse avec laquelle on cache l'hameçon.

Pour compléter la liste des appâts vivants, nous citerons encore les limaces, les mollusques d'eau dépouillés de leur coquille, les grenouilles, etc. Les petits poissons de toute espèce, que l'on nomme *blanchaille*, sont de très bons appâts pour les gros poissons; car c'est d'eux surtout que l'on peut dire:

> Que parmi tous les animaux
> Les petits sont mangés des gros.

Pour les rivières, on estime particulièrement la loche, le goujon, l'ablette; pour les étangs, les petits gardons et les perchettes, après qu'on leur a coupé la nageoire dorsale, qui est armée d'aiguillons.

On emploie également comme appât, plusieurs substances animales; telles que le sang, la cervelle, le blanc et le jaune d'œuf cuits, etc.

Le sang caillé s'emploie surtout comme amorce de fond; cependant on le met également comme appât sur un hameçon des nos 5 ou 6 pour pêcher la chevaine; la brême, la truite, le gardon y mordent bien aussi. Le meilleur est le sang de mouton, qui s'épaissit et conserve une belle couleur rouge.

La cervelle de mouton, cuite, coupée par petits morceaux, est employée avec succès de septembre à janvier, alors que les appâts vivants sont rares.

Le blanc et le jaune d'œuf cuits, naturellement, de façon à devenir solides, sont de bons appâts auxquels mordent volontiers le gardon, la vandoise, la chevaine, etc.

Les crevettes et la queue d'écrevisse, cuites, constituent une bonne amorce pour pêcher le gros poisson avec des hameçons nos 1 à 3.

Le fromage de gruyère, que nous devons considérer comme un produit d'origine animale, est un excellent appât, surtout pendant les fortes chaleurs, pour pêcher la chevaine et le barbeau aux lignes de fond. On le coupe en petits cubes de 15 à 18 millimètres de côté, que l'on accroche sur des hameçons no 4 ou 5. L'habile Kresz conseille de le faire tremper dans l'urine, ce qui développe son arôme.

II. — APPATS NATURELS VÉGÉTAUX

Le blé, l'orge, le maïs, les fèves, quand ils sont cuits, sont de bons appâts. Il faut les faire tremper vingt-quatre heures à l'avance dans de l'eau claire, non calcaire; puis remplir le vase d'eau et le mettre sur le feu.

On fait bouillir à petit feu pendant trois heures pour les fèves et le maïs et pendant deux heures seulement pour le blé et l'orge. Au bout de ce temps les grains seront suffisamment cuits. On les retire alors du feu et on les laisse refroidir lentement.

Lorsque les graines sont suffisamment refroidies, on y mêle un petit verre de la liqueur dont nous parlons un peu plus loin.

Pour amorcer avec le blé et l'orge, on prend des hameçons nos 11 et 12; pour le maïs, des nos 8 ou 9, et pour la fève, des nos 1 à 3. On peut mettre également deux grains de blé ou d'orge sur des hameçons nos 7 ou 8. Il faut autant que possible que la graine couvre bien l'hameçon.

Les cerises et le raisin sont de bons appâts dans leur saison; on les emploie avec des hameçons nos 1 à 3 pour la chevaine et on les place sur l'hameçon de façon que celui-ci contourne le noyau. Il faut toujours couper la queue au ras du fruit, mais non l'arracher, parce que cela ramollit le grain, qui tient moins bien sur l'hameçon.

III. — APPATS COMPOSÉS, PATES, LIQUEURS

On trouve dans les vieux traités sur la pêche une foule de recettes plus ou moins étranges et ridicules, telles que la graisse d'un homme mort pendu, la queue d'un petit chat nouveau-né broyée dans un mortier avec de la farine de blé noir, etc. Nous ne nous y arrêterons pas; mais nous donnerons ici la composition d'une pâte que l'expérience indique comme un des meilleurs appâts pour tous les poissons d'eau douce.

On prend la mie d'un petit pain ou gros comme le poing de tout autre pain tendre, on le trempe dans le miel et on le pétrit dans les mains jusqu'à ce que le pain soit bien imprégné de miel et ait assez de consistance pour rester sur l'hameçon. Cette pâte, quand elle est bien faite, est un excellent appât pour toute espèce de poisson, la carpe, le gardon, la tanche, la vandoise, la chevaine, la prennent avidement et en tout temps. Cette pâte est précieuse en ce qu'elle est facile à faire au moment de s'en servir; car plus elle est fraîche, meilleure elle est. Faite la veille, elle peut trop durcir ou même devenir aigre pendant les grandes chaleurs. Elle facilite, en outre, les moyens de ferrer le poisson quand il mord, car elle reste, si elle est bien faite, jusqu'au moment où l'on pique, et tombe alors en morceaux, laissant à nu l'hameçon, qui ne trouve aucun empêchement à accrocher le poisson. C'est là un fait important, surtout pour le gardon, à la pêche duquel on emploie de petits hameçons nos 10 à 12.

Si l'on n'a pas de miel, on peut le remplacer en faisant fondre dans de l'eau un morceau de sucre; mais le miel est préférable. Quelques pêcheurs colorent cette pâte en rouge, afin de la rendre plus voyante. Pour cela faire, on prend une très petite quantité de vermillon ou d'ocre rouge que l'on mêle à la pâte.

On fait aussi une pâte de fromage, particulièrement meurtrière pour les chevaines et les barbeaux. Elle doit être composée de la manière suivante : on prend du vieux fromage de Gruyère, le plus humide, le plus avancé et le plus gras possible; on le pétrit bien avec de la mie de pain tendre, jusqu'à ce que la pâte ait acquis la consistance voulue pour amorcer l'hameçon.

Des œufs de poisson malaxés avec de la farine ou de la fécule de pomme de terre forment également un excellent appât pour le barbeau et la chevaine.

Toutes ces pâtes ne sont pas difficiles à faire; néanmoins, elles exigent du soin et de la propreté. Si l'on peut emporter avec soi ce qui est nécessaire à leur confection, il vaut mieux ne les apprêter que sur le bord de l'eau, au moment de s'en servir. Comme nous l'avons dit, on rend les pâtes plus apparentes au moyen du vermillon ou de l'ocre rouge, ou encore mieux, en y incorporant deux ou trois jaunes d'œuf, selon le volume de la pâte; non seulement l'œuf la colore, mais il lui donne aussi plus d'adhérence.

Il faut toujours faire sa pâte en quantité suffisante pour pouvoir en jeter de temps en temps de petits morceaux dans l'eau près de l'hameçon pendant que l'on pêche.

Nous avons cherché à démontrer, en traitant de l'orga-

nisation des poissons, que le sens de l'odorat ainsi que celui de la vue étaient très développés chez ces animaux; le développement des lobes olfactifs et les quatre narines dont ils sont souvent pourvus le prouvent surabondamment.

Jouissant d'un odorat subtil, ils doivent être attirés de loin par les appâts à odeur forte. Il n'est donc pas inutile, comme on l'a dit, de parfumer l'appât, et quand on se sert d'une amorce de fond odorante, il suffit qu'un seul poisson la découvre et s'y arrête pour que, de proche en proche, tous les poissons du voisinage y accourent, comme les corbeaux et les vautours sont attirés de proche en proche par un cadavre, non qu'ils le sentent à une très grande distance, mais parce que, instruits par l'instinct et l'expérience, ils savent que leurs semblables sont toujours en quête d'une proie et ils reconnaissent à son allure qu'il s'y rend avec empressement et se hâtent eux-mêmes de le suivre.

Ceci posé, voici une recette excellente pour aromatiser les pâtes, et qui réussit surtout pour les carpes, les tanches, les gardons :

Coriandre pulvérisée . . .	30	grammes.
Anis pulvérisé	30	—
Huile d'amandes douces . .	30	—
Huile essentielle d'anis . .	5	—
Essence de roses	5	—
Miel blanc	100	—

On aromatisera sa pâte avec cette composition, mais autant que possible quelques instants seulement avant de s'en servir en les malaxant ensemble. Quand on pêche

avec cette pâte aromatisée, on en prend une quantité suffisante pour faire une boulette de la grosseur et de la forme d'une olive et l'on y renferme complètement l'hameçon. On amorce le fond, en même temps, en jetant dans l'eau quelques boulettes de cette pâte.

On fait également une liqueur pour aromatiser les pâtes et les graines, en employant les mêmes ingrédients que ci-dessus, mais en remplaçant le miel par de l'eau-de-vie blanche.

IV. — APPATS ARTIFICIELS, MOUCHES, CHENILLES, POISSONS

L'appât artificiel est d'importation anglaise, et il n'y a pas très longtemps qu'on l'a adopté en France, où, soit dit en passant, la routine règne avec trop de puissance.

On peut cependant affirmer que la pêche à la mouche artificielle est l'une des plus amusantes; elle offre surtout à l'amateur cet avantage qu'elle nécessite un bagage très restreint, demande moins de peine et de travail que la pêche de fond, n'exige pas le maniement des vers, asticots et autres appâts vivants qui répugne à beaucoup de gens. Seulement cette pêche n'est pas applicable à tous les poissons, et il en est qui ne prennent point une mouche à la surface, tandis que tous mordent à l'appât de fond ou rasant le fond.

La pêche à la mouche artificielle s'emploie surtout pour la truite, l'ombre, le saumon, la chevaine, etc. C'est à l'article de la *Pêche à la mouche* que nous traiterons avec

détail ce genre de pêche. Nous ne nous occuperons ici des mouches artificielles, chenilles, petits poissons, etc., qu'au point de vue de leur fabrication.

Assurément les mouches et autres insectes artificiels, quelque habilement faits qu'ils puissent l'être, ne sauraient imiter parfaitement la nature, et il semble bien préférable d'amorcer l'hameçon avec des insectes vivants; mais, outre qu'il est parfois difficile de se les procurer au moment même où l'on en aurait besoin, et qu'il est impossible de lancer une mouche naturelle à une grande distance comme l'exige souvent ce genre de pêche, il est très commode de pouvoir porter avec soi, dans un portefeuille, des appâts tout faits, assez semblables aux naturels pour tromper le poisson, sans être obligé de perdre un temps précieux à les chercher et à les accrocher à l'hameçon.

Il n'est pas facile d'exécuter soi-même des mouches artificielles; cette fabrication exige des facultés quelque peu artistiques. On en trouve d'ailleurs de très bien faites chez les marchands d'ustensiles de pêche, et le prix en est très modéré, car elles coûtent de 4 à 6 fr. la douzaine.

Jusqu'à ce jour, les mouches artificielles les plus parfaites sont de fabrication anglaise; elles sont jolies, brillantes, légères; mais, en général, peu solides. Celles de fabrication française, au contraire, sont solides, bien attachées à la racine, mais elles manquent surtout de légèreté et de *chic*.

Quoi qu'il en soit, nous indiquerons ici la manière de faire une mouche artificielle. Prenons pour exemple la mouche de mai ou *éphémère* (Pl. II, fig. 30), l'une de celles que le poisson happe le plus volontiers.

On prend un hameçon proportionné à la grandeur de la mouche que l'on veut faire; on le choisit sans palette et à tige aussi fine que possible, et on l'empile comme il a été dit (page 37), en ayant soin toutefois de ne pas couper les bouts excédants de la racine, qui serviront ici à relier les diverses parties de la mouche.

Cela fait, on commence par fixer, au moyen d'un nœud simple, à l'extrémité de la tige, trois crins noirs destinés à former la queue, et le bout de soie jaune dont on fabriquera le corps. Le crin noir doit avoir à peu près deux fois la longueur de l'hameçon, et la soie jaune au moins sept ou huit fois cette longueur.

Ces objets bien attachés, on applique les crins parallèlement à la verge de l'hameçon, puis on contourne la soie par dessus en spires bien serrées et sans laisser aucun vide. Arrivé à la naissance de la courbe de l'hameçon, on l'arrête solidement au moyen du bout de racine qui dépasse la base de l'empile; après quoi l'on peut couper tout ce qui reste de la racine et de la soie; mais pas le crin noir qui doit figurer la queue. On a donc ainsi le corps et la queue de la mouche jaune, et il ne reste plus qu'à lui ajouter les ailes et la tête.

Pour faire les deux ailes, on prend deux petites plumes jaunes de coq ou de perdrix, — celles de la cuisse ou de la collerette sont les meilleures, — que l'on place en haut de la tige, où on les fixe par un simple nœud; puis on les écarte, comme si la mouche était prête à s'envoler, et on intercale le fil d'attache en croix des deux côtés pour les maintenir ouvertes. Il ne reste plus qu'à former la tête et les pattes; encore celles-ci ne sont-elles pas indispensa-

bles. La tête se fait avec une petite barbe de plume, que l'on fixe par un nœud, et que l'on contourne deux ou trois fois en forme de collier; puis on place au milieu, sur le nœud, une petite pointe de cire à cacheter ou de résine qui forme la tête et consolide le tout.

Ces détails de fabrication s'appliquent indistinctement à la confection de toute espèce d'insectes, mouches, phalènes, scarabées, sauterelles, etc. Le procédé est le même, mais il doit être varié, naturellement, suivant le modèle qu'on se propose d'imiter. (Pl. II, fig. 31 à 34).

Il est évident que plus l'appât sera bien fait, c'est-à-dire plus il se rapprochera de l'insecte qu'il prétend imiter, plus le poisson pourra s'y tromper et y mordre. Cependant j'ai vu des pêcheurs prendre des truites avec des mouches faites très grossièrement de deux brins de plume et d'un peu de laine couvrant l'hameçon. Il est vrai que c'étaient toujours de jeunes truites étourdies et que des grosses ne s'y seraient pas laissé prendre.

Quelques auteurs de traités sur la pêche conseillent de varier et de changer constamment les mouches; nous croyons que c'est là une erreur, et qu'un très petit nombre de types bien faits suffit. Le meilleur système est encore celui de quelques praticiens habiles qui, arrivant sur le lieu de la pêche, examinent les eaux pour voir quelle espèce y domine à ce moment et l'imitent de leur mieux en quelques minutes. Mais cette manière de procéder exige une adresse qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder.

Au premier printemps et à l'automne, alors que les mouches et les papillons sont rares, on fait usage des che-

nilles artificielles pour pêcher à la volée. Celui qui saura faire une mouche n'éprouvera aucune difficulté à confectionner une chenille, puisque sa fabrication est beaucoup moins compliquée. Elle consiste à envelopper la tige de l'hameçon jusqu'à la courbe avec de la laine fine ou de la soie, de rouler par-dessus en spires rapprochées, mais ne se touchant pas, une fine barbe de plume de coq et d'assujettir le tout avec un fil d'or ou d'argent, contourné en spires allongées, de manière à figurer les divisions annulaires du corps des chenilles. (Pl. II, fig. 34).

Les couleurs les plus favorables sont le brun foncé, le roux, le jaune et le gris, mais il est important que les poils ne soient ni trop longs ni trop touffus, de façon que le corps de la chenille soit visible, car beaucoup de poissons, comme la plupart des oiseaux insectivores, refusent de prendre les chenilles très velues.

Quant aux poissons artificiels, tels que les vérons et les ablettes en étain, en cuivre, en argent, etc., pour la pêche des poissons carnassiers : brochet, perche, saumon, truite, chevaine, on ne peut guère faire autrement que d'avoir recours aux marchands d'ustensiles de pêche. M. Moriceau, de Paris, tient en ce genre tout ce qu'un amateur peut désirer de plus perfectionné.

Il n'en est pas de même du *tue-diable*, que l'on peut faire soi-même. Cet appât artificiel représente un poisson, mais un poisson comme on en voit peu, comme on n'en voit guère, comme on n'en voit pas ; en un mot un poisson qu'il serait impossible de rapporter à n'importe quel type connu dans la nature. (Pl. II, fig. 35).

Le corps du tue-diable est en plomb ; il a la forme d'une

olive très allongée, un peu courbée, et est garni d'une armature d'hameçons doubles. Sa queue, assez large, est découpée dans une feuille de fer blanc en forme de queue de poisson, et c'est cette partie, jointe à la courbure du tue-diable, qui, dans un courant rapide, lui transmet le mouvement de rotation précipité qui trompe et excite à un point singulier les poissons de proie.

Cette carcasse armée du tue-diable est recouverte de soie plate de couleur brillante maintenue par un fil d'or ou d'argent enroulé en spirale, qui rehausse encore son éclat. Cet appât artificiel est très meurtrier pour tous les poissons de proie, et principalement pour le brochet.

V. — AMORCES DE FOND POUR ATTIRER LES POISSONS DANS UN MÊME ENDROIT

On désigne sous le nom d'amorces de fond celles que l'on jette en certaine quantité la veille au soir ou le matin en arrivant pour attirer et rassembler les poissons à l'endroit où l'on veut pêcher. Il vaut toujours mieux amorcer la veille au soir, lorsqu'on est sûr d'avoir sa place le lendemain matin, car un malin peut s'y installer avant vous, et il récolte ce que vous avez semé, application désagréable du *sic vos non vobis* de Virgile.

L'amorcement du fond a beaucoup d'importance quand il est bien fait; il attire les poissons en grand nombre, et il est hors de doute que de deux pêcheurs également habiles, dont l'un a amorcé sa place tandis que l'autre a négligé de le faire, le premier aura beaucoup plus de succès.

Comme nous l'avons déjà vu, il y a une grande quantité d'amorces, et chaque poisson a son goût particulier; mais il en est qui conviennent à presque tous les poissons, et ce sont celles-là qu'il faut employer. Il est entendu que toutes les substances qui enivrent le poisson ou le font périr sont prohibées, et que ceux qui s'en servent sont passibles des peines édictées par les lois.

On se servait beaucoup autrefois de musc, de camphre, d'huile d'aspic et de héron pour attirer le poisson; mais depuis longtemps l'expérience a démontré l'inutilité de ces drogues; nous n'en parlons donc que pour mémoire, et nous conseillons de ne pas même se donner la peine d'essayer, car ces odeurs fortes doivent éloigner plutôt qu'attirer le poisson. Nous allons passer en revue les amorces le plus généralement employées, réservant aux articles relatifs à la pêche de chaque espèce de poisson, la description des amorces spéciales qui leur conviennent et les attirent autour de l'endroit choisi pour la pêche.

L'amorce de fond la plus simple est faite de cette terre d'alluvion qu'on trouve au bord des rivières, mêlée avec du son. On la jette dans l'eau par petites boulettes de la grosseur d'une noix. Quelques pêcheurs y ajoutent un peu de pain. C'est une très bonne amorce de fond pour la carpe, la vandoise, le gardon, l'ablette. Si le cours d'eau où l'on pêche a un fort courant, l'on enferme dans chaque boulette une petite pierre pour empêcher qu'elle ne soit emportée.

Des pommes de terre cuites écrasées et mêlées avec du son ou de la farine sont encore une excellente amorce pour le gardon et la carpe, surtout dans une eau dor-

mante. Du pain bien pétri avec du son remplit le même but; mais comme ces amorces sont fort légères, on ne peut guère s'en servir que dans les eaux tranquilles, à moins, comme nous l'avons dit ci-dessus, de mettre au centre une petite pierre.

Une amorce de fond qui attire généralement tous les poissons est celle que l'on fait avec un mélange de terre et de son farci d'asticots. On mêle bien le son et la terre, puis l'on en prend de quoi faire une boule de la grosseur d'une orange, et l'on y incorpore une bonne pincée d'asticots. La motte de terre reste au fond, se détrempe peu à peu, tombe en morceaux et laisse échapper les asticots, qui attirent les poissons autour de l'hameçon amorcé qu'ils prennent, croyant saisir une partie de ce qui sort de la boule de terre.

Quelques pêcheurs emploient des vers de terre au lieu d'asticots et laissent dépasser une partie de leur corps hors de la terre. Ce genre d'amorce de fond attire beaucoup les carpes, la chevaine, le barbillon, le gardon et le goujon.

La grosseur de ces boules de terre doit toujours être proportionnée à la force du courant où l'on pêche; plus le courant est rapide, plus la boule doit être forte pour y résister par son poids. Dans un courant moyen, comme la Seine, on peut leur donner la grosseur d'une pomme; dans une eau dormante, le volume d'une grosse noix suffit.

Les barbeaux, les chevaines, les gros gardons et les grosses vandoises sont très friands du pain de cretons. Pour préparer cette amorce, on coupe en morceaux une livre de pain de cretons et l'on jette dessus de l'eau chaude

en quantité suffisante pour le couvrir. On l'y laisse tremper jusqu'à ce qu'il soit ramolli, et l'on choisit alors les morceaux les plus blancs pour garnir l'hameçon; puis l'on mélange le reste avec de la terre et du son pour en former une boule. Ce mélange a beaucoup de consistance et reste longtemps dans l'eau sans se briser. Il attire et retient les poissons qui le poussent avec leur museau et en détachent de temps en temps des morceaux qu'ils avalent avidement, et un moment arrive où ils se jettent sur les morceaux qui recouvrent l'hameçon. Averti par le plongeon de la flotte, le pêcheur n'a plus qu'à ferrer vivement.

Quand on veut pêcher la blanchaille, on l'attire autour de l'hameçon en jetant de temps en temps, un peu en amont, une poignée d'asticots; mais il faut avoir soin de les éparpiller.

Pour attirer les poissons en grand nombre, une très bonne amorce de fond est celle composée de quatre parties de blé, deux d'orge et une de chènevis. On fait cuire le tout ensemble et on le jette en plusieurs endroits rapprochés du lieu où l'on pêche. Pendant les grandes chaleurs, on fera bien d'ajouter au mélange une poignée de sel pour l'empêcher d'aigrir. On peut y mêler aussi des fèves cuites, qui attireront surtout des carpes.

Le sang caillé mêlé avec du crottin de cheval et descendu à fond dans un panier, la veille au soir, constitue une excellente amorce de fond. Le lendemain matin, au petit jour, on peut aller pêcher avec chance de succès.

Autant que possible, il ne faut pas se servir d'une amorce de fond plus de douze heures après sa confection,

surtout pendant les grandes chaleurs, parce qu'elle peut devenir aigre (principalement les pâtes), et que les poissons, repoussant tout ce qui est acide, s'en éloigneraient au lieu d'y prendre goût.

D'un autre côté, lorsqu'on a jeté des amorces de fond en quantité suffisante avant de commencer sa pêche et que celle-ci a lieu depuis quelque temps, il ne faut plus jeter d'amorces dans l'eau, car le bruit pourrait alors effrayer le poisson rassemblé autour de la nourriture déjà déposée au fond et le faire fuir.

Voici un résumé des principaux appâts propres à chaque espèce de poisson, suivant leur saison.

Carpe : — de mars en septembre, vers de terre, vers à queue, vers rouges, asticots, blé cuit, fèves cuites, chènevis cuit, boulettes de pâte, queue d'écrevisse, goujons et autres petits poissons.

Tanche : — de mai en septembre, mêmes appâts que pour la carpe.

Barbeau : — d'avril en septembre, vers de terre, vers à queue, asticots, fromage de gruyère, boulettes de pâte, rate cuite, goujons, chatouille; de juin à août, larves d'eau; en août et septembre, vers rouges, viande cuite et queue d'écrevisse.

Brême : — d'avril en août, vers de terre, vers à queue, asticots, vers rouges, vers d'eau, blé, fèves et chènevis cuits, boulettes de pâte.

Chevaine : — de juin en décembre, janvier et février, vers

de terre, asticots, vers rouges, sauterelles, grillons, mouches et insectes de toutes sortes, blé cuit, fèves cuites, fromage de Gruyère, boulettes de pâte, viande cuite et crue, sang caillé, queue d'écrevisse. En juin, mouches et chenilles naturelles; en juillet et août, cerises, groseilles à maquereau, raisin.

Gardon : — d'avril en novembre, asticots, vers à queue, vers rouges, sauterelles, vers de farine, boulettes de pâte, mouches et larves de toutes sortes. En juin, juillet et août, vers d'eau et blé cuit.

Vandoise : — d'avril en novembre, asticots, vers à queue, vers rouges, sauterelles, mouches, vers d'eau, blé cuit.

Goujon : — d'avril en octobre, asticots, vers à queue, vers rouges.

Ablette : — d'avril en septembre, asticots, vers à queue, vers rouges, mouches, vers d'eau, blé cuit, sang caillé.

Véron : — vers rouges, asticots.

Loche : — vers rouges, asticots.

Épinoche : — vers rouges et petites larves.

Chabot : — asticots, vers d'eau, boulettes de pâte.

Truite : — de mars en août, vers de terre, vers d'eau, mouches et insectes, queue d'écrevisse, goujons, vérons et autres petits poissons. En mars et avril, vers rouges et mouches artificielles; de mai en août, grosses mouches et sauterelles.

Saumon : — de mars en août, vers de terre, vers rou-

ges, queue d'écrevisse, goujons, vérons et autres petits poissons.

Ombre : — de mars en août, vers de terre, petites mouches, fourmis, tipules, larves et queue d'écrevisse.

Éperlan : — d'avril en septembre, vers à queue, asticots, larves, mouches.

Brochet : — viande de bœuf cuite, foie ou rate crus, queue d'écrevisse. De janvier en avril et d'octobre en décembre, petites grenouilles, goujons, vérons et autres petits poissons.

Perche : — de mars en décembre, vers de terre, vers rouges, viandes de bœuf et de veau cuites, rate crue. De juin à septembre, petits poissons vivants.

Anguille : — de mai en août, vers de terre, vers rouges, limaces, fèves cuites, viande de bœuf cuite, goujons et autres petits poissons vivants.

Lamproie : — queue d'écrevisse.

VI. — DU TOUCHER DU POISSON ET DE LA MANIÈRE DE FERRER

Ce n'est pas tout de savoir choisir un appât et le bien placer sur l'hameçon, le véritable pêcheur doit encore connaître la manière dont chaque poisson aborde cet appât et le gobe; sinon il risque fort de ferrer trop vite ou trop tard, et dans l'un et l'autre cas il perdra son poisson.

Voici, à ce sujet, quelques observations qui pourront être utiles aux pêcheurs novices.

Les poissons ne se nourrissent pas tous de la même façon; les uns ne cherchent guère que les proies vivantes, ce sont les carnassiers; les autres sont omnivores et prennent à peu près tout ce qui peut se manger. De là une différence marquée dans la manière dont ils prennent l'appât, outre les habitudes propres à chaque espèce de poisson. Les poissons carnassiers, habitués à poursuivre une proie qui fait tous ses efforts pour leur échapper, attaquent brusquement d'habitude; d'autres, au contraire, jouent en quelque sorte avec l'appât avant de le happer et sont plus ou moins longtemps à se décider avant d'avaler l'hameçon. Mais il devient facile, avec un peu de pratique, de reconnaître à ces nuances diverses le genre de poisson qui attaque et la manière dont il faut s'y prendre pour le ferrer et le mâter.

La *carpe* aborde mollement l'appât, elle hésite longtemps avant de tirer et ne le fait que progressivement. Le pêcheur novice, qui voit sa flotte s'agiter sans enfoncer, croit que c'est un petit poisson qui joue avec le ver; s'il se hâte de ferrer, il manque son coup et la carpe file; mais si, au contraire, il prend patience et attend que la flotte plonge pour piquer vivement d'un coup sec du poignet, il est sûr de n'en jamais manquer une.

La *tanche* procède comme la carpe; elle prend l'appât tout doucement dans sa bouche, surtout dans les eaux dormantes qu'elle habite de préférence, et promène la flotte à la surface de l'eau, comme si la force lui manquait pour la

faire enfoncer; puis, tout à coup, elle se décide à avaler l'appât et fait filer la flotte : c'est à ce moment qu'il faut piquer vivement.

Le *barbeau* frappe et attaque vivement; on sent deux coups lorsqu'il mord; les coups frappés par les petits barbeaux sont plus sensibles que ceux frappés par les gros. Il faut ferrer vivement aussitôt après le second coup.

La *chevaine* mord mollement l'été à la surface de l'eau, et l'on sent une forte tension lorsqu'elle attaque de fond au printemps. Piquez vivement.

La *brême* agit comme la carpe; elle mord mollement et lentement; mais dès qu'elle a saisi l'appât, elle remonte le courant, la ligne se détend; il faut piquer dès que la ligne remonte. Plus la brême est grosse, plus sa morsure est légère.

Le *gardon* précipite ses attaques; mais il mord si finement que si l'on n'y fait attention, il enlève l'amorce avant qu'on ait songé à ferrer. Il faut donc piquer vivement au moindre mouvement de la flotte.

La *vandoise* attaque franchement, sa vivacité est très grande et il faut piquer prestement.

Le *goujon* attaque avec avidité et n'abandonne pas l'appât qu'il ne l'ait ingéré. On peut attendre pour ferrer qu'il entraîne la ligne.

L'*ablette* est très vorace et attaque avidement l'appât. Il faut donc piquer vivement.

Le *véron* se conduit comme l'ablette; même observation.

La *truite* jeune attaque brusquement; la grosse truite y met plus de circonspection; mais, dans l'un et l'autre cas, il faut attendre quelques secondes et ferrer vivement dès qu'on sent deux ou trois petites secousses.

Le *brochet* attaque l'appât avec tant de force et de voracité que si l'on n'est pas disposé à lui rendre la main en dévidant le moulinet, il emportera la ligne; mais il se fatigue vite, et il avale si goulument l'hameçon qu'il faut presque toujours employer le dégorgeoir pour le retirer.

La *perche*, comme la truite, fait des efforts à tout rompre, mais qui durent peu. Elle prend vivement l'appât, et il faut ferrer de même.

L'*anguille* tourne autour de l'appât, hésite, tire un peu, puis se décide à l'avaler, il faut attendre ce moment pour ferrer solidement.

Le pêcheur doit toujours, dans tous les cas, faire attention de ménager le poisson, plus ou moins suivant son espèce ; les uns ayant la bouche tendre et facile à déchirer, les autres l'ayant plus ou moins dure.

Un petit coup sec du poignet suffit toujours pour ferrer les plus résistants. Si l'on relève brusquement la canne avec le bras on risque ou de casser sa ligne ou d'arracher la lèvre du poisson.

Les poissons à mâchoires et peau fortes sont : l'anguille, le brochet, le barbeau, la carpe, la tanche, la lotte, etc.

Les poissons à mâchoires et bouche faibles sont : la chevaine, la vandoise, la brême, la perche, la truite.

Ces derniers poissons sont à ménager, si l'hameçon n'a

pris que les lèvres ou les joues ; mais un poisson, quel qu'il soit, piqué dans l'ouïe ou dans la gorge, est toujours une proie assurée.

Si le pêcheur ne maintient pas sa ligne tendue après avoir ferré, le poisson, profitant de ce moment de liberté, file comme une flèche et souvent démonte ou casse la ligne. Il faut donc toujours, tout en lui rendant de la ligne, le maintenir de manière à le fatiguer, et ne dévider le moulinet que mètre par mètre. Il faut se tenir sur ses gardes lorsque la pièce est grosse ; car, souvent, alors qu'elle se laisse ramener sans résistance et qu'on la peut croire à bout de forces, elle s'élance de nouveau et malheur au pêcheur trop lent, s'il n'est pas en mesure de lui lâcher de la ligne.

CHAPITRE IV

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PÊCHES

La pêche à la ligne est moins productive que celle au filet; c'est là un fait certain; mais pour celui qui pêche pour son plaisir, elle a plus de mérite et offre beaucoup plus d'intérêt. C'est une lutte de ruse et d'adresse entre le pêcheur qui s'efforce d'attirer le poisson par une amorce trompeuse et de le capturer; tandis que celui-ci cherche à éventer la ruse et à s'emparer de l'appât sans s'accrocher à l'hameçon; ce à quoi il parvient souvent.

Sans nous occuper ici des pêches maritimes, dont quelques unes, telles que celle de la morue, la plus importante de toutes, se font à la ligne, nous jetterons un coup d'œil sur les diverses sortes de pêches à l'hameçon en eau douce, celles que cultive le véritable amateur.

Ce genre de pêche, qu'on peut pratiquer environ neuf mois de l'année, et presque partout, est beaucoup moins destructif que la pêche aux filets. En effet, ceux-ci bouleversent les fonds, écrasent les petits poissons, et font une grande destruction du frai et du fretin; outre que les pêcheurs par métier ne se donnent guère la peine de reje-

ter à l'eau les poissons trop petits pour être vendus, et les laissent périr au fond du bateau ou accrochés dans les mailles du filet. La pêche à la ligne est plus intelligente et plus délicate. Le pêcheur armé de sa ligne sait ce qu'il fait; il connaît les habitudes des habitants des eaux, l'époque convenable à leur pêche, la nourriture qu'ils préfèrent, l'appât qui les attire le mieux, et les instruments qu'il faut employer à leur capture suivant leur force, leur poids et leur résistance. C'est là tout l'art du pêcheur.

Nous allons traiter ici des diverses sortes de pêche, au point de vue général, réservant aux chapitres consacrés à chaque espèce de poisson ce qui doit leur être appliqué en particulier.

I. — OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Comme nous l'avons dit, la pêche est un art délicat, qui demande beaucoup d'adresse alliée à un certain esprit d'observation et d'induction. Mais encore est-il vrai que celui qui possède ces qualités ne réussira pas toujours.

En effet, bien que l'on puisse affirmer, en thèse générale, que certaines conditions atmosphériques, tel vent, telle température, tel lieu, tel appât, sont plus favorables que les autres, il arrivera certains jours où, malgré ces circonstances favorables, on ne prendra pas de poisson, et cela sans qu'on puisse en trouver la raison. D'autres fois, au contraire, avec des conditions défavorables en apparence on fera une pêche relativement heureuse.

Est-ce à dire que le hasard seul préside à la pêche?

Nullement; et de même qu'il peut faire beau ou pleuvoir par tous les vents, bien que neuf fois sur dix, dans nos régions, ce soient les vents d'Ouest et de Sud-Ouest qui nous amènent la pluie, de même, pour la pêche, certaines circonstances assureront la réussite neuf fois sur dix, bien qu'on puisse réussir une fois sur dix dans des circonstances contraires. Ce sont ces causes déterminantes, ces conditions favorables qui forment comme les règles générales de l'art du pêcheur, et nous allons autant que possible les signaler ici.

Naturellement, ces observations applicables aux cours d'eau de notre pays, peuvent se trouver en contradiction avec celles propres à d'autres contrées où la température, les vents régnants, la nature des eaux sont différents des nôtres. Dans ce cas, ce qu'il y a de mieux à faire est d'observer les procédés des habitants et de consulter les gens expérimentés de la localité.

Il est de règle parmi les pêcheurs qu'on ne doit pas se placer à moins de dix mètres de l'endroit déjà occupé par un confrère: mais il vaut toujours mieux conserver une plus grande distance, ou même être tout-à-fait isolé.

Avant de partir pour le lieu de la pêche, ayez bien soin de vous assurer qu'il ne manque rien à votre équipage; car, souvent, l'absence d'un seul objet que vous ne pourrez vous procurer ensuite, compromettra tout le succès de votre pêche.

N'oubliez pas que non seulement le pêcheur doit être amplement pourvu de patience et de sang-froid, mais qu'il doit encore se faire silencieux et invisible comme un sylphe; car le poisson est très craintif et défiant et le moindre

bruit, l'ombre la plus légère suffisent souvent pour lui faire prendre la fuite.

Il est bon de s'accoutumer à pêcher avec des instruments fins, qui, demandant plus d'attention et de soin, rendent en peu de temps un pêcheur expérimenté. Un pêcheur novice fera bien de s'exercer d'abord dans les étangs et les eaux dormantes où le poisson est généralement moins vif et moins vigoureux, et mord plus facilement à l'hameçon. Cette pêche exige aussi des engins moins fins et peu d'amorces de fond.

Toutes les saisons, tous les temps, tous les jours ne sont pas également favorables pour la pêche à la ligne. Un jour le poisson est affamé, il cherche partout sa nourriture, il se jette avidement sur l'appât; le lendemain, tout au contraire, on a beau le tenter en prodiguant les amorces, le poisson fuit l'appât. Il semble qu'il n'y ait plus de poissons.

Ces différences ne sont pas dues au caprice, mais bien aux variations de l'atmosphère auxquelles le poisson est très sensible. C'est ainsi que la forte chaleur ôte au poisson, même le plus vorace, le robuste appétit dont la nature l'a doué; il en est de même par un vent sec et froid qui ride la surface de l'eau.

Les vents du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest qui sont secs ou froids, inquiètent le poisson qui cherche alors un refuge dans les trous des berges, sous les souches ou dans les herbes. Plus l'atmosphère est légère, plus le poisson se tient tapi au fond des eaux.

Les vents du Sud, du Sud-Est et du Sud-Ouest, qui rendent l'atmosphère chaude et lourde, surtout lorsque le

temps est à l'orage et que de gros nuages s'amoncellent de toutes parts, sont favorables; par un temps semblable le poisson s'agite et mange; la pêche est bonne.

En effet, par les vents secs et froids, les insectes volent dans les régions élevées de l'atmosphère et les poissons, instruits par l'instinct, ne viennent pas à la surface. Par les vents humides et chauds, au contraire, les insectes se rapprochent des eaux et y tombent par milliers, les poissons viennent à la surface pour profiter de cette riche provende.

L'hirondelle nous offre d'ailleurs un signe infaillible de ces divers états de l'atmosphère; si elle vole haut, c'est que les insectes sont élevés; si elle rase la surface des eaux, c'est que l'insecte y est abondant.

Un vent doux et léger qui fait un peu rider la surface de l'eau est plus favorable qu'un calme absolu qui laisse l'eau unie comme une glace; car, à travers cette eau calme et transparente où vous voyez le poisson, celui-ci vous voit également, et le moindre mouvement que vous exécutez le fait fuir ou le met en défiance. Pour peu que l'eau soit agitée, au contraire, le poisson ne voit que l'appât et peut y mordre.

Lorsqu'il pleut fort pendant qu'on est à la pêche, la seule chose à faire est de se mettre à l'abri, car on se ferait mouiller pour rien; mais dès que la pluie a cessé, la pêche est ordinairement heureuse. Il n'en est pas de même lorsqu'il grêle ou qu'il tonne, alors le poisson effrayé cherche un refuge dans de profondes retraites d'où il ne sort que longtemps après.

Le temps orageux n'est favorable qu'aux pêches de sur-

ace, pour les poissons qui chassent aux insectes; ce temps est au contraire défavorable aux pêches de fond, le poisson ne mordant pas, sauf l'anguille.

L'aube du jour est propice pour la pêche au vif et au ver rouge; mais la mouche artificielle n'y a aucune chance de réussite, les poissons ne moucheronnant pas à cet instant de la journée où d'ailleurs les insectes ne volent pas. Il n'est réellement utile de commencer la pêche qu'une heure ou deux après le lever du soleil et encore pendant les mois chauds de l'année. Mais, à cette époque, si le temps est parfaitement calme, le ciel clair et le soleil éclatant, à partir de 9 ou 10 heures, on peut-être à peu près certain de ne rien prendre, si ce n'est quelque blanchaille. Mais dès que vient la brune et jusqu'à la nuit noire, le poisson sort de ses retraites, il gagne les gués, les grèves peu profondes, les abreuvoirs, les haïs, tous les endroits enfin où il espère trouver à manger, et c'est le moment le plus favorable pour le pêcheur adroit de prendre de belles pièces.

Le poisson ne mord en été que le matin et le soir; c'est le contraire en hiver, où l'on n'a quelque chance de réussite qu'au milieu de la journée.

Après une pluie douce, la pêche à la mouche donne beaucoup d'agrément; mais après une pluie d'orage qui a troublé la transparence de l'eau, elle n'offre aucune chance de succès. Au contraire, les poissons de fond viennent alors au bord de l'eau pour chercher de la nourriture.

Dans les eaux dormantes et surtout dans les étangs, les poissons mordent goulument pendant et après la pluie.

Quand l'eau est basse et claire dans les rivières, pêchez toujours au milieu et dans les courants; mais quand il y a

beaucoup d'eau, cherchez dans les tournants et près des bords.

Lorsque vous pêchez dans une eau courante et rapide, barbillons, gardons ou chevaines, il faut que l'hameçon avec l'appât traîne un peu sur le fond. Il ne faut laisser qu'un mètre de ligne entre la flotte et le scion, tenir la canne de manière à ce que la pointe du scion soit toujours au-dessus de la flotte que l'on suit du bras. De cette façon on est toujours prêt à ferrer, ce qui est très essentiel ; car dans les courants rapides le poisson prend très vivement l'appât qui file. Ceux qui pêchent négligemment, avec une ligne lâche ou même pendant dans l'eau, manquent deux poissons sur trois qui mordent et prennent l'appât.

Si pêchant du gros poisson, carpe, perche, chevaine ou barbeau, vous en avez accroché qui se soient échappés, il ne faut pas espérer faire grand chose par la suite surtout si le poisson était gros et que vous l'ayez tenu quelque temps, au bout de votre ligne ; car, dès qu'il s'est dégagé, il court partout comme un fou et porte l'alarme parmi les autres. Il faut, dans ce cas, ou jeter dans l'eau une grande quantité d'amorce ou changer de place.

Quand on amorce le fond, surtout pour la carpe ou la chevaine, il faut le faire avec de grandes précautions, doucement, peu à peu, car ces poissons sont très défiants, prennent facilement l'alarme, et ne mordent plus de toute la journée.

Lorsque vous pêchez dans un cours d'eau que vous ne connaissez pas, jetez votre ligne de préférence dans les tournants, au bord du courant, autour des pilotis, près des vannes, etc.

Il faut choisir les endroits où le fond est pur et sablonneux pour pêcher le barbillon, la chevaine, la vandoise, la perche, le goujon; c'est, au contraire, sur un fond sale et vaseux que l'on prendra la carpe, la tanche, l'anguille, etc.

Quand on pêche à la mouche, le vent, lorsqu'il n'est pas violent, devient un auxiliaire; mais à la condition de l'avoir derrière soi. Dans ce cas, il aide à lancer la mouche et à étendre la ligne; tandis que dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il est de face, le plus habile n'y parviendrait pas. Par un vent modéré qui jette beaucoup d'insectes à la surface de l'eau, le poisson se livre avec ardeur à la chasse, et les rides produites par cette agitation l'empêchent de distinguer une mouche artificielle d'une naturelle. Dans les forts courants, au-dessous des chutes, l'aide du vent devient inutile, l'eau se trouvant toujours suffisamment agitée. On peut donc établir comme règle de pêcher dans les eaux tranquilles par un temps agité, et dans les eaux rapides par un temps calme.

Après la pêche examinez toujours vos instruments, surtout les lignes et les hameçons; car quelque partie de la ligne a pu être affaiblie en frottant contre les pierres, les herbes, ou tout autre chose; remplacez ce qu'il y a de mauvais. Ne pliez jamais vos lignes sur le plioir ou sur le moulinet avant de les avoir fait sécher, ou sinon, déroulez-les de nouveau, une fois rentré chez vous, lavez-les et faites-lez bien sécher avant de les replier. Voyez si vos hameçons sont suffisamment aigus et solidement empilés pour la prochaine campagne et frottez-les légèrement d'huile d'olive ou de suif, ainsi que vos lignes, pour les em-

pêcher de se briser, ce qui arrive parfois lorsqu'elles sont trop sèches.

Ayez soin de mettre votre crin ou votre florence dans l'eau chaude avant de le nouer, ou, à défaut d'eau chaude, laissez-les quelque temps dans votre bouche afin de les ramollir, sans quoi ils courront risque de se casser. Quand vos cannes à pêche ont été pendant quelque temps à la pluie ou sont mouillées par toute autre cause, le bois se gonfle, de sorte qu'il est parfois très difficile de les démonter; il faut alors avoir recours à la chaleur. On expose la pièce que l'on ne peut défaire à la flamme d'une bougie ou mieux d'une lampe à esprit de vin, en ayant soin de la faire tourner entre ses doigts; la chaleur fait évaporer l'humidité des jointures et il est alors facile de les défaire.

II. — PÊCHE AUX LIGNES FLOTTANTES

Et d'abord entendons-nous sur ce qu'on appelle *ligne flottante*, car son interprétation a donné lieu à de nombreux procès.

L'article 5 du CODE FLUVIAL dit : « Il est permis à tout individu de pêcher à la *ligne flottante* tenue à la main, dans les eaux du domaine public. » Mais les fermiers de pêche prétendaient que toute adjonction de lest à une ligne flottante en faisait une ligne de fond, et ils faisaient dresser procès-verbal de contravention.

Les choses restèrent en cet état jusqu'à ce que M. Moriceau, fabricant d'instruments de pêche et pêcheur lui-même, dans l'intention de faire trancher définitivement la

question, attira volontairement sur lui l'attention des agents de surveillance et se fit faire un procès. Ayant perdu la cause qu'il soutenait devant le tribunal correctionnel, il fit appel devant la cour de Paris, qui se prononça en faveur du pêcheur-fabricant par les dispositifs suivants, qui servent encore aujourd'hui de règle aux pêcheurs à la ligne :

« Considérant que, dans leur sens matériel, les mots de ligne flottante indiquent une ligne que le mouvement seul de l'eau rend mobile et fugitive, et qu'il faut que le pêcheur ramène sans cesse à lui ; qu'un usage constant a consacré cette interprétation ; qu'il n'est résulté de l'usage de la ligne flottante, ainsi définie, aucune conséquence de nature à faire croire que l'intention du législateur a été de la prohiber, soit dans un intérêt d'ordre public, soit dans l'intérêt du fermier de la pêche lorsqu'elle serait garnie de quelques grains de plomb ajoutés au poids de l'hameçon, pour le maintenir perpendiculairement au liège, ou flotteur indicateur, à une profondeur déterminée ; qu'il suffit, pour que la ligne ne cesse pas d'être flottante, qu'elle soit constamment soumise au mouvement du flot et du courant de l'eau, et, par conséquent, que l'appât ne repose pas au fond, et n'y reste pas immuable ; que la loi exige seulement que le pêcheur tienne à la main la canne destinée à rejeter la ligne en amont toutes les fois que le courant le fait flotter en aval, à une trop grande distance ;

« Que décider qu'une ligne n'est flottante que lorsqu'elle ne flotte qu'à la superficie de l'eau, par le seul poids de l'hameçon, serait donner un sens restrictif aux

expressions de la loi, article 5, et rendre illusoire la permission de pêcher à la ligne flottante, etc., etc., etc., la prévention n'est pas établie et renvoie ledit Moriceau des fins de la prévention. »

Les principes de la pêche flottante ainsi fixés, nous n'avons qu'à entrer dans les détails relatifs à ce genre de pêche.

A — Pêche au coup. — Lorsque le pêcheur, bien muni de tout ce qui peut lui être nécessaire, est arrivé sur le lieu qu'il a choisi pour pêcher, la première chose à faire est de prendre la profondeur de l'eau.

Il prend dans sa trousse la ligne dont il veut se servir, la trempe dans l'eau avec le plioir, afin d'en faire disparaître les plis, puis la fixe solidement au scion, après avoir monté sa canne. Cela fait, il passe l'hameçon par l'anneau de la sonde et le pique dans le liége qui est au bas du plomb. Il descend alors celui-ci dans l'endroit dont il veut connaître la profondeur, en le promenant un peu aux alentours, afin de reconnaître si le terrain est plat et si la profondeur de l'eau est à peu près la même. Il faut autant que possible que le fond soit uni, sans herbes, ni souches, ni pierres qui pourraient accrocher l'hameçon.

Le sondage terminé, il place la flotte ou le bouchon de façon que l'hameçon du bas tombe à 5 ou 6 centimètres du fond, ce qui est une règle générale pour la plupart des poissons de fond. Si le courant est faible, on se servira d'une flotte avec peu de plomb; si, au contraire, le courant est rapide, on mettra plus de plomb, avec une flotte plus forte pour le soutenir. La longueur de la ligne, de la

pointe du scion au bouchon, devra être proportionnée à la distance qui existe entre l'endroit où se trouve placé le pêcheur et celui où il a jeté la ligne, afin qu'il puisse y atteindre commodément sans tirer sur la flotte.

Tout cela doit se faire avec le moins de bruit possible; car le silence est toujours l'une des conditions de la réussite.

Ces dispositions prises, on amorce la place avec les appâts qui conviennent à la pêche qu'on se propose de faire, en observant que, dans une eau rapide, il faut employer une pelote de terre grasse mélangée de vers qu'on laisse descendre doucement au fond, car si l'on jetait l'amorce à la main, comme cela se pratique dans une eau presque dormante, le courant entraînerait l'appât et il ne servirait à rien.

Mais si le pêcheur a pu sonder et amorcer le soir précédent, cela vaut encore mieux, parce qu'il pourra le lendemain matin, dès l'aube, poser sans bruit sa ligne dans un milieu bien garni de poissons, qui y auront été attirés par l'amorce de fond jetée la veille.

Donc, après avoir pris la profondeur de l'eau et amorcé le fond, le pêcheur, avant de jeter sa ligne, place à sa portée la boîte dans laquelle sont ses vers, ainsi que son épuisette pour s'en servir au besoin. Il attache aussi son filet à cercles ou le panier destiné à contenir le poisson à un petit piquet, de manière à ce qu'il trempe dans l'eau. Il doit éviter que son ombre se projette sur l'eau, se tenir le plus éloigné possible du bord et poser sa ligne doucement, car tout bruit, tout mouvement effraient le poisson et le font fuir.

Pour la même raison, il faut employer des instruments aussi fins que possible, quoique suffisamment résistants. Une canne trop lourde est non seulement fatigante, mais difficile à manœuvrer. La flotte doit être proportionnée à la profondeur de l'eau et à la force du courant; dans une eau profonde et rapide, qui exige une forte plombée, on peut se servir sans inconvénient d'une grosse flotte ou liége; mais dans une eau claire et peu profonde, la plume la plus fine suffit parfois pour donner l'éveil au poisson.

La meilleure ligne pour ce genre de pêche est celle en soie torse, teinte en vert pâle et vernie, afin qu'elle soit moins visible et imperméable, terminée par un bas de ligne composé par cinq crins de florence ou de racines réunis bout à bout. La première partie cordelée en deux, la seconde d'un crin fort, la troisième d'un crin moyen, et les deux dernières de chacune un crin fin et rond, c'est-à-dire en queue de rat. La flotte, nous l'avons dit, doit être proportionnée au lest, qui lui-même dépend de la rapidité et de la profondeur des eaux.

Après avoir jeté sa ligne, le pêcheur en silence observe les mouvements de sa flotte, car ce sont ces mouvements qui lui indiquent quand le poisson attaque l'appât. Dès qu'il s'en aperçoit, il relève vivement la ligne d'un petit coup sec du poignet, pour ferrer l'animal.

S'il juge qu'il a accroché un gros poisson, — ce qu'il sent à la résistance, — et qu'il pense que son poids le rende difficile à tirer de l'eau, il doit employer la ruse plutôt que la violence, le promener et le fatiguer autant que possible, en tenant la canne bien droite et lui rendant la main chaque fois qu'il fait un effort. C'est alors que le

moulinet est précieux et même indispensable. Lorsque le poisson tire, déroulez la ligne, mais faites en sorte qu'elle ne pende pas lâchement, car, dans ce cas, le poisson se décroche très facilement en se frottant le nez contre le fond, les herbes ou tout autre obstacle. Ne tentez jamais de l'arrêter brusquement dans sa course, car il casserait votre ligne ; ne lui opposez qu'une molle résistance suffisante pour le fatiguer, et laissez-le courir à droite et à gauche, pourvu qu'il n'y ait ni herbes ni obstacle auxquels il puisse entortiller votre ligne, car, dans ce cas, vous courrez risque de perdre la ligne et le poisson. Pendant que vous le fatiguez de cette manière, il fait souvent de grands efforts et tire avec violence. Donnez-lui alors de la ligne tant qu'il ne reste pas tranquille, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il soit si fatigué que vous puissiez l'amener à portée de votre épuisette sans effort de sa part. C'est alors que, passant la canne de la main droite dans la gauche et saisissant l'épuisette avec la première, vous tirez la canne en arrière pour pouvoir passer le filet sous le poisson. Si vous n'avez pas d'épuisette, tâchez de conduire le poisson à un endroit où il y ait peu d'eau et qui soit de niveau avec la terre. Le pêcheur novice perd plus de poissons, après les avoir accrochés, par son manque d'adresse et de patience que par toute autre cause.

D'ailleurs, il faut le dire, c'est souvent une lutte difficile. Une vérité incontestable, c'est qu'un poisson blanc d'une livre en pèse réellement six quand on veut le tirer de l'eau, et les poissons de fond, principalement les truites et les barbeaux, sont deux fois plus lourds que les autres et emploient dans leur résistance une force incroyable.

B — La pêche à suivre ou *à rôder*. — C'est celle où le pêcheur suit le courant de l'eau en réglant son pas sur la vitesse du courant qui entraîne la flotte.

Ce genre de pêche est le plus attrayant pour ceux qui aiment le mouvement; mais il exige un pied sûr et des yeux pénétrants. Elle est surtout applicable aux poissons de demi-fond, c'est-à-dire qui cherchent leur nourriture entre deux eaux.

Les meilleurs engins pour cette pêche sont la gaule légère, la ligne de soie imperméable aussi fine que possible, un bas de ligne en florence ou en racine, formant queue de rat. On doit maintenir entre la flotte et l'hameçon une longueur égale à la moyenne de la profondeur de la rivière, et la flotte doit être aussi légère que possible; la plume vaut mieux comme plus sensible.

Cette pêche est très productive au printemps, de mars à juin; on amorce avec des larves d'éphémères ou de phryganes, et plus tard avec de grosses mouches ou d'autres insectes, taons, sauterelles, cloportes, etc. Rien n'est plus facile d'ailleurs que de passer de la pêche mobile à la pêche stationnaire et réciproquement, suivant l'état des lieux, des eaux et du temps. Il suffit pour cela de changer son bas de ligne et sa flotte et d'amorcer différemment.

Il est préférable de pêcher stationnaire au milieu du jour, dans les remous, les eaux profondes, les tournants, les fosses à moulin, tandis qu'il vaudra mieux pêcher à suivre pendant les heures matinales et celles du soir, dans les courants des petites rivières, près des chutes, dans les angles.

On prend ainsi tous les poissons qui vivent d'insectes,

et principalement la vandoise, la truite, l'ombre, la chevaine, le saumonneau, etc..

Lorsqu'on pêche la blanchaille, la ligne doit avoir la plus grande légèreté et la plus extrême ténuité possibles et être garnie d'hameçons des nos 12 à 15, amorcés avec l'asticot, le ver rouge, les larves, etc..

C — *La pêche à fouetter* est celle où on laisse la flotte aller au courant, aussi loin que le permet le bras étendu en aval, pour la retirer et la rejeter en amont, à chaque instant; c'est ce mouvement continuel du bras et de la ligne qui lui a fait donner le nom de pêche à fouetter.

Cette pêche, qui a pour objet les petits poissons de surface, tels que l'ablette et l'éperlan de Seine, est assez récréative, et quand l'endroit est bien amorcé, on réussit presque à tout coup.

Comme pour la pêche à suivre, on se sert d'une ligne très légère, d'une flotte très petite et d'un bas de ligne garni de trois ou quatre hameçons. On choisit généralement une eau vive, courante et peu profonde; on garnit chaque hameçon d'un asticot, et l'on amorce en jetant de temps en temps, au-dessus de l'endroit où l'on pêche, une pincée d'asticots pour attirer le poisson. Il faut piquer vivement dès que la flotte indique la morsure du poisson.

D — Quelques pêcheurs, pour rendre cette pêche plus fructeuse, y emploient quatre ou cinq lignes, qu'ils attachent chacune au bout d'une gaule placée presque horizontalement de façon que le bout du scion ne soit qu'à 8 ou 10 centimètres de la surface de l'eau. On plante en

terre sur le bord du rivage le gros bout de la gaule, que l'on assujettit fortement, et on l'appuie sur une fourchette en bois que l'on fiche en terre. On place ces gaules assez espacées entre elles pour que les hameçons ne puissent s'enchevêtrer les uns dans les autres, mais pas trop éloignées cependant, afin que le pêcheur puisse apercevoir toutes les flottes. Aussitôt qu'il juge par le mouvement de l'une d'elles qu'il y a un poisson accroché, il relève la gaule, et si le poisson est fort, il emploie pour le tirer de l'eau les précautions que nous avons indiquées plus haut. On amorce à cette pêche comme aux précédentes, et on lui donne le nom de *pêche aux lignes dormantes, avec des gaules.*

III. — PÊCHES SANS FLOTTE

A — Pêche de tact. — On nomme ainsi la pêche où la ligne, dépourvue de flotte, s'enfonce dans les eaux entraînée par le poids du lest dont elle est chargée et par l'action du courant.

Ce genre de pêche, que l'on appelle *de tact*, parce qu'ici la commotion ressentie par la main à l'instant de la morsure est le seul indice qui dénote que le poisson prend l'appât, est, comme la pêche à suivre, une pêche mobile; le pêcheur pouvant marcher au bord de l'eau, et ne s'arrêter que quelques instants pour sonder les bons endroits, tels que tournants, angles, remous, crônes, chutes, affluents, etc..

Dans cette pêche, il est nécessaire de ferrer vivement à

la moindre impression transmise à la main par la gaule.

On prend à la pêche de tact presque tous les poissons qui mordent à la ligne flottante ; mais elle est surtout applicable aux espèces qui vivent d'insectes et à ceux qui, comme la truite, l'ombre et le saumonneau, sont très défiants et que la seule chute de la flotte dans l'eau peut mettre en fuite.

Cette pêche demande une canne légère munie d'un moulinet, une ligne en soie imperméable couleur vert d'eau, un bas de ligne en florence ou en racine anglaise de 1 m. 50 c., lesté de deux ou trois petites masses de plomb laminé contourné, et terminé par un hameçon bien amorcé de larves ou de mouches. Ces dernières surtout sont favorables pendant toute la belle saison.

On peut pêcher de même la carpe, la brème, le barbeau, le gardon, la chevaine, etc., en remplaçant les amorces ci-dessus par des vers rouges ou blancs, du fromage, des cerises, etc..

B — Pêche à rouler.—Cette pêche se fait avec les mêmes ustensiles que la précédente, une canne à moulinet, une ligne en soie imperméable et un bas de ligne en racine, suffisamment chargé de plomb.

De même que dans la pêche à fouetter (p. 110), on effectue le relevage en haussant la ligne à intervalles égaux, par petits coups, d'environ 30 à 40 centimètres ; mais il faut toujours que l'amorce touche le fond à chaque relâchement. Les meilleures amorces pour ce genre de pêche sont les asticots, les vers rouges, les larves de phryganes et d'éphémères, le fromage, etc.. L'on prend ainsi la carpe,

la tanche, la brême, le barbeau, la chevaine, le gardon, la perche.

Si l'on pique quelque gros poisson, se sentant accroché, il prendra aussitôt le courant; mais au lieu de lui résister, il faudra le suivre en lui lâchant de la ligne, comme nous l'avons déjà indiqué; car si l'on tentait de lui faire remonter le courant malgré lui, la rapidité de l'eau doublant la force de résistance on serait presque assuré de le perdre.

C — *Pêche à soutenir à plomb pesant.* — C'est encore là une pêche de tact et de fond, destinée à prendre les gros et les moyens poissons qui fréquentent le fond des eaux agitées, dans les rapides et les chutes, tels que truites, saumons, anguilles, chevaines, barbeaux, etc.

Cette pêche exige naturellement des instruments solides et résistants : une forte canne à moulinet, garnie d'une ligne en cordonnet de soie imperméable terminée par un bas de ligne de forte florence ou en racine anglaise, tressée en trois dans son premier tiers, en deux dans son milieu, et simple mais fort à son extrémité, munie d'un hameçon des nos 3 à 7 suivant l'amorce employée. Celle-ci, sans rester sur le fond, doit flotter non loin du fond, entraînée par des eaux impétueuses; le lest divisé des lignes précédentes est ici remplacé par une seule balle de plomb en forme d'olive et percée au centre d'un trou dans lequel peut glisser la ligne. Ce plomb lancé au loin s'enfonce dans les eaux en entraînant la ligne et se pose sur le fond de manière à maintenir l'amorce à une certaine profondeur; mais, il ne fait pas obstacle aux glissements de la ligne,

il permet à l'attaque de se manifester franchement de l'appât à la main.

Pour les courants ordinaires, un plomb de 5 à 6 grammes suffit; mais il faut augmenter son poids suivant la rapidité des eaux. Il est très utile de joindre le bas de ligne au corps de ligne au moyen d'un émerillon tournant, parce que ce petit instrument empêche la balle de plomb de s'avancer trop près de l'hameçon.

Les meilleures amorces pour cette pêche sont : pour la truite et le saumon, les gros vers, les limaces, les chabots ; et pour les barbeaux et les chevaines, le fromage de gruyère, les fèves cuites, etc..

Bien que dans cette pêche la ligne soit soutenue à la main et que l'appât flotte entraîné par les eaux, les gardes-pêche la considèrent comme ligne de fond et l'interdisent dans les eaux affermées.

IV. — PÊCHES DE SURFACE

Il existe plusieurs sortes de pêches de surface : mais toutes se font à l'aide d'insectes vivants ou de mouches artificielles, et s'adressent aux poissons moucheronnants, surtout à la truite et au saumon, puis à la chevaine, au gardon, à la vandoise, etc.

A — Pêche de jet à gaule détendante. — La première condition pour cette pêche, est d'avoir une bonne canne ou gaule, elle doit être à la fois solide et flexible. La gaule légère en roseau de provence, avec vergeon en frêne et

scion en baleine, remplit bien ces conditions. Elle doit avoir au moins 4 mètres de longueur, mais pas plus de 5, et être munie d'un moulinet et d'anneaux courants.

La ligne doit être en soie de chine imperméable de grosseur moyenne, teinte en vert d'eau ; le bas de ligne en florence ou en racine anglaise, doit être composé de quatre longueurs réunies bout à bout et de grosseurs progressives. L'hameçon à l'épreuve et bien aigu, des nos 6 à 8, suivant la grosseur des mouches employées comme appât, et la taille du poisson que l'on veut pêcher.

L'appât doit appeler toute l'attention du pêcheur. Il s'agit en effet de le lancer à une assez grande distance pour atteindre le courant, et, en outre, il est important de bien cacher l'hameçon sous l'appât, car le poisson est très défiant et a de bons yeux. Lorsque l'on amorcera avec la mouche de mai on éphémère ou avec la phrygane, on en mettra deux ou trois sur l'hameçon, en faisant entrer la pointe sous les ailes, qui est la partie du corps la plus grosse et en les plaçant tête-bêche. On amorce de la même manière avec les tipules ou cousins noirs, en juin; mais lorsqu'on emploie l'abeille, la guêpe ou le bourdon, on ne met qu'un seul individu, en faisant entrer la pointe sous la tête et suivant la longueur du corps. Mais, pour ces derniers insectes, il faut avoir soin de les débarrasser de leur aiguillon, ce qui se fait facilement en pressant légèrement l'abdomen de manière à faire sortir le dard, puis en le coupant au ras avec des ciseaux; cela vaut beaucoup mieux que de l'arracher, car, dans ce dernier cas, on tue presque toujours l'insecte, et le poisson prend moins

facilement un insecte mort qu'un vivant, qui attire son attention par ses mouvements.

Comme la ligne dont on se sert dans cette pêche n'a ni flotte ni plomb et qu'elle est fort légère, ce n'est pas chose facile que de bien lancer la mouche et le pêcheur novice n'y réussira pas du premier coup. Voici comment il faut s'y prendre : La ligne doit avoir 50 centimètres environ de plus que la gaule, c'est-à-dire 4 mètres 50 c. On déroule donc cette longueur en dehors du scion, puis tenant fermement sa canne de la main droite, on saisit de la gauche, entre le pouce et l'index, le haut de l'hameçon, de manière à ne pas écraser l'appât, si c'est un insecte naturel, et l'on tire sur la ligne de façon à faire ployer le vergeon et le scion, puis, le lâchant brusquement, l'extrémité de la gaule se redresse en faisant ressort et lance la ligne qni se déploie en emportant l'insecte; celui-ci tombe alors mollement sur l'eau, comme un insecte naturel que le vent emporte et auquel les forces viennent à manquer. Il faut aider ce mouvement, en y conformant celui de la gaule.

Dans un bon lancé, l'insecte doit toucher l'eau le premier, entraînant après lui la ligne, et celle-ci ne devrait même pas toucher l'eau du tout; car le bruit qu'elle produira en tombant sur l'eau peut faire fuir le poisson.

Cette manière de faire est assez difficile et l'on fera bien de s'y exercer avant d'entreprendre sérieusement cette pêche qui sans cela ne serait pas couronnée de succès.

Lorsqu'il fait du vent, il est très important de l'avoir derrière soi, parce que, dans ces conditions, il aidera au

développement de la ligne, tandis que, s'il souffle de face, on ne parviendra pas à lancer l'appât.

Aussitôt que l'insecte a touché la surface de l'eau, il faut le faire sautiller doucement contre le courant par un simple tremblement du poignet pour imiter un insecte qui cherche à se soutenir sur l'eau et à reprendre son vol.

Il faut ferrer vivement, si c'est une petite truite qui attaque; parce que les jeunes sont toujours plus vifs et plus gloutons; mais, si c'est un gros poisson qui mord à l'appât, il ne faut pas y mettre trop de précipitation; l'on doit attendre que l'amorce soit avalée, sinon on piquera à vide, les vieux y mettant beaucoup plus de circonspection.

On doit toujours pêcher en descendant le cours de l'eau, car c'est une règle générale que tous les poissons en quête d'une proie, ont la tête tournée, contre le courant.

Les moments les plus favorables pour la pêche au lancé, sont le milieu du jour pendant le mois de mai, le déclin pendant le mois de juin, et le crépuscule de juillet à fin septembre. Passé cette époque, les truites et les autres poissons ne moucheronnent plus, et tout au plus prendront-ils l'appât à la surface, lorsqu'ils l'aperçoivent en nageant entre deux eaux. Du 15 août à fin septembre, on peut remplacer les mouches devenues rares, par des sauterelles, des araignées, des chenilles pas trop velues et quelques coléoptères.

B — Pêche à la sautinette ou *à la surprise.* — C'est encore là une pêche de surface et qui se fait avec une ligne dépourvue de flotte et de plomb. On prend ici une canne

ou gaule de 4 mètres environ, munie d'une ligne composée comme la précédente, mais de 3 mètres à 3 m. 50 de longueur seulement. Quant à l'hameçon, sa grosseur dépendra naturellement de l'insecte employé comme amorce.

Comme il s'agit de pêcher le long des rives, il faut, autant que possible ne faire aucun bruit qui puisse effrayer le poisson, et s'éloigner assez du bord pour n'en être pas vu.

On peut amorcer avec tous les insectes que l'on trouve, et l'on descend doucement l'appât que l'on fait sautiller légèrement à la surface de l'eau. Le poisson, embusqué sous les herbes ou caché dans les angles et les anfractuosités de la rive, s'élance d'un trait sur l'appât, et l'attaque du poisson est presque toujours une *surprise* pour le pêcheur qui ne s'en aperçoit que par le clapotement de l'eau ou le choc imprimé à la ligne. Il faut alors ferrer vivement, mais toutefois sans brusquerie, et mettre aussitôt le poisson à terre sans lui laisser le temps de résister, car il serait fort difficile de le retirer, une fois blotti dans les herbes.

Les lieux les plus favorables pour cette pêche sont ceux où les rives sont bordées d'arbres dont les branches surplombent les eaux et d'où tombent fréquemment des insectes et des chenilles.

Lorsque vous voyez quelque beau poisson moucheronnant à la surface, cachez-vous bien et ne faites pas de bruit; avancez-vous à plat ventre s'il le faut et jetez doucement votre insecte à quelques centimètres de sa tête, mais toujours de côté et jamais exactement devant ses

yeux. Neuf fois sur dix, et surtout si c'est une jeune truite ou un saumonneau, le poisson se retournera d'un bond et se jettera sur l'appât avant d'avoir pu distinguer la ligne. Il n'y a plus alors qu'à piquer vivement et à l'amener à bord, ce qui n'est pas toujours le plus facile ; mais comme ici vous n'avez pas de moulinet, il faut l'enlever d'un coup si le poisson est près de la rive, sinon tirez dessus hardiment en le forçant de rester à la surface, s'il n'est pas trop gros pour mettre votre ligne en danger. Vous ne pourriez d'ailleurs fatiguer un poisson dans l'eau à cette pêche sans faire fuir tous les autres.

C — Pêche à la volée ou à la mouche artificielle. — C'est de toutes les pêches la plus simple, la plus propre, la plus agréable, pourvu toutefois qu'on la pratique dans un cours d'eau favorable, c'est-à-dire où se trouvent des truites, des saumons, des ombres ou autres poissons moucheronnants. C'est la pêche favorite des Anglais. Elle est en effet toujours simple, toujours prête, et n'exige pour tout matériel qu'une gaule, une bonne ligne et un assortiment de mouches artificielles toutes montées sur l'hameçon. On peut ainsi pêcher des jours entiers sans se salir les doigts.

Cependant, si la pêche à la mouche artificielle offre certains agréments, elle a aussi ses désavantages : ainsi, beaucoup de poissons ne prendront jamais une mouche, tandis que tous prendront un appât à fond ; en toute saison, le pêcheur trouve à exercer son adresse en pêchant à fond, tandis qu'avec la mouche artificielle il ne prendra jamais un poisson pendant les mauvais temps ni de novembre à mars. En outre, la pêche à la mouche artificielle est une

pêche difficile, qui demande beaucoup d'adresse et de pratique. Il n'est pas donné à tout le monde de savoir fabriquer une mouche, ni de la bien lancer.

Dans certaines rivières aux eaux troubles, il n'est pas besoin de tant de façons, et les pêcheurs à la mouche y prennent des chevaines, des vandoises et parfois même des perches, avec des lignes et des amorces grossières.

Le pêcheur lance son appât dans l'endroit où il a vu sauter le poisson; si celui-ci se trouve entre deux eaux, dès qu'il entend tomber la mouche, il se précipite dessus et la gobe; mais, dans les eaux claires et limpides que fréquentent les truites et les saumons, il n'en est plus de même : ici le poisson distingue suffisamment à travers le cristal des eaux pour obliger le pêcheur à prendre plus de précautions. Si la mouche, mal lancée, tombe lourdement, et surtout si une partie de la ligne, si minime qu'elle soit, touche l'eau, le poisson, mis en défiance, prend la fuite ou, tout au moins, il s'approche doucement de l'appât et vient le reconnaître.

Il est très important dans cette pêche de n'avoir pas le soleil derrière soi, car l'ombre du pêcheur, ou même celle de la ligne projetée sur l'eau suffit pour donner l'éveil au poisson. Il n'est pas moins important de n'avoir pas le vent de face, ce qui nuirait considérablement ou même empêcherait totalement le jet de la mouche.

La gaule de jet, c'est-à-dire celle destinée à lancer à la volée une mouche artificielle sur la surface des eaux doit être à la fois ferme, flexible et légère, capable de lancer la mouche à 15 et 20 mètres de distance, et après avoir décrit son demi-cercle, de se redresser en reprenant sa ligne

droite et naturelle. Celle qui remplit le mieux ce but est la canne anglaise en bambou des Indes et en bois d'ickory, composée de quatre bouts ayant chacun 1 mètre 10 de longueur, et s'enchâssant solidement l'un dans l'autre dans des viroles de cuivre, terminée par un scion en baleine et munie de son moulinet et de ses anneaux. Cependant, ceux qui trouveront cette canne ou trop lourde ou trop chère pourront adopter celle inventée par M. de Massas, et que nous avons décrite (page 46) sous le nom de canne rubanée. La ligne, en forte soie ou cordonnet imperméable, doit avoir 25 mètres au moins, enroulée sur le moulinet avec un bas de ligne en florence ou en racine anglaise. Il sera prudent d'avoir au moins deux bas de ligne de rechange, car c'est la partie la plus exposée à faire défaut.

Les mouches doivent être choisies avec soin suivant le poisson auquel on a affaire : les grosses pour les saumons et les fortes truites, les petites pour les jeunes truites, les chevaines et les vandoises. Une dizaine de mouches et chenilles suffisent, et c'est une erreur de croire qu'il soit utile de changer de mouche à chaque instant comme le recommandent quelques auteurs. Mais il est toujours avantageux de se servir de celle qui se rapproche le plus de l'espèce commune dans la saison et dans les lieux où l'on pêche. Quelques pêcheurs habiles emportent même sur les lieux un petit matériel de soie, de crin et de plumes pour fabriquer sur place leur mouche à la ressemblance de celle qu'ils voient dominer sur les eaux.

Néanmoins nous indiquerons ici celles qui nous ont paru donner les meilleurs résultats, suivant la saison. Ce

sont : en avril, la mouche jaune de la bouse de vache ou la mouche de cheval (œstre); de mai à mi-juin, l'éphémère et les chenilles claires; de mi-juin à mi-juillet, le cul blanc à ailes grises et le cousin noir; en juillet et août, la phrygane à ailes tachées de brun; en août et septembre, la phrygane brune et les fourmis ailées. Pendant les jours chauds, la pêche du soir est bonne avec la mouche noire ou la mouche rouge à ailes blanches, et pendant toute la saison la chenille rousse et la chenille brun noir sont de bons appâts. En général, les chenilles rouges et brunes sont meilleures le matin et le soir et les insectes ailés pendant le jour.

C'est d'ailleurs l'état des eaux qui doit guider le pêcheur dans le choix des mouches à employer, car quelque disposé à mordre que soit le poisson, encore faut-il qu'il voie l'insecte qui tombe ou qui vient de tomber. On peut employer des mouches de toutes les formes et de toutes les couleurs dans des eaux limpides; mais là où l'eau est toujours un peu louche, comme dans la Seine et dans la Marne, il ne faut employer que les mouches les plus voyantes, les rouges, les noires, et un peu grosses, car le poisson ne se tient pas absolument à la surface, mais entre deux eaux, et il suffira qu'il soit à 25 ou 30 centimètres dans de telles eaux pour qu'il n'aperçoive pas l'appât.

Dans la pêche à la volée, plus le courant est fort, plus il est favorable, parce que dans les eaux rapides, les poissons, obligés de saisir brusquement l'appât au passage, n'ont pas le temps de distinguer nettement une mouche artificielle d'un véritable insecte. Dans les eaux lentes, au contraire, le poisson, voyant venir à lui la mouche, a tout

le temps de l'examiner et de découvrir le piège. Aussi vaut-il mieux amorcer avec les insectes vivants dans les eaux lentes, les remous et les crônes.

La mouche artificielle est plus facilement prise par le poisson au commencement et à la fin de la saison, alors que les mouches naturelles sont rares; mais surtout au premier printemps; d'abord, parce que n'ayant pas été pourchassé depuis longtemps, le poisson est moins défiant et mord sans hésitation; ensuite, parce que la proie étant beaucoup plus rare, son appétit est plus aiguisé et ses besoins plus impérieux, c'est pour lui une primeur. Il en est de même le soir, où les objets étant beaucoup moins distincts, une amorce voyante attirera l'attention du poisson.

Le lançage de la mouche artificielle demande une certaine habileté et beaucoup d'habitude. Le débutant n'y arrivera pas du premier coup; il devra s'y exercer et surtout profiter de l'expérience et des conseils de ses aînés. Quelques pêcheurs habiles acquièrent en ce genre une adresse telle qu'ils placent leur mouche où ils veulent à 12 ou 15 mètres de distance; tel était le fameux Kresz, surnommé le roi des pêcheurs, qui pariait mettre sa mouche, en trois coups, dans un chapeau placé à 20 mètres de distance.

La pêche à la mouche n'est praticable que lorsque les eaux ont repris leur limpidité naturelle, que les feuilles et les insectes ont reparu sur la terre, et elle cesse de l'être en même temps que ces conditions disparaissent; c'est-à-dire pendant au moins quatre mois, de novembre à fin février.

Pour pêcher avec quelque chance de succès à la mouche

artificielle, il faut choisir une eau bien vive, un beau temps et, préférablement le lever et le coucher du soleil, dans les temps chauds. A ces moments-là, le poisson est plus disposé à moucheronner et beaucoup moins difficile à mordre. Cependant dans les eaux peu rapides, contrairement à ce qui a lieu pour les autres pêches, le temps orageux est favorable à la pêche à la mouche artificielle, et cela se comprend; l'ébranlement de l'air, la force du vent précipite sur les eaux les insectes qui volent et ceux qui sont posés sur les arbres de la rive. Instruit par son instinct, le poisson est aux aguets et il s'élance sur sa proie dès qu'il l'aperçoit. Dans de telles circonstances, il faut pêcher avec une forte ligne et de grosses mouches; les précautions habituelles sont moins nécessaires parce que l'agitation de l'eau ne permet pas au poisson d'y regarder de si près, et qu'il ne peut voir ni le pêcheur ni la ligne.

Lorsqu'au contraire le temps est calme, l'eau tranquille, il tombe peu de grosses mouches à l'eau; ce sont des myriades de moucherons qui dansent à la surface en y formant de petits nuages; à tout moment quelques-uns de ces étourdis touchent l'eau et le poisson les happe. C'est alors le moment d'employer les lignes et les mouches les plus fines, et encore faut-il pêcher de loin: car, si vous voyez le poisson, il est fort probable qu'il vous voit aussi. Dans ce cas, le meilleur moment de la journée est au crépuscule. En résumé, comme le dit M. de Massas, on peut adopter cet adage pour la pêche à la mouche artificielle: « Eaux rapides pendant le calme, eaux calmes pendant l'orage. »

Dans les eaux très limpides, où l'on voit souvent le fond à cinq et six mètres, on peut pêcher, quelle que soit la profondeur, parce que, dans des eaux semblables, le poisson, si près du fond qu'il se tienne, apercevra la mouche qui tombe à la surface. Mais, dans des eaux louches ou peu claires, il faut au contraire pêcher sur des fonds de un mètre au plus. C'est là en effet que le poisson se tiendra de préférence, afin de pouvoir explorer à la fois la surface et le fond; car, il ne faut pas oublier que la grande affaire, chez les poissons, leur unique préoccupation même, en dehors du court espace de temps qu'ils consacrent au frai, c'est la recherche de la nourriture, et l'on peut dire d'eux à tout moment de leur existence : *quœrens quem devoret.*

Lors donc que le pêcheur muni de sa canne à moulinet et de sa provision de mouches est arrivé sur le lieu de la pêche, il monte sa ligne et l'enroule sur le moulinet, jusqu'à ce qu'elle n'ait qu'une longueur égale à celle de la canne, pour avoir la facilité de lancer l'hameçon plus commodément. Cela fait, il regarde à la surface des eaux pour reconnaître l'espèce d'insecte qui y est la plus répandue et choisit parmi ses mouches artificielles celle qui y ressemble le plus, pour en garnir sa ligne. Puis il s'approche du bord en observant le plus grand silence, et en prenant soin de se dérober à la vue du poisson, et dès qu'il aperçoit l'un d'eux moucheronnant à la surface de l'eau, il lance sa mouche.

Il faut une certaine adresse et de l'habitude pour bien lancer la mouche, nous l'avons dit, et le pêcheur novice fera bien de s'exercer d'abord soit sur terre soit sur l'eau

avant de tenter sérieusement cette pêche. Voici d'ailleurs comment on s'y prend :

Lorsqu'on a attaché la mouche au bas de la ligne, on la prend entre le pouce et l'index de la main gauche, en serrant bien sa canne à pêche dans la droite, avec le scion tourné à gauche ; puis l'on fait tourner doucement la canne à pêche à droite, en décrivant un cercle autour de ses épaules et on lâche la mouche que l'on tient entre ses doigts, au moment où on lance la ligne. Quelques praticiens opèrent de la manière suivante : Ils élèvent le bras et font à peu près un cercle autour de leur tête en commençant à gauche, puils ils lâchent la mouche de leurs doigts avant de faire descendre le bras et retirent doucement l'appât vers le bord. Ajoutons que le néophyte en apprendra plus en observant la manière de faire de quelque habile pêcheur, que par les descriptions les plus étendues.

Dès que le poisson a mordu, il faut piquer vivement, d'un léger mouvement du poignet ; car, si on lui laisse le temps de reconnaître la fraude, il rejette l'appât. La plupart des manquements dans la pêche à la volée sont dûs à l'hésitation dans le ferré. Si l'on a affaire à une petite truite, toujours plus vive et plus prompte à mordre comme à se dérober, le ferré doit-être rapide ; si, au contraire, on a en vue une grosse pièce, ordinairement plus prudente et plus lente à se mouvoir, il ne faut pas mettre trop de précipitation dans le ferré. Quant à la manière de mâter le gros poisson une fois accroché, nous l'avons décrite assez longuement.

V. — PÊCHES AU VIF

On appelle pêches au vif, celles où l'on amorce avec un petit poisson vivant pour prendre les poissons de proie, tels que la perche, le brochet, la truite, le saumon. Il y a deux manières de pêcher au vif: ou l'on tient la ligne à la main en lançant l'appât, ou l'on tend des lignes amorcées de poissons vivants.

Dans tous les cas, comme on a affaire à de vigoureux poissons, le matériel doit être très solide, surtout si c'est le brochet que l'on pêche. Et comme ce poisson est le type du poisson de proie élevé à sa plus haute puissance, — dans les eaux douces s'entend, — nous décrirons les instruments qui servent à sa pêche et à celle de tous les gros poissons de mœurs analogues.

Comme nous le disons dans le chapitre relatif à la description du brochet, ce poisson est le plus vorace des habitants des eaux. Sa bouche est garnie de dents tellement nombreuses et tranchantes, qu'elles sont capables de couper d'un seul coup la ligne la plus solide; de plus, son arrière-bouche est si dure et si peu charnue qu'un hameçon ordinaire glisserait sur les cartilages de la gueule sans les pénétrer. De là l'obligation de recourir à des engins spéciaux pour le prendre.

Les lignes que l'on emploie d'habitude sont des cordelettes de chanvre à 8 ou 9 brins, longues d'environ 10 mètres et terminées à leur extrémité par un émerillon tournant qui sert à attacher le bas de ligne. Celui-ci est

fait d'un fil de laiton recuit auquel se relie une chaînette à boucle pour recevoir l'aiguille à amorcer. Les hameçons dont on fait usage sont doubles, en forme d'ancre et sont connus dans le commerce sous le nom de griffon. (Pl. II, fig. 9.)

A — Pêche à tendre le vif. — La première chose à faire pour le pêcheur après s'être muni de ses appareils, est de se procurer des amorces vives, ce qui est facile, soit en pêchant le menu à la ligne, soit en fouillant les herbes au moyen d'une trouble à long manche.

Il s'agit alors de monter son appât et voici comment on s'y prend : On choisit son poisson bien vif, véron, ablette, gardonneau, vandoise, ou même petite perche ; mais, dans ce dernier cas, il faut avoir soin de couper avec des ciseaux les aiguillons de la nageoire dorsale. On prend donc son poisson amorce ; on lui enlève deux ou trois écailles sur un seul côté et à deux points différents ; l'un en arrière de l'ouïe, l'autre un peu en avant de la queue, au-dessus de la nageoire anale ; puis on perce la peau, aux points où elle a été mise à nu, avec l'aiguille à amorcer, en ayant bien soin de ne pas entamer la chair ; l'on fait pénétrer cette aiguille par le trou postérieur et on la fait glisser sous la peau de façon à faire sortir son extrémité pointue par le trou pratiqué derrière l'ouïe. Il n'y a plus, dès lors, qu'à passer l'une des branches du griffon dans la boucle qui termine l'aiguille à perforer et tirer sur la chaînette qui y est attachée, de manière à cacher sous la peau du poisson la verge de l'hameçon. (Pl. III, fig. 36.)

On comprend que cette opération doit se faire le plus

délicatement et le plus rapidement possible afin de ne pas trop affaiblir le poisson, qu'il faut se hâter de remettre dans l'eau pour qu'il y reprenne sa vigueur un moment épuisée par l'amorcement.

Beaucoup de pêcheurs pratiquent autrement cette opération délicate: ils font passer l'hameçon double par la bouche du poisson, et ressortir l'aiguille à laquelle est fixé le griffon par l'ouïe; en l'accolant le long du corps et l'arrêtant près de la queue au moyen d'une ligature.

Quand on se sert de très petits poissons pour appât, comme le véron, ou l'ablette pour la pêche de la truite ou de la chevaine, on prend un hameçon n° 2, que l'on enfonce solidement, la pointe en dehors, dans la lèvre supérieure du poisson appât.

Le premier système décrit ci-dessus, nous paraît beaucoup supérieur aux deux autres, en ce que l'appareil y est beaucoup moins visible et n'attaque aucun des organes vitaux du poisson. Il est en outre plus prompt que le second, et tient par conséquent le poisson appât moins longtemps hors de l'eau.

Naturellement, avant de préparer ses amorces et de tendre ses lignes, on a du s'assurer au préalable que la rivière ou l'étang renferme bien l'espèce de poisson que l'on veut pêcher, et l'on cherche à s'en assurer au moyen des signes qui caractérisent leur présence et que nous avons signalés autant que possible dans les articles particuliers consacrés à chaque espèce de poisson.

Lors donc que la place a été choisie et la ligne préparée, on amorce vivement pour ne pas trop affaiblir l'appât, et on le met à l'eau après avoir fixé la ligne à une perche ou à

un piquet. Il est nécessaire que la ligne soit placée de manière à ce que le poisson appât puisse se mouvoir librement dans le cercle qui lui est limité, sans s'accrocher aux herbes d'alentour, ni s'enrouler autour de la perche, ni se reposer sur le fond des eaux.

La longueur des perches doit-être proportionnée à la profondeur de l'eau, et elles doivent être munies d'un appareil de déroulement qui puisse maîtriser et dompter le gros poisson capturé. Le moulinet est à coup sûr le meilleur; mais lorsqu'on tend un grand nombre de ces lignes, l'emploi de cet instrument entraînerait une grande dépense; on le remplace alors par une fourche en bois, en forme d'Y, que l'on attache solidement en croix au sommet de la perche. On fixe la ligne à la base de la bifurcation, puis on l'enroule sur les branches de la fourche en spires serrées; arrivé au point où doit s'arrêter la longueur de la ligne correspondant à la profondeur de l'eau où doit se mouvoir le poisson appât, on l'arrête, en l'insinuant dans une encoche faite à l'une des branches de la fourche. Le petit poisson appât a beau s'agiter et tirer sur la ligne, il n'a pas la force de faire sortir la cordelette de l'encoche; tandis que le gros poisson saisit l'amorce avec tant de vivacité qu'il déroule la ligne et l'emporte; mais arrêté dans sa course, il s'épuise en vains efforts et finit par rester tranquille; car plus il tire et s'agite, plus le griffon qu'il a avalé lui déchire la gorge ou les intestins.

Les lignes tendues, le pêcheur peut se retirer et ne revenir que quelques heures après inspecter ses lignes. Il est absolument nécessaire d'être muni d'une épuisette pour recueillir les poissons carnassiers; car si l'on est obligé

de les prendre à la main, on risque d'être mordu et de les laisser échapper.

Cette pêche assez productive le jour, l'est encore plus la nuit.

B — Pêche au vif au trimmer. — Cette pêche, très usitée en Angleterre, se fait au moyen d'un gros flotteur de liège, en forme de poulie, auquel les Anglais donnent le nom de *trimmer* (girouette). Cette rondelle de liège a de 12 à 15 centimètres de diamètre sur 3 1/2 d'épaisseur. Elle est creusée sur son pourtour d'une gorge et percée dans son milieu d'un trou, dans lequel s'adapte une cheville en bois de 8 centimètres (Pl. III, fig. 40 *a*). On attache le bout de la ligne à la cheville, en dessus; puis, après l'avoir enroulée dans la gorge du trimmer, on l'arrête à la longueur voulue en la passant dans une encoche pratiquée à la partie inférieure de la cheville. Quant au bas de ligne, au griffon et à l'amorce au vif, ce sont les mêmes que nous avons déjà décrits.

On pose le trimmer dans l'eau, à quelques mètres du bord, et on le laisse flotter au gré du vent ou dans la direction que lui imprime le petit poisson amorce. Le premier brochet, saumon, truite, grosse perche ou même chevaine qui rencontrera ce petit poisson nageant avec difficulté, ne manquera pas de s'en saisir. La secousse qu'il imprimera au trimmer fera sortir de l'encoche où elle était retenue la ligne, qui se déroulera de dessus le liège.

Le carnassier, qui ne sent pas de résistance, avale sa proie, dont les hameçons cachés s'enfoncent dans sa

gorge, et c'est en vain qu'il veut rejeter l'appât. Il devient alors furieux, court de tous côtés, s'épuise en efforts superflus, entraînant le trimmer qui le suit comme la queue d'un cerf-volant. Le poisson se fatigue bientôt au point de ne pouvoir plus bouger, et il est facile alors de reprendre le trimmer avec un bateau et de tirer la ligne. Nous devons dire, toutefois, que lorsque c'est un brochet qui s'est accroché, il ne s'agite pas ainsi, mais s'enfuit à la rive ou se cache dans les herbes et ne bouge plus.

C'est surtout dans les étangs qu'on emploie cet appareil. Dans les mois froids de l'hiver, où il ne fait pas bon à rester au bord de l'eau la ligne à la main, on se procure beaucoup d'agrément en tendant trois ou quatre trimmers.

On peut remplacer le trimmer par une vessie de porc bien gonflée, au point de fermeture de laquelle on attache un bout de ligne amorcé d'un poisson vivant. Il est possible que l'on prenne ainsi quelque poisson carnassier, surtout si c'est le soir ou dans une eau trouble, mais ce n'est pas là une pêche sérieuse, et comme il ne peut y avoir ici d'appareil de déroulement, le poisson de proie qui sent la résistance opposée par la vessie, rejettera presque toujours l'appât.

C — Pêche aux balances cachées. — M. J. Carpentier, vice-président de la société des pêcheurs de la Canche, et auteur d'un livre très estimable sur la pêche, décrit un appareil dont il est l'inventeur et auquel il donne le nom de *balances cachées*. (Pl. I, fig. 44.)

Comme pièce principale d'élévation de la corde centrale et de suspension des lignes est un morceau de bois

ou de liége, de forme tronconique *a*, traversé à son milieu, horizontalement, par une baguette dont les extrémités portent chacune un piton propre à y relier deux fourches d'enroulement *b*, *b*.

Partant de la base tronconique du liége, une corde se rattache à un gros plomb *p*. Aux extrémités de la baguette ou plus exactement à chacune des fourches *b, b*, est une ligne propre à supporter le vif.

N'est-il pas évident, dit l'auteur, que lorsque toutes ces pièces seront assemblées, il suffira que la plombée repose sur le fond, pour que le matériel représente au sein de l'eau une espèce de balance à deux bras mobiles, aux extrémités suffisamment éloignées l'une de l'autre pour qu'ils puissent supporter chacun une amorce capable de se mouvoir dans leur cercle respectif, sans qu'il y ait lieu de redouter que les amorces se rencontrent ou s'enroulent autour de l'axe du matériel, si les longueurs des parties de lignes pêchantes qui supportent les amorces, sont bien proportionnées à l'étendue des bras de la baguette ?

Cette combinaison est donc susceptible de s'appliquer à deux amorces vives jouissant de la faculté de nager dans un espace déterminé, en s'activant mutuellement; elle offre la possibilité de prendre deux poissons à la même tendue et le matériel est invisible pour tout autre que le pêcheur qui l'a placé, et défie par conséquent les maraudeurs de nuit qui souvent lèvent vos cordeaux et vos traînées.

D — Pêche à lancer le vif. — Cette pêche se distingue

de celle à tendre le vif, en ce qu'elle est flottante et à soutenir. Elle se fait soit stationnairement dans des remous et des eaux lentes, soit en suivant la rive la ligne à la main.

Pour la pêche à lancer le vif, on prend une canne à pêche ou gaule de force de 4 mètres de longueur, munie d'un moulinet et d'anneaux. Quelques pêcheurs emploient à cette pêche des cannes de 6 mètres de longueur ; mais outre le poids d'un pareil instrument et la gêne qu'il cause, puisqu'il faut le tenir à deux mains, sa longueur le rend plus cassant et très difficile à manier.

La ligne employée à ce genre de pêche doit être très solide ; elle est faite habituellement de cordonnet de soie, teinte en vert et longue d'environ vingt mètres. Quant au bas de ligne qui se compose d'un fil de laiton, d'une chainette, et d'un hameçon griffon, comme pour la pêche à tendre le vif, rien n'est changé, mais comme la loi n'autorise pas le fil de laiton, les pêcheurs tournent la difficulté en substituant au laiton une corde métallique semblable à celle dont on se sert pour obtenir les notes graves dans les instruments à cordes.

Pour lancer le vif dans un lac ou un étang, une tourbière, etc., il est indispensable d'avoir un bateau, pour se rendre aux passées et couverts du centre où se tient le poisson.

Si l'on parcourt un petit fleuve, une rivière, la barque est superflue, puisque les poissons de proie se tiennent au repos dans les herbes des rives ou chassent en plein courant. Le poisson appât mis à l'eau, le pêcheur peut dès lors poursuivre sa marche paisiblement, en descendant le

cours des eaux, comme dans la pêche à suivre flottante et courante, sauf à revenir sur ses pas non pêchant, après avoit parcouru quelques centaines de mètres, afin d'explorer les mêmes lieux s'il a connaissance d'un brochet cantonné; car la pêche au vif ne peut se faire en remontant le courant.

Pour lancer le vif, on déroule la ligne de dessus le moulinet de façon qu'elle dépasse d'un mètre environ la longueur de la gaule; puis, on saisit de la main gauche le bas de la chainette qui soutient le vif, et l'on imprime à la canne une forte impulsion de bas en haut, en lâchant soudainement l'amorce. L'action du jet se répercute sur le moulinet, de telle façon que la ligne se déroule de quelques mètres en plus, c'est ainsi qu'avec une gaule de quatre mètres de longueur, on arrive à lancer le vif à 10 mètres au large.

VI. — PÊCHES DE FOND

Les pêches de fond sont les plus simples, et celles qui exigent le moins d'adresse; elles se font au moyen de lignes dormantes. Ici le pêcheur est remplacé par une pierre ou un piquet qui retient la ligne. On en distingue de plusieurs sortes: toutes sont prohibées dans les eaux du domaine public et dans celles concédées à des fermiers de pêche.

A—Pêche aux traînées.—La pêche aux traînées a pour but de pêcher sur de longues étendues les poissons de fond

gros et moyens. Son matériel se compose d'une corde solide, d'une longueur indéterminée, à laquelle sont attachées de mètre en mètre des empiles ou ramifications de 50 à 60 centimètres de longueur portant à leur extrémité l'hameçon.

En général, trois hommes sont nécessaires pour tendre les traînées; l'un pour conduire la barque, indispensable dans cette opération, les deux autres pour couler à fond et tendre le matériel.

Au point de départ de la corde, on attache une grosse pierre appelée *parriau*, qu'on fait descendre au fond de l'eau, à quelques mètres du bord; puis on déroule peu à peu la corde, en amorçant les empiles, et on place de cinq mètres en cinq mètres d'autres parriaux jusqu'à la fin de la tendue, que l'on arrête solidement de manière à l'empêcher d'être entraînée par le courant.

Les traînées ne se tendent guère que la nuit, et les pêcheurs reviennent le lendemain matin à la première heure pour relever les lignes et décrocher les poissons qui s'y sont pris. On se sert habituellement pour cette dernière opération d'une longue perche armée d'un crochet propre à saisir la corde et à la remonter parriau par parriau.

La plupart des pêcheurs ont l'habitude de détacher une à une les empiles, à mesure qu'elles sortent de l'eau, et de les débarrasser soit de l'amorce, soit du poisson qui y est accroché. C'est là une fort bonne habitude en ce qu'elle évite l'emmêlement des empiles. Une bonne précaution est aussi d'enrouler sur un cadre en bois la traînée à mesure qu'elle sort de l'eau; c'est le moyen qu'emploient

les pêcheurs de maquereau à la trainée; ils enroulent la corde sur un côté du cadre et les empiles sur l'autre.

Les appâts les plus employés pour cette pêche sont les petits poissons, les jeunes grenouilles, les gros vers, les limaces, etc., et l'on y prend l'anguille, le brochet, la perche, la truite, le saumonneau, la chevaine, etc.

B — Pêche aux cordeaux dormants. — Cette pêche se fait au moyen d'une forte cordelette, longue de 5 à 6 mètres, fixée par un bout à un piquet et munie à l'autre extrémité d'un bas de ligne et d'une forte plombée qui doit être placée à 35 centimètres environ de l'hameçon.

Il est très important d'employer des lignes fortes qui puissent résister aux efforts de poissons souvent très vigoureux et les retenir pendant plusieurs heures; mais, d'un autre côté, et c'est ce que la plupart des pêcheurs négligent trop souvent, ces lignes doivent être le plus ténues et le moins voyantes possible. Elles doivent se terminer par un bas de ligne en soie tordue, imperméable et teinte de couleur d'eau, armé d'un bon hameçon et relié au corps de ligne par un émerillon qui lui permettra de résister, sans se vriller ou se nouer, aux efforts et aux cent tours du poisson capturé.

Rien n'est plus simple que la pose des cordeaux : on fiche le piquet en terre, et l'on y attache le cordeau, qu'on lance, après l'avoir amorcé, à quelques mètres de la rive, de manière à ce que, retenu par la plombée, l'appât rase le fond.

Les endroits les plus favorables au placement des cordeaux sont les lacs, les étangs et autres eaux tranquilles;

quand on les tend dans les rivières, il faut choisir de préférence les affluents, les angles, les remous, les haïs, le voisinage d'un pont ou d'une usine.

C'est surtout au crépuscule que l'on tend les cordeaux pour les relever le lendemain matin au point du jour. S'il s'agit, au contraire, d'une pêche de jour, on les tend le matin, dès l'aube, pour les visiter au déclin.

Que ce soit le matin ou le soir, il faut tirer à soi chaque cordeau, en enlever l'amorce ou le poisson, et le nettoyer avant de le pelotonner sur son piquet. Puis, en rentrant au logis, avoir soin de l'essuyer et de l'étendre pour le faire sécher, autrement les empiles se pourriraient rapidement.

On peut prendre avec les cordeaux dormants presque tous les poissons de fond ; cependant c'est plutôt en vue des anguilles que se fait cette pêche, et le temps le plus favorable pour tendre les cordeaux est une nuit sombre, sans lune, et dans des eaux un peu troubles et tourmentées.

C — Pêche aux jeux. — Cette pêche a beaucoup d'analogie avec celle aux cordeaux, avec cette différence que la partie inférieure de la ligne porte trois ou quatre empiles armées d'hameçons de divers numéros chargés d'appâts variés.

Cette ligne à jeux est, comme le cordeau, fixée à un piquet et munie d'un gros plomb. Les empiles doivent être espacées entre elles d'au moins 25 à 30 centimètres; les appâts y sont mis suivant la grosseur de l'hameçon. Ainsi, par exemple, le premier sera un n° 3 amorcé d'un

petit poisson; le second un n° 5 garni d'une limace; le troisième un n° 7 avec du fromage; enfin un n° 9 ou 10 amorcé d'un asticot.

Ce qui distingue surtout la pêche aux jeux de la pêche aux cordeaux, c'est que tandis que cette dernière a pour but de prendre plus spécialement certaines espèces de poissons, suivant la grosseur de l'hameçon et le genre d'appât que l'on y met, les jeux sont organisés pour prendre n'importe quel poisson qui se présente, gros, petit ou moyen. De plus, la pêche aux cordeaux est surtout une pêche de nuit, tandis que celle aux jeux est essentiellement de jour.

D — La *pêche aux batteries* ne diffère de celle aux cordeaux dormants que parce que la ligne est reliée à une perche au lieu de l'être à un piquet.

On l'appelle *batterie* parce que, habituellement, on emploie quatre ou cinq perches placées à une faible distance l'une de l'autre, de façon que le pêcheur puisse les surveiller.

E — *La pêche au grelot* ne diffère de la pêche aux batteries que par l'adjonction d'une sonnerie fixée au sommet de la perche et qui avertit le pêcheur de la traction exercée sur la ligne par le poisson capturé.

F — *Pêche au pater noster.* — Cette pêche n'est pas, à proprement dire, une pêche de fond, puisqu'elle sert à prendre également les poissons de fond, de demi-fond et même dans les couches supérieures; cependant elle rentre

dans cette catégorie plutôt que dans toute autre, puisqu'elle est dormante et que la ligne est supportée par un piquet seulement; la ligne est ici verticale et garnie d'hameçons à diverses hauteurs. Voici d'ailleurs en quoi consiste le matériel de cette pêche.

D'abord un solide piquet surmonté d'une tête à pivot, dans laquelle roule, sur un treuil, une petite poulie à gorge. Sur celle-ci s'enroule la ligne, qui est faite de cordelette ou mieux de forte soie tordue, et se termine par un gros plomb de fond. Une forte rondelle de liège sert à maintenir la ligne verticale au-dessus de la plombée, et la partie de la ligne immergée entre le liège et le plomb est garnie de trois ou quatre empiles échelonnées suivant la profondeur de l'eau. (Pl. III, fig. 41).

Quant au nom singulier que porte cette pêche et la ligne employée, elles le doivent sans doute à ce qu'elles laissent au pêcheur tout le temps de dire son *pater noster*, si la fantaisie lui en prend; mais je ne crois pas que ce soit là une bien bonne amorce.

Voici d'ailleurs comme on le tend : on fiche le piquet solidement sur la rive; puis, au moyen d'un bateau, on se rend à l'endroit où la tendue doit être placée et l'on descend le plomb à fond. Celui-ci tend la ligne qui est maintenue verticale par la rondelle de liège remplaçant ici le rôle de flotte et indiquant les attaques du poisson, qu'elles aient lieu à fleur d'eau, de demi-fond ou de fond.

Cette pêche est praticable surtout près des chutes, dans les crônes, les remous, partout enfin où les eaux agitées à la surface sont calmes au fond.

On amorce les hameçons avec des vers, des limaces, du

fromage de gruyère, de petits poissons ou des grenouilles, et l'on prend à cette pêche l'anguille, le barbeau, la carpe, la chevaine, la truite, le saumon, le brochet et la perche.

VII — PETITES PÊCHES

Bien que cet ouvrage ait pour but spécial la description des diverses *pêches à la ligne*, nous avons cru devoir dire quelques mots de certaines petites pêches exceptionnelles que l'on pratique souvent; telles sont : la pêche à la bouteille, la pêche au lacet, la pêche au harpon; à l'arbalète, au fusil, à la trouble, etc.

A — Pêche à la bouteille. — On se sert pour cette pêche d'une carafe en verre blanc, de la contenance de trois à cinq litres, à large goulot et dont le fond est renfoncé en forme d'entonnoir avec un trou au milieu. L'ouverture du goulot doit avoir 4 à 5 centimètres de diamètre, et celle du fond de l'entonnoir 2 1/2 à 3 centimètres seulement.

On met dans la carafe une poignée de son, et l'on bouche le goulot avec un gros bouchon auquel on a fait des échancrures sur le côté, ou un trou au milieu maintenu ouvert au moyen d'un gros tuyau de plume, afin qu'il puisse s'établir un courant à travers la carafe, lorsque celle-ci sera placée dans l'eau.

On ne peut guère faire cette pêche que dans les petites rivières ou les ruisseaux peu profonds à fond de sable ou de gravier. On couche la carafe sur le fond, le goulot

tourné contre le courant ; celle-ci se remplit d'eau et laisse échapper par son ouverture postérieure un filet d'eau blanchie par le son. Cette eau de son jouera le rôle d'amorce de fond et attirera de loin les poissons, qui s'empresseront de remonter à la source et entreront par le trou de l'entonnoir dans la carafe comme dans une nasse.

Il se passe quelquefois un assez long temps avant que le premier poisson vienne se prendre dans la carafe ; mais dès que l'un d'eux, plus hardi ou moins prudent, a ouvert la marche, on les voit se suivre à l'envie comme les moutons de Panurge, et se bousculer même pour entrer. On dirait les actionnaires de quelque grande entreprise financière.

Bien que le trou du fond soit étroit, les poissons, une fois repus, pourraient sortir en prenant le même chemin, si l'on n'avait pris soin de laisser subsister sur les bords du trou des aspérités et des pointes saillantes qui font obstacle à la sortie. A mesure que la carafe se remplit de petits poissons, on la vide par le goulot, en retirant le bouchon, dans un autre récipient.

On prend en quantité par ce moyen des goujons, des ablettes, des vérons, des épinoches, de petites vandoises et autre blanchaille. On donne aussi quelquefois à cette pêche amusante, le nom de *pêche des dames*.

B — Pêche à la main. — Cette pêche est très productive dans les cours d'eau dont les rives abruptes présentent des trous et des anfractuosités; dans ceux surtout dont les bords sont ombragés d'arbres qui projettent leurs

racines dans l'eau et offrent ainsi de nombreuses retraites aux poissons.

C'est surtout dans les petites rivières à truites que cette pêche est fructueuse; car ce délicieux poisson d'eau douce aime beaucoup ces abris cachés sous les branches ou sous les herbes submergées, et il s'y croit tellement en sûreté que l'on peut arriver jusqu'à lui sans qu'il bouge.

Cette pêche se pratique donc en explorant les trous de la berge. Suivant la profondeur de l'eau, elle exige l'absence de certains vêtements, et, dans tous les cas, ceux-ci seront toujours remplacés avec avantage par un simple caleçon.

On fouille donc de la main, doucement, les anfractuosités de la berge, le dessous des racines, les touffes d'herbes, et lorsqu'on y découvre une truite ou quelqu'autre poisson, délicatement, du bout des doigts, on lui caresse le ventre et les flancs, jusqu'à ce que, profitant de l'espèce d'enivrement que ce chatouillement lui cause, on l'enserre dans les mains et on le jette à terre.

Une autre fois en enfonçant le bras dans un trou sinueux sous la rive, la main s'introduit dans la demeure d'une famille de poissons que, avec un peu d'adresse, on amène successivement au jour.

Un pêcheur à la main habile peut prendre ainsi beaucoup plus de poissons qu'un pêcheur à la ligne, dans un même temps donné. Cependant cette pêche a aussi ses déboires; tantôt c'est un rat d'eau que l'on trouve au fond du trou et qui vous mord les doigts, ou une écrevisse qui vous fait sentir ses pinces; tantôt c'est un trou dont on ne

soupçonnait pas l'existence et qui entraîne une chute. Cette pêche est d'ailleurs interdite.

C — *Pêche au lacet.* — Le lacet ou le collet est un nœud coulant en fil de laiton fin et recuit que l'on attache à l'extrémité d'une canne ou d'une gaule.

Dans les beaux jours du printemps, on voit parfois certains poissons, tels que la carpe, le brochet, la truite, remonter à la surface des eaux et y rester comme endormis sous les rayons bienfaisants du soleil.

C'est ce moment que l'on choisit pour passer adroitement le lacet autour du corps du poisson et l'enlever vivement à terre. Cette pêche est interdite dans les eaux du domaine public.

D — *Pêche au harpon.* — Le harpon est un javelot de fer, à pointe triangulaire, acérée, tranchante comme celle d'une flèche, emmanché à une hampe de bois à laquelle est attachée une longue corde et qu'on lance à la main.

On ne peut pêcher au harpon que les poissons en vue, soit qu'ils se montrent à la surface, soit qu'ils se tiennent à une petite profondeur.

Pour réussir dans le jet du harpon, il faut une grande habileté et une longue expérience; car, par suite de la différence de densité qui existe entre l'air et l'eau, les rayons lumineux sont déviés ou réfractés de telle sorte, que l'image du poisson paraît dans un point où il ne se trouve pas réellement.

Nous n'avons pas à entrer ici dans la démonstration de ce problème physique; il nous suffira de dire que,

dans la pratique, il faut viser au-dessous du poisson à une distance égale à celle qui semble séparer l'animal de la surface de l'eau. Ainsi, par exemple, si l'image du poisson est visible à 25 centimètres de la surface, il faut viser à 25 centimètres au-dessous de cette image pour atteindre l'animal.

Certains braconniers des eaux sont d'une merveilleuse adresse à lancer le harpon, et prennent ainsi quantité de gros poissons, surtout à l'époque du frai. Cette pêche est d'ailleurs prohibée.

E — Pêche à la fouâne. — La fouâne ou la fouenne est une espèce de fourche ou de trident à pointes terminées en fer de flèche très aigües et porté sur un long manche. Il y a des fouânes à trois dents, à cinq dents et même davantage.

On emploie cet instrument à la main comme une lance; surtout pour pêcher les anguilles qui se tiennent embourbées dans la vase, ou enroulées aux plantes aquatiques; mais elle peut s'appliquer à beaucoup d'autres poissons. Comme les précédentes, cette pêche est interdite.

F — Pêche à l'arbalète et au fusil. — Ces pêches ou chasses ne peuvent avoir pour objet que le gros poisson, et l'on ne peut les pratiquer que dans les eaux claires et calmes, et à la condition que le poisson se tienne à la surface ou à une très petite profondeur, 20 ou 25 centimètres au plus.

Comme pour la pêche au harpon, il faut faire la part de la réfraction des rayons lumineux dans l'eau, quand le

poisson se trouve au-dessous de la surface, et viser, comme nous l'avons dit, au-dessous du poisson à une distance égale à celle qui semble séparer l'animal du plan de surface.

La flèche de l'arbalète perce assez facilement la couche d'eau lorsqu'elle est mince, et comme elle est attachée à une longue ficelle enroulée sur un moulinet, on peut tirer à soi le poisson, lorsque la flèche barbelée s'est engagée dans les chairs. Mais il n'en est plus de même du fusil; le plomb éprouve toujours dans l'eau une grande déviation, de sorte qu'on manque le but huit fois sur dix. Ce n'est, en réalité, que lorsque le poisson est à fleur d'eau qu'on peut le tirer avec quelque chance de succès, et encore, dans ce cas, faut-il le tuer roide et avoir un chien habitué à plonger et à rapporter l'animal; car, s'il n'est que blessé, il s'enfonce rapidement dans l'eau, et lorsqu'il est mort il coule à fond.

En outre, la détonation du fusil a pour effet d'effrayer le poisson, qui déserte les parages où l'on pratique ce tir. Gardez donc votre fusil pour le gibier et prenez la ligne pour le poisson.

Ce genre de pêche est d'ailleurs interdit.

G — *Pêche sous la glace*. — Les poissons, comme l'on sait, respirent l'air contenu dans l'eau et le décomposent à l'aide des branchies qui constituent leur appareil respiratoire. Comme tous les animaux, ils absorbent l'oxygène qui vivifie leur sang, et rejettent le carbone nuisible à l'économie animale.

L'eau, constamment en contact avec la couche atmos-

phérique qui pèse à sa surface, renouvelle incessamment sa provision d'air; mais si ce contact vient à être supprimé, l'air contenu dans l'eau ne pouvant plus se renouveler, la proportion de l'oxygène, ce gaz vital, diminuera, tandis que celle du carbone, gaz délétère, augmentera. De là un milieu de moins en moins propre à la respiration, et enfin l'asphyxie.

C'est précisément ce qui arrive, lorsque pendant un hiver rigoureux, la surface des étangs, des lacs, et même celle des rivières se couvre d'une couche épaisse de glace, qui intercepte le contact de l'air, et si cet état de choses dure quelque temps, les malheureux habitants de l'eau réduits à un air de plus en plus appauvri, se précipiteront en foule comme des affamés, à la moindre fissure, au plus petit trou dans la glace qui permettra à l'air de passer, et les poissons sont alors tellement avides d'air, qu'ils se laisseraient prendre à la main plutôt que d'abandonner l'ouverture.

Dans tous les pays de l'extrême nord, on fait ainsi des pêches considérables, et dans nos régions moins rigoureuses, lorsque les eaux sont glacées, les braconniers en profitent, car cette pêche destructive est interdite, tout comme la chasse du gibier en temps de neige.

Cette pêche se fait en creusant dans la glace un large trou au bord duquel se tient le pêcheur armé d'une épuisette à long manche. Il n'a qu'à cueillir les poissons au fur et à mesure qu'ils se présentent devant le trou.

Cette pêche est encore plus productive la nuit à l'aide d'une lanterne. J'y ai vu prendre en moins de deux heures plus de cent poissons dont plusieurs brochets,

grosses perches et anguilles, mais surtout des gardons et des tanches.

Les poissons attirés en foule par la lumière, qui s'étendait sans doute au loin dans les profondeurs, se pressaient tumultueusement à l'ouverture, où ils trouvaient air, lumière et bien-être, et semblaient se disputer à qui s'offrirait le premier au filet du pêcheur.

CHAPITRE V

DES DIVERSES ESPÈCES DE POISSONS D'EAU DOUCE

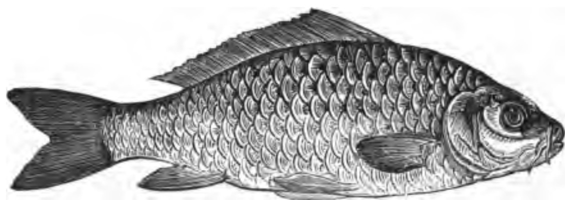
La famille des cyprins comprend le plus grand nombre de nos poissons d'eau douce. Ce sont les moins carnassiers des poissons comme l'indiquent leur bouche petite, et leurs mâchoires dépourvues de dents. On les reconnaît à leur dorsale unique, aux trois rayons plats de leurs ouïes et à leur corps généralement couvert de grandes écailles.

LA CARPE

La carpe *(cyprinus carpio)* que l'on transporte sur tous les marchés, que l'on voit sur toutes les tables, que tout le monde connaît, recherche, apprécie, est aujourd'hui l'un des poissons les plus répandus dans toutes les eaux de l'Europe. Originaire de l'Asie mineure, la carpe n'a cependant été introduite en France que sous le règne de François Ier et en Angleterre sous celui de Henri VIII.

La carpe a le corps haut, comprimé latéralement, couvert d'écailles grandes et striées. Sa tête est grosse et

obtuse; ses mâchoires dépourvues de dents sont bordées de lèvres épaisses et portent quatre barbillons. Son dos est arqué, d'un vert olivâtre; ses flancs d'un jaune mélangé de bleu et de noir, avec une ligne latérale de petits points noirs; le ventre est blanchâtre, la queue fourchue. La nageoire dorsale, placée en arrière, est peu élevée, allongée, et présente un fort rayon osseux, dentelé en scie, suivi de dix-neuf rayons rameux; les nageoires ventrales et la caudale sont quelquefois teintées de violet, l'anale rouge. La couleur des carpes varie d'ailleurs en raison de



(Fig. II.) Carpe. (*Cyprinus carpio.*)

leur âge et des lieux qu'elles habitent; elle est plus o scure dans les individus qui vivent dans les eaux vaseuses, et généralement plus foncée chez les jeunes que chez les vieilles qui blanchissent presque totalement. Il résulte de cette variation que les unes sont brunes, d'autres verdâtres, dorées, rougeâtres, presque blanches.

Leur taille éprouve la même variation et dépend des lieux qu'elles habitent et de l'abondance de leur nourriture. Celles que l'on prend dans les eaux de France ont communément un poids de 5 à 6 kilogrammes et une taille de 30 à 40 centimètres; mais en Allemagne elles attei-

gnent parfois des proportions considérables : et l'on en cite de plus d'un mètre et du poids de 25 et 30 kilogrammes. Pallas dit que le Volga en nourrit qui ont cinq pieds de long, et sans aller si loin, tout le monde a pu voir celles des bassins de Fontainebleau, dont quelques unes ont un mètre de long. Cet accroissement prodigieux, auquel les carpes ne parviennent que dans un âge avancé, paraitra moins étonnant si l'on considère la durée de leur existence. Sans accepter pour authentique l'âge de quelques carpes de Fontainebleau qu'on prétend remonter au temps de François Ier, Buffon en a observé dans les étangs de Pontchartrain qui avaient cent cinquante ans et l'on donne deux siècles d'existence à celles des eaux de Charlottenbourg.

La carpe prospère et se multiplie partout, aussi bien dans le moindre étang que dans les plus grands fleuves; mais c'est dans les eaux lentes ou dormantes et profondes, bien garnies de végétation qu'elle se plaît le plus, et que sa chair acquiert toute la délicatesse dont elle est susceptible.

Elle se nourrit du frai d'autres poissons, de vers, d'insectes et de quantité de substances animales et végétales qu'elle rencontre en suçant la vase, ce qui a fait croire qu'elle se nourrissait de limon. Tout le monde a vu des carpes se précipiter avec avidité sur les morceaux de pain qu'on leur jette, et les pêcheurs à la ligne les prennent avec trop d'appâts différents pour qu'il soit permis de croire qu'elles se nourrissent exclusivement de vase.

Les carpes fraient en mai et même en avril, quand le printemps est chaud; elles cherchent alors les places cou-

vertes de verdure, les rives herbues exposées au soleil, et déposent leurs œufs verdâtres et collants sur les plantes aquatiques, où les mâles viennent les féconder en les arrosant de leur laite.

A cette même époque, les carpes qui habitent dans les fleuves ou dans les grandes rivières, s'empressent de quitter ces courants pour remonter vers les eaux les plus tranquilles. Si dans cette sorte de voyage annuel elles rencontrent un obstacle, elles s'efforcent de le franchir. Elles peuvent pour le surmonter s'élever à une hauteur de deux mètres, et elles bondissent dans l'air par un mécanisme semblable à celui que l'on observe chez le saumon. Elles montent à la surface de l'eau, se placent sur le côté, se courbent en rapprochant la tête de leur queue de manière à former un cercle, puis se débandant tout à coup comme un ressort, elles s'étendent avec la rapidité de l'éclair, frappent l'eau vivement et rejaillissent en un clin d'œil.

La carpe jouit d'une fécondité extrême ; elle ne se reproduit que dans la troisième année, et le nombre des œufs augmente dans les femelles en proportion de leur accroissement : on a compté dans une carpe d'une livre 235,000 œufs, dans une de un kilo 342,000, et dans une femelle du poids de quatre kilos 621,000 œufs.

La première année les petites carpes sont nommées *feuilles* ; elles atteignent au bout de l'an 8 à 10 centimètres de longueur. Les deux années suivantes elles arrivent au double de cette taille ; on leur donne alors le nom d'*alevin*, et elles sont propres à empoissonner un étang. Quand on en fait la pêche trois ans après, elles pèsent de 7 à

800 grammes, et au bout de cinq ou six ans elles ont atteint environ le double de ce poids. Une carpe de 5 kilogrammes doit avoir une vingtaine d'années et comme à partir de ce moment leur développement se fait de plus en plus lentement, on estime qu'une carpe du poids de 10 kilos doit être âgée de près d'un siècle.

La carpe résiste aux températures les plus diverses et vit fort longtemps hors de l'eau, ce qui permet de la transporter aisément, comme cela se pratique pour celles si renommées du Rhône et du Rhin. On les met habituellement sur des charrettes, dans des tonneaux pleins d'eau que l'on renouvelle une ou deux fois par jour, suivant la température de la saison. On peut encore leur faire parcourir un assez long trajet en les enveloppant dans des herbes tendres et humides (les orties blanches sont préférables). On les place chacune dans une espèce de boîte longue, le ventre en dessus pour qu'elles ne puissent faire aucun mouvement. Avant de les coucher sur les herbes, on soulève légèrement les ouïes et l'on place dans leur ouverture une tranche de pomme pelée, qui n'en occupe pas toute la capacité, et qui maintient les ouïes soulevées en permettant au poisson une libre respiration. Il faut avoir soin d'humecter l'herbe deux fois par jour. On peut par ces moyens conserver la vie plusieurs jours à une carpe; elle aura même si peu souffert que si, en arrivant, on la jette dans un vivier, elle nagera aussitôt.

En Angleterre et en Hollande on tire parti de cette vitalité pour engraisser ce poisson. On place les carpes dans des filets remplies d'herbes humides, et on leur met de

temps en temps dans la bouche des boulettes de mie de pain trempées dans du lait.

On connaît plusieurs variétés de la carpe commune, telles sont :

La *carpe à miroir* dont les écailles peu nombreuses et très grandes sont disposées sur les côtés du dos et sur les flancs en deux ou trois rangées irrégulières.

La *carpe à cuir*, qui a la peau nue. Quelques naturalistes la considèrent comme une carpe à miroir dont les écailles ne se sont pas développées ou ont disparu par suite des progrès de l'âge.

La *carpe bossue* dont le corps est très élevé ; la hauteur l'emportant parfois sur la longueur totale. Elle est très répandue dans les eaux de toute l'Italie.

La *carpe reine* diffère de la carpe commune en ce que son corps est moins arqué et plus allongé.

La *carpe dauphin* a les parties supérieures de la face aplaties, ce qui lui donne quelque ressemblance avec la tête du dauphin.

Toutes ces variétés sont beaucoup moins répandues que l'espèce type.

Deux autres espèces de carpes sont assez communes en Allemagne ; mais on ne les trouve en France que dans les régions de l'est, ce sont :

Le CARASSIN (*cyprinus carassius*), qui diffère de la carpe commune par son corps plus ramassé et plus comprimé, sa tête plus courte et l'absence de barbillons.

Et la Gibèle (*cyprinus gibelio*), dont le corps est plus court, la tête plus forte, la queue en croissant, plus allongée, les écailles arrondies. Cette espèce qui ne se trouve qu'en Allemagne et en Angleterre et dans nos anciennes provinces de l'Alsace et de la Lorraine, habite les eaux dormantes et prospère même dans les mares et les tourbières, où elle se multiplie très facilement. C'est un poisson très robuste, que ses qualités rendraient précieux pour le repeuplement des eaux où ne pourraient pas se développer les autres espèces.

Le carassin et la gibèle ont d'ailleurs les mêmes habitudes que la carpe; mais ils n'acquièrent jamais le développement de cette dernière et dépassent rarement 25 à 30 centimètres.

Pêche de la carpe. — Malgré son air bonasse, la carpe est un poisson très rusé et très défiant, qui ne mord pas comme beaucoup d'autres au premier hameçon venu et se défie généralement des amorces qu'on lui offre. A l'état de frétin on la prend encore assez facilement avec un peu d'adresse, mais, à mesure qu'elle devient plus grosse et acquiert, en même temps que la taille, de l'expérience, elle est plus difficile à capturer.

La Seine, la Marne, la Loire, la Meuse, le Rhône, le Rhin possèdent de belles carpes; elles s'y engraissent beaucoup et ont un goût délicieux; tandis que celles d'étang deviennent plus grosses, mais y contractent souvent un goût de vase qui nuit beaucoup à leur saveur.

Dans les rivières que nous venons de citer, on prend habituellement des carpes du poids de 2 à 5 kilos : mais

parfois on en pêche qui pèsent 6, 7 et même 8 kilos.

Pendant les chaleurs de l'été, les carpes vont et viennent dans les eaux courantes, au milieu des autres poissons; mais elles sont en général plus sédentaires que les autres et se tiennent volontiers dans les tournants, les crônes, les fonds herbeux. On les voit parfois monter à la surface pour s'ébattre et faire la chasse aux moucherons.

Les carpes commencent à mordre dans les rivières en mars, quelquefois en février lorsque le temps est doux, et jusqu'au mois de juin. Pendant cette période, elles prennent l'appât à toute heure de la journée; mais, à partir du mois de juin jusqu'en septembre, elles ne mordent que le matin et le soir; il serait inutile de chercher à les tenter pendant les heures chaudes du jour, à moins que le temps soit frais ou qu'il tombe une petite pluie. Rarement la carpe prend l'appât entre le mois de septembre et celui de février suivant.

Le meilleur appât au commencement de la saison est un ver rouge ou un ver de terre moyen et bien vif. Le blé cuit et la pâte réussissent mieux en été. La pêche au blé est une des plus agréables et des plus propres, c'est une des amorces qui réussissent le mieux dans les courants peu rapides. Jeté la veille au soir, le grain descend bien et s'étale convenablement à la vue du poisson en quête de nourriture, et n'a pas besoin comme les autres amorces d'être pétri avec de la terre glaise pour rester fixé au fond. Le blé offre encore l'avantage de s'éparpiller, d'occuper un plus grand espace et de retenir par conséquent plus longtemps sur place le poisson.

Vers la fin de la saison, la mie de pain tendre bien pé-

trie avec du miel est une excellente amorce; les fèves cuites constituent encore un bon appât pour les grosses carpes.

Pour pêcher les petites carpes et les moyennes jusqu'à 2 kilos, dans les rivières, on prend une bonne ligne ordinaire en soie tordue de 4 à 5 mètres de longueur avec un bas de ligne en florence, teinté de couleur d'eau et terminé par un hameçon des n°s 6 ou 7. La flotte doit être une forte plume ou un bouchon de la grosseur d'un œuf de moineau, pouvant supporter trois ou quatre grains de plomb. La plume est préférable lorsque l'eau est calme; mais comme elle offre moins de résistance que le bouchon, on la chargera de moins de plomb.

L'on doit pêcher à 4 ou 5 centimètres du fond, et il est important que l'appât couvre bien l'hameçon, car il ne faut pas oublier que la carpe est un poisson très défiant.

La canne à pêche doit être longue et solide, munie d'un moulinet et d'anneaux courants; car, dès que la carpe se sent piquée par l'hameçon, elle file avec une grande rapidité vers le milieu du courant, et il faut alors lui donner du champ en dévidant le moulinet, et manœuvrer comme nous l'avons indiqué à l'article de la pêche (page 107).

Le pêcheur doit toujours se tenir aussi loin que possible du bord de l'eau, pendant qu'il pêche, et faire attention que son ombre ne se projette pas sur la rivière, car un rien effarouche le poisson. Pour la même raison, il fera bien, s'il le peut, d'amorcer le fond dès le soir précédent, après avoir sondé la profondeur, afin que rien ne puisse troubler l'eau le matin suivant, au moment de la pêche. Le matin est toujours le moment le plus favorable pour

pêcher surtout pendant l'été, et le vrai pêcheur, comme tout homme vertueux, ne doit pas craindre de voir lever l'aurore.

Quand on pêche la carpe dans un courant, il faut piquer dès qu'on voit plonger la flotte, parce que le poisson court après l'appât que le courant emporte, et le saisit vivement. Dans l'eau dormante, au contraire, il ne faut pas trop se presser, parce que la carpe ne mord pas aussi vite et y met plus de façon.

On doit avoir soin de vérifier de temps en temps son appât lorsqu'il est vivant ; car non seulement il est souvent mordillé par les poissons, mais encore ne peut-il vivre longtemps empalé comme il l'est sur l'hameçon. Dès qu'il est mutilé et ne remue plus, il faut le remplacer, l'amorce fraîche et frétillante attirant beaucoup mieux le poisson.

Quand l'animal est ferré d'un petit coup sec du poignet, il faut dévider le moulinet et agir doucement et avec patience, le poisson prenant aussitôt le large. On le laisse s'éloigner et on l'oblige à se rapprocher tour à tour ; on le fatigue, jusqu'à ce qu'épuisé par ses vains efforts, il n'offre plus qu'une molle résistance et se laisse facilement amener au bord où on l'enlève au moyen de l'épuisette, mais il ne faut pas perdre de vue que l'on a affaire à un poisson vigoureux et rusé, qui mettra tout en œuvre pour échapper. Il essaiera de s'entortiller dans les herbes, ou de se fourrer sous quelque racine d'arbre pour casser la ligne, ou se frottera le museau pour se décrocher.

Quand on pêche la carpe dans les étangs et les eaux dormantes, on peut employer plusieurs lignes dont on

place les gaules à quelques mètres de distance l'une de l'autre, un peu relevées au moyen d'une baguette fourchue de manière à ce qu'elles ne touchent pas l'eau. Il faut prendre la précaution de retirer du moulinet un ou deux mètres de ligne, pour que rien ne l'empêche de courir librement, puis s'éloigner du bord aussi loin qu'il est possible de le faire sans perdre de vue les flottes.

Il faut se rappeler que la carpe prend l'appât avec beaucoup de circonspection et de lenteur, dans les eaux dormantes, mais que, dès qu'elle a senti l'hameçon, comme le cheval que pique l'éperon, elle part comme un trait vers le milieu de l'étang. Il est donc indispensable d'employer le moulinet. Si l'on n'en avait pas, il faudrait au moins attacher la canne à pêche à quelque corps fixe, au moyen d'une cordelette, sans quoi, dès qu'une carpe un peu forte s'accrocherait, elle entraînerait la ligne dans sa fuite, et celle-ci serait perdue ainsi que le poisson.

Pendant les chaudes soirées d'été, on entend quelque fois la carpe sucer les grandes feuilles des plantes aquatiques, au bord des étangs et des fossés. On peut les pêcher alors avec une ligne sans flotte, terminée par un hameçon garni d'un ver rouge, qu'on laisse tomber entre les herbes, à quelques centimètres dans l'eau. Si la carpe ne vous voit pas, et que vous opériez sans bruit, elle pourra mordre à l'appât.

Si l'on pêche la carpe au printemps dans les étangs, avec une ligne garnie d'une flotte, il faut lancer son hameçon dans les endroits peu profonds, et si un ruisseau s'y jette, dans l'endroit où il entre dans l'étang; car c'est là surtout que se tient la carpe avant d'avoir frayé; mais après la

ponte, ce sera autour des vannes et des pilotis et dans les eaux profondes qu'il faudra la chercher.

Les lignes pour carpes d'étang doivent être fortes, en soie tordue, imperméable et teinte couleur d'eau, avec bas de ligne en florence ou racine anglaise armé d'un hameçon des nos 5 ou 6.

Pour pêcher les grosses carpes, il faut plus de précautions et de soins que pour les petites; car elles sont plus défiantes et rendues plus cauteleuses par l'expérience. Rien que la vue du bouchon qui flotte sur l'eau ou de la ligne garnie de plombs suffit pour l'éloigner.

La meilleure manière de pêcher la grosse carpe, est d'employer la ligne à poser. Cette ligne, qui a 25 à 30 mètres de longueur, est montée sur une grande canne à moulinet. Elle est faite d'un corps de soie tordue, imperméabilisé et sans nœud, avec un bas de ligne en forte florence ou racine anglaise d'au moins 1 mètre 50 cent., beaucoup de pêcheurs fabriquent ce bas de ligne en deux florences tordues ensemble; mais s'ils sont ainsi plus sûrs de n'être pas démontés, d'un autre côté, la ligne étant beaucoup plus voyante, le poisson y mordra moins.

On déroule de dessus le moulinet assez de ligne pour que celle-ci dépasse en longueur à partir du scion la totalité de la canne; cela dépend d'ailleurs de la profondeur de l'eau où l'on pêche; car il faut qu'un mètre au moins du bas de ligne jusqu'au plomb porte à fond. Ici la plombée ne sera plus divisée en plusieurs grains, comme dans la ligne flottante ordinaire, mais elle consistera en un seul plomb, en forme d'olive, percé d'un trou dans son milieu afin qu'il puisse glisser sur la ligne jusqu'à un mètre de

l'hameçon, où il est arrêté par une petite chevrotine fixe. Le poids de ce plomb doit être proportionné à la force du courant; mais, malgré sa lourdeur, les mouvements du flotteur restent suffisamment sensibles, parce que l'olive étant percée n'empêche pas le tirage d'agir directement sur le bouchon.

Si l'on est dans une embarcation, on tend deux de ces cannes, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière. Si l'on pêche à terre, on peut placer sur le bord, trois ou quatre gaules portées sur des fourches, comme nous l'avons déja indiqué; mais espacées de plusieurs mètres entre elles, de façon toutefois à ce qu'on puisse les surveiller. Le meilleur appât pour ce genre de pêche, est la fève cuite cachant bien l'hameçon.

Lorsqu'on tend les lignes, il faut bien se garder de les jeter brusquement à l'eau, mais, au contraire, les poser le plus doucement possible pour ne pas effaroucher le poisson, et lorsqu'elles sont bien tendues, on doit se retirer en arrière, mais de manière toutefois à pouvoir surveiller ses flottes.

Après un temps de repos, une demi-heure ou trois quarts d'heure environ, on devra les retirer doucement l'une après l'autre, afin de visiter l'appât qui peut se trouver mangé ou décroché. Peut être même sera-t-on obligé de recommencer deux ou trois fois cette opération avant de rien prendre, mais il ne faut pas se décourager, et l'on ne doit pas oublier que la patience et l'espérance sont les vertus du pêcheur.

Mais enfin vous voyez un des bouchons s'agiter, puis s'enfoncer, le moulinet se déroule; c'est le moment de

saisir vivement votre canne et de ferrer sec. Laissez alors filer le poisson en ne lui opposant qu'une molle résistance, il s'arrêtera bientôt de lui-même. Vous tournez alors votre moulinet pour attirer le poisson, et le relachez de nouveau dès que vous éprouvez une forte résistance, et ainsi de suite, la ramenant et lui rendant du champ tour à tour, en proportion de ses efforts. Bientôt vous vous apercevez que sa résistance mollit, que ses mouvements sont moins brusques, et vous pouvez le ramener à vous avec plus de persistance; mais surtout, maintenez toujours votre canne haute et empêchez-le de gagner les herbes; car une fois là tout serait compromis. Enfin la bête est sur les dents, vous l'amenez doucement à portée et vous recueillez dans l'épuisette une belle carpe de 6 à 8 livres. Votre patience et vos peines sont largement récompensées, car c'est une belle prise, et il n'est pas donné à tous les pêcheurs d'en faire tous les jours de semblables.

On pêche souvent avec succès la carpe dans les pelotes, comme le barbeau. Ce sont des pelotes de terre glaise mêlées d'asticots, dont on recouvre l'hameçon garni lui-même de trois ou quatre asticots. On se sert des mêmes lignes que pour la pêche à la fève, mais avec cette différence que le plomb olive doit être ici remplacé par un plomb fixe moins gros et placé à quelques centimètres seulement de l'hameçon, de manière à soutenir la pelote. Le barbeau, la brême, la chevaine, mordent également bien à cet appât. (Voyez pour cette pêche l'article du *Barbeau*, page 173).

On pêche encore la carpe aux trainées et cordeaux

nuit (page 137), avec des hameçons nos 5 et 6, amorcés de vers de terreau.

La carpe mord à toutes sortes d'insectes et de vers, au fromage de gruyère, aux cerises, aux raisins secs, etc. On la prend encore dans les petits cours d'eau avec le collet (page 144).

L'épervier et la senne sont les deux filets le plus en usage pour la pêche de la carpe.

Préparation. — La chair de la carpe est très nourrissante et savoureuse, surtout chez les individus qui ont été pêchés dans les eaux courantes à fond de gravier. Celles que l'on prend dans les étangs et les eaux dormantes à fond bourbeux y contractent un goût de vase fort désagréable. On les débarrasse aisément de cette odeur en les conservant vivantes, pendant une huitaine de jours, dans de l'eau vive, pour les faire dégorger.

Les cuisiniers prétendent que si, au sortir de l'eau, on fait avaler un demi-verre de fort vinaigre aux carpes qui ont été pêchées dans la vase, et qu'on les laisse étendues sur une table, il en sort, comme une espèce de transpiration, une vase très fine, qu'il faut enlever en grattant de temps en temps les écailles avec un couteau, et que, lorsqu'elles sont mortes, leur chair n'a plus aucun goût de vase.

Toutes les rivières, tous les fleuves ne communiquent pas les mêmes qualités à la chair des carpes; celles de la Seine et de la Marne sont estimées, mais celles du Rhin et de la Meuse passent pour leur être bien supérieures.

On accommode la carpe au court-bouillon ou au bleu,

c'est-à-dire avec du vin, ou bien frite ou à l'étuvée; mais c'est surtout en matelote qu'elle jouit de toute l'estime des gourmands. Voici la véritable recette pour bien faire la matelote à la marinière :

Une carpe, une anguille, un barbillon et une lotte, sont les quatre poissons préférés pour la composer. On les nettoie, on les vide, et on les coupe par tronçons. On met les poissons dans un chaudron qui ne soit pas trop grand pour cet usage, les têtes et les tronçons d'anguille les premiers. Ajoutez sel, poivre, ail, thym, laurier et persil; arrosez le tout de bon vin rouge dont le poisson sera à peine couvert; placez le chaudron sur un feu de bois clair. Aussitôt que le vin commence à bouillir, mettez un demi-verre d'eau-de-vie que vous allumez et laissez cuire et brûler le tout pendant un quart d'heure; ôtez alors le chaudron du feu, et avec du beurre manié dans de la farine, liez la sauce. Si vous voulez la garnir, ajoutez oignons, champignons, culs d'artichaut cuits dans le beurre.

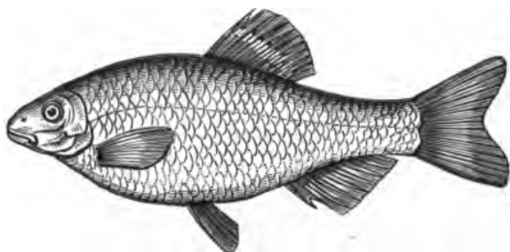
Dressez enfin, sur un plat, en mettant les rôties les premières, et ornez le tout d'une douzaine d'écrevisses cuites à l'avance. Mangez chaud et vous m'en direz des nouvelles.

Les laitances des carpes mâles sont un mets très délicat. Les œufs sont également très bons à manger. Dès le temps de Belon on faisait avec les œufs de carpes du caviar, qui était acheté avec d'autant plus d'empressement par les juifs des contrées asiatiques et européennes, que leurs lois religieuses leur défendaient de se nourrir du caviar fait avec des œufs d'esturgeon.

LA BOUVIÈRE

Cyprinus amarus

La bouvière, que les pêcheurs nomment aussi *péteuse*, nous ne savons trop pourquoi, est le plus petit des cyprins, elle ne dépasse guère 5 centimètres. Elle a beaucoup d'analogie avec une très petite carpe. Son corps est élevé et comprimé sur les côtés, couvert d'écailles



(Fig. 12). Bouvière. (*Cyprinus amarus.*)

relativement grandes et striées; le museau est arrondi, la bouche petite et les mâchoires égales.

Les couleurs de ce petit poisson sont assez brillantes, surtout à l'époque du frai. En temps ordinaire la tête et le dos sont verdâtres, les flancs et le ventre argentés. A l'époque de la ponte, le mâle devient d'un beau bleu irisé en dessus et d'un rose tendre au-dessous; c'est sans doute à cette dernière couleur que ce petit poisson doit le nom de *rosière* qu'on lui donne en Picardie.

La Bouvière, assez commune dans la Seine et dans la

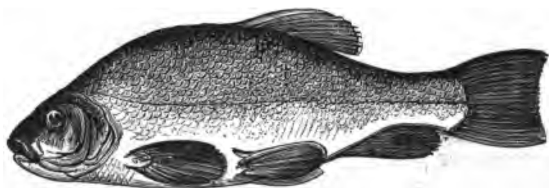
Marne, recherche les eaux pures et courantes sur fond de sable. Elle ne mord jamais à la ligne, et l'amertume de sa chair la rend d'ailleurs immangeable; elle gâte la friture dans laquelle elle se trouve mêlée. On ne prend ce poisson que pour s'en servir comme appât dans la pêche au vif pour la perche et le brochet.

LA TANCHE

Cyprinus tinca

Ce poisson appartient à la famille des cyprins, dans laquelle il forme un genre différent de celui des carpes, dont il se distingue par ses écailles très petites, sa bouche munie de deux barbillons, sa nageoire dorsale sans rayon osseux, sa caudale coupée presque carrément.

La tanche a le corps élevé, le dos arqué, comprimé laté-



(Fig. 13). Tanche. (*Cyprinus tinca.*)

ralement, couvert de très petites écailles et enduit d'une substance visqueuse qui le rend glissant comme celui de l'anguille. La tête est grosse, le front large, l'œil petit, à iris d'un jaune d'or ; les lèvres épaisses et égales, avec un petit barbillon placé de chaque côté de la commissure. Quant aux couleurs, elles varient dans ce poisson plus que dans tout autre et ne sont pas absolument les mêmes dans les mâles que chez les femelles ; ces dernières ont, en général, des couleurs plus sombres et les nageoires ventrales moins développées. Le plus souvent leurs

joues sont d'un jaune verdâtre; leur gorge blanche, le front et le dos vert foncé; les côtés sont d'un vert clair changeant en jaune et le ventre blanc. Les nageoires sont fortes, épaisses et violettes; celle de la queue a les coins arrondis. Quelquefois ce poisson est revêtu de l'éclat de l'or; en général sa couleur est plus ou moins foncée suivant les eaux qu'il habite.

On trouve la tanche dans tous les lacs, marais, étangs et rivières bourbeuses de l'Europe. Elle se plaît dans de petits espaces, et on peut la mettre dans des viviers, des mares, sans qu'elle en souffre. Bien qu'elle soit comme la carpe un poisson d'une grande tenacité vitale et vive dans des milieux où tout autre poisson périrait, elle est très sensible au froid et passe l'hiver enfouie dans la vase; parfois même elle se creuse un refuge sous la berge.

Aux premiers beaux jours du printemps les tanches se réunissent par petits groupes, et on les voit s'ébattre à la surface et faire la chasse aux moucherons; mais, en général, la tanche se tient dans les fonds herbeux; ce n'est que dans les grandes chaleurs qu'elle recherche l'eau courante pour y trouver un peu de fraîcheur.

La tanche fraye en mai et juin et dépose sur les plantes aquatiques ou même sur la vase des milliers de petits œufs verdâtres; elle pond environ 300,000 œufs et cependant ce poisson n'est pas très commun dans nos eaux, surtout dans le nord. Cela provient de ce que les œufs de cette espèce ont besoin pour éclore d'une température de 22 à 24 degrés pendant cinq ou six jours consécutifs, et que, souvent, pendant plusieurs années, sous le climat de Paris, la chaleur n'atteint pas ce degré au temps du frai.

La tanche arrive en trois ans au poids d'une livre; elle atteint celui de 2 kilos en sept ou huit ans. Elle croît assez rapidement, quand elle est bien nourrie et parvient au poids de 4 kilogrammes.

Pêche de la tanche. — La tanche est un poisson de fond qui fouille sans cesse la vase ou les herbes, pour y chercher les vers et les larves dont elle fait sa nourriture. C'est donc là qu'il faut la chercher, sauf dans les grandes chaleurs ou après une petite pluie, temps pendant lesquels elle vient à la surface.

Quoique très glouton, ce poisson ne mord bien que le matin et le soir, rarement toute la journée. On pêche la tanche avec les mêmes lignes et les mêmes appâts que la carpe, et, le plus souvent, c'est en pêchant ce dernier poisson qu'on prend des tanches, car on ne les pêche guère exprès, à moins qu'il n'y ait dans les eaux que cette sorte de poisson.

D'après ses habitudes, il faut que l'appât traîne un peu sur le fond. La petite limace blanche, si commune dans les gazons des jardins, surtout après une petite pluie, est un excellent appât pour la tanche.

Lorsque le temps est chaud, la tanche se tient fréquemment dans les herbes près de la surface de l'eau. On la prend alors avec la ligne sans flotte, garnie de quelques menus grains de plomb pour fairc descendre l'appât de quelques centimètres dans l'eau. L'hameçon n° 5 ou 6 doit être garni d'un ver ou d'une de ces petites limaces blanches dont nous avons parlé. On fait descendre tout doucement l'appât dans les petites éclaircies que l'on voit

entre les herbes, et dès que l'on sent une morsure, on pique vivement, en tirant de même le poisson hors de l'eau; car dans ces endroits herbeux, on ne peut songer à fatiguer le poisson en lui lâchant de la ligne. Il se blottirait au plus touffu des herbes et casserait à coup sûr l'instrument ou l'entortillerait de telle façon qu'on ne pourrait plus le dégager.

Dans les eaux dormantes c'est une autre affaire; la tanche mord là tout doucement; elle a l'air de jouer avec l'appât, et si c'est un ver, elle le fait entrer lentement dans sa bouche. Il ne faut donc pas se presser de ferrer au moindre mouvement du bouchon, mais attendre que la flotte file; alors on pique vivement et il est rare que l'on en manque une.

On prend également la tanche dans les verveux, dans les nasses et les tambours.

Préparation. — La tanche est beaucoup moins estimée que la carpe; sa chair est cependant assez délicate lorsqu'elle a séjourné quelque temps dans les eaux vives. Elle sent, au contraire, la vase, et sa chair est fade lorsqu'on la prend dans les étangs ou les marais, et ni vinaigre ni eau-de-vie ne parviennent à lui enlever ce goût désagréable. Aussi n'est-elle pas estimée de tout le monde, et Ausone a dit d'elle : *vulgi solatium tinca* (la tanche régal du vulgaire) et Pline : *pauperiorum cibus* (nourriture des plus pauvres); plusieurs auteurs anciens prétendent même que sa chair est malsaine en été.

Quoi qu'il en soit, elle s'accommode comme la carpe et peut la remplacer dans la matelote, faute de mieux.

LE BARBEAU

Barbus fluviatilis

Ce poisson appartient encore à la famille des cyprins. Il se distingue génériquement par son corps allongé, couvert d'écailles ordinaires, par sa bouche munie de quatre barbillons à la mâchoire supérieure qui dépasse l'inférieure, par sa nageoire dorsale, présentant en avant un fort rayon osseux, denticulé.

Le barbeau, auquel on donne le nom de *barbillon,* lors-



(Fig. 14). Barbeau. (*Barbus fluviatilis.*)

qu'il est jeune, doit son nom aux appendices charnus qui ornent ses lèvres. Il a le corps allongé et arrondi, les écailles minces, de grandeur moyenne, rayées et dentelées, brillantes, argentées, mélangées de couleur olivâtre, principalement sur le dos; les côtés sont légèrement nuancés de bleu; la ligne latérale droite est marquée de points blancs. Ses nageoires, excepté la dorsale qui tire sur le blanc, ont une teinte rougeâtre; la queue est fourchue, liserée de brun. La nageoire anale a huit rayons et la dor-

sale douze. Sa tête est assez longue, on y remarque deux bosses; les lèvres sont épaisses et susceptibles de s'allonger, la mâchoire supérieure dépasse de beaucoup l'inférieure; on n'y sent point de dents, mais les os pharyngiens en portent trois rangées de chaque côté. Il respire l'eau et la rejette avec beaucoup de force, de sorte qu'il l'a fait bouillonner, ce qui tient peut-être à la petitesse de ses ouïes.

Le barbeau aime les eaux vives à fond caillouteux, et se plaît surtout dans les endroits où le courant est rapide. Il fréquente de préférence le voisinage des arches, des ponts ou les chaussées qui avoisinent les moulins; mais on ne le rencontre jamais dans les lacs ni dans les étangs; il ne vit pas dans les eaux dormantes.

Il fraye en mai ou juin, dans les endroits où le courant est le plus rapide et dépose ses œufs de la grosseur d'un grain de millet et d'un beau jaune orangé, entre les graviers, où les féconde le mâle; la laite de ce dernier est rougeâtre. On a compté dans une femelle jusqu'à 8,000 œufs.

Le barbeau se nourrit de fretin, de vers, de mollusques, d'insectes et de tous les débris organiques que le courant entraîne; on l'a même vu s'attaquer à des cadavres.

Sa croissance est très rapide; au bout de quatre mois il a déjà les dimensions d'un gros goujon; de trois ans et demi à quatre ans, époque à laquelle le barbeau se reproduit, il a de 35 à 40 centimètres de long; mais il peut atteindre jusqu'à 70 centimètres et un poids de 8 kilos.

Les barbeaux paraissent vivre par couples, car il arrive très fréquemment que l'on prend le mâle et la femelle le même jour et au même endroit.

Pêche du barbeau. — Le barbeau se plaît dans les forts courants, dans les remous causés par les arches des ponts, près des barrages et des moulins, souvent près des égouts des villes, où sa gloutonnerie trouve une abondante nourriture. On en pêchait de très beaux, autrefois, dans Paris, où les attiraient les nombreux égouts qui se jetaient directement dans la Seine; mais depuis la suppression de ces déversoirs, remplacés par le grand égout collecteur, on n'y rencontre plus guère que des barbillons.

On peut prendre le barbeau à la ligne flottante. On se sert pour cette pêche d'une canne de 4 mètres, garnie d'une bonne ligne en soie imperméable ou en crin teinté vert d'eau, avec un hameçon des nos 6 à 8, empilé sur florence ou racine anglaise. On choisira l'hameçon suivant l'appât employé, les plus forts pour le fromage de Gruyère et le ver de terre; les plus petits pour le blé et l'asticot.

Comme on pêche ici dans un courant rapide, et que la ligne doit porter du plomb, la flotte devra offrir une certaine résistance, une grosse plume d'oie ou un bouchon de la grosseur d'une olive suffiront. Les plombs doivent être placés à 25 ou 30 centimètres de l'hameçon.

Au printemps et en automne, on pêche au ver rouge, mais en été, le barbeau ne prend pas cet appât. Il faut alors amorcer avec des pelotes de terre grasse mêlée de crottin et d'asticots. On met deux asticots à l'hameçon et l'on pêche au fond, de façon que l'appât traîne à terre.

Le barbeau mord franchement et saisit vite; dès que la flotte indique la morsure, il faut ferrer vigoureusement, car il a la bouche fort dure et ses grosses lèvres sont

comme du cuir; de sorte qu'il se décroché souvent lorsqu'il est piqué trop mollement.

Le barbeau, lorsqu'il est ferré, ne file pas comme un trait et ne s'agite pas en mouvements désordonnés, comme beaucoup d'autres poissons, mais il tire sur la ligne de toutes ses forces et, comme c'est un poisson vigoureux, on a beaucoup de peine à lui faire quitter le fond.

On pêche encore le barbeau avec la *ligne à soutenir*. Dans cette pêche, on emploie un simple vergeon ou scion en jonc ou en baleine, bien emmanché sur une poignée, une ligne en soie de Chine de 10 à 15 mètres de longueur, un hameçon des n[os] 3 à 5, empilé sur double ou triple florence bien tordue et lestée d'un plomb de la grosseur d'un poids de 20 grammes, placé à 60 centimètres de l'hameçon.

On attache le bout supérieur de la ligne sur la poignée, puis on l'entortille autour du scion pour l'arrêter au bout, on obtient ainsi plus de solidité.

Cette pêche, qui doit se faire dans une eau vive et profonde, exige que l'on soit placé sur un point élevé qui domine le courant, tel qu'un pont, une passerelle, une écluse ou même un bateau, non seulement parce que le barbeau recherche toujours les eaux rapides, mais parce que l'action du prolongement de la ligne s'opère mieux.

On amorce avec de la viande cuite, du fromage de Gruyère ou de ces gros vers à queue qui fréquentent les latrines. On dépelotonne alors la ligne à ses pieds en la contournant en lovées, comme font les mariniers pour les cordages, puis prenant la balle de plomb, on la lance au loin, de manière à ce qu'elle aille se poser à une certaine

distance sur le fond, et que la ligne se tende. La pesanteur du plomb doit être proportionnée à la force du courant et doit être telle que celui-ci ne l'entraîne pas.

Il faut faire bien attention de saisir le moment favorable pour piquer le poisson. Si l'on ne sent que des secousses peu prononcées et à intervalles inégaux, le poisson n'a pas mordu; il est présumable que c'est un petit barbillon ou tout autre qui mordille l'appât, et, dans ce cas, il ne faut faire aucun mouvement qui pourrait mettre en fuite le poisson. Mais, dès qu'on sentira un tirage bien accusé et continu sur le scion, c'est l'instant de piquer ferme, et comme la ligne est forte, on peut, sans crainte, amener de force la capture.

Avec la même ligne à soutenir, on pêche encore le barbeau *dans les pelotes*; mais il faut alors que le plomb soit placé à 5 ou 6 cent. seulement de l'hameçon.

Le meilleur moment pour faire cette pêche est le soir; elle a lieu le plus souvent en bateau, parce qu'il faut pêcher dans une eau profonde de 3 à 5 mètres.

Après avoir choisi sa place et sondé la profondeur de l'eau pour connaître la longueur que l'on doit donner à sa ligne, on amarre solidement l'embarcation, puis on amorce la place au moyen d'une grosse pelote de terre glaise, mêlée de crottin de cheval et bien garnie de vers, que l'on fait descendre doucement sur le fond. On s'occupe ensuite de préparer ses boulettes d'appât. Elles doivent être de la grosseur d'une forte noix, mais ce n'est qu'au moment de s'en servir, qu'on y introduira une bonne pincée d'asticots, une vingtaine environ.

Pendant ce temps, la grosse pelote-amorce s'est peu à

peu ramollie et démolie, lâchant au fur et à mesure ses asticots que le courant entraîne et qui font monter le poisson curieux de reconnaître la source d'une si grande abondance. Vous prenez alors une de vos boulettes bien garnie de vers et vous placez dedans le plomb et l'hameçon amorcé de quatre à cinq asticots, puis après l'avoir roulée dans les mains, vous la faites descendre à fond. Cette boulette se ramollit et lâche ses vers; si quelque poisson la rencontre alors, il la secoue, la remue pour manger les vers qui sortent et finit par la casser; il met ainsi à nu le groupe d'asticots qui recouvre l'hameçon, se jette avidement sur cette riche proie et s'enferre.

Il faut avoir soin de bien tenir sa ligne, car lorsque le barbeau attaque la pelote, il la secoue parfois pour en détacher les vers, avec assez de force pour faire lâcher la ligne, alors surtout qu'on ne s'y attend pas. On peut, pour plus de sûreté, fixer au bas du vergeon, près de la poignée, un anneau dans lequel on puisse passer le doigt.

Au contraire de la pêche au ver rouge, à la viande, au gruyère, appâts que le barbeau prend d'un seul coup, et qui demandent, par conséquent, que l'on pique vivement, la pêche dans les pelotes exige plus de patience et de circonspection. On est souvent trompé par l'agitation de la flotte produite par les petits coups de museau du poisson sur la pelote, qu'il retourne en tous sens pour y chercher les vers. Si, cédant à la tentation, l'on ferre à ce moment, l'on est sûr de manquer son poisson, tant qu'il n'a pas saisi la becquée, c'est-à-dire l'appât qui recouvre l'hameçon. Mais alors, il entraîne la flotte et c'est le moment de piquer vivement.

Il est rare de ne rien prendre à cette pêche, cependant il arrive souvent que les cinq ou six premières pelotes se dissolvent avant que le poisson ne morde. Chaque pelote dure environ dix minutes, au bout de ce temps; on relève la ligne et l'on enveloppe l'hameçon dans une nouvelle pelote, après avoir vérifié l'appât, et ainsi de suite, tant que dure la pêche.

Pêche du barbeau avec les lignes de fond ou jeux. — Cette pêche n'est fructueuse que le soir ou par un temps sombre.

On la fait avec une ligne en fouet ou en forte soie de chine, de 6 à 8 mètres de long, à laquelle est attaché, par un émerillon, un bas de ligne en double florence garni de cinq à six hameçons des nos 4 ou 5, et espacés entre eux de 60 à 70 centimètres. Tout près du dernier hameçon, on fixe une petite chevrotine ou plombée suffisante pour maintenir le jeu à fond, une fois tendu.

La ligne doit être fixée à terre au moyen d'un piquet. Si l'on pêche en bateau, on fixe le bout de la ligne à un gros plomb d'une livre, percé d'un trou à sa partie supérieure pour donner attache à une forte ficelle ou cordelette qui sert à le descendre à fond ou à le relever. Dans le premier cas, après avoir garni les hameçons de leurs appâts, on lance la ligne à l'eau le plus loin possible pour que l'appât descende sur le fond et y reste, dans le second cas, on descend doucement à fond le gros plomb muni de sa cordelette, dont on attache le bout au bateau.

On amorce pour cette pêche avec du vieux fromage de gruyère, qu'on a laissé tremper pendant une demi-heure

dans l'urine, ce qui développe beaucoup son odeur, ou avec de la viande cuite avec de l'ail.

On tend les lignes de fond l'une après l'autre, on les y laisse une heure et on les relève au bout de ce temps, soit pour décrocher les poissons qui y sont pris, soit pour vérifier ou remplacer les amorces. On tend de nouveau ses lignes, et on les relève ainsi d'heure en heure.

Les meilleurs endroits pour placer les lignes de fond pour le barbeau, sont les affluents, les angles, les remous, le voisinage d'un pont, les alentours d'une usine. Cette pêche est surtout fructueuse en septembre et octobre.

Quant aux jeux destinés à pêcher le jour, ce sont les mêmes : mais la ligne doit être moins grosse et amorcée avec des vers à queue, des fèves cuites, du fromage de gruyère, et mieux encore avec des vers de terre. Le ver rouge n'est bon à employer que lorsque l'eau est trouble ; quand elle est trop claire le barbeau n'y mord pas, au moins en été.

On prend le barbeau à tous les filets, principalement avec le verveux et l'épervier.

Préparation. — La chair du barbeau est blanche, délicate et de très bon goût; elle joue bien son rôle dans les matelotes, mariée à l'anguille et à la carpe. On l'accommode encore au court bouillon avec une sauce au beurre ou en friture.

Les œufs du Barbeau passent pour être malsains, au moins à l'époque du frai. Le fait est avancé par des médecins et des savants; mais d'autres prétendent qu'ils sont aussi sains que ceux de la carpe. Quoi qu'il en soit, nous

croyons prudent de suivre la maxime du sage : *Dans le doute abstiens toi.*

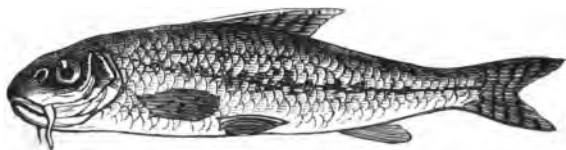
En compensation, le fiel du barbeau, au dire de Valmont de Bomare, posséderait des vertus héroïques contre les maux d'yeux. Ce fait, s'il était confirmé, éviterait aux incrédules la peine de chercher le nom du poisson miraculeux auquel le pieux Tobie enleva le fiel pour rendre la vue à son vieux pére.

Quoi qu'il en soit, il en est du barbeau comme de presque tous les poissons; ceux qu'on pêche dans les eaux vives et sur les fonds de roche sont bien meilleurs que ceux qu'on prend sur des fonds vaseux. La saison où le barbeau a la chair la plus ferme et de meilleur goût est depuis le mois de septembre jusqu'à celui de mai.

LE GOUJON

Gobio fluvialis

On peut dire de ce petit poisson que c'est un barbeau en miniature; il a sa forme et ses habitudes. Comme lui, il aime les eaux vives et les fonds de sable et de gravier. Très commun dans tous nos cours d'eau, il se réunit par bandes assez nombreuses et fréquente les berges. Il n'aime pas les eaux très profondes, sans doute parce qu'il y rencontre plus d'ennemis. Il est si abondant dans



(Fig. 15). Goujon. (*Gobio fluvialis.*)

certaines rivières que, si un débordement se produit, on le trouve en quantité sur les berges laissées à sec.

Ce petit poisson, de la famille des cyprins, est vif, gracieux et robuste. Son corps est allongé, épais dans ses deux tiers antérieurs, comprimé latéralement dans son tiers postérieur. Il est recouvert d'écailles larges, semi-cylindriques, légèrement festonnées sur leur bord libre et présentant de fines stries. Sa bouche est grande et porte à chacun de ses coins un barbillon relativement fort. La machoire supérieure dépasse de beaucoup l'inférieure,

l'œil est de grandeur moyenne. Sa nageoire dorsale comme celle du barbeau, est située au milieu du dos; elle compte dix rayons, l'anale a neuf rayons, toutes deux sont courtes et sans épines, sa queue est fourchue. Sa taille moyenne est de 8 à 10 centimètres; il dépasse rarement 15 centimètres.

La livrée du goujon est peu brillante, les parties supérieures du corps sont d'un brun plus ou moins foncé, quelquefois bleuâtre, et pointillé de taches de couleur plus sombre irrégulièrement disposées. La ligne latérale est droite et tachetée de bleu, le ventre est d'un blanc rosé ou jaunâtre, les nageoires ventrales et l'anale sont jaunâtres et tachetées irrégulièrement comme le corps, la queue est ornée de trois bandelettes brunes.

Le goujon fraye en avril et mai sur les fonds de gravier et dépose par milliers sur les pierres ses petits œufs bleuâtres. Aussi, malgré les nombreux ennemis qu'il a parmi les poissons et les oiseaux aquatiques, sans compter l'homme, il multiplie beaucoup.

Ce petit poisson est très vorace, il se nourrit d'insectes d'eau, de vers, de mollusques et de frai, il recherche même les charognes, et l'on est toujours sûr de le trouver autour rassemblé en grand nombre, ainsi que dans le voisinage des égouts.

On le trouve dans certains lacs à fond caillouteux, depuis l'automne jusqu'au printemps, mais à l'époque du frai, il en sort pour passer dans les rivières, et y reste jusqu'à l'automne.

Pèche du goujon. — La pêche du goujon est une des

plus faciles, et de celles qui demandent le moins de soins et de préparatifs. L'important est de choisir pour cette pêche un fond de sable, car c'est toujours là que se trouve le goujon, et on peut le prendre à toute heure du jour et en toute saison. Il est même à peine besoin d'amorcer la place, car ce petit poisson est très vorace et mange toujours; il vaut mieux cependant y jeter une ou deux pelotes de terre garnies de son et d'asticots pour les attirer en plus grand nombre, ou bien encore remuer le sable avec une perche. Cette opération, qui fait fuir les autres poissons, attire au contraire les goujons qui s'empressent de venir y chercher quelque nourriture, et plus on remue le sable, plus on les attire.

Pour pêcher le goujon, on prend une canne très légère de 3 mètres à 3 m. 50, on y attache une ligne légère aussi, faite de trois crins tordus ensemble, ou de soie imperméable, avec un bas de ligne en florence ou en racine anglaise. Ce bas de ligne peut être muni de deux ou trois empiles garnies d'hameçons des n[os] 12 à 15, suivant l'appât employé, ils doivent être placés à 10 centimètres au moins l'un de l'autre.

Après avoir sondé la profondeur de l'eau, on place sa flotte de façon que l'appât repose sur le fond, car le goujon reste toujours au fond de l'eau et cherche sa nourriture parmi les graviers. La flotte doit être une plume ordinaire, ou un très petit bouchon, juste suffisant pour porter deux ou trois petits grains de plomb.

On amorce les hameçons avec des vers de terreau, des asticots ou des vers rouges, mais les premiers sont ceux qui les attirent le mieux; dès que le goujon l'aperçoit, il

se jette goulûment dessus et ne l'abandonne plus qu'il ne l'ait avalé. Aussi ne faut-il pas se presser de piquer; on doit attendre qu'il entraîne la flotte.

Le temps le plus avantageux pour la pêche du goujon est du commencement d'août à la fin de septembre; mais dès que l'eau devient trouble ou froide, le goujon abandonne les bords pour se retirer au large, où on peut encore le pêcher en bateau, pourvu que l'eau ne soit pas trop profonde. Pendant l'hiver, on les prend au milieu du jour et au soleil. On pêche également les goujons à la carafe, nous avons décrit cette pêche à la page 141.

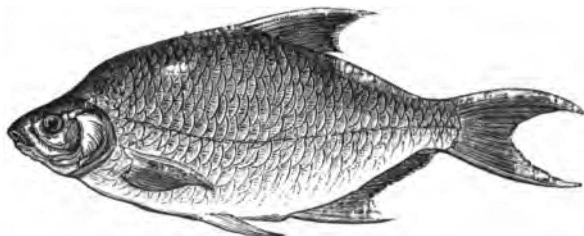
Pendant l'hiver, on prend beaucoup de goujons avec la trouble et les nasses, pendant l'été, on les pêche avec un petit épervier à fines mailles que l'on nomme *goujonnier*. Cette pêche est très productive et même très destructive, car les pêcheurs prennent dans ces filets à mailles étroites, outre une énorme quantité de goujons, beaucoup de jeunes brêmes et de petits barbillons, qu'ils se gardent bien de rejeter à l'eau.

Préparation. — Le goujon a la chair blanche et délicate, d'une facile digestion et que l'on recommande même aux malades. Il fournit une friture très estimée par les gourmets.

LA BRÊME

Abramis brama

Ce poisson, de la famille des cyprins, habite la plupart des lacs et des rivières de l'Europe et se plaît dans une eau assez profonde. Le corps de la brême est très haut, aplati, et recouvert d'écailles grandes, à stries circulaires très serrées. Sa tête est petite, son museau arrondi, sans barbillons, sa bouche de grandeur mé-



(Fig. 16.) Brême. (*Abramis brama.*)

diocre; le maxillaire supérieur dépasse un peu l'inférieur. L'œil est grand et son iris de couleur jaune. La nageoire dorsale est élevée et naît un peu en arrière du milieu de la courbure du dos; elle est formée de trois rayons simples, suivis de neuf rameux; les pectorales sont arrondies; les ventrales situées à égale distance des pectorales et de l'anale; cette dernière est bien développée et va en décroissant; la caudale est fourchue.

Les couleurs de la brême sont assez brillantes; la tête et le dos sont d'un vert olivâtre ou bleuâtre, le ventre blanc. Ses nageoires sont ordinairement violettes et quelquefois tachées de noir; l'anale est grise. On remarque au-dessous des yeux une tache noire en forme de croissant et sur la ligne latérale des points noirs.

La brême aime les eaux tranquilles et profondes à fond herbeux et vaseux, où elle se nourrit de plantes, de vers et de mollusques. Elle atteint communément une longueur de 50 centimètres et un poids de deux à trois kilos.

Les brêmes frayent par bandes en mai et déposent sur les plantes riveraines, leurs œufs transparents, d'un gris verdâtre, de la grosseur d'un forte tête d'épingle. Les mâles, beaucoup moins nombreux, suivent les femelles et recouvrent ces œufs de leur laite.

On a compté dans une femelle 135,000 œufs, ce qui prouve combien ce poisson peut multiplier, mais les espèces carnassières et les oiseaux aquatiques leur font une guerre acharnée.

Les pêcheurs de la Seine donnent aux jeunes brêmes, les noms de *bremottes* et d'*henriots*.

La brême, lorsqu'elle est bien nourrie, croît aussi vite que la carpe; elle prospère beaucoup dans les étangs et les lacs limoneux et bien garnis d'herbages; mais sa chair y contracte un goût de vase désagréable.

La brême jouit d'une grande vitalité, surtout pendant le temps froid; on peut alors les transporter à dix myriamètres sans les voir périr, pourvu qu'on les enveloppe dans de la neige et qu'on maintienne leurs ouïes entr'ouvertes au moyen d'une petite tranche de pomme.

Pêche de la brême. — On pêche la brême comme la carpe et la tanche dans les eaux tranquilles et profondes ; mais dans les courants, elle se tient toujours près des berges et c'est inutilement qu'on chercherait à la prendre en pleine eau.

Dans les villes, c'est près d'un égout, près des piles d'un pont ou dans un port à fond vaseux qu'on trouvera les brêmes. En pleine campagne on devra les chercher dans une baie ; mais toujours dans huit ou dix pieds d'eau presque sans courant.

La brême mord rarement au milieu du jour, pendant l'été, à moins qu'il fasse du vent ou qu'il tombe une pluie chaude ; elle prend alors l'appât à toute heure du jour, surtout si l'on a pris soin d'amorcer le soir précédent.

Il faut, quand on pêche la brême, observer le plus grand silence ; car ce poisson redoute tellement le bruit, que le moindre son le met en fuite. Block assure qu'en Suède on a remarqué que le son d'une cloche suffisait pour faire déserter des bandes de brêmes, et il ajoute que dans les villages situés sur le bord des lacs et dont les habitants sont en partie pêcheurs, on s'abstient de sonner les cloches pendant le temps du frai, même les jours de fête, et que quand on les pêche au filet, on les fait se jeter dans les mailles en battant du tambour.

La pêche de la grosse brême exige une ligne solide ; car elle se débat fortement dès qu'elle sent l'hameçon. La canne devra donc être pourvue d'un moulinet ; et il faudra la bien fatiguer avant de chercher à la mettre à terre, et faire surtout bien attention qu'elle ne puisse se glisser entre les herbes ou sous quelque souche du fond, ce qu'elle cherche toujours à faire.

La ligne à brêmes se fait en plusieurs brins de crin tordus ensemble ou en soie de Chine imperméable; il faut d'ailleurs la choisir suivant la nature des eaux : si celles-ci sont troubles, on peut employer une ligne plus forte; mais il faut la prendre aussi fine que possible, c'est-à-dire en florence, avec bas de ligne en racine anglaise, lorsque les eaux sont claires et transparentes.

La ligne doit toujours avoir au moins six à sept mètres de longueur, d'abord pour le jeu du moulinet, ensuite parce qu'on est souvent obligé de pêcher à une grande profondeur. On y adapte comme flotte un fort tuyau de plume avec trois ou quatre petits grains de plomb nº 4, placés à 30 cent. au-dessus de l'hameçon. L'appât doit presque toucher le fond.

Quant aux hameçons, ils doivent être proportionnés à l'amorce employée; l'asticot demandera un nº 12, le blé un nº 10, le ver rouge un nº 8, le ver à queue un nº 6.

C'est surtout quand on pêche la brême, qu'il faut prendre de grandes précautions; éviter le moindre bruit et se défier de son ombre ou même de celle de la canne projetée sur l'eau; car, le plus petit mouvement la met en fuite. Pour cette raison, il faut toujours sonder et amorcer le soir précédent pour pêcher le matin, ou dès le matin pour pêcher le soir, sans cela on perdra ses amorces et son temps. En pêchant de cette façon, il arrive souvent qu'au lieu de brêmes, on prend des carpes ou des gardons.

La meilleure amorce de fond à employer pour les brêmes consiste en petites pelotes de terre mêlées de blé cuit et de crottin de cheval.

En juin, la brême mord bien au petit ver rouge; mais en juillet et août, le meilleur appât est le blé cuit. En septembre, on prend souvent des brêmes en pêchant le barbeau dans des pelottes.

On assure que, pendant les grands froids de l'hiver, si l'on fait un trou dans la glace, les brêmes y viennent respirer en si grand nombre, qu'on peut les prendre en quantité à l'aide d'une trouble.

Ce poisson se prend souvent aussi aux lignes de nuit que l'on tend pour les anguilles, ou aux jeux amorcés avec des vers rouges ou des vers à queue. Dans les étangs, la brême se prend aux mêmes amorces que la carpe, la tanche et le gardon.

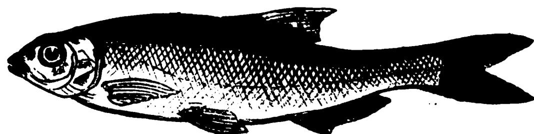
Il faut ferrer la brême au plus petit mouvement que fait la flotte, car sa morsure est toujours légère.

Préparation. — La brême a une chair blanche, et d'assez bon goût lorsqu'elle a été prise dans une eau courante ou à fond solide; mais comme elle fréquente le plus souvent les fonds vaseux, elle y contracte une chair flasque et un goût désagréable. On la débarrasse en partie de cette odeur de vase en la plaçant pendant quelques jours dans une eau courante et claire, ou bien encore, si l'on en croit les cuisiniers, en lui faisant avaler un demi-verre de fort vinaigre. On accommode ce poisson au court bouillon ou mariné.

L'ABLETTE

Leuciscus alburnus

L'ablette est un joli petit poisson de la famille des cyprins, très répandu dans la plupart des rivières de l'Europe. Elle se plaît dans les courants rapides, et vient constamment, quand la température est douce, se jouer à la surface de l'eau, et rien n'est joli comme l'éclat de ses écailles d'argent et l'élégance de ses



(Fig. 17.) Ablette. (*Leuciscus alburnus.*)

mouvements. On la pêche en abondance dans la Seine, la Marne, la Loire, la Vienne, la Moselle, et dans presque toutes les rivières de France.

Le corps de l'ablette, très allongé et comprimé, représente assez bien comme forme une feuille de saule; les profils du dos et du ventre sont légèrement convexes. Les écailles plus hautes que longues ont leur bord libre légèrement festonné et leur surface est marquée de quatre ou cinq stries qui convergent du bord vers le centre.

La taille de l'ablette varie entre 10 et 15 centimètres; elle dépasse rarement 2 décimètres. Sa tête est petite et

plate en dessus; son museau est pointu, la lèvre supérieure plus courte que l'inférieure; elle a dix rayons à la nageoire dorsale et vingt et un à l'anale. Ce joli petit poisson est d'un bleu verdâtre sur le dos, et argenté sur les côtés et sur le ventre, son anale est grise et ses pectorales teintées de rouge.

L'ablette est très prolifique; elle fraye en mai et juin par bandes souvent considérables et dépose ses innombrables petits œufs sur les plantes du rivage ou sur celles qui flottent à la surface.

La chair de l'ablette n'est pas désagréable à manger, quoique bien inférieure à celle du goujon; on l'emploie également dans les étangs et les viviers pour alimenter les gros poissons ou comme appât dans la pêche au vif du brochet et de la truite; mais c'est surtout pour l'éclat de ses écailles que ce petit poisson est recherché par l'industrie; c'est en effet, avec cette substance argentée que l'on fabrique les fausses perles.

Pour obtenir cette matière nacrée, que l'on nomme *essence d'Orient*, on enlève doucement, à l'aide d'un couteau peu tranchant, les écailles argentines au-dessus d'un baquet d'eau, où on les lave à plusieurs reprises. On prend ensuite le dépôt, que l'on place dans un tamis très clair, et on lave à grande eau au-dessus d'un vase; la matière nacrée passe seule et se précipite au fond du vase, où elle forme une masse boueuse d'un blanc bleuâtre très brillant; c'est là l'essence d'Orient. Cette matière est délayée dans de la colle de poisson et elle est alors prête à servir. Introduite dans un globule de verre que l'on agite en tous sens et que l'on fait sécher rapidement au-dessus

d'un poêle, elle lui donne les nuances et les reflets des perles fines. On remplit ensuite le globule de cire fondue qui consolide le verre et fixe l'essence contre sa paroi intérieure. Cette fabrication a pris en France une grande extension dans ces derniers temps.

Pour pêcher l'ablette en grande quantité, on emploie l'épervier dru, sorte de filet à mailles fines. On les prend par milliers le soir près des rives en mai et juin.

Lorsqu'on pêche l'ablette à la ligne, on choisit un endroit, où, sans être dormante, l'eau n'ait pas un courant rapide et dont la profondeur ne dépasse pas 1 mètre à 1 mètre 50. Les deux espèces de lignes les plus propres à cette pêche sont faites de la manière suivante : la première est composée de trois brins de crin ou de florence très fine, de 3 à 4 mètres de long, avec une flotte en plume et trois hameçons n° 16 ou 18, empilés sur un seul crin avec un grain de plomb n° 4 ou 5; les hameçons sont attachés à 20 centimètres l'un de l'autre.

On pêche avec cette ligne à demi-profondeur d'eau, en amorçant avec des asticots, et en jetant de temps en temps une pincée de ces vers dans le courant un peu au-dessus de l'endroit où l'on a jeté sa ligne, et l'on doit tenir celle-ci de manière à ce que les vers qui garnissent les hameçons aient le même mouvement que ceux que l'on jette. Cette pêche exige de la patience et du silence; il ne faut pas se décourager parce que l'on n'aura rien pris la première heure: il arrive souvent que l'on ne prend rien d'abord; mais, bientôt, attirées de loin par les asticots que l'on a jetés à l'eau, les ablettes se rassemblent en quantité autour de la ligne et l'on en prend à tout coup.

L'ablette nage toujours entre deux eaux et vient souvent à la surface pour y chercher sa nourriture, et comme ce poisson a l'ouïe très fine, le moindre bruit le fait fuir et il ne revient pas de longtemps. Comme il ne fait que sucer les vers, et ne les avale pas, il faut piquer dès que la flotte indique qu'il prend l'appât. On doit ferrer d'un petit coup sec du poignet, mais cependant sans forcer, car on lui arracherait la bouche qu'il a assez tendre.

On attire les ablettes en grand nombre en descendant au fond de l'eau un panier rempli de sang caillé de bœuf mêlé avec du crottin de cheval. Après avoir laissé ce panier une nuit dans l'eau, on peut pêcher le lendemain matin à cet endroit avec succès.

La seconde ligne pour la pêche de l'ablette est la ligne à fouetter. Elle est faite d'un seul crin ou de florence, la plus fine possible, de 3 mètres de long avec une flotte en petite plume et cinq hameçons n°s 17 ou 18 placés à 35 centimètres de distance l'un de l'autre. Si l'on pêche avec cette ligne dans un courant, il faut amorcer fréquemment la place pour faire monter les ablettes à l'endroit où la ligne est placée. Comme on imprime à la ligne un mouvement continuel, les cinq asticots qui couvrent les hameçons se confondent avec ceux jetés à l'eau comme amorce, et les ablettes s'y trompent souvent.

L'ablette mord à toute heure du jour, depuis le mois de mars jusqu'à l'hiver. On peut la pêcher à la mouche, depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'août, avec une ligne d'un seul crin et un hameçon n° 13, sans plume ni plomb. La mouche doit être petite; une mouche d'appartement ou une fourmi ailée sont les meilleures. Cette pêche donne

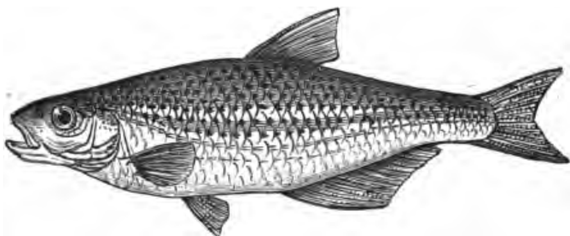
beaucoup d'agrément, mais il faut piquer vite et légèrement.

Préparation. — La chair de l'ablette est de qualité médiocre et remplie d'arêtes. La friture est la seule manière de l'utiliser comme aliment. En Suisse et en Allemagne, on en fait une assez grande consommation; on la sale et on la fait sécher; puis on la mange préparée à l'huile et au vinaigre.

L'ABLETTE SPIRLIN

ou *Éperlan de Seine*

Cette espèce se distingue de l'ablette commune par son corps plus haut, ses yeux plus grands, sa nageoire dorsale plus élevée. Les parties supérieures de son corps sont d'un vert foncé à reflets bleuâtres, les flancs et la région abdominale sont d'un beau blanc d'argent, la ligne latérale est bordée de chaque côté par une série de petits



(Fig. 18.) Ablette spirlin ou *Éperlan de Seine.*

points noirs. La mâchoire inférieure dépasse un peu la supérieure ; l'œil, très grand, est d'un blanc jaunâtre, la queue est profondément échancrée.

Ce petit poisson se rencontre dans un grand nombre de nos départements, où il est connu sous des noms particuliers, c'est la *Lorette*, dans l'Aube, la *Lignotte* dans la Côte-d'or, la *Goge* dans la Meuse, etc.

Cette ablette préfère les eaux vives et claires et les fonds caillouteux. On la pêche comme l'ablette commune. Elle

se tient pendant l'été à la surface de l'eau, et rassemblée par bandes.

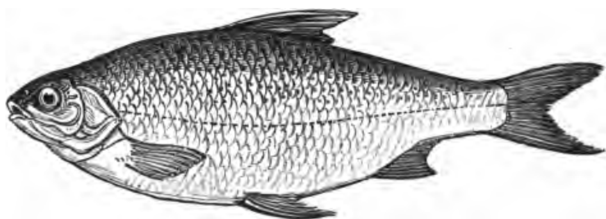
Préparation. — L'Éperlan de Seine offre une chair infiniment agréable, légère, et qui surpasse en délicatesse celle de tous les petits poissons qu'on mange frits. Il ne dépare pas une friture de goujons lorsqu'il s'y trouve mêlé.

LE GARDON

Leuciscus rutilus

Le gardon ou cyprin rose est un joli poisson très commun en Europe, et qui se trouve en France dans presque tous nos cours d'eau, où il recherche les eaux limpides et les fonds sablonneux.

Ce poisson, de la grande famille des cyprins, a le corps élevé, comprimé, couvert d'écailles grandes, peu adhé-



(Fig. 19.) Gardon. (*Leuciscus rutilus.*)

rentes, festonnées sur leur bord libre et présentant des stries concentriques. Il paraît tenir le milieu entre les carpes et les brêmes et se distingue par ses nageoires. Sa dorsale a treize rayons et son anale douze. Sa longueur moyenne est de 25 centimètres et il dépasse rarement celle de 30; lorsqu'il a atteint son développement, son poids varie entre 500 et 800 grammes. Son dos est rond, d'un noir verdâtre, son ventre est d'un blanc argenté, sa queue fourchue, sa bouche est petite, à mâchoires un peu inégales; son œil est assez grand.

Le gardon est très commun dans nos rivières, dans nos étangs et même dans les grandes mares. Il fraye ordinairement en mai et multiplie beaucoup. On a compté quatre-vingt-cinq mille œufs dans une femelle; elle dépose ses œufs dans les endroits couverts d'herbages. Au moment du frai, les femelles et les mâles remontent les rivières par troupes nombreuses et séparées, les femelles en avant et les mâles derrière, à une assez grande distance, et jamais ils ne se mêlent.

On pêche en Angleterre une espèce de Gardon assez semblable à la nôtre pour la forme, mais qui s'en distingue par les couleurs. Il est d'un bleu clair en dessus, d'un beau blanc argenté en dessous, avec les nageoires d'un blanc jaunâtre. On le nomme *Azurine* ou gardon bleu.

Pêche du gardon. — La pêche du gardon doit se faire avec des instruments très fins, surtout si l'on pêche dans une eau claire, car c'est un poisson très rusé et très défiant, et le moindre bruit ou même l'ombre de la ligne suffit pour le mettre en fuite. Lorsque l'eau est trouble, on peut employer une ligne plus forte.

Pour prendre des gardons, même de forte taille, il faut se servir d'une canne à pêche ou d'une gaule légère, en roseau de Provence, de 4 à 5 mètres de long, munie d'un scion bien résistant; la ligne doit être fort courte, de 1 mètre à peine jusqu'à la flotte, et composée de deux crins tordus ensemble ou d'une soie de Chine très fine, imperméable, avec un bas de ligne d'un seul crin ou mieux d'une racine anglaise. La flotte formée d'une grosse plume, doit être très peu chargée de plomb, de manière à

17.

sortir à deux centimètres au moins au dessus de l'eau, car le gardon mord très finement, et il faut être averti de sa présence.

On doit donc tenir la gaule élevée, de façon qu'aucune partie de la ligne au dessus de la flotte ne touche à l'eau, et dès qu'on voit la plume faire le moindre mouvement, il faut ferrer vivement, mais légèrement toutefois, c'est-à-dire d'un petit mouvement du poignet, car le gardon a la bouche très tendre, et, d'un autre coté, la ligne n'étant pas très forte pourrait casser. Lorsqu'on a accroché un gros gardon, il faut relever la gaule, le tenir autant que possible sous le scion et lui faire boire l'air pour l'affaiblir, puis on l'approchera de terre pour l'enlever au moyen de l'épuisette. On peut employer des lignes plus fortes et de plus gros hameçons pour la pêche du gros gardon, mais à coup sûr on réussira moins bien. J'ai souvent vu à Paris ou dans les environs, des pêcheurs armés d'une gaule légère et d'une ligne composée d'un seul crin, avec un hameçon n°s 10 ou 11, prendre en une journée 12 à 15 kilos de gardons, dont plusieurs pesaient une demi livre et plus.

Les gardons frayent et prospèrent dans les étangs et les lacs; on les y prend même plus facilement que dans les eaux courantes, parce qu'ils y sont plus affamés, mais, outre que leur chair y contracte habituellement un goût désagréable, cette pêche est beaucoup moins amusante. Nous conseillerons cependant aux jeunes pêcheurs, qui n'ont pas encore la sureté du coup d'œil et l'habileté de main, de pêcher d'abord dans les étangs, leurs succès y étant mieux assurés. Ils pourront ainsi y acquérir la pra-

tique qui leur manque. Ils y trouveront le gardon autour des pilotis, des vannes, à l'endroit où les ruisseaux viennent s'y jeter, et surtout sur les points où le fond est propre et sablonneux.

Dans les rivières, le gardon mord toute l'année, surtout le soir et le matin pendant les mois chauds. L'hiver, c'est dans les tourbillons et les endroits profonds qu'il faut les chercher.

Au printemps on pêche le gardon avec l'*épine vinette*. Sous ce nom les pêcheurs désignent, non pas le fruit du vinettier, mais bien la nymphe du ver de viande dont la forme et la couleur ont quelque ressemblance avec le fruit de ce nom. Voici d'ailleurs comment on se procure cet appât. On met dans un sac de peau un tiers de vers de viande et deux tiers de son, puis on ferme bien le sac pour empêcher les vers d'en sortir, et on laisse le tout ensemble reposer pendant dix à douze jours, suivant que la température est plus ou moins élevée. Pendant ce temps le ver opère sa métamorphose et se convertit en une nymphe rouge et ovoïdale à laquelle les pêcheurs donnent par assimilation le nom d'épine-vinette.

On emploie cet appât avec la ligne à gardon que nous avons décrite, garnie d'un hameçon nº 12 empilé sur une seule florence ou racine anglaise. On choisit une eau peu rapide, à fond uni et de 2 à 3 mètres de profondeur, ce qu'indiquera la sonde, et l'on placera la flotte de façon que l'hameçon descende à 6 ou 8 centimètres du fond.

On prépare alors ses amorces de fond qui consistent en pelotes de terre grasse mêlée de crottin de cheval, dans lesquelles on incorpore le son et les épines-vinettes. Ces

pelotes ne doivent pas être trop serrées pour qu'elles puissent se dissoudre dans l'eau et mettre en liberté l'appât. On les descend à l'endroit où l'on veut pêcher; mais tout cela doit se faire tout doucement et dans un profond silence, car le moindre bruit met le gardon en fuite et comme il est très défiant, il ne revient pas de longtemps. Cela fait, on amorce l'hameçon avec une épine-vinette et on le pose dans l'endroit où l'on a fait descendre les pelotes.

Il faut à cette pêche une grande attention et beaucoup d'adresse. Au moindre mouvement de la flotte, on doit piquer vivement, sinon le poisson enlèvera l'appât sans s'accrocher. Cette pêche dure deux mois, elle est fort amusante, mais il faut amorcer avec les pelotes toutes les deux heures et choisir un temps calme; car le moindre vent agitant la flotte empêcherait de distinguer la morsure du poisson. Le gardon se pêche de la même manière à l'asticot.

On prend de gros gardons en amorçant avec du blé cuit. On emploie alors un hameçon n° 10 avec la ligne ordinaire. On fait cuire le blé avec un huitième de chènevis en y ajoutant une poignée de sel pour l'empêcher d'aigrir. On emploie comme amorce de fond ce même blé cuit, et il vaut mieux amorcer la place le soir précédent pour y pêcher le lendemain matin. Pendant les temps chauds, cette pêche n'est fructueuse que le matin. Pendant tout l'hiver on peut prendre des gardons avec la ligne ordinaire amorcée avec des vers de terreau.

On pêche encore le gardon aux jeux avec des hameçons n° 8, empilés sur une seule racine et amorcés de vers

rouges. On tend ces jeux de façon que les plombs touchent au fond et que les hameçons flottent au fil de l'eau ; comme tous les poissons mordent au ver rouge, on prend avec ces jeux plusieurs autres poissons de fond, surtout au mois de novembre.

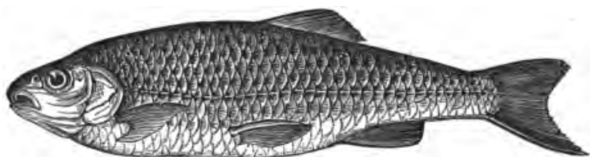
On pêche dans les étangs les gardons avec tous les filets, et l'on s'en sert parfois pour amorcer les griffons avec lesquels on pêche le brochet.

Préparation. — La chair du gardon est blanche et d'assez bon goût quoique peu ferme; mais elle a le défaut d'être remplie d'arêtes. Un gros gardon pêché dans une eau courante est cependant un mets assez délicat, cuit au court bouillon ou sur le gril avec beurre et persil. Quant à ceux que l'on prend dans les étangs, ils ont preque toujours un goût vaseux fort désagréable.

LA CHEVAINE

Leuciscus dobula

La Chevaine, chevanne, *chevesne* ou *juène* des pêcheurs, est un poisson de la famille des cyprins, très répandu dans la plupart de nos cours d'eau. C'est un beau poisson, assez bien partagé sous le rapport des couleurs, de l'élégance des formes et de la rapidité des mouvements. Il se plaît particulièrement dans le voisinage des moulins, là ou les remous produits par les roues sont très forts. C'est ce



(Fig. 20.) Chevaine. (*Leuciscus dobula.*)

qui lui a valu sans doute le nom de *meunier* qu'on lui donne assez généralement.

Le corps de la chevaine est robuste, quoique allongé et un peu comprimé ; il est couvert d'écailles grandes et légèrement festonnées sur leur bord libre vers lequel convergent des rayons au nombre de cinq, partant du centre de l'écaille. La tête est forte, la bouche bien fendue, le museau arrondi, l'œil grand. Les parties supérieures du corps sont d'un vert bleuâtre ; les flancs argentés chez les adultes ; le ventre est blanc. Quelques points jaunes sur

les côtés indiquent la ligne latérale. La nageoire dorsale est bleuâtre, les pectorales jaunâtres, la queue, légèrement fourchue, est large et bordée de bleu; les nageoires ventrales et l'anale sont violacées.

La chevaine atteint jusqu'à cinquante centimètres de longueur et un poids de quatre kilogrammes; mais elle pèse habituellement de 2 à 3 kilos. Elle fraye en avril et mai sur le gravier et dans un petit fond d'eau. Pendant la belle saison, ce poisson se tient presque toujours à fleur d'eau où il fait la chasse aux insectes. Il multiplie beaucoup, croît lentement et nage extrêmement vite.

La pêche de la chevaine est très agréable, parce qu'elle mord en tout temps au fond ou à la surface de l'eau. Elle se jette goulûment sur tous les insectes, teignes, mouches, hannetons, bourdons, sauterelles, etc. Cependant, quoiqu'elle prenne avidement l'appât qui se présente, c'est un poisson défiant qui, s'il voit le pêcheur ou même son ombre, se tiendra à l'écart. Il est donc important de se tenir le plus loin possible du bord.

Au printemps, il faut pêcher la chevaine au milieu des courants, avec les vers rouges; on en met deux sur l'hameçon parce qu'elle aime les grosses proies. On doit choisir les endroits exposés au midi et jeter la ligne de 10 heures à 2 heures; c'est le moment le plus favorable.

En été on pêche ce poisson à la surface, avec les insectes vivants ou la mouche artificielle. Elle prend bien aussi les asticots, les vers, les cerises, le raisin; dans l'eau profonde et près des roues des moulins.

Pendant l'automne et l'hiver, elle se tient cachée au fond de l'eau ou dans les trous creusés sous les berges;

dans les endroits qui sont pleins de racines et couverts de grands saules et d'autres arbres dont les branches pendent dans l'eau. Les meilleurs appâts sont alors la cervelle, la moëlle de bœuf et le sang caillé; il faut alors que l'appât traîne sur le fond. On amorce la place avec le pain de cretons détrempé à l'eau froide et mêlé dans des pelotes de terre molle.

Pour pêcher au sang, on choisit un haï dans lequel on fait descendre à fond du sang caillé, dans un sac de filet à petites mailles auquel on amarre une pierre pour qu'il se maintienne en place. On sonde ensuite la profondeur de l'eau et l'on dispose sa ligne de façon que l'hameçon descende à 5 ou 6 centimètres du fond. On couvre bien l'hameçon de petits morceaux de sang et on le pose dans l'endroit où l'on a descendu le sac.

Les parcelles de sang qui se détachent de l'amorce de fond, montent continuellement et attirent le poisson qui, rencontrant l'appât, l'avale goulûment.

On prend pour cette pêche une gaule ou une canne de 4 mètres de longueur, à scion flexible, mais résistant; une ligne en soie de Chine, garnie d'une flotte en liège de la grosseur d'un gland de chêne, un hameçon nº 3 ou 4 empilé sur florence ou racine anglaise et chargé de deux ou trois grains de plomb dont le premier placé à 30 ou 35 centimètres de l'hameçon.

Il faut beaucoup d'adresse pour pêcher avec le sang, parce que cet appât tient peu ; on doit le renouveler souvent, et piquer ferme au plus petit mouvement que fait la flotte. Un bon pêcheur prend facilement la chevaine qui est goulue et a la bouche grande. Une fois accroché, ce

poisson ne se débat pas aussi longtemps que la carpe ou la truite ; après avoir couru deux ou trois fois dans l'eau, il se tient coi. On peut alors repelotonner la ligne sur le moulinet, et faire approcher le captif du bord ou de l'épuisette.

Mais si l'on pêche dans un endroit où il y a des troncs d'arbres, ou des branches de saules qui pendent sur l'eau — les chevaines fréquentent beaucoup ces lieux, surtout lorsqu'il fait froid — on prend une ligne plus forte, sans moulinet ni flotte, avec autant de plomb qu'il en faudra pour faire descendre l'appât à 25 ou 30 centimètres de la surface de l'eau. On fait alors descendre son appât jusqu'au fond, entre les branches et les racines, puis on le fait remonter à la surface de l'eau, et ainsi de suite alternativement, jusqu'à ce que l'on sente le poisson mordre. On pique alors vivement en s'efforçant de le mettre à terre le plus promptement possible, afin qu'il ne se glisse pas dans les branches ou sous quelque souche ; car il se décrocherait à coup sûr ou casserait la ligne. Les meilleurs appâts pour ce genre de pêche sont les insectes vivants, l'asticot, les vers, le raisin.

On prend souvent à la fin du printemps de grosses chevaines avec un véron vivant ou une petite grenouille.

On pêche encore ce poisson avec la ligne à la volée ; on choisit pour cela un cours d'eau vive et pas trop profond. On lance la ligne le plus loin possible, en ayant toujours les yeux fixés sur la flotte et dès qu'on la voit filer, on pique vivement pour accrocher le poisson. On pêche ainsi en juin, juillet et août, le matin et le soir, mais jamais au milieu du jour, ce serait peine perdue. On

amorce avec des chenilles, des mouches noires, ou tout autre insecte que l'on a sous la main; car la chevaine les mange tous.

On prend souvent de petites chevaines avec la ligne à fouetter en pêchant des ablettes, et des moyennes avec la ligne à gardons.

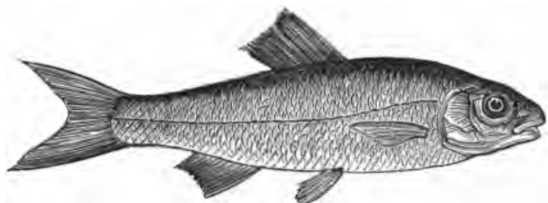
Préparation. — La chevaine a la chair grasse et de bon goût, mais remplie d'arêtes, ce qui lui nuit beaucoup auprès des consommateurs. Elle prend une teinte jaune quand elle est cuite. Celles que l'on prend à l'automne et en hiver passent pour être plus délicates.

LA VANDOISE

Leuciscus vulgaris

La vandoise ou *dard* des pêcheurs est encore un membre de la famille des cyprins. Elle se trouve dans toutes les eaux claires et mouvantes de la France.

Elle tient à la fois comme forme de la chevaine et du gardon ; mais il est facile cependant de la distinguer à première vue de l'un ou l'autre de ces poissons. Ses couleurs sont brillantes, ses mouvements vifs et gracieux ; mais la petitesse de sa taille (20 à 25 centimètres), et la qualité médiocre de sa chair, font qu'elle est peu estimée.



(Fig. 21.) Vandoise. *(Leuciscus vulgaris.)*

La vandoise a le corps allongé, comprimé latéralement ; sa hauteur est à sa longueur comme un est à cinq ; ses écailles sont beaucoup moins grandes que celles du gardon. La tête est petite, le museau pointu, l'œil relativement grand.

Les parties supérieures du corps de la vandoise sont d'un gris verdâtre passant quelquefois au bleuâtre. Les

flancs sont argentés ou dorés, suivant l'âge du poisson et le lieu où on le prend. Le ventre est blanc.

Les nageoires dorsale et caudale sont grisâtres, les pectorales, les ventrales et l'anale sont lavées de jaune.

La vandoise fraye pendant les mois de mars et d'avril, et dépose ses œufs très petits et blanchâtres sur les graviers dans les endroits où le courant est rapide. Elle se nourrit de vers et d'insectes.

Ce petit cyprin, auquel la rapidité de sa natation a fait donner le nom de *dard,* est très répandu dans les rivières aux eaux claires et rapides, où on le rencontre souvent par grandes troupes. Au printemps on voit des milliers de petites vandoises nager en troupes serrées le long des berges où les attirent des essaims de moucherons et des détritus de toutes sortes. On en prend en grande quantité au moyen de la bouteille (page 141).

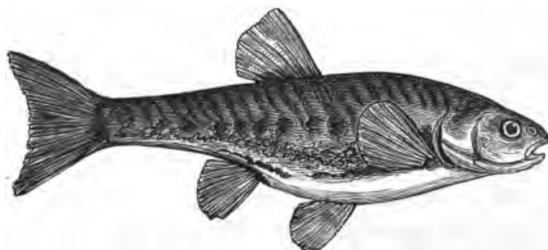
On pêche surtout la vandoise pour s'en servir comme appât pour la pêche du gros poisson carnassier, car sa chair, quoique blanche et légère, est pleine d'arêtes; quelques amateurs peu difficiles la font figurer lorsqu'elle est petite avec les autres poissons blancs dans la friture.

On ne fait pas de pêche particulière pour la vandoise, les grandes se prennent en pêchant le gardon, surtout quand on se sert de la pâte ou des vers; on les prend aussi avec les mouches naturelles que l'on emploie pour la chevaine. Les petites vandoises se prennent avec tous les autres petits poissons.

LE VÉRON

Leuciscus phoxinus

Ce charmant petit poisson de la famille des cyprins est généralement répandu dans toute la France. Comme le goujon avec lequel il se trouve souvent mêlé, il habite de préférence les courants d'eau claire et rapide, à fond de sable ou de gravier. Ses mouvements sont d'une vivacité remarquable, et ses couleurs, surtout au moment du frai,



(Fig. 22.) Véron. (*Leuciscus phoxinus.*) Femelle au moment de la ponte.

sont très brillantes. Sa taille est très petite ; il ne dépasse jamais 10 centimètres, mais il n'en est pas moins estimé pour la délicatesse de sa chair.

Le corps du véron est allongé, arrondi dans ses deux tiers antérieurs, un peu comprimé dans son tiers postérieur. Il est recouvert d'écailles extrêmement fines, de forme ovalaire. Sa tête est courte, cunéiforme ; son museau arrondi, sa bouche moyenne et son œil grand.

Le véron fraye de mai à juin et multiplie beaucoup.

Avant et après cette époque, il a les parties supérieures du corps verdâtres, le flancs plus clairs et marqués de taches ou de bandes plus foncées. Au moment de la ponte, le mâle a les parties inférieures du corps, la gorge, la base des nageoires d'un rouge plus ou moins vif; en même temps sa tête se couvre de petits tubercules; les nageoires sont bleuâtres tachetées de rouge.

Pêche du véron.—Les vérons, très nombreux dans toutes les petites rivières limpides qui coulent sur des fonds rocailleux ou sur un lit de sable, vivent souvent à la surface et sur les bords; les eaux dormantes et marécageuses lui sont mortelles. Dans les grandes rivières telles que la Seine, la Marne et la Loire, c'est surtout près des arches des ponts, des barrages ou contre les moulins qu'on les rencontre.

Le véron mord bien à l'asticot, au ver rouge et à la pâte. On se sert pour le pêcher des ustensiles les plus légers que l'on puisse se procurer : une gaulette de 2 mètres 50 à 3 mètres, ou une canne légère dont on supprime la première pièce, une ligne formée de trois crins avec une petite plume pour flotte et un hameçon nos 12 ou 14 empilé sur un seul crin ou florence et garni d'un seul grain de plomb no 4.

Ce petit poisson, très vif et très gourmand, mord pendant toute la journée, depuis le mois de mars jusqu'à l'hiver, dans les tournants, dans les gués, près des vannes des moulins. Il ne fréquente guère les eaux profondes où il a à craindre les gros poissons voraces, perche, truite, brochet, qui montrent pour sa chair un goût désastreux.

La nuit, ce sont les anguilles qui le recherchent. Aussi l'emploie-t-on de préférence comme appât dans des pêches au vif.

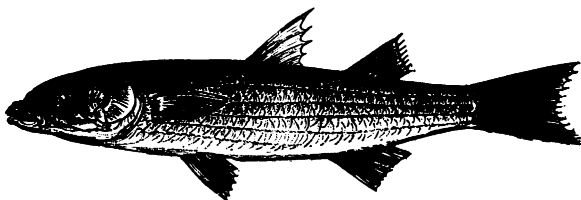
Par un temps froid ou orageux, il est inutile de tenter la pêche du véron ; il ne mord pas à l'hameçon. On le prend en grand nombre par un temps doux, un peu couvert, au moyen de la carafe.

Préparation. — La chair du véron est blanche, tendre, saine, de très bon goût ; elle est comparable à celle du goujon, pour lequel il est souvent vendu ; cependant elle est moins délicate, et a parfois une certaine amertume. On ne le mange qu'en friture.

LE NASE

Chondrostoma nasus

Ce poisson que l'on prend assez fréquemment dans la Seine et dans la Marne, où il est entré depuis une trentaine d'années seulement, par suite du percement du canal de la Marne au Rhin, ne se trouvait auparavant que dans ce dernier fleuve et dans quelques autres cours d'eau de l'Allemagne. Il est connu sur les marchés de Paris sous le



(Fig. 23.) Nase. *(Chondrostoma nasus.)*

nom de *mulet* et de *gueule carrée*: ce dernier nom, comme celui de *nase,* lui vient de la forme particulière de son museau.

Le nase a des formes élégantes, une coloration agréable et parvient à d'assez fortes dimensions; c'est un des plus grands de la famille des cyprins. Le corps de ce poisson est allongé, comprimé dans son tiers postérieur, et recouvert d'écailles assez grandes, à bord libre arrondi. Ses formes générales rappellent celles de la chevaine; mais sa tête est bien caractérisée; son profil s'incline brusquement

à partir des narines, ce qui rend son museau proéminent et arrondi, sa bouche est petite, fendue en croissant et placée sous le museau ; elle est bordée de lèvres étroites et protractiles ; l'œil est grand.

Ses couleurs sont sur les parties supérieures du dos d'un gris verdâtre foncé ; les flancs, argentés chez les jeunes, dorés chez les vieux, sont mouchetés de petites taches noirâtres ; le ventre est blanc ; les nageoires inférieures sont jaunâtres ou rougeâtres, suivant l'âge du poisson. Le nase se nourrit de petites proies vivantes et fraye en avril.

On pêche dans le Doubs et d'autres cours d'eau du midi une espèce de nase, le *chondrostome bleu*, qui diffère du précédent, non seulement par les couleurs, mais par son corps plus massif et sa bouche plus petite. Les parties supérieures de son corps sont d'un noir bleuâtre et les parties latérales parsemées de points noirâtres. On lui donne dans le midi les noms de *aucan* et de *naas*.

Les nases se rassemblent souvent en bandes nombreuses. C'est un poisson peu défiant et qui se prend facilement à l'appât, pourvu que celui-ci soit vivant. On en pêche rarement de petits ; ceux que l'on prend pèsent ordinairement de un demi-kilogramme à un kilogramme, quelquefois un kilogramme et demi. On le pêche avec les mêmes ustensiles que la carpe et de la même façon.

Le nase fréquente les eaux profondes comme celles qui ne le sont pas ; les courants rapides comme les modérés ; mais jamais les eaux dormantes. On emploie pour le pêcher une ligne moyenne en soie, avec un bas de ligne en florence ou en racine, garni d'un hameçon du n° 11

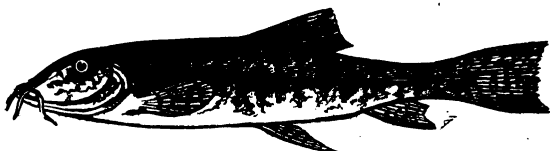
ou 12, amorcé d'un ver ou d'un insecte quelconque. Comme ce poisson mord très doucement, il faut ferrer vivement au plus petit mouvement de la flotte. Celle-ci doit, par conséquent, être légère et porter peu de plomb. Une fois piqué, le nase ne se défend que mollement, et l'on en vient facilement à bout, pourvu que l'on ait une canne suffisamment solide et flexible.

Le nase a la chair molle et fade et remplie d'arêtes ; c'est assez dire qu'il est généralement peu estimé.

LA LOCHE

Cobitis

La loche, qui appartient encore à cette nombreuse famille des cyprins, rappelle par ses formes et sa coloration, le goujon. On en distingue deux espèces différentes : la loche de rivière ou dormille (*cobitis barbatula*) que l'on rencontre dans les eaux vives et claires à fond de sable ou de gravier, et la loche d'étang (*cobitis fossilis*) qui se plaît



(Fig. 24.) Loche. (*Cobitis.*)

principalement dans les étangs à fond herbeux et vaseux.

La loche de rivière ou dormille, connue dans plusieurs départements sous le nom de *barbotte*, ne dépasse guère 10 à 12 centimètres. Ses couleurs ne sont pas brillantes, mais sa forme est élégante et sa chair très délicate.

Son corps, allongé et arrondi, un peu comprimé en arrière, est couvert de très petites écailles et enduit d'une viscosité abondante qui rend sa peau glissante comme celle de l'anguille. Sa tête, comparativement forte, est aplatie en dessus et se termine en pointe obtuse ; la bouche est petite, dépourvue de dents, et comme la mâchoire

supérieure dépasse de beaucoup l'inférieure, elle se trouve reportée en dessous; elle porte six barbillons, dont deux occupent les commissures des lèvres et les quatre autres sont placés au-dessus de la lèvre supérieure. L'œil rond et petit a son iris d'une belle couleur brun doré. La nageoire dorsale, très élevée, est composée de dix rayons; la queue est large et sans division.

La couleur générale de la loche de rivière est un brun verdâtre plus ou moins foncé, tout semé de taches noirâtres; la région ventrale est blanche ou jaunâtre. Les nageoires sont, comme le corps, parsemées de petites marbrures qui forment sur la dorsale et la caudale des bandes plus ou moins régulières.

La loche se nourrit d'insectes et de petits vers qu'elle trouve au moyen de ses barbillons en fouillant le sable ou la vase avec son museau pointu. Elle fraye en avril et mai.

La *loche d'étang,* plus répandue dans nos départements du nord et de l'est, ainsi qu'en Allemagne, se trouve dans les étangs et les marais herbeux et vaseux. Elle ressemble assez à la loche de rivière; mais sa taille est du double plus grande, sa tête plus longue et elle a dix barbillons. Son œil est très petit, sa nageoire dorsale très développée n'a que sept à neuf rayons; les pectorales sont étroites et allongées et la queue n'offre pas d'échancrures. Sa couleur est d'un jaune verdâtre en dessus et ses flancs plus clairs sont sillonnés par deux bandes longitudinales; elle est, en outre, marquée de petits points noirâtres.

La loche de rivière habite de préférence les ruisseaux et les petites rivières qui coulent sur un fond de pierre ou

de cailloux, et particulièrement dans ceux qui arrosent les pays montagneux.

La loche ne se prend pas à la ligne; on la pêche avec une trouble à mailles serrées ou dans des nasses au fond desquelles on place du fumier de brebis mêlé de pain de chenevis.

La loche de rivière (loche franche) a une chair très délicate, très légère et d'une digestion facile. C'est au printemps et à l'automne qu'on la trouve meilleure, et les gourmets assurent que rien ne lui est comparable quand on la fait mourir dans du vin ou dans du lait.

Quant à la loche d'étang, elle est beaucoup moins estimée et contracte sur les fonds vaseux un goût désagréable.

LA LOTTE

Lota vulgaris

Ce poisson, qui appartient à la famille des gades, dont font partie les morues, bien que répandu dans toute la France, ne se prend pas communément dans les rivières; il est plus abondant dans les lacs, et tout particulièrement dans celui du Bourget.

La lotte est un des poissons d'eau douce les plus remarquables sous le rapport de la forme, et la délicatesse de sa chair en fait un mets très recherché. Elle atteint 40



(Fig. 25.) Lotte. (*Lota vulgaris.*)

à 50 centimètres de longueur et son développement est assez rapide.

La forme de la lotte est très caractéristique. Son corps, rès allongé, est cylindrique, aussi haut que large dans ses deux tiers antérieurs, et diminue ensuite graduellement pour se terminer en pointe mousse. Sa peau, recouverte d'écailles fort petites et minces, est enduite, comme celle de l'anguille d'une matière mucilagineuse qui la rend très glissante et fait qu'il est presque impossible de la retenir entre les mains.

La tête est large et aplatie, la bouche grande à mâchoires égales; celles-ci sont garnies, ainsi que le vomer, de plusieurs rangées de dents en cardes. Un seul barbillon long et charnu pend sous la mâchoire inférieure. L'œil est assez grand, à iris d'un beau jaune d'or. La ligne latérale partage le corps en deux parties égales.

La lotte porte sur le premier tiers antérieur du corps, une première nageoire dorsale petite et arrondie, formée de dix rayons; puis, derrière celle-ci, une seconde dorsale qui se prolonge jusque près de la queue et compte de 70 à 78 rayons; les nageoires pectorales sont grandes et arrondies, la ventrale petite et placée sous la gorge; l'anale, presque aussi étendue que la deuxième dorsale, finit comme elle près de la queue; celle-ci est ovale et arrondie en arrière.

Le corps de la lotte est d'un jaune verdâtre, plus foncé sur les parties supérieures et tout parsemé de taches et de marbrures d'un brun foncé.

Comme nous l'avons dit, ce poisson est beaucoup plus répandu dans les étangs que dans les rivières; cependan on le prend souvent dans les eaux courantes et limpides, notamment dans le Rhin et dans la Moselle.

Pendant le jour, la lotte se tient cachée au milieu des pierres ou dans les anfractuosités des rochers, remuant sans cesse le barbillon dont sa mâchoire inférieure est armée pour attirer près d'elle le fretin dont elle fait sa nourriture, ainsi que des vers et des mollusques. Elle fraye en janvier et février.

Pêche de la lotte. — On ne fait aucune pêche particulière

de ce poisson à la ligne. Comme il ne sort que la nuit, il est difficile de le pêcher pendant le jour. On en prend cependant quelquefois en pêchant d'autres poissons avec le ver rouge, et principalement aux jeux. Mais c'est surtout aux traînées de nuit tendues pour l'anguille que se prend la lotte. On la prend souvent aussi dans les verveux et dans les nasses.

Préparation. — La chair de la lotte est blanche, délicate et très estimée, surtout lorsque le poisson a été pêché dans une eau courante. Elle offre en outre l'agrément d'avoir peu d'arêtes. Son foie, très volumineux, est particulièrement recherché des gourmets, et un vieux dicton va jusqu'à dire que :

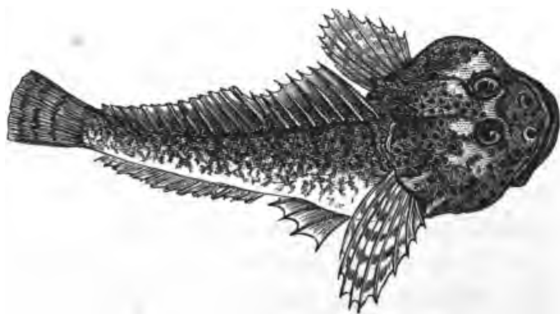
Pour un foie de Lotte
Femme donne sa cotte.

La lotte s'accommode au court bouillon ou dans la friture. On fait frire à part son foie. Celui-ci donne une huile abondante que l'on peut employer dans la cuisine; on lui attribue même des vertus médicinales comme à l'huile du foie des morues.

LE CHABOT

Cottus gobio

Ce poisson, que les pêcheurs nomment encore *caboche*, *tête d'âne* ou *têtard*, à cause de la grosseur disproportionnée de sa tête, est un petit poisson de la famille des cottidés, qui se trouve dans presque tous les fleuves, rivières et ruisseaux de l'Europe. Il se tient de préférence auprès des berges et recherche les fonds de sable et de gravier. Il se



(Fig. 26.), Chabot. *(Cottus gobio.)*

retire pendant le jour sous les pierres, et ses mouvements sont très vifs, bien qu'il n'avance que par saccades.

La forme générale de ce poisson rappelle assez celle du têtard de la grenouille, d'où son nom vulgaire. Sa tête est extrêmement large et aplatie, sa bouche bien fendue, et ses mâchoires, à peu près égales, sont garnies de dents petites et pointues. Son corps, qui va s'amincissant graduellement

de la tête à la queue, est recouvert d'une peau molle et visqueuse. L'œil est médiocre et la ligne latérale presque droite.

Il porte sur le dos deux nageoires unies entre elles par une membrane; la première compte de sept à neuf rayons; la deuxième, plus haute que la première, en a dix-sept à dix-huit; les pectorales, très larges, en forme d'éventail, ont de quatorze à quinze rayons; les ventrales, très petites, ont trois rayons simples et épineux; l'anale en compte douze à quatorze. La queue, à un seul lobe, va en s'élargissant de la base au sommet. Il porte un aiguillon recourbé sur l'opercule des branchies. Sa taille ne dépasse pas 10 à 12 centimètres.

Les couleurs du chabot sont ternes et varient beaucoup suivant l'âge des individus et les lieux où on les prend. La couleur dominante est un brun plus ou moins clair, parsemé de taches plus foncées et de bandes transversales.

Le chabot pond en avril et mai des œufs assez gros pour sa taille et de couleur jaunâtre; la femelle les dépose groupés en pelote sous les pierres et le mâle les garde jusqu'à l'éclosion. Ils se nourrissent de petits mollusques, d'insectes, de larves, de frai, etc. Il est très vorace; mais la vivacité de ses appétits n'est pas en rapport avec la petitesse de sa taille et la faiblesse de ses armes, et il succombe fréquemment sous la dent des perches, des truites et des brochets.

Le chabot ne se pêche pas à la ligne, parce qu'il ne mord pas habituellement à l'hameçon. On le pêche à la fouane quand l'eau est assez claire pour qu'on l'aperçoive

au fond. En frappant sur les pierres sous lesquelles il s'abrite, on l'étourdit au point qu'il se laisse prendre au filet ou même à la main; mais, dans ce dernier cas, il faut le faire avec précaution, d'abord parce qu'on risque de se piquer aux épines de ses opercules; ensuite parce que sa peau visqueuse lui donne la faculté de glisser rapidement entre les doigts.

On le prend également dans les nasses et avec une trouble, ce qui réussit principalement dans les ruisseaux qui ont peu de profondeur et dont on agite l'eau de tous côtés pour le faire sortir de son trou et donner dans le filet.

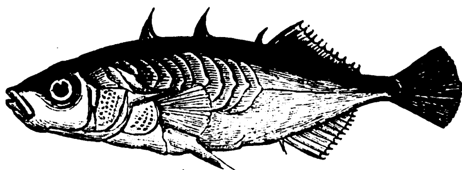
Le chabot est une excellente amorce pour les lignes de nuit qu'on tend pour prendre les anguilles.

Préparation. — La forme du chabot, qui lui donne l'apparence d'un énorme têtard, et sa peau visqueuse, inspirent en général une certaine répulsion; cependant sa chair est très délicate, et, pour la friture, elle le cède à peine à celle du goujon.

L'ÉPINOCHE

Gasterosteus aculeatus

Brillant par ses couleurs, charmant dans ses mouvements, l'épinoche, qui n'offre aucun intérêt au pêcheur ordinaire, est pour l'observateur et le naturaliste l'un des poissons les plus curieux sous le rapport des mœurs. Nous empruntons à l'ouvrage intéressant de M. J. Pizzetta,



(Fig. 27.) Épinoche. (*Gasterosteus aculeatus.*)

l'*Aquarium,* les détails suivants sur les mœurs de ce petit habitant des eaux.

L'épinoche est sans contredit le poisson le plus intéressant et le plus divertissant de tous ceux qui sont propres à peupler l'aquarium; par malheur son naturel est tellement turbulent, querelleur et batailleur, que l'on ne peut sans danger le mettre avec les autres petites espèces, qu'il poursuit, harcèle et mutile lorsqu'il ne peut les dévorer. Il faut donc placer les épinoches dans un bassin à part; elles vous récompenseront de ce sacrifice par le spectacle amusant de leur vivacité, de leur industrie, et de leurs manœuvres galantes.

L'extérieur de l'épinoche dénonce ses instincts belliqueux; elle est vêtue d'une cuirasse, comme les chevaliers du moyen âge, et hérissée de dards qu'elle couche ou redresse à son gré. Non seulement elle attaque les espèces beaucoup plus grosses qu'elle, mais elle cherche constamment querelle à ses semblables, sous le moindre prétexte, un ver rouge, un côté d'ombre ou de soleil et voilà la guerre allumée.

Lorsque plusieurs mâles se trouvent dans le même aquarium, il est rare que la paix soit de longue durée. L'un d'eux veut s'ériger en maître, et si quelque autre essaie de s'opposer à sa domination, il en résulte un combat furieux. Ce duel est fort curieux à voir et finit souvent d'une façon tragique, c'est-à-dire par la mort de l'un des combattants. Ils tournent rapidement l'un autour de l'autre, essayant de se mordre ou de se percer de leur aiguillon latéral, et lorsque le plus faible abandonne la lutte et cherche à fuir, le vainqueur le poursuit avec un acharnement extraordinaire et ne le quitte souvent que lorsqu'il l'a mis à mort. Ces mœurs belliqueuses ne se font remarquer que chez les mâles; les femelles sont d'un naturel pacifique et beaucoup moins turbulent; elles subissent la loi du vainqueur.

Au printemps, vers le mois de mai, on voit les épinoches mâles changer tout à coup de couleur et prendre un éclat tout particulier. Les nuances habituelles, d'un vert olivâtre, deviennent d'un beau bleu ou d'un rouge cramoisi; c'est un prétendu qui revêt son habit de noces. Dès lors, si l'on surveille leurs allures, on sera témoin des faits singuliers auxquels ces petits êtres doivent leur célébrité.

On sait, qu'en général, les joies de la famille sont inconnues aux poissons; le père n'a jamais vu ceux dans lesquels il doit renaître; il n'a même jamais vu la femelle dont proviennent les œufs qu'il féconde. Celle-ci de même est destinée à ne jamais connaître ceux auxquels elle a donné le jour; elle abandonne ses œufs au milieu des eaux où elle vit, et le mâle vient répandre sur eux la liqueur séminale qui les féconde. Il n'en est pas de même de l'épinoche. Celle-ci fait son nid, couve les œufs, garde et nourrit les petits, comme la mère la plus vigilante pourrait le faire. Seulement ce n'est pas la femelle qui prend ce soin comme chez les oiseaux; ici c'est le mâle.

Suivons donc attentivement le manége de ce merveilleux petit poisson tout brillant d'or, d'azur et de pourpre. Le voilà qui va chercher au fond de l'eau de petits brins d'herbe, des bouts de racines, qu'il dispose en rond sur le fond du bassin. Il les assujettit en laissant tomber dessus des grains de sable ou des petites pierres qu'il prend dans sa bouche; puis il tasse tous ces débris à coups de tête et se traîne dessus avec un mouvement vibratoire particulier ayant pour but d'y déposer un mucus qu'il sécrète et qui agglutine le tout de façon que l'eau ne puisse le désunir.

Sur cette base l'épinoche continue à apporter des brins d'herbes, de petites racines qu'elle enchevêtre et agglutine de manière à en former une espèce de tube ou de manchon dans lequel elle passe à plusieurs reprises afin de l'égaliser convenablement. Jugez quels soins et quel travail il faut à ce petit poisson qui n'a que sa bouche pour mener à bonne fin cette olie construction.

Lorsque son nid est terminé, le mâle se met en quête d'une femelle prête à pondre ses œufs; il la dirige vers l'entrée, l'encourage à le suivre et l'y force même au besoin. Il la fait entrer dans le domicile conjugal et la surveille pendant qu'elle pond. Celle-ci dépose quelques œufs d'un beau jaune, puis sort par le côté opposé. L'épinoche mâle entre alors à son tour dans le nid, passe sur les œufs en frétillant et les féconde, puis il va chercher une autre femelle prête à pondre, puis une troisième, jusqu'à ce qu'il ait ainsi ramassé une quantité suffisante d'œufs qu'il féconde chaque fois.

Lorsqu'il a fécondé la dernière ponte, il ferme l'ouverture du fond et demeure en sentinelle près des œufs pour les défendre contre les autres épinoches, qui ne manqueraient pas de les dévorer s'il s'éloignait un instant. Aussi malheur à l'audacieux qui s'approche : notre tendre père s'élance sur lui avec fureur, le mord avec rage et s'efforce de le percer de ses aiguillons. Et, chose singulière, non seulement les femelles ne prennent aucun soin de leurs œufs, mais elles les dévorent même lorsqu'elles en trouvent l'occasion. Aussi le mâle fait-il bonne garde, ne quittant jamais son nid. De temps en temps il se suspend verticalement au-dessus, le museau près de l'ouverture, et agite rapidement ses nageoires pour former un petit courant qui, en renouvelant l'eau à l'intérieur, favorise l'éclosion des œufs.

Au bout d'une quinzaine de jours, les jeunes épinoches sortent du nid en un essaim nombreux; elles semblent être faites de cristal et portent sous le ventre un petit ballon diaphane qui est leur vésicule abdominale ou sac

nourricier contenant les provisions destinées à les alimenter pendant leur premier âge. Le père surveille leurs mouvements avec sollicitude, ne les perd pas plus de vue qu'une poule ses poussins, les ramenant près du nid quand ils s'en éloignent, et ne se relâchant de sa surveillance que lorsque ses petits sont devenus assez forts pour pourvoir eux-mêmes à leurs besoins et à leur sûreté.

Rien n'est plus facile que de se procurer des épinoches. Ces petits poissons sont communs dans tous les ruisseaux et les rivières dont le fond est un peu vaseux et garni de plantes aquatiques. Si l'on jette dans l'eau un fil au bout duquel est attaché un ver rouge, on verra bientôt une troupe de ces petits êtres voraces se disputer cette riche proie, et, au bout de quelques instants, en retirant brusquement le fil, on ramènera avec le ver deux épinoches pendues à ses deux extrémités, et qui ne le lâcheront pas. Et autant de fois l'on rejettera le ver, autant de fois on prendra des épinoches; car le sort de leurs semblables ne les rend pas plus prudentes. On peut également en prendre un grand nombre d'un seul coup de troubleau, en enfonçant celui-ci dans l'eau, un peu au-dessous de la surface, et en faisant pendiller le ver au-dessus de l'ouverture. Bientôt toute la troupe se trouvera au-dessus du filet, et l'on n'aura qu'à le lever rapidement pour faire une foule de prisonniers. On se procurera ainsi des individus bien vivants que l'on pourra transporter dans une boîte à pêche jusqu'à l'aquarium; mais, nous le répétons, ne tentez pas de mettre ces enragés diablotins avec d'autres poissons; ils les tueraient ou les mutileraient à coup sûr. Ce sont de vrais sauvages qui se plaisent à la destruction,

même lorsqu'ils ne peuvent manger ce qu'ils détruisent. Rien ne les effraie : confiants dans leur armure hérissée de piquants, ils s'attaquent à tous ceux qui vivent avec eux, grands ou petits.

Tout ce que nous venons de dire se rapporte à l'épinoche commune *(Gasterosteus aculeatus)*; on en connaît deux autres espèces, qui diffèrent par le nombre de leurs rayons et de leurs plaques osseuses; mais leurs habitudes sont les mêmes.

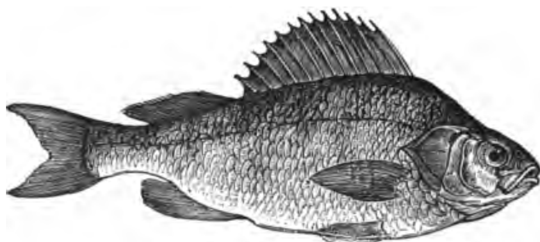
L'épinoche n'est d'ailleurs d'aucune utilité; on ne mange pas sa chair et elle ne peut servir d'appât à cause de sa cuirasse hérissée d'épines.

LA PERCHE

Perca fluviatilis

La perche, type de la famille des percoïdes, est un des plus beaux poissons de nos eaux douces. Elle habite toutes les parties tempérées de l'Europe et vit indistinctement dans les fleuves, les rivières, les lacs et les étangs.

La perche est remarquable par l'éclat de ses couleurs, la vivacité et l'élégance de son allure, la délicatesse de sa



(Fig. 28). Perche. (*Perca fluviatilis.*)

chair; aussi a-t-on toujours cherché à favoriser sa propagation. Malheureusement, sa voracité est extrême; elle attaque tous les êtres plus faibles qu'elle, et, comme le brochet, fait de grands ravages dans les étangs et dans les bassins d'alevinage où on l'introduit.

Le corps de la perche est oblong, un peu comprimé, recouvert d'écailles larges et striées, munies de petites pointes sur leur bord libre. La bouche est grande et les mâchoires sont à peu près égales; celles-ci, ainsi que le

vomer, les palatins et les os pharyngiens, sont garnies de petites dents coniques. L'œil, de médiocre grandeur est arrondi; la ligne latérale plus rapprochée du dos que du ventre, suit la courbe de la région dorsale. Les nageoires du dos sont au nombre de deux; la première compte 14 ou 15 rayons épineux; la deuxième a deux rayons épineux et treize mous; les pectorales sont ovales; les ventrales plus larges que les pectorales ont un rayon épineux suivi de six rayons mous; l'anale compte deux rayons épineux et huit rayons mous; la queue est un peu bifurquée en croissant.

Les parties supérieures du corps de la perche sont d'un brun verdâtre, les flancs ont des reflets dorés et le ventre est blanc. Des bandes noirâtres, au nombre de six à huit sillonnent en travers le corps de ce poisson et ajoutent à son originalité. La première dorsale, grisâtre dans sa partie supérieure, est violacée et porte une tache noire à sa partie postérieure, la deuxième dorsale, rougeâtre à sa partie antérieure, passe au jaune verdâtre. Les autres nageoires sont dans les sujets adultes d'une teinte rouge. L'iris est d'un beau jaune doré.

La perche fraye vers le commencement de mai; elle attache ses œufs, qui sont disposés en chapelets, après les végétaux aquatiques.

La perche ne parvient guère dans les contrées tempérées et particulièrement dans celles que nous habitons, qu'à la longueur de six ou sept décimètres, et elle pèse alors deux kilogrammes ou à peu près; mais dans les pays plus rapprochés du nord, elle présente des dimensions bien plus considérables. On en a pêché en Angleterre du poids de

quatre ou cinq kilogrammes et on en prend en Sibérie et en Laponie de bien plus grandes encore. Bloch, dans son histoire des poissons, rapporte qu'on conserve dans une église de Laponie, une tête de perche de trois décimètres de longueur, ce qui suppose une longueur totale de 13 à 15 décimètres.

Les perches se plaisent beaucoup dans les lacs. Elles les quittent néanmoins pour remonter dans les rivières et dans les ruisseaux lorsqu'elles doivent frayer.

La perche vit de proie; elle ne peut attaquer avec avantage que de petits animaux; elle se jette avec avidité, non seulement sur des poissons très jeunes ou très faibles, mais encore sur des rats d'eau, des salamandres, des grenouilles, et dans les temps chauds, on la voit s'élever à la surface de l'eau et saisir les moucherons qui volent par milliers au-dessus des rivières ou des lacs.

Pêche de la perche. — La perche est un poisson hardi, et les petites surtout prennent l'appât aussitôt qu'on le leur offre. On se sert pour cette pêche d'ustensiles assez forts. Canne moyenne, munie d'un scion solide; ligne en crin tordu ou en soie de chine imperméable, garnie d'une flotte en liège de la grosseur d'une olive; bas de ligne en florence ou en racine, garnie d'un hameçon n° 7 ou 8, amorcé d'un ver de terre ou de deux vers rouges; ces derniers sont préférables au printemps, surtout quand l'eau est basse et claire. Lorsqu'on veut pêcher des perches moyennes ou grosses, il vaux mieux amorcer avec un petit poisson, véron, loche, ou goujon, ou, à leur défaut, avec une petite grenouille vivante.

La canne dont on se sert pour pêcher la perche ; surtout dans les rivières, doit toujours être munie d'un moulinet et d'anneaux courants; car si l'on amorce avec un petit poisson et qu'on accroche une grosse perche, il faut pouvoir dévider la ligne, autrement on s'expose à perdre la ligne et le poisson. Il est aussi nécessaire de donner quelques secondes au poisson pour qu'il ait le temps d'avaler l'appât avant de ferrer.

Lorsqu'on pêche dans un endroit où les perches sont toutes petites, et qu'on les voit mordre à l'appât, il faut laisser courir la ligne à peu près de un mètre ou deux, puis ferrer vivement. On place la flotte de manière à ce que l'amorce soit à 30 centimètres environ du fond.

Quelques pêcheurs mettent deux hameçons à leur ligne ; l'un placé de manière à ce qu'il tombe près du fond, et l'autre à demi-eau. Cette manière de pêcher est bonne, surtout au printemps et lorsque l'eau est encore trouble et haute, car la perche nage alors à toute eau et bien souvent près des bords. Il faut alors placer la flotte de manière à ce que le premier hameçon touche au fond.

Pêche à rôder. — Lorsque la pêche au coup n'est pas couronnée de succès, s'il fait du vent, par exemple, et que l'eau soit un peu troublée, on peut tenter la pêche à roder. On la fait avec la même ligne, terminée par un bas de ligne en florence, de 1 mètre 50 environ, garni d'un hameçon n° 6 ou 8, avec trois plombs, dont le premier doit être placé à 25 centimètres au-dessus de l'hameçon, pour le faire descendre. Les vers sont le meilleur appât pour cette pêche; on met sur l'hameçon, et de façon à le

bien couvrir, un ver de terre ou mieux deux vers rouges.

On doit placer la flotte de manière que l'appât puisse descendre à quelques centimètres du fond, et peu après qu'il est descendu, on le fait remonter doucement à la surface, puis après on le laisse redescendre, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on sente mordre. Si, au bout d'un certain temps, l'on ne sent rien, on dévide la ligne du moulinet et l'on jette l'appât aussi loin que possible devant soi, vers l'autre bord de la rivière, si elle n'est pas trop large. Alors on la ramène à soi en la faisant remonter et descendre alternativement comme nous l'avons dit ci-dessus.

Lorsqu'on sent mordre, il ne faut pas piquer de suite, mais laisser courir le poisson d'un mètre ou deux et ne ferrer que lorsque la flotte aura complètement disparu. Cette manière de pêcher est appelée *rôder,* parce qu'on promène l'appât ça et là et que le pêcheur change souvent de place.

Cette pêche se fait encore en laissant tomber l'appât dans les trous, les tournants, les herbes, entre les racines et les branches des arbres, autour des pilotis, des ponts et des vannes des canaux, et en le faisant monter et descendre alternativement de la même manière, jusqu'à ce que le poisson morde, et en se servant des mêmes instruments et des mêmes amorces. On pratique de préférence ce genre de pêche quand l'eau est un peu trouble; car, lorsqu'elle est trop claire, la flotte effraie le poisson et le fait fuir.

La pêche de la perche commence au mois de février et continue jusqu'à l'hiver; mais après le mois de novembre,

on en prend rarement, à moins que ce ne soit dans les étangs ou les lacs, en faisant un trou dans la glace, lorsque celle-ci recouvre les eaux. Un temps orageux et noir, mais non pas froid, un vent soufflant du sud sont les plus favorables pour la pêche de la perche; elle mordra alors toute la journée; mais toujours plus avidement le matin et le soir.

Dans les eaux courantes, la perche se plaît autour des ponts et près des vannes, ainsi que dans les endroits profonds et obscurs de la rivière. Dans les eaux dormantes, c'est surtout dans les haïs profonds, dans les endroits sablonneux d'un étang et près des bords couverts de joncs, qu'il faudra la chercher.

Si, lorsqu'on pêche la perche, le poisson ne mord pas dans un assez court espace de temps, il est inutile de rester plus longtemps dans cet endroit; car s'il y en avait, elles prendraient aussitôt l'appât, et, en ayant soin d'observer un silence profond et de ne pas les effrayer, avec un peu d'adresse on prendrait en peu de temps toutes celles qui se trouvent dans cet endroit.

Comme nous l'avons déja dit, il ne faut pas trop se presser de ferrer lorsque la perche mord, surtout si c'est une grosse; parce que sa bouche est grande et tendre, et que, par conséquent, en se hâtant trop on risque de lui retirer l'hameçon de la bouche sans en accrocher aucune partie, et que, si l'on pique trop brusquement, on déchire la lèvre et l'hameçon se décroche. On lui laissera donc le temps d'avaler l'appât de façon à pouvoir accrocher le haim dans l'estomac du poisson, d'où il ne se décrochera pas.

Quand on a accroché une grosse perche, il faut la bien

fatiguer dans l'eau et lui faire boire l'air, avant de tenter de la mettre à terre. Le meilleur temps pour pêcher la perche au vif, est de septembre à fin novembre et pendant février et mars. Nous avons indiqué (page 128) la manière de monter le vif. Quelques pêcheurs accrochent le véron ou le goujon qui sert d'appât, par la partie supérieure de la queue ou par la nageoire dorsale; mais c'est alors surtout qu'il faut donner au poisson carnassier tout le temps nécessaire pour bien avaler la proie.

L'une des pêches que l'on peut pratiquer avec le plus de succès pour la grosse perche ou le brochet, est la *pêche à la cuillère*. Cet instrument consiste en une cuillère de cuivre, sans manche, de la grandeur d'une cuillère à café; argentée du côté concave et laissée couleur de cuivre du côté convexe; a chacune de ses extrémités, elle est armée d'un hameçon triple et reliée par sa pointe à une chaînette par un émerillon tournant.

On emploie cet appât artificiel avec une canne à moulinet monté d'une ligne solide en crin tordu ou mieux en soie de Chine imperméable, avec bas de ligne en forte florence sur laquelle est empilé un hameçon des n°s 5 à 7.

Dès qu'on voit une grosse perche, un brochet ou une truite chasser, ce que l'on reconnaît facilement au sauve-qui-peut général des poissons, qui sautent hors de l'eau pour échapper à la dent meurtrière de celui qui les poursuit, on lance sa cuillère dans cet endroit. Au moment même où elle tombe dans l'eau, il faut tendre la ligne, en baissant et tirant le scion sur le côté et contre le courant, de manière à produire une tension continue qui, grâce à l'émerillon tournant, imprime à la cuillère un mouvement

rapide de rotation. La concavité brillante de la cuillère et la vitesse avec laquelle elle tourne, attire singulièrement le poisson, qui, croyant sans doute avoir affaire à quelque proie aux écailles argentées se jette avidement dessus.

Préparation. — La Perche a été de tout temps l'un des poissons les plus estimés pour la délicatesse de sa chair; les anciens en faisaient grand cas et la recherchaient dans le temps ou le luxe de leur table était porté au plus haut degré. Le poëte Ausone, dans son poëme sur la Moselle, compare la perche aux meilleurs poissons de mer, et la nomme délices des festins. Toutefois, ces éloges ne peuvent réellement s'appliquer qu'à celles vivant dans des eaux favorables et où elles trouvent une nourriture abondante. Les perches du Rhin et de la Moselle sont particulièrement très estimées.

La perche des marais et des étangs est sujette à sentir la vase; elle est d'ailleurs facile à reconnaître à sa couleur plus rembrunie que celle de rivière.

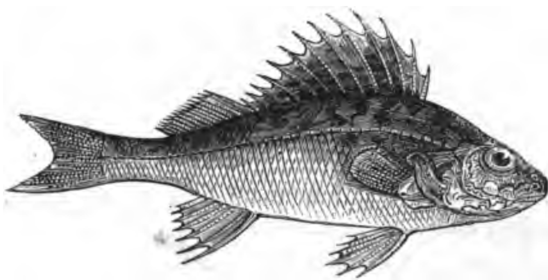
La chair de cette dernière est blanche, ferme et très salubre, on l'accommode de diverses manières; l'une des meilleurs et des plus saines est de la faire cuire au court-bouillon avec du vin blanc et bouquet garni, et la servir sur une sauce au beurre. La perche est également excellente en matelote.

LA GREMILLE

Acerina cernua

La gremille, que l'on nomme aussi *Perche goujonnière* en raison de sa livrée qui rappelle un peu celle du goujon, appartient à la famille des percoïdes. Elle habite l'Europe centrale et septentrionale et se trouve dans presque tous nos grands cours d'eau.

Ce poisson a beaucoup d'analogie avec la perche, mais



(Fig. 29). Perche goujonnière. (*Acerina cernua.*)

il s'en distingue par la couleur et par certains caractères anatomiques. Sa taille dépasse rarement 15 centimètres, son corps moins haut et moins comprimé qne celui de la perche est recouvert d'écailles semblables à celles de cette dernière. Sa tête est forte, son œil grand, son museau épais, des fossettes profondes se remarquent autour des yeux et des narines, sur les joues et sur les branches de la mâchoire inférieure. Les mâchoires, le vomer et le

pharynx présentent des dents fines et nombreuses.

Comme dans la perche, la ligne latérale est plus rapprochée du dos que du ventre, et suit la courbure du profil supérieur. Les nageoires dorsales, distinctes chez la perche, se trouvent chez la gremille réunies en une seule qui occupe les 2/5es environ de la longueur du dos ; elle compte quatorze rayons épineux et douze rayons mous, les pectorales ont treize rayons, les ventrales, placées très près des pectorales, sont formées d'un rayon épineux très fort suivi de cinq rayons mous, l'anale comprend deux rayons épineux et cinq rameux. La queue est allongée et échancrée.

La gremille a les parties supérieures du corps d'un brun olivâtre, les flancs plus clairs, le ventre est blanc, de petites taches noirâtres sont disséminées sur la tête, sur les parties supérieures du corps et la nageoire dorsale. Les flancs ont des reflets argentés ou dorés du plus bel effet et les joues brillent de teintes métalliques. L'œil est assez grand, l'iris d'un beau jaune doré et la pupille bleu foncé.

La perche goujonnière fraye vers le mois d'avril et dépose ses œufs sur les herbes du fond. Ce poisson ressemble beaucoup à la perche, non seulement par les formes, mais encore par les allures, comme cette dernière il relève les rayons épineux de sa dorsale en cas de danger, chasse les insectes et le fretin, et se plaît beaucoup dans les eaux claires et surtout dans les haïs à fond couvert de sable.

Pêche de la gremille. — On ne fait pas de pêche particulière pour ce poisson ; on le prend le plus souvent à la

ligne flottante employée pour d'autres espèces, telles que le gardon, la chevaine, ou même le goujon. Il mord bien à l'asticot et encore mieux au ver rouge. Les meilleures conditions pour le prendre sont : une ligne à gardons avec un seul hameçon n° 9, et la flotte placée de telle façon que l'appât descende à 25 ou 30 centimètres du fond. Si l'on emploie deux hameçons, le premier doit toucher le fond, et le second être placé à 30 centimètres au-dessus. Pour amorcer le fond, il suffit de jeter doucement dans l'endroit où l'on pêche quelques poignées de menu sable ou de poussière.

Lorsqu'on pêche au ver de terreau, il faut avoir soin de placer son ver sur l'hameçon de manière que très peu du ver pende hors de l'hameçon, sans cela la gremille qu mord doucement et lentement le rongera gentiment sans avaler l'hameçon.

La chair de la perche goujonnière est blanche, fine, et d'assez bon goût; mais à cause de sa petite taille qui ne dépasse guère 15 à 20 centimètres, elle est peu estimée.

LE BROCHET

Esox Lucius

Ce poisson que sa voracité a fait nommer le requin des eaux douces, est bien reconnaissable à son corps très allongé, de formes carrées, à sa tête très grosse, aplatie en avant, à sa gueule fendue jusque sous les yeux; son dos est blanc, pointillé de noir, ses nageoires brunes, tachetées ou ponctuées de noir.

Le tyran des eaux douces se rencontre dans presque



(Fig. 30). Brochet. (*Esox lucius.*)

toutes les rivières, les lacs et les étangs de l'Europe, surtout vers le nord. Sa croissance est très rapide et sa grandeur moyenne est de un mètre et plus à cinq ou six ans. Les pêcheurs et les marchands de poissons lui donnent divers noms suivant son âge. Ils nomment *lancerons* les jeunes brochets, *poignards* les moyens, *carreaux* ou *loups* les gros, et *pansards* les femelles dont les œufs font saillir le ventre.

Ses caractères particuliers sont : une bouche très large,

fendue jusque près des yeux; la mâchoire inférieure dépassant la supérieure, et toutes deux armées de dents nombreuses, fortes, acérées, et recourbées en arrière; le palais et la langue en sont également garnis. Le corps du brochet est allongé, presque uniforme en hauteur de la tête à la nageoire dorsale, et se rétrécissant ensuite au delà. Il est couvert de petites écailles. La nageoire dorsale, reportée très en arrière, est placée au-dessus et en avant de l'anale; elle est formée de sept ou huit rayons simples suivies de quinze branches. Les pectorales ont quatorze ou quinze rayons; les ventrales dix, l'anale dix-sept. La queue, bien développée est fortement échancrée.

Ordinairement, pendant la première année, la couleur du brochet est verte; elle devient, dans le second âge, grise et diversifiée par des taches pâles qui, l'année suivante, présentent une nuance d'un beau jaune. Elles acquièrent souvent l'éclat de l'or pendant le temps du frai, et alors le gris de la couleur générale se change en un beau vert. Au reste, parvenu à une certaine grosseur, il a presque toujours le dos noirâtre et le ventre blanc avec des points noirs. Les yeux, assez grands, ont une prunelle bleue et l'iris de couleur d'or. Les couleurs du brochet ont d'ailleurs d'autant plus d'éclat qu'il habite dans une eau plus vive.

Le brochet fraye de février en avril dans les eaux tranquilles et peu profondes; il dépose sur les herbes ou sur les pierres un grand nombre d'œufs collants, cent mille environ, qui, fort heureusement, ne viennent pas tous à bien; car il n'y aurait bientôt plus dans les eaux que des brochets qui finiraient par s'entre-dévorer faute d'autre proie.

On prétend que les oiseaux piscivores et particulièrement les hérons, lorsqu'ils avalent ces œufs, en sont bientôt purgés, et en rendent une grande partie sans avoir le temps de les digérer. C'est ainsi que leur progéniture carnassière peut être répandue dans certaines eaux qui n'ont nulle communication entre elles.

La croissance du brochet est très rapide, et il parvient à la longueur de deux mètres et jusqu'au poids de 25 à 30 kilogrammes. Dès la première année, il atteint deux décimètres; dès la seconde, quatre décimètres; dès la troisième, cinq à six; dès la sixième, un mètre et plus. Willugby cite un brochet qui pesait 43 livres; Brandt en prit un qui avait sept pieds; et Bloch, dans son Histoire des poissons, cite le fait suivant : En 1497, on prit un brochet à Kaiserslautern, dans le Palatinat, qui avait *dix-neuf* pieds de long et qui pesait *trois cent cinquante* livres. — On ne dit pas si c'était au mois d'avril. — On a peint ce fameux poisson dans un tableau que l'on conserve au château de Lautern, et l'on voit son squelette à Mannheim. L'empereur Barberousse l'avait fait mettre, en 1230, dans un étang, en lui faisant attacher un anneau d'or qui pouvait s'élargir par ressort. Il fut donc pêché deux cent soixante-sept ans après.

Le brochet est regardé, à juste titre, comme le tyran des eaux douces; il n'épargne même pas sa propre espèce. Sa voracité est telle qu'il s'élance sur des serpents, des oiseaux d'eau, des rats d'eau, de jeunes chats et même de petits chiens jetés à l'eau ou tombés par accident. Si l'animal qu'il attaque lui oppose une trop grande résistance, il le saisit par la tête dans sa gueule, le retient avec

ses dents nombreuses et recourbées, jusqu'à ce que la portion antérieure de sa proie soit ramollie dans son large gosier, en aspire ensuite le reste et l'engloutit. S'il prend un poisson hérissé de piquants, comme la perche, il le serre dans sa gueule, le meurtrit et attend qu'il meure de ses blessures. Cependant, lorsque les jeunes brochets avalent l'épinoche, dont les nombreux piquants se hérissent, ils périssent souvent victimes de leur gloutonnerie. Un seul brochet suffit pour dépeupler un étang; aussi, a-t-on l'habitude de pêcher les plus gros, et même de ne laisser que peu de petits si l'on veut favoriser la multiplication des autres espèces.

Le temps du frai dure trois mois chez le brochet, de février à mai; les femelles de trois ans commencent et les plus vieilles finissent. Ils se ressentent longtemps de l'affaiblissement que leur cause cet acte de la reproduction, et paraissent malades et inactifs pendant les mois chauds et jusqu'en septembre. Pendant ce temps, leur voracité paraît endormie; ils ne chassent pas et refusent l'appât le plus tentant; ils sont d'ailleurs maigres et flasques à cette époque et peu dignes d'un palais délicat.

Pêche du brochet. — L'époque la plus favorable pour pêcher le brochet à la ligne est du 1er novembre à fin avril; comme nous l'avons dit, pendant le reste de l'année, ce poisson fraye ou se ressent des suites du frai.

Il y a quatre manières principales de pêcher le brochet, ce sont : la pêche au coup, la pêche au lancer, avec la ligne dormante et la ligne à traîner; mais on modifie ces pêches suivant les circonstances et les localités.

La *pêche au coup* se fait avec une gaule ou canne de force, avec son moulinet et ses anneaux courants; la ligne doit être en bon cordonnet de soie, imperméable; quelques auteurs la recommandent en soie et crin tordus ensemble; mais c'est là un mauvais système, parce que le crin et la soie étant inégalement ramollis dans l'eau, il s'ensuit que, au bout d'un certain temps d'immersion, le crin et la soie se disjoignent. Cette ligne doit avoir de 20 à 25 mètres de longueur.

La flotte en liège doit être forte; mais, toutefois, proportionnée à l'espèce de poisson dont on se sert comme appât; elle doit être assez légère, en un mot, pour que le poisson-amorce, qui est vivant, puisse l'entraîner sans trop de fatigue. Il est inutile de mettre du plomb à la ligne, ce qui ne ferait qu'entraver le mouvement du poisson-amorce, surtout si c'est une petite espèce. On emploie un hameçon double ou griffon, tel que celui figuré au n° 9 de la planche II; il doit être monté sur une corde métallique de 25 à 30 centimètres de longueur, aussi fine que possible, et garnie, à son extrémité antérieure, d'un émerillon, au moyen duquel elle s'attache à la ligne.

On amorce l'hameçon avec un petit poisson vivant, tel que véron, goujon, chevaine, gardon, on même avec une perchette dont on a soin de couper, avec des ciseaux, les aiguillons de la nageoire dorsale.

Il y a plusieurs manières de fixer le poisson-appât sur l'hameçon. L'une des plus commodes, et qui nuit le moins au poisson, est de percer la peau derrière l'ouïe, au moyen de l'aiguille à amorcer, et de faire ressortir celle-ci près

de la queue, en ayant soin de ne pas entamer la chair, puis de tirer l'aiguille de manière à faire pénétrer l'empile métallique de l'hameçon, qui se trouve ainsi appliqué en arrière de l'ouïe.

Dans la seconde manière, on fait entrer l'aiguille par la bouche du poisson et on la fait sortir par l'anus; mais, dans cette opération, il faut une certaine habileté pour ne pas blesser le poisson.

La troisième manière consiste simplement à accrocher l'hameçon sous la dorsale.

La dernière est d'introduire l'une des branches de l'hameçon, s'il est double, par l'ouïe et à le faire sortir par la bouche, pour ramener l'empile le long du corps, où on la fixe en entourant d'un fil l'empile et le poisson près de la queue. Par tous ces moyens, on conserve le poisson-appât vivant pendant un temps assez long, à la condition d'opérer vivement de façon à le tenir hors de l'eau le moins longtemps possible.

On conserve d'habitude les poissons destinés à servir d'appât dans une boîte de fer blanc pleine d'eau, dont le couvercle est percé de trous d'un demi centimètre au moins de diamètre. L'eau doit en être souvent renouvelée, sans ouvrir la boîte; il suffit de pencher la boîte pour en faire sortir l'eau et de la plonger ensuite dans la rivière pour la remplir de nouveau.

Après avoir disposé sa ligne, on descend le poisson à l'endroit où l'on suppose qu'il y a des brochets; ces endroits sont le plus souvent des fonds propres, environnés d'herbes; c'est dans ces herbes que le brochet se gîte, surtout quand elles forment une espèce de carrefour. Pour

y bien pêcher, il faut faire descendre l'hameçon dans le fond propre, un peu en avant des herbes, et de manière à ce que le poisson-amorce se promène à un pied environ au-dessus d'elles; car le brochet a les yeux disposés de manière à regarder en haut.

Les choses ainsi disposées, il faut avoir les yeux fixés sur le bouchon en attendant que ses mouvements indiquent la présence d'un de ces poissons; tenir la canne de manière à ce que la pointe du scion soit à trois ou quatre mètres au-dessus de l'eau, avec le moulinet ouvert et la ligne tenue seulement par la pression du pouce, afin de pouvoir dévider la ligne et céder à ses premiers mouvements; car le brochet saisit l'appât avec tant de force et de vivacité, que si on ne lui rendait aussitôt la main, il emporterait ou romprait la ligne.

Il ne faut pas perdre de vue que lorsque le poisson attaque, il saisit le poisson en travers et s'enfuit en l'entraînant; puis, à peu de distance il s'arrête, repart et s'arrête encore pour repartir une troisième fois. C'est pendant cette dernière course que, par un mouvement de la mâchoire, il fait pirouetter sa proie de façon à l'avaler la tête la première. C'est à ce moment qu'il faut ferrer vivement, et le pêcheur en est averti par la secousse que le brochet imprime à la flotte. Si l'on ferrait trop tôt, on enlèverait l'appât de la bouche du brochet avant qu'il l'eut ingurgité et on le manquerait.

Une fois ferré, on fatigue le brochet en lui opposant une molle résistance, l'obligeant à s'approcher et le laissant filer tour à tour, en lui faisant boire l'air de temps en temps. Bientôt, fatigué par la résistance qu'on lui oppose

et par la blessure que lui a faite l'hameçon dans l'estomac, ses forces s'épuisent, on enroule la ligne peu à peu sur le moulinet et on parvient à le sortir de l'eau à l'aide de l'épuisette.

Mais, lorsqu'on a mis le brochet à terre, il faut de la prudence pour lui enlever l'hameçon, car ses mâchoires sont dangereuses; s'il l'a avalé complètement, il vaut mieux détacher l'empile de l'émerillon et ne la lui enlever que plus tard; s'il n'a l'hameçon que dans le gosier, on doit lui maintenir la bouche ouverte avec un morceau de bois et employer le décrochoir, mais non les doigts, ou il pourrait vous en cuire.

Pêche au lancer. — Pour pratiquer cette pêche, il est bon d'avoir un bateau que l'on arrête au moyen d'un poids ou d'un pavé dans l'endroit choisi pour la pêche, et de façon à avoir le vent derrière, lorsqu'il en fait.

Les instruments à employer sont les mêmes que dans la pêche au coup, avec cette différence toutefois que la canne est suffisamment longue de trois mètres, c'est-à-dire en supprimant la plus grosse pièce, ce qui l'allège beaucoup. Quant à la ligne, enroulée sur le moulinet, elle doit avoir une trentaine de mètres, être en fort cordonnet de soie, imperméable, terminée par un émérillon auquel s'attache le bas de ligne fait d'une corde métallique sur laquelle est empilé un hameçon double; seulement, elle n'a ni flotte ni plomb.

Une fois la place choisie et le bateau arrêté, le pêcheur doit retirer de son moulinet quinze mètres environ de la ligne qui, passant par les anneaux, sort par la pointe du

scion. Il réunit dans sa main, en lovées, cette partie de la ligne, de manière à ce qu'elle puisse s'étendre en se déroulant sans se mêler; puis, après avoir accroché son poisson-amorce à l'hameçon, il le lance près de l'endroit où il soupçonne la présence d'un brochet.

Dès qu'il tombe dans l'eau, le poisson-appât, véron, goujon ou autre, se met à nager; mais, entraîné par le poids de la corde métallique, il est obligé de gagner le fond. Le pêcheur relève alors sa ligne et la baisse tour à tour de manière à faire courir le petit poisson çà et là et tenter le brochet.

Le vorace poisson, nous l'avons dit, attaque sa proie en la saisissant en travers et fuit en l'emportant. Il faut alors laisser se dévider la ligne jusqu'à ce qu'il s'arrête; puis, l'enrouler de nouveau sur le moulinet, afin que, la ligne étant tendue, l'on sente les moindres mouvements du brochet. Ce sont ces mouvements, plus ou moins sensibles, qui font apprécier au pêcheur l'instant où il avale sa proie et où il faut ferrer. Parfois le brochet joue avec l'appât comme le chat avec la souris, et le jeu se traduit par de petites secousses renouvelées à de courts intervalles. Il faut alors se contenter de faire doucement vaciller la ligne pour imprimer à l'amorce de faibles mouvements, qui font croire au brochet que sa proie va lui échapper et le poussent à l'engloutir.

A ce moment une secousse plus forte se produit, et le poisson, se sentant piqué, file en entraînant la ligne. C'est alors qu'il faut ferrer. Le poisson est pris, et il est rare qu'en usant des précautions que nous avons indiquées plus haut, pour l'amener jusqu'à l'épuisette, on éprouve une déception.

Assez généralement, il se trouve plusieurs brochets dans les parages où on en a pris un; seulement, comme tous les animaux déprédateurs, ils ne souffrent pas le voisinage immédiat d'un de leurs semblables. Il faut donc chercher un peu plus loin un nouveau gîte à brochet.

C'est souvent aussi dans l'eau dormante, près d'un grand courant, que se tient le brochet; il sait que les autres poissons viennent là guetter tous les détritus qu'entraîne une eau rapide, et il y vient en quête d'une proie.

Pêche du brochet aux lignes dormantes. — Dans les pêches au coup et au lancer, que nous venons de décrire, le pêcheur se sert d'une canne et ferre le poisson; avec les lignes dormantes, le brochet se prend seul. La pêche aux lignes dormantes se pratique de deux manières: l'une demande la surveillance du pêcheur; l'autre lui permet de s'éloigner et de ne revenir que pour connaître le résultat de la pêche.

La première de ces deux pêches qui réclame la surveillance du pêcheur, se fait du haut d'une berge, d'un quai, d'une chaussée de moulin. La ligne peut-être en fouet ou en cordonnet de chanvre; elle doit être munie d'une grosse flotte en liège, capable de supporter une balle de plomb du poids de 20 grammes, et de six à sept petites flottes ou rondelles de liège, placées de distance en distance au-dessus de la flotte principale. Le bas de ligne en corde métallique, comme dans les pêches précédentes, portera deux hameçons doubles, destinés à maintenir un seul poisson amorce, et voici comment: la corde métallique porte une boucle à chacune de ses extrémités; celle

du haut est destinée à rattacher le bas de ligne à l'émérillon qui termine le corps de ligne, celle du bas devra servir à fixer l'hameçon que l'on ne doit placer qu'en dernier lieu, comme nous allons le voir. Le second hameçon double placé sur la corde métallique doit être mobile, empilé avec un simple fil de laiton et assez peu serré pour pouvoir être haussé ou baissé à volonté.

Ces dispositions prises, on procède au montage du poisson amorce de la manière suivante : on passe la boucle de l'extrémité inférieure du bas de ligne dans l'ouïe du poisson appât pour la faire ressortir par la bouche, et l'on y fixe alors l'hameçon que l'on fait rentrer dans la bouche du poisson, en tirant la corde, de manière à ce que les deux pointes de l'hameçon lui forment comme une paire de moustaches. Cela fait, on abaisse le second hameçon mobile jusque sur le dos du poisson et on l'enfonce au-dessous de la nageoire dorsale. L'appât ainsi monté, on attache la corde métallique à l'émerillon du corps de ligne et l'appareil est prêt.

Le pêcheur lance alors son appât au loin, de manière à ce que la ligne se développe, et il fixe le bout de la ficelle qu'il tient dans la main à un objet quelconque. Puis, il attend, en surveillant sa flotte, que celle-ci lui indique le moment où le brochet saisira l'appât.

La seconde pêche aux lignes dormantes se fait habituellement dans un étang. Le pêcheur, monté dans un bateau, va poser parmi les roseaux de l'étang des lignes qu'il peut laisser une journée entière, pour les retirer vers le soir, ou qu'il tend le soir pour les retirer le lendemain matin.

L'appareil employé pour ce genre de pêche est com-

posé d'une grosse planchette, garnie en dessous d'un crochet auquel est attachée la ligne, et maintenue en place à la surface de l'eau par un gros plomb du poids d'un demi kilogramme posant sur le fond. La ligne fixée à la planchette descend pour passer par l'anneau placé à la partie supérieure du plomb, puis remonte à la surface où elle est maintenue par des flottes, comme dans la ligne précédemment décrite. Une grosse flotte soutient le bas de ligne composé et amorcé comme nous l'avons dit plus haut. Entre la planchette et le point de la ligne qui remonte à la surface pour porter les flottes, on attache un brin de jonc de 1 mètre 50 à 2 mètres de long, pour maintenir la tension voulue dans cette partie essentielle de la ligne. On nomme aussi cette pêche : *pêche à la planchette.*

Pêche du brochet à la traînée. — Cette pêche exige non-seulement l'habileté du pêcheur, mais encore une certaine dextérité comme batelier.

L'appareil employé pour ce genre de pêche consiste en une ligne en fort cordonnet de soie, longue de 80 à 100 mètres, et enroulée sur une sorte de poulie qui tourne librement sur un bâtonnet servant d'axe et que l'on plante solidement à l'arrière du bateau. Comme pour la pêche aux lignes dormantes, cette ligne porte à son extrémité une grosse pelotte en liége ; placée en arrière d'un émerillon terminal, auquel se rattachera le bas de ligne principal garni d'un hameçon double ; mais ici on ne se borne pas à garnir la ligne d'un seul bas de ligne ; on en met quatre ou cinq, espacés entre eux de trois mètres environ et garnis chacun d'une flotte particulière placée à leur point

d'insertion. Voici comment on monte les empiles sur la ligne.

Les flottes, en liége, ont la forme et le volume d'un œuf de pigeon, et doivent être percées dans leur longueur de manière à pouvoir être traversées par un tuyau de plume, et ensuite fendues jusqu'au tiers de leur longueur. Cela fait, on prend le corps de ligne et on le plie en forme de boucle à l'endroit où l'on veut placer l'empile, et l'on fait passer cette boucle à travers le bouchon qu'elle dépassera de quelques centimètres; dans cette boucle on attache l'extrémité supérieure de l'empile, puis l'on tire les deux bouts de la ligne pour serrer la boucle et on les rabattra de chaque côté dans la fente pratiquée jusqu'au tiers de la flotte. On fait de même pour les autres bas de ligne; de trois mètres en trois mètres, en ayant soin que ces bas de ligne diminuent progressivement de longueur, celui placé au bout du corps de ligne devant être le plus long et celui qui se trouve le plus rapproché du bateau, le plus court. Ces longueurs devront d'ailleurs être calculées en raison de la profondeur des eaux. Tous les bas de ligne devront porter un plomb pour empêcher l'appât de trop remonter vers la surface. La pose de l'appât est du reste la même que pour la pêche au lancer.

Lorsqu'il a monté sa ligne, disposé ses flottes, attaché ses bas de ligne et ses amorces, le pêcheur met son bateau en marche et dévide en même temps sa ligne de dessus la poulie. Il pose successivement toutes ses flottes, et continue à s'éloigner jusqu'à ce qu'il ait dévidé à peu près la moitié de sa longueur de ligne. Alors il dirige sa barque de manière à faire décrire à la ligne de nombreux circuits;

si un brochet attaque l'un des appâts, ce qu'il reconnaît aux secousses qu'il imprime à la ligne, le pêcheur ne doit pas s'arrêter pour cela; car plus vite ira la ligne, plus vite le brochet engloutira l'amorce, dans la crainte qu'elle lui échappe. La ligne sera alors agitée en sens divers, tantôt à gauche, tantôt à droite. C'est le moment de ferrer, de fatiguer le poisson et de l'amener jusqu'à l'épuisette que le pêcheur doit toujours avoir sous la main.

Il n'est pas rare de prendre, à cette pêche deux brochets dans une même traînée, surtout quand l'eau est agitée par le vent.

Dans les étangs et les lacs où l'eau est assez claire et le fond dégagé d'herbes flottantes, la pêche la plus amusante et la plus productive pour prendre des brochets est la pêche au lancer. On pratique également dans ces eaux dormantes la pêche au *trimmer*, que nous avons décrite (page 131).

Le brochet dort parfois au soleil près du bord; on peut alors le prendre au collet, comme la carpe. Il faut surtout éviter le bruit, qui met en fuite le poisson; tandis que si on le manque une première fois avec le lacet, il ne s'en va pas et donne le temps de recommencer.

Dans les mêmes circonstances on prend encore le brochet avec la *fouâne,* espèce de trident dont les dents sont droites et terminées en dard. On en perce l'animal lorsqu'on l'aperçoit à fleur d'eau; où on l'enfonce vigoureusement dans les touffes d'herbes où l'on suppose que gîte un de ces poissons.

Le meilleur temps pour la pêche du brochet est de dix heures du matin jusqu'à deux heures. Le vent le meilleur est celui du Sud, celui du Nord est tout à fait contraire.

Préparation. — La chair du brochet est blanche, ferme, agréable au goût et d'une digestion facile; surtout lorsque le poisson a vécu dans une eau courante et limpide, et qu'il a été pêché entre le mois de septembre et celui de mars; en toute autre saison il est amaigri et malade des suites du frai. Les brochets qui ont vécu dans les étangs et autres eaux dormantes à fond de vase, y contractent un goût fort désagréable. Quant aux brochetons que l'on pêche dans les tourbières, outre leur mauvais goût, ils sont remplis d'arêtes.

On prétend que les œufs du brochet, comme ceux du barbeau sont malsains; il sera donc sage de s'en abstenir; cependant nous en avons mangé plusieurs fois sans en éprouver aucun malaise.

On accommode le brochet au bleu comme la carpe et on le mange avec une sauce blanche avec ou sans câpres, ou farci et rôti à la broche, en l'arrosant pendant sa cuisson de vin blanc et de beurre fondu.

Il est à observer que la chair du brochet sera bien plus ferme et aura un meilleur goût, si l'on a eu soin de le tuer aussitôt sorti de l'eau; puis de lui enlever les entrailles et d'y mettre une bonne poignée de sel de cuisine, en le laissant égoutter dans un plat pendant plusieurs heures avant de le faire cuire.

L'ANGUILLE

Anguilla vulgaris

Ce poisson au corps long, cylindrique et grêle, comme celui d'un serpent, est bien connu de tout le monde. Sa peau, épaisse et grasse, est recouverte d'un enduit visqueux qui ne laisse pas paraître les écailles; celles-ci, très petites, ne sont visibles que lorsque la peau est desséchée.

Sa couleur, d'un brun verdâtre en dessus, jaunâtre ou



(Fig. 31.) Anguille. (*Anguilla vulgaris.*)

argenté en dessous, est toujours beaucoup plus brillante chez les individus qui vivent dans les eaux vives et pures. La nageoire dorsale, qui commence vers le milieu du dos, se réunit à la caudale et se prolonge autour du bout de la queue pour rejoindre l'anale; elle est bordée de rouge sur le dos et liserée de blanc sur la queue.

La tête est petite, comprimée, l'œil petit, placé immédiatement au-dessus des angles de la bouche. L'ouverture de celle-ci est petite; la mâchoire inférieure dépasse la supérieure, et toutes deux sont garnies de petites dents

pointues. Le museau est arrondi et porte deux petits tentacules de chaque côté; entre ces tentacules et les yeux sont les narines larges et ovalaires. La ligne latérale est droite et porte une rangée de pores muqueux par où suinte continuellement la matière visqueuse dont le corps est enduit et qui le rend si glissant. L'anguille atteint jusqu'à 1 mètre 50 de longueur.

Les pêcheurs distinguent plusieurs sortes d'anguilles dans nos eaux douces; mais les naturalistes les confondent toutes en une seule espèce, et considèrent comme de simples variétés les différences qu'elles présentent; telles sont celles que l'on nomme vulgairement anguille à long bec, anguille à bec moyen, anguille à bec court.

A l'inverse du saumon et de l'alose qui frayent dans l'eau douce et grossissent dans la mer, l'anguille fraye à la mer, et, chaque printemps, en mars et avril, ses rejetons remontent aux embouchures de nos fleuves de l'Océan et de la Méditerranée. Ils se présentent dans la Seine, l'Orne, la Loire, la Charente, le Rhône et la plupart des cours d'eau intermédiaires sous la forme de fils gélatineux, de la dimension d'une épingle à cheveux. C'est par milliards qu'il faudrait les compter, et l'affluence en est souvent telle que les eaux en sont obscurcies. Pour franchir les obstacles qui s'opposent à leur marche, elles s'entassent les unes sur les autres, ou même, sortant de l'eau, s'appliquent aux surfaces mouillées adjacentes, sur lesquelles elles rampent comme des vermisseaux.

Si l'énorme quantité de ces animaux embryonnaires qui pénètrent dans nos grand fleuves, arrivait tout entière à maturité, le lit où elle se meut ne suffirait pas à la con-

tenir; mais, telles sont les causes destructives multipliées autour de ce frétin, qu'il y a presque à s'étonner de la conservation de l'espèce. A peine entrés dans les courants d'eau douce, ces nuages d'anguillettes sont assaillis par des milliers d'ennemis : tous les poissons en sont avides, tous les oiseaux d'eau s'en gorgent, et l'homme se montre encore plus destructeur que les animaux. On le voit pêcher à plein seau, au moment de la montée, pour en nourrir la volaille et les porcs, et même pour engraisser les terres.

L'anguille ne se plaît pas dans les eaux vives et s'arrête presque aussitôt qu'elle sent les courants, ordinairement amortis à l'approche de la mer, couler avec rapidité. Elle pénètre dans les canaux d'arrosage, s'établit en essaims innombrables dans les eaux saumâtres et marécageuses des terrains d'alluvion de la Bretagne, du Poitou, de la Saintonge, de la Gascogne. Sur plusieurs points du littoral on a créé des établissements pour l'exploitation des montées d'anguilles et leur élevage. Le plus célèbre en ce genre est celui des lagunes de Comacchio sur l'Adriatique, décrit par M. Coste dans son *Voyage d'exploration sur le littoral de la France et de l'Italie.*

De tous les poissons d'eau douce l'anguille est un de ceux dont la croissance est la plus active; au bout de la première année, elle a acquis une longueur de 2 décimètres, du double au bout de la seconde année, de près du triple à la fin de la troisième, et elle pèse alors de 500 à 700 grammes. A la fin de la quatrième année, l'anguille pèse de 1 1/2 à 2 kilogrammes; c'est l'époque à laquelle elle a acquis toute sa valeur marchande. Elle grossit

encore un peu jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, et l'on en voit qui atteignent 1 mètre et exceptionnellement jusqu'à 1 mètre 50 de longueur. Mais, chez les vieilles anguilles, la chair perd de sa qualité et devient indigeste.

Vers la fin de septembre, les anguilles redescendent les cours d'eau vers la mer; cette descente a généralement lieu lors de la crue des eaux, pendant les nuits obscures. On les rencontre alors par paquets de cinq à six individus enroulés comme des serpents. On suppose généralement qu'elles sont ainsi réunies pour l'acte de la copulation, et que la fatigue qui résulte pour elles de cette fonction est cause qu'elles se laissent aller au courant. Elles se prennent alors dans de grands paniers placés dans les courants des moulins.

La reproduction de l'anguille a beaucoup occupé les naturalistes et donné lieu à diverses opinions. Nous ne parlerons pas de celles des auteurs anciens qui faisaient sortir les anguilles de la fange corrompue ou les faisaient naître de la rosée du mois de mai. Rondelet, le premier, affirma que les anguilles se reproduisent comme les autres poissons. Gesner et Lacépède disent que l'anguille vient d'un véritable œuf; mais que cet œuf éclot dans le ventre de la mère et que le petit en sort vivant; c'est-à-dire qu'elle est vivipare, comme la vipère. Ce dernier ajoute même que la mère dépose ses petits sur la vase du fond des eaux et que c'est au milieu de cette terre ou de ce sable humecté qu'on voit frétiller les anguillettes qui viennent de paraître à la lumière. Le même naturaliste ajoute que l'accouplement a lieu entre le mâle et la femelle,

comme dans les couleuvres, et que les œufs y sont plus gros et moins nombreux que dans les autres poissons; cependant, la quantité prodigieuse de ces anguilles embryonnaires qui apparaissent tout à coup, chaque année, à l'embouchure des fleuves, indique assez la grande fécondité des anguilles. Deux savants italiens, MM. Ercolani et Crivelli, ont prétendu démontrer que l'anguille est hermaphrodite. Mais des travaux plus récents concluent à la dualité des sexes.

L'anguille est douée de beaucoup d'agilité et d'une grande force; elle nage avec rapidité et parcourt des espaces considérables. Elle sort quelquefois de l'eau, soit pour en chercher une autre qui lui convienne mieux, soit pour aller dans les prés manger les vers et les insectes ou même des jeunes pousses de pois pour lesquelles on prétend qu'elle a un goût particulier. Elle fait ces courses pendant la nuit, parce qu'elle court moins de danger et que la fraîcheur de l'air a pour elle une action moins altérante. On assure que l'anguille peut vivre plusieurs jours hors de l'eau, dans un lieu humide et par un temps frais; mais, exposée au soleil, elle périt en peu de temps.

Les anguilles passent tout le jour enfoncées dans la vase, dans des trous qu'elles creusent avec leur museau. Ces trous ont généralement deux ouvertures, qu'elles pratiquent par suite de l'instinct dont la nature les a douées et pour pourvoir à leur sûreté. Elles y entrent aussi bien à reculons que la tête en avant, et elles nagent dans les deux sens.

Pendant les grandes chaleurs, l'anguille quitte parfois sa retraite pour venir à la surface de l'eau; elle se cache

alors sous les touffes des plantes. Mais la trop grande chaleur est souvent cause de la mortalité des anguilles, en influant sur la corruption des eaux dormantes qu'elles habitent le plus souvent.

L'anguille se nourrit de substances végétales, de matières animales en décomposition, de frai et de petits poissons, parce que l'ouverture de sa bouche ne lui permet pas d'en avaler de gros. Elle est en général très vorace, ce qui doit empêcher de la laisser trop multiplier dans les étangs, où elle nuit beaucoup aux autres espèces.

L'anguille prospère d'ailleurs dans toutes les eaux et ne demande que de l'ombre, des excavations ou des abris pour y établir sa retraite.

Pêche de l'anguille. — On pêche l'anguille de diverses manières; l'une des plus récréatives est la pêche à soutenir avec les vers pour les petites anguilles et le vif pour les grosses. La pêche à soutenir se fait habituellement en bateau ou d'un lieu élevé au-dessus d'un courant. L'instrument dont on se sert est un scion emmanché, comme nous l'avons déjà décrit, auquel est attachée une forte ligne munie d'hameçons solides, mais le moins gros possible, car l'anguille a la bouche petite; les n°s 5 à 7 nous semblent préférables. Ces hameçons doivent être empilés sur fort cordonnet de soie, la florence n'étant pas assez forte. Il est important de bien couvrir l'hameçon lorsqu'on amorce; car l'anguille, quoique très vorace, est défiante et ne mordra pas si elle pressent l'hameçon. De juin à fin octobre, le temps le plus propice pour cette pêche est le matin ou le soir. Les anguilles se creusent des trous sous

les berges, dans la vase molle, elles se cachent sous les pierres, dans les digues, etc., c'est donc là qu'il faudra les chercher.

Dès que l'on a accroché une anguille, il faut la tirer vivement hors de l'eau pour la mettre à terre; car la ligne dont on se sert ne comporte pas l'emploi du moulinet, et d'ailleurs l'on ne pourrait fatiguer les anguilles dans l'eau comme les autres poissons. Au contraire, si on les y laisse, elles s'entortillent autour des herbes ou des joncs et opposent alors une résistance telle qu'on casse presque toujours la ligne ou l'hameçon.

Pêche à la traînée. — On emploie pour cette pêche une longue cordelette bien dévrillée, à laquelle on attache, de deux en deux mètres de distance, de gros hameçons nº 1, empilés sur du chanvre écru et amorcés suivant la saison. On choisit pour cette pêche une eau dormante ou dont le courant soit peu rapide, et l'on tend cette traînée en bateau. Il est nécessaire d'être deux pour pratiquer cette opération, l'un pour conduire le bateau et l'autre pour faire la tendue. On attache d'abord la tête de la traînée à une grosse pierre ou *pariau* que l'on jette à l'eau pour maintenir la cordelette au fond, puis, pendant que le bateau descend doucement la rivière, on y attache les hameçons que l'on amorce et que l'on jette à l'eau au fur et à mesure. Il faut attacher des pierres plus petites à la cordelette, environ tous les dix mètres, afin de maintenir le système au fond de l'eau et l'empêcher d'être entraîné par les poissons qui peuvent se prendre aux hameçons. On peut mettre de ceux-ci autant que l'on veut, puis, au bout

de la traînée, on lie de nouveau un pariau. Il faut observer que la traînée soit bien tendue et à une distance égale du rivage.

Pendant les mois de juin et de juillet, on amorce avec de gros vers de terre; en août, on met aux hameçons de moyens goujons, que l'on attache en faisant entrer la tige de l'hameçon par la bouche et ressortir par l'ouïe, ou par l'ouïe et ressortant par la bouche, comme nous l'avons indiqué pour le brochet. Si l'on peut se procurer des loches ou des chatouilles (petites lamproies), leur emploi est préférable. Pendant les mois de septembre et d'octobre, où l'eau commence à devenir froide et où les anguilles font la chasse aux ablettes et aux éperlans qui quittent la surface de l'eau pour habiter les fonds, il convient d'amorcer avec ces poissons.

On tend les traînées à la tombée de la nuit, et on vient les lever au petit jour; car dès que les anguilles aperçoivent la clarté, elles cherchent à regagner leurs retraites et font de vigoureux efforts pour se débarrasser. On retire la traînée au moyen d'un harpiau ou grappin, avec lequel on accroche la tête de la traînée, et, en suivant le cours de l'eau, on la relève en décrochant les anguilles qui s'y trouvent prises, et en dénouant à mesure les empiles, qu'il faut laisser sécher.

On trouve quelquefois accrochés à ces hameçons des brêmes et des barbeaux, et l'on peut, au commencement de juin, prendre des lottes de cette manière.

Pour pêcher les anguilles dans les étangs, on emploie les mêmes traînées, mais plus courtes, de 15 à 20 mètres et garnies de huit à dix hameçons. On fixe un bout par

un piquet enfoncé au bord de l'eau; puis, après avoir amorcé les hameçons avec des vers ou de petits poissons, on attache à l'autre bout une pierre un peu lourde qu'on lance assez loin, pour que la traînée soit bien tendue. On la pose également le soir pour la lever le lendemain matin, et l'on peut tendre plusieurs de ces lignes.

On pêche encore la nuit l'anguille aux jeux. C'est, à proprement dire, une sorte de petite traînée garnie de six à huit hameçons, espacés de 60 centimètres environ et attachés sur le corps de ligne par des empiles de chanvre écru de 8 à 10 centimètres de longueur: au devant de chaque empile se place un petit plomb. A l'extrémité de la ligne est un plomb plus gros ou une pierre qu'on lance au loin pour tendre l'appareil.

On appelle *vourmer* les anguilles, une sorte de pêche assez originale et qui n'est employée que dans certaines localités; elle consiste dans la manœuvre suivante:

On enfile dans un fil très fort, au moyen d'une longue aiguille, une certaine quantité de gros vers de terre dans leur longueur, de manière à le couvrir entièremeut. Puis, on replie ce fil sur lui-même, plusieurs fois pour en former une espèce de gland, au milieu duquel on place un morceau de plomb, et l'on suspend le tout avec une ficelle au bout d'une longue gaule. Cela fait, on descend doucement l'appât dans l'endroit où l'on suppose qu'il y a des anguilles. On le fait descendre au fond, puis remonter de quelques pouces, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on sente mordre, ce qui est facile; car l'anguille tire très fort. Celle-ci, attirée par la grosseur de l'appât, s'élance sur lui, dès qu'elle l'aperçoit, et le happe; alors on saisit cet instant

et, par un coup sec et vigoureux du poignet, on rejette vivement la gaule en arrière. Le poisson est alors entraîné sur le pré où on peut le saisir.

. Lorsque vous avez pris une anguille et l'avez mise à terre, posez le pied dessus et lui brisez l'épine du dos près de la tête; sinon, ce poisson a la vie tellement dure et fait des efforts si violents, qu'il emmêlera votre ligne avant que vous ayez pu la détacher, ce que rend encore plus difficile la substance huileuse dont son corps est couvert.

Le meilleur temps pour pêcher les anguilles est pendant les mois du printemps et de l'été, quand l'eau est basse; car les anguilles se plaisent alors près de la surface de l'eau, sur les bords, dans les planches des quais et des ponts en bois, près des vannes, sous et entre les grandes pierres. On reconnaît les endroits où il faut pêcher en observant les trous qui se trouvent tout le long des bords de la rivière; ils ressemblent à des trous de rats. On descend l'appât devant tous les trous que l'on voit un peu plus bas que la surface de l'eau. Le temps le plus favorable, en cette saison, pour pêcher les anguilles pendant le jour, est lorsqu'il tombe une petite pluie et qu'il fait un vent chaud, ou après une nuit où il a tonné.

On prend souvent de belles anguilles avec la fouâne qu'on enfonce dans les herbes et dans la vase des rivières, étangs et fossés.

L'anguille se prend également avec les nasses, les verveux, le guideau. A l'automne, l'anguille se relâche, suivant l'expression des pêcheurs, c'est-à-dire qu'elles s'entrelacent plusieurs ensemble, forment une pelote, et, dans

cet état s'abandonnent au courant de l'eau; c'est alors qu'il est avantageux de tendre des guideaux, qui en reçoivent quelquefois trois ou quatre paquets.

Préparation. — L'abondance de ce poisson n'a pas empêché les plus difficiles en bonne chère, et le luxe même le plus somptueux, de rechercher l'anguille et de la servir dans leurs banquets. Cependant sa viscosité, le suc huileux dont elle est imprégnée, la difficulté avec laquelle les estomacs délicats en digèrent la chair, sa ressemblance enfin avec un serpent, l'ont fait regarder dans certains pays comme un aliment malsain, et comme un être impur par les esprits superstitieux. Elle était comprise parmi les poissons en apparence dénués d'écailles, que les lois religieuses des juifs interdisaient à ce peuple.

La chair de l'anguille a une saveur délicate, et quoiqu'en aient dit certains médecins, ce poisson est aussi sain que nourrissant. Nous n'en voulons d'autre preuve que celle que nous offre la population des lagunes de Comacchio dont elle forme la nourriture principale. Ces laborieux pêcheurs sont forts et robustes, leur régime alimentaire ne les lasse jamais; un grand nombre de malades viennent même s'y soumettre volontairement au profit de leur santé.

Grillée et convenablement assaisonnée, la chair de l'anguille est excellente et se digère plus facilement que de toute autre manière. On l'accommode également au beurre avec un filet de vin blanc, ou en matelotte comme la carpe. Toutefois, les vieilles anguilles, que l'on reconnaîtra au cercle doré qui entoure leurs yeux, sont peut être

plus difficiles à digérer. Pour celles-là, on devra prendre la précaution de les faire bouillir pendant une demi-heure dans un court bouillon, avant de les faire cuire sur le gril.

L'anguille ne se consomme guère que fraîche en France; mais en Italie et en Allemagne les pêcheries alimentent un commerce de poisson fumé qui s'étend au loin.

SALMONIDÉS

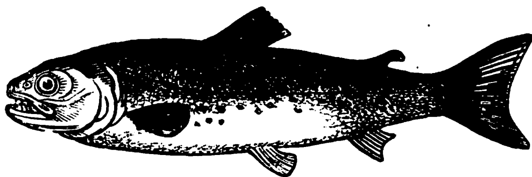
La famille des salmonidés renferme des poissons de grande taille, renommés pour la délicatesse de leur chair et qui donnent lieu à un commerce étendu.

Les uns, comme la truite et l'ombre, habitent exclusivement les eaux douces; les autres sont anadromes, c'est-à-dire passent de la mer dans les fleuves qu'ils remontent pour y frayer; tels sont: le saumon et l'éperlan.

LA TRUITE

Trutta variabilis

Cet excellent poisson que l'on a surnommé la perdrix



(Fig. 32.) Truite commune. (*Trutta variabilis.*)

des eaux est répandu dans presque tous les lacs et toutes les eaux vives de l'Europe.

La truite commune a le corps allongé et cylindrique, la hauteur l'emportant cependant sensiblement sur la largeur.

La bouche, assez fendue, présente des mâchoires longues et fortes; l'inférieure est un peu plus courte que la supérieure; elle se recourbe souvent en haut et un peu en arrière, et l'on dit alors que le sujet est *bécard*. Leurs dents, peu nombreuses, sont assez fortes et un peu recourbées en arrière.

L'œil n'est pas très grand; l'iris est argenté et entouré d'un cercle d'or. Les écailles sont nombreuses et petites. La nageoire dorsale est peu développée, quatre fois plus haute à son bord antérieur qu'à son extrémité, elle est formée de trois rayons simples et de dix rameux et suivie d'une petite nageoire adipeuse. Les pectorales sont arrondies, formées de 14 rayons; les ventrales de 9; l'anale de 11, la queue coupée verticalement en arrière ne présente aucune échancrure.

La truite offre de nombreuses variétés qui diffèrent entre elles par la couleur, les taches, etc.; ces différences paraissent être dues à la qualité des eaux et du terrain sur lequel elles coulent. Et non seulement la qualité des eaux influe sur la couleur de ce poisson, mais encore sur ses formes. Le docteur Turk, savant médecin des Vosges, a constaté que les truites des lacs avaient la tête plus longue et le corps plus effilé que celles des eaux vives; elles varient d'ailleurs d'un cours d'eau à l'autre; celles de Plombières sont plus brunes que celles de la Moselle, et jamais saumonées comme ces dernières.

L'espèce type a la peau lisse, onctueuse et couverte de petites écailles très minces; le dos grisâtre ou vert noirâtre; les côtés de la tête et du corps d'un jaune doré mêlé de verdâtre; ces parties sont parsemées de taches rondes

d'un rouge brun ou vermillon, entourées d'un cercle plus clair. Les nageoires pectorales sont brunes et violacées, les ventrales et la caudale dorées, l'anale mélangée de gris, de pourpre et d'or.

La truite atteint communément 35 à 40 centimètres de longueur; mais dans les eaux du Jura et du Vivarais, on en prend quelquefois d'une taille double et qui pèsent jusqu'à 4 et 5 kilogrammes.

La truite se plaît dans les eaux vives et fraîches qui coulent sur un fond rocailleux, surtout dans les ruisseaux qui descendent des hautes montagnes. L'hiver elle gagne les grandes rivières pour ne pas se trouver renfermée sous la glace; mais, dès le printemps, elle remonte les torrents. Comme le saumon, la truite nage avec beaucoup de rapidité contre les courants et peut franchir des cascades. Elle se nourrit de petits poissons, de mollusques et d'insectes après lesquels elle s'élance souvent au-dessus de la surface de l'eau. C'est d'ailleurs un poisson très vorace, et il est important, lorsqu'on en élève dans un bassin, de ne laisser ensemble que celles de même taille, autrement les petites deviendraient la proie des grosses.

Au moyen de la fécondation artificielle, on arrive à acclimater les truites dans toutes les eaux, à la condition que leur température moyenne ne s'écarte pas sensiblement de 11 degrés; on doit alors prendre la précaution de leur ménager des abris frais et bien ombragés, des trous, des cavités profondes, des monceaux de pierres, elles se reproduisent parfaitement dans ces conditions.

L'époque du frai varie suivant les localités et la rigueur de la saison; il a lieu depuis le mois de sep-

tembre jusqu'à la fin de mars. Les femelles recherchent un fond de gravier dans un courant un peu vif; puis elles se pressent, se frottent le ventre contre le sable et y déposent de gros œufs de couleur d'ambre sur lesquels le mâle vient déposer sa laite fécondante.

Comme nous l'avons dit, la truite se trouve dans presque toutes les rivières de France; mais elle y est plus ou moins abondante, plus ou moins prospère. Les cours d'eau les plus favorisés sous ce rapport sont : l'Andelle, l'Epte, l'Eure, la Rille, en Normandie, le Rhône, l'Ain, l'Allomogne et leurs affluents supérieurs.

Pêche de la truite. — On pêche la truite au fond ou à demi fond, avec des vers, des poissons vivants, morts ou artificiels; on la pêche à la surface avec des insectes vivants ou artificiels.

Quand on veut pêcher au fond, il faut s'armer d'une canne solide, mais pas trop lourde, avec un scion flexible, mais bien résistant. La canne doit être munie d'un moulinet et d'anneaux courants; car, dès que l'on a affaire à une truite grosse ou moyenne, il faut s'attendre à la lutte. La ligne la plus convenable est celle en fin cordonnet de soie, imperméable, avec bas de ligne en florence ou racine anglaise, de 1 mètre 50 à 2 mètres de longueur, et sur lequel on empile un hameçon n° 2 ou 3. Cette ligne est sans flotte, mais elle doit être suffisamment plombée pour que l'appât descende au fond, surtout si le courant est rapide. Le plomb doit être placé à 25 centimètres environ de l'hameçon.

Le meilleur appât pour cette pêche, au printemps, est

le ver de terre; on en met un seul sur l'hameçon, s'il est gros, et deux s'ils sont petits; il faut toujours avoir soin de bien couvrir l'hameçon, car la truite est soupçonneuse quoique vorace. On jette l'appât à l'eau, en le laissant doucement descendre au fond, et l'on se retire autant que possible en arrière. Lorsque l'on sent mordre, il ne faut pas se presser de ferrer, mais lâcher de la ligne; ce n'est que quand on sentira deux ou trois coups précipités que l'on devra piquer vivement, et si la résistance indique un gros poisson, il faut s'empresser de dévider de la ligne, car la truite est extrêmement forte et se débat avec violence, et si c'est une vieille truite, dès qu'elle se sentira piquée par l'hameçon, elle s'élancera à plus d'un pied hors de l'eau, puis replongera vivement au fond et nagera de tous côtés. Alors, pour me servir des expressions du poète anglais Thompson :

« Avec une main flexible, abandonnez-lui la ligne nécessaire pour ne pas arrêter sa course furieuse; cependant, tenez toujours votre canne de manière à ce que vous sentiez toujours le poisson, jusqu'à ce qu'il soit fatigué en flottant sur son côté. Vous pouvez alors mettre à terre votre proie tachée de rouge. »

Aux mois d'avril et de mai, on peut employer avec avantage la larve de phrygane ou portefaix au lieu du ver de terre. Faites attention à ce que votre appât, ver ou larve soit vivant; car, s'il est mort ou seulement sale ou déchiré, la truite n'y touchera pas.

Il est inutile de tenter la pêche de la truite en plein soleil, à moins que l'eau soit trouble ou que ce soit dans une petite rivière dont les bords boisés la couvrent

d'ombre; le moment le plus propice est le matin et le soir ou par un temps sombre et nuageux. L'endroit le plus favorable est un courant rapide terminé par des remous; c'est dans le courant qu'il faut lancer l'hameçon pour qu'il soit entraîné dans la direction de ces remous ou la truite se tient habituellement en embuscade, la tête tournée vers le courant dans l'attente des proies que celui-ci lui amène.

Plus l'eau est rapide, plus la ligne doit être chargée de plomb, afin que l'appât s'enfonce au lieu d'être entraîné à la surface par le courant, ce qui arriverait infailliblement si elle était trop légère.

Le véron, mort ou vivant, est un excellent appât pour les grosses truites, surtout quand il est traîné contre le courant dans les haïs, l'eau qui tombe des vannes, des canaux. Lorsqu'on pêche de cette façon, il faut employer des ustensiles forts et jeter l'appât doucement dans l'eau, en le tirant contre le courant bien près de la surface, de manière à ne pas perdre de vue le véron. Les grosses truites prennent goulument cet appât. Le véron mort se monte sur plusieurs hameçons doubles; lorsqu'on emploie un véron vivant, on l'accroche par les lèvres ou sous la nageoire dorsale avec un hameçon n° 5 ou 6. Lorsque l'on amorce avec un véron vivant, on doit le faire nager à demi profondeur.

La truite commence à prendre l'appât au mois de mars et continue jusqu'en septembre, époque à laquelle elle commence à frayer. Au premier printemps, elle se tient au fond sur les gués et courants; mais, à partir du mois de mai et même d'avril, lorsqu'il fait beau, la truite

monte à la surface pour faire la chasse aux insectes.

On pêche encore la truite avec les mêmes appâts à *rôder* ou *rouler*, comme pour la perche et le brochet, ou avec un hameçon plombé dont le poids permet d'envoyer l'appât où l'on veut. Pour cette pêche, on tire du moulinet une longueur de ligne égale à celle de la canne, puis on déroule un mètre en plus que l'on tient dans la main et qu'on lâche en même temps que l'on jette l'appât dans l'eau. On doit le lancer de l'autre côté du courant, de façon à le ramener à soi en le soulevant du fond et en l'y laissant retomber pour soulever de nouveau et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on sente mordre. Alors, comme nous l'avons dit, on baisse un peu le scion de sa canne et l'on attend deux ou trois minutes avant de piquer, afin que le poisson ait le temps d'avaler l'appât. Puis, on ferre vivement et l'on fatigue le captif qui oppose une vigoureuse résistance.

La truite n'exige pas, comme le brochet, un bas de ligne en corde métallique; mais la violence de ses mouvements, lorsqu'elle se sent prisonnière, nécessite toujours l'emploi d'ustensiles très solides, à moins qu'on pêche aux vers ou aux larves de jeunes truites. Lorsqu'on croit avoir affaire à des grosses truites ou même à des moyennes, il faut munir sa ligne d'un bas de ligne en triple florence tordue avec un hameçon n° 4 ou 5. Le bas de ligne doit toujours être relié au corps de ligne par un émerillon lorsqu'on pêche la truite.

On emploie souvent, pour pêcher les grosses truites, un appât artificiel très meurtrier, c'est le *tue-diable,* espèce d'énorme chenille ou de poisson fantastique hérissé d'ha-

meçons que nous avons décrit au chapitre des amorces (page 83). Ce diable doit être monté sur émerillons de manière à ce qu'il tourne continuellement sous l'impulsion du courant; car c'est surtout ce mouvement de rotation continu qui excite au plus haut point l'avidité des gros poissons carnassiers.

Pêche de la truite à la mouche artificielle. — Nous avons consacré un chapitre particulier à la pêche à la mouche artificielle; afin de ne pas nous répéter, nous dirons ici seulement quelques mots sur ce qui se rapporte plus spécialement à la truite.

C'est surtout dans les eaux froides et limpides, au courant rapide et accidenté, que l'on rencontre la truite. Elle se plaît au bas des chutes, dans les remous profonds, principalement dans ceux qui se forment derrière les roches ou autres obstacles contre lesquels se brise le courant. C'est donc dans de semblables endroits qu'il faut jeter la mouche. On aura également des chances de réussite en explorant doucement et sans bruit les bords ombreux des rivières.

Dès que les rivières sont rentrées dans leur lit et que les eaux ont repris leur limpidité, que les feuilles sortent du bourgeon et les insectes de leur chrysalide, on peut pratiquer la pêche à la mouche artificielle, et de même elle prend fin dès que tombent les feuilles et que les insectes disparaissent.

Le temps le plus favorable pour la pêche de la truite est pendant un vent un peu fort ou après une pluie qui, précipitant une foule d'insectes sur les eaux, invitent le

poisson à profiter de cette manne appétissante. Plus le vent ou la pluie sont violents, plus, naturellement, les insectes sont précipités; mais, tandis que les plus petits et les plus frêles seront aussitôt abîmés et engloutis, les plus gros, les plus forts seuls se débattront et surnageront. C'est donc en raison de l'agitation de l'atmosphère et des eaux qu'il faut employer de plus forts instruments et de plus grosses mouches, et d'autant plus que dans ces moments de trouble ce seront surtout de gros poissons que l'on a chance d'accrocher. De même, par un temps calme, des eaux tranquilles et limpides, il ne tombe guère que de petits insectes, des moucherons dont les essaims tourbillonnent à la surface de l'eau; il faut alors employer des instruments aussi fins que possible et de petites mouches; dans de telles eaux, le poisson, se tint-il au fond, apercevra votre mouche à la surface. Mais aussi, il y a chance qu'il aperçoive la ligne ou même le pêcheur, et, dans ce cas, quelque séduisant que soit l'appât qu'on lui présente, il n'y mordra pas.

L'agitation de l'air et des eaux est donc la meilleure condition pour pêcher la truite à la mouche artificielle, puisque cette agitation même vous permet de prendre moins de précautions pour n'être pas vu et vous laisse toute liberté pour employer des instruments solides avec lesquels on est toujours plus sûr de mater une grosse pièce une fois piquée. Dans des eaux très rapides, agitées en tout temps, on peut pêcher avec plus d'avantage pendant le calme. De ce qui précède, on peut tirer les conclusions suivantes : avec grand vent, fortes mouches; par temps calme, petites mouches; en temps calme, pêcher

dans les eaux agitées ; avec le vent, pêcher dans les eaux calmes.

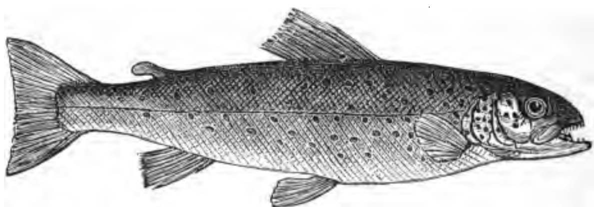
Préparation. — La truite est un des poissons les plus estimés des gourmets. Après la cuisson, sa chair est ferme, généralement blanche ; cependant, quelques individus présentent la coloration dite *saumonée*, que l'on attribue à la nature de l'eau que le poisson habite. La truite mérite à tous égards la considération dont elle jouit parmi les connaisseurs ; la légèreté et la délicatesse de sa chair en font un mets exquis. La recette de Genève est de la faire cuire au court-bouillon avec du vin blanc, puis de la servir sur une sauce au beurre avec des champignons, du persil et des échalottes hachés menu.

En beaucoup de pays, en Allemagne surtout, on sale ce poisson, comme le hareng, pour le transporter ; mais alors il n'est ni aussi délicat ni aussi sain que quand il est mangé frais.

LA TRUITE SAUMONÉE

Trutta argentea

La truite saumonée ou *truite de mer* tient le milieu entre le saumon et la truite commune, mais, par sa forme, elle se rapproche plus du premier. Sa tête est plus petite que celle de la truite ordinaire, en forme de coin, couverte de taches noires ; le dos est d'un gris bleuâtre, les côtés violacés, le ventre blanc. Elle atteint 60 centimètres et sou-



(Fig. 33.) Truite saumonée. (*Trutta argentea.*)

vent plus ; on en a pêché dans la Moselle du poids de 8 à 9 kilogrammes.

Cette espèce quitte les eaux douces pour aller se développer à la mer, comme le saumon, et, comme lui, elle remonte dans les fleuves et les rivières pour aller déposer son frai dans les eaux vives.

On a cru longtemps que la truite saumonée était un métis du saumon et de la truite ; mais, outre que ces deux espèces frayent à des époques différentes, les expériences faites au Collège de France par M. Coste, sur la multipli-

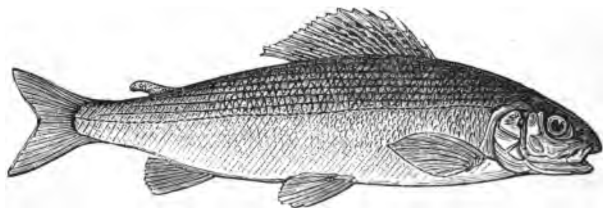
cation de ce poisson, ont démontré que c'était une espèce distincte. Sa chair est rouge comme celle du saumon, et très délicate avant le frai.

On pêche la truite saumonée, comme la truite ordinaire, mais avec des instruments plus forts. On l'accommode comme le saumon.

L'OMBRE

Thymallus vexillifer

L'ombre est un poisson aux formes gracieuses, aux couleurs brillantes, qui habite un grand nombre de rivières d'Europe. En France, on le prend dans plusieurs cours d'eau, notamment dans ceux de la Lorraine, de l'Ain, de l'Auvergne, dans le Rhône et le Rhin. Son nom scienti-



(Fig. 34.) Ombre. (*Thymallus vexillifer.*)

fique *thymallus* provient de l'odeur de thym qu'il répand au moment où on le sort de l'eau.

Son corps est allongé et recouvert d'écailles hexagonales à bord postérieur arrondi ; elles sont de médiocre grandeur. La ligne du dos est convexe, celle du ventre presque droite. La tête est petite, aplatie dans sa région frontale ; l'œil de grandeur moyenne à iris doré et à pupille noire. La nageoire dorsale, très développée, est élevée et compte vingt-deux rayons ; l'adipeuse qui la suit est assez haute et recourbée en arrière. Les pectorales sont assez longues ; les ventrales ont dix rayons, l'anale treize. La queue, très

échancrée, a son lobe inférieur plus large que le supérieur.

Les parties supérieures du corps de l'ombre sont d'un brun verdâtre mêlé de jaune foncé ; les flancs sont d'un jaune doré, la gorge et le ventre blancs. Une large bande bleuâtre s'étend de la pectorale à l'anale ; et lorsque le poisson se meut dans l'eau, tout son corps jette des reflets métalliques d'un bleu violacé. La nageoire dorsale est parcourue par des bandes longitudinales de couleur verdâtre.

Comme les autres salmonidés, l'ombre est très vorace, et se nourrit de fretin, de petits mollusques, de vers et d'insectes. Ce poisson aime les eaux claires à fond rocailleux ou sablonneux. On le voit tantôt luttant contre les courants, tantôt se reposant au sein des eaux tranquilles. Sa natation est si rapide, que le poëte Ausone dit de lui : qu'il court plus vite que la nue. Il pond en mai des œufs assez gros et de couleur orange. Son poids moyen est d'une livre.

Pêche de l'ombre. — On se sert pour pêcher l'ombre des mêmes ustensiles et des mêmes appâts que pour la truite ; mais comme il est plus petit et a la bouche moins grande on emploie des hameçons plus petits. Les pêcheurs de l'Ain ont même l'habitude de faire eux-mêmes leurs hameçons avec des aiguilles anglaises, qu'ils détrempent pour leur donner la courbure nécessaire et qu'ils retrempent ensuite.

Au premier printemps on le pêche au fond, avec un ver ou un asticot qu'il aime beaucoup. Il mord goulûment, surtout lorsque l'eau est un peu trouble. Il faut le ferrer

vivement dès qu'on sent qu'il mord, mais avec précaution toutefois et d'un petit mouvement sec du poignet; autrement on lui arracherait la bouche qu'il a fort tendre. Il se débat beaucoup moins vigoureusement que la truite et se fatigue vite.

LE SAUMON

Salmo salar

De tous les poissons qui habitent nos contrées, ceux qui méritent le plus à tous égards de fixer notre attention, sont assurément les espèces anadrômes, c'est-à-dire celles qui remontent périodiquement de la mer dans les rivières.

Ces poissons voyageurs sont, en effet, ceux dont la valeur propre est la plus considérable, et leur importance,



(Fig. 35.) Saumon. (*Salmo salar.*)

au point de vue de l'alimentation publique, l'emporte de beaucoup sur celle des espèces sédentaires. Rien n'est mieux fait pour exciter notre admiration que le spectacle des migrations de ces poissons, qui, comme le saumon et l'alose, grossissent à la mer et entrent dans nos rivières comme pour offrir à l'homme une riche proie.

Fidèle au lieu de sa naissance, le poisson voyageur y revient comme l'hirondelle au nid qui l'a vue naître. Un instinct puissant le ramène chaque année en eau douce pour la reproduction ; gonflé d'œufs ou de laite, il rap-

porte au berceau les richesses amassées dans ses lointains voyages. Telle est la loi de la nature.

De toutes les espèces soumises à ces alternatives de séjour dans les eaux salées et dans les eaux douces, la plus précieuse est sans contredit le saumon.

Le saumon a le corps allongé, aplati latéralement, recouvert d'écailles petites et de forme oblongue. La tête, assez grande, mesure à peu près le cinquième de la longueur du corps. La bouche est grande, très fendue, la mâchoire supérieure un peu avancée sur l'inférieure, toutes deux garnies ainsi que le palais, le vomer et la langue, de plusieurs rangées de dents recourbées et pointues : c'est le plus complètement denté de tous les poissons. Les yeux sont petits, la ligne latérale presque droite. La nageoire dorsale compte 14 ou 15 rayons, dont les quatre premiers sont simples ; elle est suivie d'une petite adipeuse. Les pectorales sont arrondies, les ventrales petites, la queue bien développée est légèrement échancrée chez les jeunes, coupée carrément chez les adultes.

Le saumon adulte a le front, les joues et le dos noirs ; les côtés sont bleuâtres à la partie supérieure et argentés au bas ; la gorge et le ventre sont d'un rouge jaunâtre. Le corps est ordinairement marqué de taches irrégulières brunes qui s'effacent promptement dans l'eau douce.

Le saumon est le plus grand (si l'on en excepte l'esturgeon), le plus beau et le meilleur de tous les poissons que l'on pêche dans nos fleuves ; malheureusement, pour diverses causes que nous examinerons plus loin, il y devient de jour en jour plus rare, et il est à craindre qu'il ne finisse par en disparaître complètement. Ce poisson se

rencontre dans presque toutes les mers ; dans celles qui se rapprochent le plus du pôle comme dans celles qui sont le plus voisines de l'équateur. On le retrouve dans les deux Amérique, au Groënland et au Spitzberg, comme en Australie. Pourtant il préfère le voisinage des grands fleuves dont les eaux douces et rapides lui servent d'habitation pendant une partie de l'année. S'il croît dans la mer, il naît dans l'eau douce ; si pendant l'hiver il se réfugie dans l'Océan, il passe la belle saison dans les fleuves, dont il remonte le cours pour rechercher les eaux les plus pures, et c'est presque toujours dans ces eaux claires qui coulent sur un fond de gravier que l'on rencontre les troupes les plus nombreuses des saumons les plus beaux.

Il parcourt avec facilité toute la longueur des plus grands fleuves. Il parvient jusqu'en Bohême par l'Elbe, en Suisse par le Rhin, et auprès des Cordillères de l'Amérique méridionale par l'immense Amazone dont le cours est de 400 myriamètres.

Dans les contrées tempérées, les saumons quittent la mer pour entrer dans les fleuves au premier printemps, et dans les régions du nord ils y entrent lorsque les glaces commencent à fondre sur les côtes. Ils redescendent dans la mer vers la fin de l'automne, pour rentrer de nouveau dans l'eau douce à l'approche du printemps. Plusieurs de ces poissons restent néanmoins pendant l'hiver dans les cours d'eau qu'ils ont parcourus.

Lorsqu'ils remontent les fleuves, les saumons se tiennent au milieu du courant et près de la surface de l'eau ; ils voyagent souvent en troupes nombreuses et observent dans leur marche un certain ordre : les plus gros d'entre

eux — ordinairement des femelles — s'avancent en tête, suivies de vieux mâles : puis viennent les jeunes. Ceux-ci ne remontent même souvent dans les fleuves que quelques semaines après.

La natation du saumon est des plus rapides ; lorsqu'il veut éviter un danger, franchir un endroit incommode, il s'élance avec tant de rapidité que l'œil a de la peine à le suivre. On comprend d'ailleurs que ceux de ces poissons qui emploient moins de trois mois pour remonter jusque vers les sources d'un fleuve, tel que l'Amazone, dont le cours est, comme nous l'avons dit, de quatre cents myriamètres et dont le courant est remarquable par sa vitesse, sont obligés de déployer, au moins pendant la moitié de chaque jour, une force de natation telle qu'elle leur ferait parcourir 30 ou 40 kilomètres à l'heure.

Les saumons ont dans leur queue une rame très puissante. Les muscles de cette partie de leur corps jouissent même d'une si grande énergie que des cataractes assez élevées ne sont pas pour ces poissons un obstacle insurmontable. Ils s'appuient contre de grosses pierres, rapprochent de leur bouche l'extrémité de leur queue, et, la débandant vivement, ils en font un ressort dont l'impulsion les élève à plus de quatre à cinq mètres. Ils retombent parfois sans avoir pu franchir les roches ; mais ils redoublent d'efforts jusqu'à ce qu'ils aient réussi, surtout lorsque ceux qui sont en tête de la troupe ont déjà franchi l'obstacle. Lorsqu'ils veulent se reposer, ils se placent sur quelque corps solide, la tête tournée du côté du courant.

Aussitôt qu'ils sont arrivés dans des eaux qui leur conviennent, ils s'occupent de leur reproduction. En général,

ce sont plutôt les petits ruisseaux que les grandes rivières, que les femelles choisissent pour y déposer leurs œufs, surtout lorsque le fond est de sable ou de gravier et le courant peu rapide.

Chaque femelle porte environ 20,000 œufs d'un beau rouge safran, comme sa chair, et les dépose dans une espèce de fosse qu'elle creuse dans le sable par le frottement de son ventre. Le mâle vient ensuite y déposer sa laite qui doit les féconder, et toujours par un temps sombre ou pendant la nuit, mesure de prudence que leur inspire sans doute leur instinct. Après le frai, les saumons amaigris et languissants se laissent entraîner par les courants ou vont d'eux-mêmes reprendre dans l'eau de mer une force nouvelle.

Les œufs éclosent plus ou moins vite, suivant le degré de température, mais toujours dans un intervalle de temps compris entre 115 et 140 jours. En naissant, le petit saumon a de 18 à 20 millimètres, 40 à trois mois, 80 à six mois. Il a 15 centimètres à un an et près de 30 centimètres au bout de dix-huit mois. On le nomme alors *saumonneau*, et il jouit d'assez de force pour descendre le courant et se rendre à la mer. Là il acquiert rapidement un grand développement grâce à l'abondante nourriture qu'il y trouve, et après un séjour de plusieurs mois dans l'eau salée, il remonte en eau douce.

Les plus petits saumons qui remontent les rivières ont toujours au moins de 40 à 50 centimètres de longueur, on les appelle alors *tacons*. Généralement ils ne font ce voyage qu'à une époque postérieure à celle où partent les gros saumons.

Le saumon a atteint son entier développement vers l'âge de six ans, sa taille moyenne est alors de 1 mètre 20 à 1 mètre 40 c. et son poids de 6 à 7 kilos, mais on en pêche assez fréquemment en Écosse et en Suède du poids de 30 et 35 kilogrammes et dont quelques-uns atteignent près de deux mètres de longueur.

La force musculaire dù saumon est très grande, nous l'avons dit; il remonte les courants les plus rapides et franchit en s'élançant des obstacles verticaux de plusieurs mètres. Mais cette force a des limites, et quand les barrages et les constructions hydrauliques des usines, placés en travers des cours d'eau, ne sont pas mis à sa portée, ils en excluent complètement ce poisson. C'est là une des principales causes de la désertion du saumon de nos rivières où il était si abondant autrefois.

Il y a un siècle, à peine, le saumon entrait pour une large part dans l'alimentation du peuple, il était commun à ce point que, dans beaucoup de provinces, les domestiques stipulaient dans leur engagement qu'on ne pourrait leur faire manger du *poisson rouge* (saumon) plus de deux fois par semaine. Le kilogramme de saumon coutait alors de 25 à 30 centimes, et nous voyons par un acte de 1774, qu'à Strasbourg, le saumon se vendait encore 20 centimes la livre : il coute aujourd'hui de 3 à 4 francs. Il y a moins d'un siècle, on pêchait chaque année, de décembre à mai, 3 à 4.000 saumons de 10 à 20 livres au barrage du Pont du Château sur l'Allier, où ils arrivaient par la Loire. La pêche n'était pas moins fructueuse au Pont-de-Cé, à Saumur et à Tours, de même que dans la Vienne et la plupart des affluents de la Loire. Le saumon qui remontait jus-

qu'à Pontgibaud, au siècle dernier, où il fournissait à une redevance de 1.200 saumons, n'y paraît plus maintenant.

Depuis, les barrages se sont multipliés sur ces cours d'eau; la pêche s'est faite, en outre, sans nul souci de l'avenir. Non seulement les gros saumons, mais encore les saumonneaux qui venaient de naître ont été détruits par milliers et le résultat obligé a été le dépeuplement des eaux. Le saumon a été ainsi supprimé d'un seul coup dans les départements de la Vienne, de la Haute-Vienne, de la Creuse dont il faisait autrefois la fortune. Les mêmes faits se sont passés en Bretagne, le pays de France le plus favorisé par la nature pour la pêche du saumon, et ce beau poisson est devenu rare dans toutes nos rivières.

Cependant, dans ces derniers temps, l'on s'est occupé d'obvier à ces inconvénients, et l'on a imaginé des dispositions particulières pour faciliter aux poissons leur arrivée aux lieux de reproduction. Ce sont des *escaliers*, composés d'une série de réservoirs carrés en bois, disposés les uns au dessus des autres, dans lesquels l'eau tombe de chute en chute et qui permettent aux saumons, par une suite de sauts successifs, d'arriver à franchir, sans trop d'inconvénients, une chute trop raide ou trop rapide.

Imaginés en 1834 par l'écossais Smith, les escaliers à saumon ont donné de bons résultats partout où on les a établis dans de bonne conditions. En Écosse et au Canada surtout, on les a appliqués avec un plein succès sur plusieurs rivières obstruées par des usines et des scieries, et le saumon qui en était disparu y est redevenu abondant après l'établissement de ces passages. On a établi de semblables escaliers en France sur la Vienne, la Moselle, le

Blavet, la Dordogne, le Lot, et tout fait espérer que ces tentatives seront couronnées de succès.

Pêche du saumon. — On pêche le saumon comme la truite, à la ligne, montée sur une forte canne à moulinet, avec des hameçons nos 4 et 5 amorcés d'un gros ver de terre, d'un insecte ou d'une sangsue pour les saumonneaux, et avec le véron ou le tue-diable pour les gros saumons. On les pêche de même à la mouche artificielle, mais avec des instruments plus forts et de grosses mouches.

Le saumon, quand il remonte, se tient toujours au milieu du courant, et il est inutile de le chercher au bord, à moins que ce soit au bas d'une chute où il est souvent attiré par le grand nombre de petit poissons qu'il y rencontre. Il se plaît surtout dans l'eau qui bouillonne au pied d'un barrage, et y fait souvent d'assez longues stations.

Les rivières où on rencontre le plus abondamment ce poisson, sont la Loire, l'Allier, la Meuse, la Moselle, le Rhin et la Somme. D'autres rivières en possèdent également, mais en plus petit nombre. On l'a pris plusieurs fois dans la Seine.

On pêche aussi le saumon avec la senne, l'épervier, les guideaux et les verveux. Voici comme on pêche le saumon sur les bords de la Loire. Dans un endroit où le courant est rapide, et l'eau profonde, on établit une jetée de quelques mètres s'avançant dans le courant, afin d'établir un tourbillon et un remous, où le saumon aime à venir se reposer, on y place un grand carrelet à long manche, faisant bascule sur un pivot, afin de pouvoir le lever rapide-

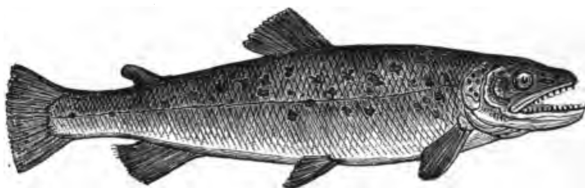
ment malgré son poids. Le pêcheur, caché dans une petite hutte de paille, relève le filet de demi-heure en demi-heure, s'il y a un saumon dedans, il l'amène à sa portée en faisant tourner le carrelet, et assomme le poisson d'un coup de bâton sur la tête.

Préparation. — La chair du saumon est très nourrissante et très savoureuse, surtout celle des mâles. Celle des jeunes est tendre et d'une digestion facile, mais celle des vieux individus est parfois indigeste. Elle est toujours rouge. Les pêcheurs de saumons prétendent, et sans doute avec raison, que pour lui conserver sa fermeté et son bon goût, il faut le tuer aussitôt qu'il est pris. Il est certain qu'une longue agonie ou l'asphyxie doivent exercer une influence défavorable sur les qualités nutritives d'un animal.

On apprête le saumon de diverses manières; cuit à l'eau de sel avec bouquet garni et accompagné d'une sauce mayonnaise ou d'une sauce blonde, c'est un mets délicieux. Il est excellent aussi, coupé par tranches et cuit sur le gril. Dans beaucoup de pays, on le sale et on le fume pour le commerce, mais il est alors moins délicat.

LE SAUMON BÉCARD

Le Saumon bécard que les uns considèrent comme une simple variété, les autres comme une espèce distincte, a le



(Fig 36.) Saumon bécard.

corps un peu plus allongé, le museau plus retréci et la mâchoire inférieure très développée avec le crochet plus marqué que dans le saumon ordinaire. Sa chair est maigre et aussi moins savoureuse.

L'ÉPERLAN

Osmerus eperlanus

Ce poisson, qui appartient à la famille des salmonidés, habite l'Océan, la Manche et la mer du Nord, d'où il remonte dans les fleuves, mais pas, comme le saumon, à une grande distance de leur embouchure; on le prend dans la Loire, l'Orne, la Seine, la Somme et dans quelques autres cours d'eau moins importants.

Il ne faut pas confondre l'éperlan vrai avec le petit poisson connu des pêcheurs sous le nom d'*éperlan de Seine*, et qui n'est qu'une espèce d'ablette, dont nous avons parlé à la page 194.

L'éperlan a le corps allongé, en forme de fuseau et comprimé latéralement, les écailles sont petites et nombreuses. Sa taille dépasse rarement 15 à 20 centimètres.

La machoire inférieure, garnie de deux rangées de dents, est plus longue que la supérieure qui n'en a qu'une rangée, le vomer, les palatins et la langue en sont également pourvus. La bouche est fendue obliquement de haut en bas, l'œil est assez grand, avec l'iris d'un bleu argenté. La nageoire dorsale assez élevée est formée de onze rayons; elle est suivie d'une petite adipeuse, les pectorales longues et étroites comptent onze rayons, les ventrales huit et l'anale quinze. La queue est très échancrée.

L'éperlan est un fort joli poisson. Son dos et ses nageoires sont d'un gris verdâtre plus foncé sur la tête, ses côtés et sa partie inférieure sont argentés et brillent,

lorsque le poisson nage à la surface, de reflets verdâtres, bleuâtres ou rougeâtres. Ses écailles et ses téguments sont d'ailleurs presque diaphanes, et, si l'on en croit Rondelet, c'est à cette transparence, à ces reflets irisés, à ces teintes argentines, qui l'ont fait comparer à une perle fine, qu'il doit son nom d'*éperlan*.

Ce poisson répand, quand on le tire de l'eau, une odeur assez forte, mais non pas celle de la violette, comme on l'a dit. — Il se nourrit de petits mollusques et de petits crustacés. Quand il s'engage à l'embouchure des fleuves, on le voit s'acharner après les détritus organiques qui sont en si grande abondance dans le voisinage des ports.

L'éperlan fraye en mars et avril dans l'eau saumâtre, ses œufs sont très petits et jaunâtres.

On ne pêche guère ce poisson à la ligne, mais aux filets à mailles serrées.

Il est délicieux en friture.

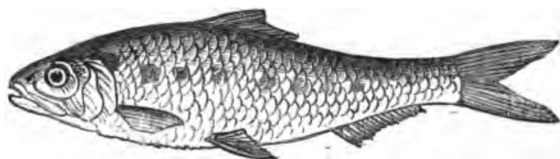
L'ALOSE

Alosa vulgaris

L'alose appartient à la famille des clupes dont fait partie le hareng, et il offre à peu près la forme générale de ce dernier.

Ce poisson, comme le saumon, habite la mer et remonte au printemps le cours des fleuves pour y déposer son frai. On le prend dans la Seine, la Loire, le Rhin, le Rhône et dans beaucoup de leur affluents.

L'alose a le corps élevé, comprimé sur les côtés, et



(Fig. 37.) Alose. (*Alosa vulgaris*)

recouvert d'écailles grandes et festonnées sur les bords. La carène ventrale est dentelée. La tête est relativement petite, la bouche largement fendue, les yeux grands et les opercules développés. La machoire inférieure dépasse un peu la supérieure qui présente dans son milieu une échancrure et est seule garnie de dents fines et nombreuses.

La nageoire dorsale est peu développée, non suivie d'une adipeuse, et composée de 19 rayons, les pectorales comptent 15 rayons, les ventrales 8 ou 9, l'anale 26. La

queue est longue et très fourchue. Les parties supérieures du corps, chez l'alose, sont verdâtres, les flancs et le ventre sont argentés et présentent des reflets cuivrés. Les nageoires sont grises, bordées de bleu. En arrière de l'opercule existe une tache noire plus ou moins prononcée suivant les individus. Sa taille peut atteindre jusqu'à un mètre.

L'alose se nourrit de mollusques, de vers, d'insectes et de petits poissons.

On pêche l'alose sur toutes nos côtes occidentales et dans tont le bassin de la Méditerranée ; longtemps cachée comme le hareng dans des retraites profondes, elle ne se rapproche de la côte que lorsqu'elle a atteint une taille de 30 à 40 centimètres. Poussée par le besoin impérieux de de la reproduction elle se réunit au printemps en troupes dans les eaux voisines de l'embouchure des rivières. Elles entrent enfin gonflées d'œufs et de laitances dans les eaux douces, de mars en mai, les remontent et offrent au pêcheur la plus riche proie, jusqu'au moment où en mai et juin elles frayent et ne conservent plus qu'une chair flasque et presque maladive. Beaucoup de pêcheurs voyant les aloses descendre à la dérive comme des corps flottants, s'imaginent qu'elle meurt après avoir frayé et ils retirent alors leurs filets tendus sur le passage du poisson quand il remontait. Le fretin, semblable à des paquets d'arêtes recouverts d'écailles, n'excite non plus, fort heureusement, aucune convoitise et peut regagner la mer.

L'alose se pêchait autrefois en quantité considérable dans presque tous nos fleuves, mais la construction des barrages et des usines sur les cours d'eau ont beaucoup

contribué à la faire disparaître en partie ou tout au moins à limiter considérablement ses voyages. Il y a un demi-siècle, elle abondait dans la Seine et se pêchait jusqu'à Paris. La Garonne et la Dordogne autrefois si riches en poissons anadromes, ne les voient plus aujourd'hui qu'en petit nombre.

On pêche l'alose comme la truite, à la ligne amorcée d'un ver ou d'un véron pour le fond, ou à la mouche artificielle à la surface, depuis le mois de mars jusqu'à la fin de juin. Si le temps est chaud, l'alose se retire au fond de l'eau et lorsqu'il est à l'orage, elle s'enfonce encore davantage et c'est dans les grands fonds d'eau qu'il faut alors la chercher.

Préparation. — La chair de l'alose pêchée à la mer est ordinairement sèche et peu succulente, ce n'est que lorsqu'elles remontent les rivières à l'époque du frai et après quelque séjour dans l'eau douce qu'elles deviennent un mets délicat.

On doit préférer les aloses dont la tête paraît petite et le dos épais, parce que ce sont des signes qu'elles sont charnues et grosses. Leurs écailles claires et brillantes indiquent qu'elles ont séjourné quelque temps dans l'eau douce. Quand les ouïes sont vermeilles et les yeux clairs, on peut compter qu'elles sont fraîches.

Dans ces conditions, cuite au court bouillon et servie avec une sauce blanche, l'alose est un mets délicat et de facile digestion. On la fait aussi cuire sur le gril comme le maquereau.

LA FINTE

Alosa finta

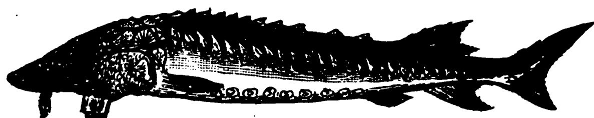
La finte, (*Alosa finta*), est considérée comme une seconde espèce d'alose et offre beaucoup d'analogie avec l'alose commune, dont elle diffère par ses formes plus allongées, par ses écailles moins grandes, et surtout par la présence sur les flancs de cinq ou six taches noirâtres.

La finte remonte dans les fleuves un peu plus tard que l'alose, dans le courant d'avril, et retourne à la mer vers la fin de juillet. Sa chair est inférieure à celle de l'alose.

L'ESTURGEON

Acipenser Sturio

L'esturgeon est un poisson anadrôme, le plus grand de ceux dont on a signalé la présence dans les eaux douces de France. Il habite presque toutes les mers, surtout celles du Nord, et remonte au printemps dans les grands fleuves pour y frayer. Beaucoup plus rare aujourd'hui que par le passé dans les eaux de France, on en pêche exceptionnellement quelques individus dans la Seine, la Somme, la Moselle, le Rhin, le Rhône, la Gironde; ils s'engagent



(Fig. 38.) Esturgeon. (*Acipenser strurio*).

parfois dans les affluents et les remontent assez loin; on en a pris dans la Moselle jusqu'à Metz et dans la Seine, à Neuilly, près Paris, cependant il préfère les eaux larges et profondes.

Par la singularité de sa forme, la disposition de ses nageoires, l'armure dont son corps est revêtu, l'esturgeon est un des poissons les plus remarquables. Le corps de ce poisson est allongé et diminue graduellemuent de largeur de la tête à la queue à l'origine de laquelle il est très étroit. Il est couvert de cinq rangées longitudinales de plaques

dont le centre est occupé par une épine dirigée en arrière. Sa tête est longue, prolongée en un museau terminé en pointe et couverte de huit pièces osseuses et en losange. La bouche est large, située en dessous et en arrière ; elle n'offre pas de dents et ses lèvres forment un bourrelet charnu. Entre la bouche et la pointe du museau sont quatre barbillons. Les yeux sont proportionnellement petits. La nageoire dorsale, reportée en arrière, compte 39 rayons, les pectorales arrondies, placées derrière l'épaule, ont 28 rayons ; les ventrales, 23 ; l'anale, 23. La queue est formée de lobes inégaux, le supérieur dans lequel se prolonge la colonne vertébrale, est beaucoup plus développé que l'inférieur.

Les couleurs de l'esturgeon sont ternes ; jaunâtre sur le dos, cette teinte devient plus claire sur les flancs ; son ventre est d'un blanc argenté.

L'esturgeon, commun surtout dans les grands fleuves du nord de l'Europe, où sa pêche se fait en grand, atteint parfois jusqu'à 6 et 7 mètres de longueur. Malgré sa taille et sa force, ce poisson est de mœurs assez douces et se nourrit de vers, de petits poissons et de reptiles qu'il guette au passage, caché dans les roseaux, ou qu'il cherche dans la vase en fouillant avec son museau.

Il remonte dans les fleuves des contrées tempérées en mars et fraye en avril ou en mai. Sa fécondité est extrême et l'on a pris des femelles dont les ovaires pesaient plus de 35 kilos. Les petits éclosent dans l'eau douce et y restent quelques mois, puis ils se rendent à la mer en suivant les couches les plus profondes du fleuve, et n'y reviennent que lorsqu'ils sont en état de se reproduire.

Pêche de l'esturgeon. — On pêche l'esturgeon, en France, dans la Loire et la Garonne, depuis le mois de mars jusqu'en août ; mais jamais à l'hameçon, car ce poisson suce plutôt qu'il ne mord. La pêche se fait aux filets. Quand il est pris, il ne se débat pas. On le retire et on passe dans sa bouche pour ressortir par l'ouverture des ouïes, une corde au moyen de laquelle on l'attache au bateau. On lie également la queue avec la même corde, de manière à lui faire former un demi-cercle, pour se garantir de sa orce extraordinaire, car d'un seul coup de sa queue ce poisson peut renverser un homme. La pêche des esturgeons est d'un produit considérable en Russie, où on la fait en grand.

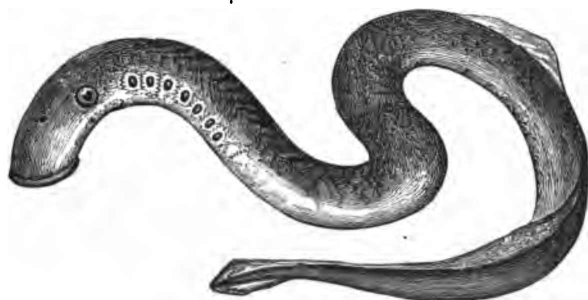
Préparation. — La chair de l'esturgeon est assez délicate et rappelle celle du veau. Les anciens et particulièrement les Romains en faisaient très grand cas. On la mange fraîche, sèche, salée ou marinée.

Les œufs de l'esturgeon donnent lieu à un très grand commerce sous le nom de *caviar*. On les prépare en les maniant dans tous les sens pour les nettoyer et les débarrasser des pellicules qui y sont attachées. Puis on les met avec du sel dans un vase percé de petits trous, et on les y écrase avec la main ; lorsque toute l'humidité est bien dissipée, ce caviar est d'un brun rougeâtre. On le met alors en galettes épaisses d'un doigt et larges comme la paume de la main, que l'on entasse dans des barriques. Ce caviar s'expédie dans le monde entier.

LA LAMPROIE

Petromyzon Marinus

La lamproie est un poisson anadrôme, de la famille des cyclostomes, qui vit dans l'Océan et la Méditerranée et remonte au moment du frai, dans la plupart des cours d'eau de l'Europe. On la pêche en France dans la Seine,



(Figure 39.) Lamproie. (*Petromyzon marinus.*)

la Loire, la Garonne, le Rhône, l'Hérault, etc. C'est au printemps qu'a lieu sa migration.

Le corps de la lamproie est long et cylindrique; il atteint généralement 60 à 80 centimètres. La tête est arrondie, la bouche en forme de disque présente une lèvre circulaire formant ventouse. La cavité buccale est garnie de plusieurs rangées de dents cornées. Les branchies sont cachées sous la peau et communiquent avec l'extérieur par sept paires d'ouvertures circulaires placées de chaque côté

du cou. Les nageoires dorsales, au nombre de deux et séparées l'une de l'autre, sont nombreuses. La deuxième qui est la plus élevée se continue avec la queue; celle-ci est arrondie, courte. Il n'existe chez ce poisson ni pectorales ni abdominales.

Il règne encore aujourd'hui beaucoup d'incertitude sur la manière dont se reproduisent les lamproies et sur l'époque du frai. Elles se nourrissent de matières animales et s'attachent avec leur bouche disposée pour la succion, comme celle des sangsues, sur le corps des gros poissons dont elles sucent le sang et déchirent la chair.

La peau de la lamproie marine est lisse, dure, visqueuse et très glisssante, sans apparence d'écailles; elle est d'un vert brun sur la tête, où l'on voit une tache ronde et blanche; le ventre est blanc; la couleur générale est jaunâtre, marbrée de brun verdâtre; les nageoires dorsales sont jaunes tachées de brun rouge; la queue est bleuâtre.

Ce poisson dépasse souvent un mètre. C'est aux mois de mars, avril et mai qu'il remonte dans les rivières pour frayer. Ses œufs, très nombreux, sont de la grosseur des graines de pavot et de couleur orange.

On trouve dans les lacs pendant l'hiver et dans les rivières pendant la belle saison une sorte de lamproie que Lacépède nomme *Pricka*; sa longueur dépasse rarement 40 centimètres. Elle est en dessus d'un gris bleu avec les côtés jaunes et le ventre blanc; on y distingue des rayures transversales, ondoyantes.

On trouve encore dans les rivières le *Lamproyon*, dont la longueur ordinaire n'est que de 20 centimètres. On lui donne encore le nom de : *sept-œil*, *lamproie rouge*, à

cause de sa couleur, et *aveugle*, à cause de la petitesse de ses yeux.

On a longtemps considéré ces diverses sortes de lamproies comme des espèces distinctes; mais, dans ces derniers temps, on a reconnu que ce ne sont là que les divers états ou des âges différents d'une seule et même espèce.

On ne pêche pas les lamproies à la ligne, ces poissons ne mordant pas l'appât. On les prend comme l'anguille dans les nasses et les verveux ou avec la fouâne.

La chair de la lamproie est assez délicate, quoique huileuse et d'une digestion difficile. Celles qui n'ont pas quitté depuis longtemps les eaux salées sont bien préférables ; un long séjour dans l'eau douce ou saumâtre rend leur chair dure et de mauvais goût, surtout lorsque, vers la fin de la saison chaude, elles regagnent la mer. On les prépare sur le gril ou marinées.

LA GRENOUILLE

Rana

Tout le monde connaît les grenouilles, aussi croyons-nous inutile de décrire ces reptiles de l'ordre des Batraciens.

La ressemblance de ces animanx avec les crapauds leur est défavorable et inspire à beaucoup de gens une sorte de répugnance. Cependant la grenouille se distingue facilement du crapaud par ses formes plus sveltes, par la longueur de ses membres postérieurs qui lui donnent la faculté de sauter, par les membranes très étendues qui occupent l'intervalle des doigts et par sa peau lisse et brillante, qui est comme visqueuse et couverte de verrues chez le crapaud. En outre, leur mâchoire supérieure est garnie d'une rangée de petites dents qui manquent chez le crapaud.

La grenouille, au moins la grenouille commune (*Rana esculenta*), s'éloigne peu du rivage des eaux douces et paisibles, à quelque temps de l'année que ce puisse être. Pendant l'hiver, lorsque les insectes qui constituent sa principale nourriture cessent de vaguer, elle s'enfonce dans la vase et passe dans un engourdissement profond la saison des froids.

Aux premiers rayons du soleil de printemps, sitôt que la nature semble renaître, les grenouilles sortent de leurs retraites et se préparent de bonne heure à l'acte de la reproduction. Elles se rassemblent alors au milieu des roseaux et s'appellent par un cri particulier composé de trois notes :

o-lo-lo, et qui ne ressemble en rien au coassement qu'elle fait entendre dans les beaux soirs d'été.

Les grenouilles femelles pondent une grande quantité d'œufs réunis en chapelets par un mucus gélatineux qui les enveloppe ; pendant le mois d'avril, on les voit en abondance dans toutes les mares.

Ces œufs grossissent dans l'eau et, au bout de quelques jours, il en sort un singulier petit animal qui paraît n'être formé que d'une grosse tête et d'une longue queue, — d'où son nom de *têtard* ou *caboche*, — et n'ayant d'autres membres apparents que de petites franges autour du cou ; ces franges sont les branchies, organes respiratoires de l'animal, qui, à ce moment de son existence vit comme un poisson et meurt hors de l'eau. Le têtard reste deux ou trois mois dans cet état, grossissant peu à peu sous la même forme, jusqu'au moment où sa peau se fend sur le dos, et où il en sort à l'état de grenouille, c'est-à-dire muni de quatre pattes, mais conservant toujours la queue qui diminue peu à peu et finit par disparaître complètement.

Parmi les nombreuses espèces de grenouilles, deux seulement méritent de fixer notre attention, au point de vue de la pêche.

La grenouille commune (*Rana esculenta*) est verte, tachetée de brun et rayée longitudinalement de trois lignes jaunâtres, le dessous est blanc marbré de brun. Elle habite toutes les eaux stagnantes et marécageuses, des bords desquelles elle s'éloigne rarement. On la voit sauter à l'eau dès que l'on approche des mares et des étangs. C'est cette espèce que l'on mange le plus communément.

La grenouile rousse (*Rana temporaria*) est jaunâtre, avec

une grande tache noire entre les yeux ; quelques points bruns sont semés sur le corps, dont le dessous est blanc taché de brun. Cette espèce habite surtout les pays boisés et montagneux. Elle vit pendant tout l'été hors de l'eau parmi les buissons et les plantes. Elle ne coasse pas comme la précédente et pour cette raison on la nomme parfois *grenouille muette*. Aux approches de l'hiver elle se retire dans les fontaines et les étangs dont l'eau est pure et n'entre dans les mares que lorsqu'elle ne trouve pas d'autres eaux. C'est cette espèce que l'on mange plus particulièrement dans le centre de la France.

Pêche de la grenouille. — On pêche les grenouilles à la ligne, et l'on amorce l'hameçon avec un ver, une mouche, un papillon, un morceau de cœur de bœuf ou même un petit bout de drap rouge. La seule condition de réussite est le silence ; car la grenouille est si vorace qu'elle se jette sur n'importe quel appât.

On la pêche encore avec une trouble ; et pour les attirer dans l'endroit où l'on veut pêcher, on en attache une vivante par la patte, ou on la met sous une cloche de verre sur le bord de la mare ou de l'étang. Les coassements de la captive attirent les autres en foule et on en fait ainsi une récolte abondante.

On les pêche aussi la nuit aux flambeaux ; il faut pour cela choisir une nuit obscure ; le pêcheur armé d'une torche de paille emflammée s'avance dans l'eau, et toutes les grenouilles, attirées par l'éclat de la lumière, se laissent prendre au filet ou même à la main sans chercher à fuir.

A l'automne, lorsque les grenouilles se réfugient au fond

aes eaux, on se sert d'un rateau que l'on traîne sur le fond vaseux des mares ou des étangs, et en tirant à soi on amène la vase et les grenouilles.

On chasse aussi les grenouilles à l'arbalète ; mais cette chasse est plus amusante que productive.

Préparation. — Les grenouilles offrent un mets délicat et sain, qui les fait rechercher en France, où, toutefois, l'on ne mange que les pattes postérieures. Celles-ci sont, en effet, les parties les plus délicates et les plus charnues. C'est principalement en automne qu'elles sont plus grosses et plus estimées ; mais on en pêche davantage au printemps.

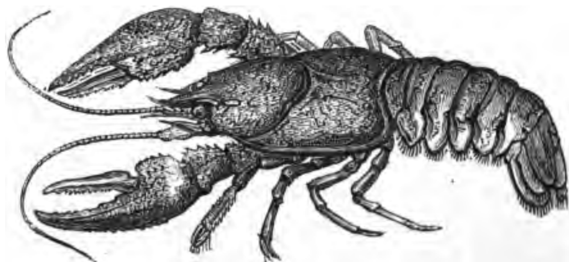
On prépare les cuisses de grenouille au court-bouillon ou en blanquette. On en fait aussi un bouillon que l'on recommande aux malades.

L'ÉCREVISSE

Astacus fluviatilis

Si l'écrevisse n'est pas la parente des poissons, elle est incontestablement leur voisine, et à ce titre mérite de prendre ici, comme la grenouille, une humble place après eux.

L'écrevisse appartient à la classe des crustacés, à l'ordre des Décapodes, dans lequel elle forme, avec le



(Fig. 40.) Écrevisse. (*Astacus fluviatilis.*)

homard, les crevettes et quelques autres genres, la section des *macroures* ou crustacés à longue queue. L'abdomen est, en effet, très développé chez eux, étendu en arrière et terminé à son extrémité par plusieurs pièces arrondies et disposées en éventail, qui remplissent les fonctions de nageoires.

La forme générale de l'écrevisse est allongée ; la tête se termine en dessus par une sorte de corne plate et pointue

en avant, de chaque côté de laquelle sont insérés les yeux. Ceux-ci sont hémisphériques, réticulés et portés sur un pédoncule qui peut se mouvoir dans tous les sens. En avant des yeux sont les antennes, longues cornes articulées, très mobiles et très délicates, qui sont pour ces animaux encroûtés jusqu'au bout des pattes, les organes du toucher. La bouche est munie de palpes et de dents puissantes. Les pieds sont au nombre de dix (*décapodes*), et ceux de la première paire sont terminés par une forte pince à deux mâchoires finement dentelées. L'abdomen, aussi long que le corps, est couvert en dessus de cinq arceaux crustacés, articulés ensemble, que l'animal peut recourber en dessous. A l'extrémité de l'abdomen est la queue, formée de cinq pièces en éventail, arrondies postérieurement et bordées de filaments ; la pièce du milieu est un peu plus grande et recouvre les autres. Cette queue est le principal instrument de natation.

L'abdomen est muni en dessous de petits appendices auxquels on donne le nom de fausses pattes; ces organes, qui servent à la natation, sont employés par les femelles à retenir sous le ventre leurs paquets d'œufs.

Le mâle se distingue de la femelle par sa taille plus forte et sa forme plus allongée : l'abdomen surtout est beaucoup plus large chez la femelle.

On connaît plusieurs variétés d'écrevisses. Les eaux de France en nourrissent deux principales bien distinctes l'une de l'autre : l'écrevisse à pieds rouges et l'écrevisse à pieds blancs. Cette dernière est plus petite d'un bon tiers que celle à pieds rouges ; sa couleur est d'un brun plus clair et plus verdâtre et son goût est moins délicat et plus fort. On

sait que soumises à la cuisson ou à l'action de l'eau acidulée, leur carapace devient d'un beau rouge.

Il n'est presque pas de canton en France où les écrevisses n'aient leur ruisseau de prédilection, tandis qu'un grand nombre de cours d'eau en sont totalement dépourvus. La Meuse et la Mayenne, deux rivières qui coulent dans des terrains de natures différentes, sont renommées pour l'abondance et la beauté de leurs écrevisses. Ces crustacés paraissent préférer les eaux courantes qui coulent sur un terrain calcaire, et l'on en trouve fort peu dans les eaux des terrains granitiques ou tourbeux ; cela s'explique par la nécessité où sont ces animaux de s'assimiler les éléments propres à la formation de leur carapace qui est calcaire. La variété à pieds blancs habite de préférence les eaux vives et froides ; celle à pieds rouges, au contraire, semble rechercher les eaux tièdes et moins crues. Il faut en outre que les rives soient ombragées, assez profondes et de nature à leur permettre d'y creuser des trous pour se loger, car l'écrevisse fuit le grand jour et recherche les lieux sombres bien abrités.

L'époque de la fécondation commence en octobre et se prolonge pendant un mois. Lorsque la femelle est prête à pondre, elle replie sa queue en dessous de manière à produire nne cavité close, une sorte de poche, dans laquelle tombent les œufs qui s'échappent par les ouvertures des oviductes placées à la base de la troisième paire de pattes. Ces œufs sont enduits d'une matière visqueuse qui les englue et les attache en se coagulant aux fausses pattes, où ils resteront suspendus en grappes jusqu'à l'heure de l'éclosion. Les œufs au nombre de deux cent cinquante à

trois cents, forment alors une grappe d'un noir violacé.

L'incubation dure six mois ; les œufs perdent peu à peu leur opacité et finissent par devenir roses et transparents comme de petites groseilles. L'éclosion a lieu en mai ; les femelles couveuses redressent alors leur queue et se délivrent de leur portée entière en quelques jours. Au moment de leur naissance, les petites écrevisses naissent en tout semblables à leurs parents, et peuvent dès leur sortie de l'œuf vivre d'une manière indépendante. Au bout de huit ou dix jours elles ont environ 20 millimètres de longueur, et élisent domicile dans quelque petit trou pour y subir leur première mue.

Les écrevisses sont très voraces ; elles font leur proie des petits mollusques, du frai de poisson, des larves d'insectes, des matières animales et végétales ; elles mangent tout en un mot, et c'est une erreur de croire qu'elles préfèrent la chair putréfiée à la viande fraîche ; on les voit toujours au contraire abandonner la première pour celle-ci.

Malgré sa voracité, l'écrevisse croît très lentement ; ce n'est guère que vers quinze ou vingt ans qu'elle a acquis tout son développement et elle pèse alors de 100 à 120 grammes ; à partir de cet âge, elle reste à peu près stationnaire ; on en voit cependant qui atteignent 150 grammes et plus. Ceci s'applique au mâle de l'espèce à pattes rouges ; la femelle est toujours moins grosse et dépasse rarement 80 grammes.

Pêche des écrevisses. — Les mœurs des écrevisses sont fort différentes de celles des poissons ; ceux-ci, en effet, se tiennent constamment dans le milieu des eaux, tandis que

les écrevisses restent terrées et cachées dans leur trou pendant la plus grande partie du jour, et durant toute la saison froide ; aussi est-on obligé d'employer d'autres moyens pour s'en emparer. Pendant l'hiver, c'est-à-dire de décembre à mars, il est inutile d'en tenter la pêche, car elles restent engourdies dans leur trou et n'en sortent que par hasard, lorsque plusieurs journées chaudes se succèdent.

La pêche la plus élémentaire pour prendre les écrevisses est celle à la main ; le pêcheur entre dans l'eau, tâtonne avec ses mains le long de la berge et en cherche les cavités ; lorsqu'il en trouve une, il y plonge la main et cherche avec les doigts les écrevisses qui peuvent s'y trouver ; celles-ci pincent le doigt qui se présente et le pêcheur les tire doucement hors de leur trou. Ce genre de pêche est fructueux, mais non dépourvu de désagrément, comme on peut voir.

Un autre mode de pêche consiste à lier ensemble plusieurs fagots, au milieu desquels on place un morceau de viande ou quelque petit animal mort. On descend ces fagots au fond de l'eau en les lestant avec une grosse pierre. Lorsqu'on suppose qu'un certain nombre d'écrevisses, attirées par l'appât, se sont engagées dans leur intérieur, on les enlève brusquement au moyen de la corde qui y est attachée.

On pêche encore les écrevisses avec des nasses en osier ou avec des balances. La *balance* est un petit filet cylindrique, muni de deux cercles en fer galvanisé de 25 à 30 centimètres de diamètre formant corbeille ; le cercle supérieur est suspendu par trois ficelles, comme le plateau

27

d'une balance, à une cordelette fixée au bout d'une baguette. On attache au milieu du filet une grenouille éventrée, et l'on descend la balance au fond de l'eau en maintenant la baguette à terre au moyen d'une pierre. On tend ainsi plusieurs balances à un mètre de distance l'une de l'autre et le plus près possible de la berge où l'on suppose que les écrevisses ont leurs trous. Au bout d'une demi-heure on relève ces balances le plus doucement possible et en évitant surtout de faire du bruit. Pour être fructueuse, cette pêche doit se faire le soir, un peu avant le coucher du soleil.

Les écrevisses peuvent vivre fort longtemps hors de l'eau; leur transport n'offre donc aucune difficulté; mais il est nécessaire de les faire jeûner pendant vingt-quatre heures avant de les faire voyager; lorsque leurs intestins sont vides, elles s'échauffent moins et sont meilleures à manger. Pour cela on les renferme dans un panier ou une nasse et on les expose ainsi dans un cours d'eau vive.

Un buisson d'écrevisses est un plat qui brille sur les meilleures tables; leur belle couleur vive, le goût exquis et savoureux de leur chair en font un mets des plus fins et des plus recherchés.

CHAPITRE VI

LE CALENDRIER DU PÊCHEUR

Janvier

Pendant ce mois, le plus froid de l'année, le pêcheur reste au coin de son feu et passe son temps à faire des lignes et à préparer son matériel pour une saison moins rigoureuse. En effet, la plupart des poissons, engourdis par le froid, cherchent un abri dans les eaux profondes, dans les trous des berges ou dans la vase.

Dans les courants rapides que fréquentent les salmonidés, ces poissons circulent encore avec vivacité, mais ils sont exclusivement préoccupés de la reproduction de leur espèce et ne mordent pas à l'appât. La pêche des salmonidés est d'ailleurs interdite pendant tout ce mois.

On ne peut donc guère pêcher que dans les étangs lorsqu'ils sont couverts de glace, en y pratiquant un trou (page 146), ou aux lignes de fond ; mais ces sortes de pêche sont interdites dans les eaux du domaine public.

Le pêcheur enthousiaste, qui ne connaît pas d'obstacles,

pourra cependant tenter la pêche du brochet ou de la chevaine, pendant les quelques heures du plein jour, pourvu que le temps soit beau et que l'eau soit claire et sans glaces. Encore court-il grand risque d'attraper plus de rhumes et de pleurésies que de poissons.

Février

C'est encore là une époque plus nuisible au pêcheur qu'au poisson. Moins froid que janvier, les eaux y portent rarement des glaçons, dans nos régions tempérées, mais presque toujours elles sont grosses et troubles.

Le brochet, le gardon et la chevaine y mordront comme en janvier; mais ce n'est que vers la fin du mois, que la carpe, la perche, l'anguille commenceront à prendre l'appât. Il faut les pêcher au milieu de la journée, dans les tournants, près des bords, sur les gués, car après l'hiver, et surtout lorsque les eaux sont grosses, les poissons se retirent dans ces parages et y restent généralement jusqu'à ce qu'ils aient frayé.

Mars

Pendant ce mois, et surtout dans la dernière quinzaine, si le temps est beau et que les giboulées ne soient pas trop violentes, les carpes, gardons, chevaines, vandoises, goujons et vérons prennent l'amorce pendant les heures du milieu du jour.

A cette époque les poissons recherchent avidement

deux choses : le soleil et la nourriture ; c'est donc près du bord et sur les gués qu'il faudra pêcher, car c'est dans les endroits où il y a peu d'eau que le poisson ressentira plus directement les rayons bienfaisants du soleil ; c'est là aussi que la carpe et les autres poissons herbivores vont chercher les jeunes plantes qui commencent à pousser et leur fournissent une pâture tendre et succulente. Les vers rouges sont à cette époque un appât meurtrier pour ces poissons.

C'est dans ce mois que commencent à frayer les brochets, les perches, les ablettes, éperlans, etc. Les truites et les saumons ont fini de frayer; les premières commencent à regagner les courants; les seconds se rassemblent pour retourner à la mer, tandis que les anguilles, au contraire, commencent à quitter l'eau salée pour remonter dans les fleuves. On peut donc, vers la fin du mois, se livrer à la pêche avec quelque chance de succès.

Avril

Dès que la tiède haleine du printemps éveille dans nos contrées la nature de son long sommeil hivernal, presque tous les poissons prennent l'appât. Pour les cyprins, il est encore favorable de pêcher dans les gués, dans les tournants, près des bords, où ils pâturent l'herbe nouvelle et recherchent les jeunes larves.

Les barbeaux, brêmes, perches, vandoises, vérons et goujons frayent dans ce mois, et leur pêche est interdite à partir du 15 avril jusqu'au 15 juin.

Déjà, dans les beaux jours, lorsque le soleil fait miroiter

les eaux, on voit moucheronner la truite et on peut la tenter en amorçant avec la larve de l'éphémère, celle de la phrygane ou les mouches printanières. L'anguille, à cette époque, remonte les fleuves ou sort de ses retraites.

Mai

Pendant ce joli mois de mai — lorsqu'il est joli — les eaux ont regagné leur niveau normal et coulent limpides et doucement échauffées sous les rayons du soleil printanier. A l'exception du gardon, de la carpe et de la chevaine qui frayent dans le mois de mai, tous les poissons prennent l'appât, soit à la surface, soit au fond, pendant le jour. Les gués, les tournants et les courants sont encore des endroits propices, et de tous les appâts, les vers, les larves et les insectes sont les meilleurs. Les anguilles sortent de leurs retraites pendant ce temps et mordent à l'appât la nuit comme le jour. On pêche la truite à la ligne flottante, soit avec les larves de l'éphémère et de la phrygane, qui se métamorphosent vers le 15 mai, soit avec les mouches elles-mêmes. Mais vers la fin du mois ces névroptères sont souvent répandus sur les eaux en telle abondance, que le poisson de surface en est repu et ne prend plus cet appât, il faut alors lui en offrir un autre.

Pendant ce mois la pêche est interdite dans les eaux du domaine public, un grand nombre de poissons frayant à cette époque. Mais le brochet, l'anguille, les salmones, la lamproie ont fini de frayer.

Juin

C'est au 15 juin que finit l'interdiction de la pêche ; sauf la tanche qui fraye dans ce mois, tous les autres poissons ont fini de frayer ; cependant, cette époque est une phase de malaise pendant laquelle ils ne mordent guère, sauf le soir ou le matin, où il y a un peu plus de fraîcheur. La plupart des poissons affaiblis par le frai ou énervés par la chaleur sont nonchalants et ne mangent guère ; leur chair est d'ailleurs à cette époque généralement molle et flasque.

Les meilleurs endroits pour pêcher sont les eaux vives, derrière les barrages, les moulins, au-dessous des chutes, partout enfin où le courant est rapide ; c'est là que, pendant les grandes chaleurs, le poisson vient chercher un peu de fraîcheur. Les vers et les insectes sont les meilleurs appâts pendant ce mois.

La pêche la plus sûre, en juin, est celle des truites dans les ruisseaux froids et les courants rapides. A cette époque de l'année, ce poisson, plein de vigueur et de vivacité, gobe bien la mouche naturelle ou artificielle.

Juillet

Pendant ce mois, le plus chaud de l'année, les poissons se retirent dans les eaux profondes ou sur les bords bien ombragés pour y chercher un endroit frais ; aussi est-ce surtout le matin et le soir qu'on les verra mordre ;

mais ils ne le feront pas goulûment, parce qu'ils trouvent dans les fonds et les herbes un couvert et une abondante nourriture.

Les goujons ne mordent à ce moment qu'aux vers rouges. Tous les autres poissons prennent l'appât le matin et le soir; mais pas pendant les heures chaudes du jour. Les vers et les insectes sont les meilleurs appâts pour le moyen et le petit poisson. Pour les grosses espèces carnassières, brochet, perche, truite, les poissons vivants ou artificiels sont préférables. L'anguille se pêche de nuit; elle ne mord jamais mieux qu'après un orage qui a grossi et troublé les eaux.

Août

La chaleur est en moyenne moins forte pendant ce mois qu'en juillet; mais c'est cependant encore un mois brûlant pendant lequel les poissons recherchent les eaux profondes et les rives ombragées, où ils se tiennent au repos. C'est donc le matin et au crépuscule qu'on pourra jeter la ligne avec quelque chance de succès.

Cependant les nuits déjà plus longues et plus fraîches abaissent peu à peu la température et le poisson reprend une vigueur qui se traduit par une plus grande avidité à prendre l'appât, surtout le matin. On emploie d'ailleurs pendant ce mois les mêmes appâts qu'en juillet.

Les truites ne font plus la chasse aux mouches pendant le jour et ne la pratiquent plus que le soir sur ces essaims de moucherons que l'on voit tourbillonner à la surface des eaux. Comme on ne peut accrocher ces êtres minus-

cules même au plus petit hameçon dont on puisse se servir, on a recours aux chenilles artificielles montées sur de petits hameçons des numéros 10 à 12. On les tente encore de grand matin en amorçant avec la larve de l'éphémère ou la sauterelle.

Septembre

Excellent mois pour toutes les sortes de pêches, et pendant toutes les heures du jour et de la nuit. Cependant, si le temps est chaud, la pêche sera plus productive le matin et le soir. Le barbeau, le gardon, la chevaine quittent les herbes dans ce mois pour rentrer dans l'eau profonde, où on les pêche ras de fond. La perche et le brochet se prennent facilement avec de la blancaille vivante ou avec le véron artificiel ou même à la cuillère.

C'est encore un excellent mois pour pêcher la truite avec la mouche ou la chenille artificielle.

On peut d'ailleurs pratiquer à cette époque les mêmes pêches que dans les mois précédents. Les vers, le blé, le fromage et les pâtes sont les meilleurs appâts à employer en septembre.

Octobre

Octobre ouvre l'automne. Comme son correspondant le mois d'avril, il est souvent très beau ou très mauvais. S'il fait beau la pêche sera aussi productive qu'en septembre. L'on y prendra des brochets et des perches au

vif; des chevaines, des gardons, des barbillons avec des vers; mais la truite ne mordra plus guère à la mouche; cependant elle cherche encore les larves et les insectes d'eau à la bordure des rives et on peut la pêcher au coup, à la surprise ou à la sautinette.

Dans les eaux dormantes ou peu courantes, la végétation à son déclin se fane et pourrit, et les poissons quittent les herbes pour gagner les eaux profondes. On pêche alors au milieu du jour, à moins d'une chaleur exceptionnelle pour ce mois.

Au 20 octobre commence l'interdiction de la pêche des salmonidés qui vont frayer.

Novembre

Dans nos régions, avec novembre, viennent les mauvais temps; les arbres se dépouillent de leurs feuilles, les herbes aquatiques, comme les terrestres, se fanent et se décomposent, la nature entière prend le deuil. Les vents violents, les pluies et souvent même la neige agitent et enflent les eaux.

Les salmonidés sont en frai et leur pêche interdite; les anguilles sont disparues ou cachées dans la vase. Les gardons, les carpes, les vandoises se retirent en eau profonde et y restent jusqu'au printemps. Les brochets, les perches et les chevaines mordent bien encore au vif, pendant ce mois; mais au milieu du jour seulement. On prend quelques barbeaux avec des vers rouges ou du fromage de Gruyère; mais encore faut-il qu'il n'y ait pas de brouillard et que l'eau ne soit pas trop trouble.

Décembre

Ce mois est le plus froid de l'année après janvier. Les poissons, à moitié engourdis, se cachent pour la plupart dans les trous des berges ou des bas fonds. On prend par-ci par-là à la ligne, quand les circonstances sont favorables, une chevaine, un brochet ou un gardon, mais rarement, car les eaux sont trop hautes, trop troubles ou trop glacées. Quant aux salmonidés, livrés tout entiers à l'instinct de la reproduction, ils ne mordent plus. La pêche de ces poissons est d'ailleurs interdite jusqu'au 31 janvier.

APPENDICE

LÉGISLATION RELATIVE A LA PÊCHE FLUVIALE

Les lois et décrets qui réglementent la police de la pêche sont au nombre de trois : la loi du 15 avril 1829, la loi du 31 mai 1865 et le décret du 10 août 1875, modifié par celui du 18 mai 1878.

C'est la loi du 15 avril 1829 qui reste toujours en vigueur, les lois et décrets postérieurs n'y ayant apporté aucune modification essentielle.

Nous donnons ci-après du texte de ces lois et décrets les articles et paragraphes concernant la pêche à la ligne, qu'il est du devoir de tout amateur sérieux de connaître pour se soumettre, ou pouvoir résister au besoin, aux exigences trop souvent abusives des fermiers de pêche et de leurs agents.

LOI DU 15 AVRIL 1829

Article premier. — Le droit de pêche sera exercé au profit de l'État :

1° Dans tous les fleuves, rivières, canaux et contre-fossés navigables ou flottables avec bateaux, trains ou radeaux, et dont l'entretien est à la charge de l'État ou de ses ayants-cause ;

2° Dans les bras, noues, boires et fossés qui tirent leurs eaux des fleuves et rivières navigables ou flottables, dans lesquels on peut en tout temps passer ou pénétrer librement en bateau de pêcheur, et dont l'entretien est également à la charge de l'État.

Sont toutefois exceptés les canaux et fossés existant ou qui seraient creusés dans des propriétés particulières et entretenus aux frais des propriétaires.

Art. 2. — Dans toutes les rivières et canaux autres que ceux qui sont désignés dans l'article précédent, les propriétaires riverains auront, chacun de son côté, le droit de pêche jusqu'au milieu du cours de l'eau, sans préjudice des droits contraires établis par possessions ou titres.

Art. 5. — Tout individu qui se livrera à la pêche sur les fleuves et rivières navigables ou flottables, canaux, ruisseaux ou cours d'eau quelconques sans la permission de celui à qui le droit de pêche appartient, sera condamné à une amende de vingt francs au moins et de cent francs au plus, indépendamment des dommages-intérêts.

Il y aura lieu en outre à la restitution du prix du poisson qui aura été pêché en délit, et la confiscation des filets et engins de pêche pourra être prononcée.

Néanmoins il est permis à tout individu de pêcher à la ligne flottante, tenue à la main, dans les fleuves, rivières et canaux désignés dans les deux premiers paragraphes de l'article premier de la présente loi, le temps du frai excepté.

Le dernier paragraphe de cet article établit nettement le droit gratuit pour tous de pêcher à la ligne flottante, tenue à la main, excepté pendant les époques du frai (lesquelles sont déterminées par l'article premier du décret du 10 *août* 1875*), dans tous les endroits où la pêche s'exerce au profit de l'État. C'est donc à tort que certains concessionnaires du droit de pêche s'arrogent le droit d'imposer une redevance aux pêcheurs* à la ligne flottante *stationnant sur leurs cantonnements. L'insouciance à cet égard de la majorité des amateurs encourage un abus dont nul ne devrait être victime.*

Il est bien entendu que l'on ne peut pêcher dans les canaux et ruisseaux appartenant à des particuliers, qu'autant que les propriétaires en ont accordé la permission.

Art. 23. — Nul ne pourra exercer le droit de pêche dans les fleuves et rivières navigables ou flottables, les canaux, ruisseaux ou cours d'eau quelconques, qu'en se conformant aux dispositions suivantes :

Art. 24. — Il est interdit de placer dans les rivières navigables ou flottables, canaux et ruisseaux, aucun barrage, appareil ou établissement quelconque de pêcherie ayant pour objet d'empêcher entièrement le passage du poisson.

Les délinquants seront condamnés à une amende de cinquante francs à cinq cents francs, et en outre, aux dommages-intérêts ; et les appareils ou établissements de de pêche seront saisis et détruits.

Art. 25. — Quiconque aura jeté dans les eaux des drogues ou appâts qui sont de nature à enivrer le poisson ou à le détruire, sera puni d'une amende de trente francs à trois cents francs, et d'un emprisonnement d'un mois à trois mois.

Le texte est formel, il ne s'agit ici que « des drogues de nature à enivrer le poisson ou à le détruire », les pêcheurs ont donc le droit, contesté à tort par les fermiers de la pêche, de jeter des amorces inoffensives, telles que blé cuit, sang, asticots mélangés à de la terre, dans les rivières et canaux, dans le but d'attirer le poisson à un endroit déterminé.

Art. 26. — Des ordonnances royales détermineront :

1° Les temps, saisons et heures pendant lesquels la pêche sera interdite dans les rivières et cours d'eau quelconques.

2° Les procédés et modes de pêche qui, étant de nature à nuire au repeuplement des rivières, devront être prohibés.

. . . .

5° Les dimensions au-dessous desquelles les poissons de certaines espèces qui seront désignées ne pourront être pêchés et devront être rejetés en rivière.

6° Les espèces de poissons avec lesquelles il sera défendu d'appâter les hameçons, nasses, filets ou autres engins.

C'est pour satisfaire aux prescriptions de la loi que le décret du 10 août 1875, dont nous donnons le texte, a été publié en remplacement de divers autres décrets ou ordonnances, tombés en désuétude.

Art. 27. — Quiconque se livrera à la pêche pendant les temps, saisons et heures prohibés par les ordonnances, sera puni d'une amende de trente francs à deux cents francs.

Art. 28. — Une amende de trente trancs à cent francs sera prononcée contre ceux qui feront usage, en quelque temps et en quelque fleuve, rivière, canal ou ruisseau que ce soit, de l'un des procédés ou modes de pêche ou de l'un des instruments ou engins de pêche prohibés par les ordonnances.

Si le délit a eu lieu pendant le temps du frai, l'amende sera de soixante francs à deux cents francs.

Art. 29. — . . . . Ceux qui seront trouvés porteurs ou munis, hors de leur domicile, d'engins ou d'instruments de pêche prohibés, pourront être condamnés à une amende qui n'excédera pas vingt francs, et à la confiscation des engins ou instruments de pêche, à moins que ces engins ou instruments ne soient destinés à la pêche dans les étangs ou réservoirs.

Art. 30. — Quiconque pêchera, colportera ou débitera des poissons qui n'auront point les dimensions déterminées par les ordonnances, sera puni d'une amende de vingt francs à cinquante francs, et de la confiscation desdits poissons.

Sont néanmoins exceptés de cette disposition les ventes de poissons provenant des étangs ou réservoirs.

Sont considérés comme des étangs ou réservoirs, les fossés et canaux appartenant à des particuliers, dès que leurs eaux cessent naturellement de communiquer avec les rivières.

Le poisson saisi dans un marché comme n'ayant pas les dimensions prescrites par les règlements doit être considéré comme poisson de rivière, à moins que le prévenu ne prouve qu'il provient d'étangs ou de réservoirs. (Arrêt de cassation, du 13 juin 1833.)

Art. 31. — La même peine sera prononcée contre les pêcheurs qui appâteront leurs hameçons, nasses, filets et autres engins avec des poissons des espèces prohibées qui seront désignées par les ordonnances.

Art. 42. — Quant au poisson saisi pour cause de délit, il sera vendu sans délai dans la commune la plus voisine du lieu de la saisie, à son de trompe et aux en-

chères publiques, en vertu d'ordonnance du juge de paix ou d'un de ses suppléants, si la vente a lieu dans un chef-lieu de canton, ou, dans le cas contraire, d'après l'autorisation du maire de la commune : ces ordonnances ou autorisations seront délivrées sur la requête des agents ou gardes qui auront opéré la saisie, et sur la présentation du procès-verbal régulièrement dressé et affirmé par eux.

Dans tous les cas, la vente aura lieu en présence du receveur des domaines, et, à défaut, du maire et adjoint de la commune, ou du commissaire de police.

Art. 69. — Dans le cas de récidive, la peine sera toujours doublée.

Il y a récidive lorsque, dans les douze mois précédents il a été rendu contre le délinquant un premier jugement pour délit en matière de pêche.

Art. 70. — Les peines seront également doublées lorsque les délits auront été commis la nuit.

Art. 71. — Dans tous les cas où il y aura lieu à adjuger des dommages-intérêts, ils ne pourront être inférieurs à l'amende simple prononcée par le juge ment.

Art. 72. — Dans tous les cas prévus par la présente loi, si le préjudice causé n'excède pas vingt-cinq francs, et si les circonstances paraissent atténuantes, les tribunaux sont autorisés à réduire l'emprisonnement même au-dessous de six jours, et l'amende même au-dessous de seize francs; ils pourront aussi prononcer séparément l'une ou l'autre de ces peines, sans qu'en aucun cas elle puisse être au dessous des peines de simple police.

LOI DU 31 MAI 1865

Article premier. — Des décrets rendus en Conseil d'État, après avis des conseils généraux, détermineront :

1° Les parties des fleuves, rivières, canaux et cours d'eau réservées pour la reproduction, et dans lesquelles la pêche des diverses espèces de poissons sera absolument interdite pendant l'année entière.

2° Les parties des fleuves, rivières, canaux et cours d'eau dans les barrages desquels il pourra être établi, après enquête, un passage appelé échelle, destiné à assurer la libre circulation du poisson.

Art. 2. — L'interdiction de la pêche pendant l'année entière ne pourra être prononcée pour une période de plus de cinq ans. Cette interdiction pourra être renouvelée.

Art. 3. — Les indemnités auxquelles auront droit les propriétaires riverains qui seront privés du droit de pêche, par application de l'article précédent, seront réglées par le conseil de préfecture, après expertise, conformément à la loi du 16 septembre 1807.

Les indemnités auxquelles pourra donner lieu l'établissement d'échelles dans les barrages existants seront réglées dans les mêmes formes.

Art. 4. — A partir du 1er janvier 1866, des décrets, rendus sur la proposition des ministres de la marine et de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, régleront d'une manière uniforme pour la pêche fluviale et pour la pêche maritime dans les fleuves, rivières, canaux affluant à la mer :

1° Les époques pendant lesquelles la pêche des diverses espèces de poissons sera nterdite ;

2° Les dimensions au-dessous desquelles certaines espèces de poissons ne pourront être pêchées.

Voir décret du 10 *août* 1875, *dont le texte est donné plus loin.*

Art. 5. — Dans chaque département, il est interdit de mettre en vente, de vendre, d'acheter, de transporter, de colporter, d'exporter et d'importer les diverses espèces de poissons, pendant le temps où la pêche est interdite, en exécution de l'article 26 de la loi du 15 avril 1829.

Cette disposition n'est pas applicable aux poissons provenant des étangs ou réservoirs définis en l'article 30 de la loi précitée.

Art. 6. — L'administration pourra donner l'autorisation de prendre et de transporter, pendant le temps de la prohibition, le poisson destiné à la reproduction.

Art. 7. — L'infraction aux dispositions de l'art. 1er et du paragraphe 1er de l'article 5 de la présente loi sera punie des peines portées par l'article 27 de la loi du 15 avril 1829 et, en outre, le poisson sera saisi et vendu sans délai, dans les formes prescrites par l'article 42 de ladite loi. L'amende sera double et les délinquants pourront être condamnés à un emprisonnement de dix jours à un mois :

1° Dans les cas prévus par les articles 69 et 70 de la loi du 15 avril 1829 ;

2° Lorsqu'il sera constaté que le poisson a été enivré et empoisonné ;

3° Lorsque le transport aura lieu par bateaux, voitures ou bêtes de somme. La recherche du poisson pourra être faite, en temps prohibé, à domicile, chez les aubergistes, chez les marchands de denrées comestibles et dans les lieux ouverts au public.

Art. 8. — Les dispositions relatives à la pêche et au transport des poissons s'appliquent au frai de poisson et à l'alevin.

Art. 10. — Les infractions concernant la pêche, la vente, l'achat, le transport, le colportage, l'exportation et l'importation du poisson seront recherchées et constatées par les agents des douanes, les employés des contributions indirectes et des octrois, ainsi que par les autres agents autorisés par la loi du 15 avril 1829 et par le décret du 9 janvier 1852. Des décrets détermineront la gratification qui sera accordée aux rédacteurs des procès-verbaux ayant pour objet de constater les délits. Cette gratification sera prélevée sur le produit des amendes.

Art. 11. — La poursuite des délits et contraventions et l'exécution des jugements pour infractions à la présente loi auront lieu conformément à loi du 15 avril 1829 et au décret du 9 janvier 1852.

Art. 12. — Les dispositions législatives antérieures sont abrogées en ce qu'elles peuvent avoir de contraire à la présente loi.

DÉCRET DU 10 AOUT 1875

Modifié par celui du 18 mai 1878

Article premier. — Les époques pendant lesquelles la pêche est interdite en vue de protéger la reproduction du poisson sont fixées comme il suit :

1° Du 20 octobre au 30 janvier est interdite la pêche du Saumon, de la Truite et de l'Ombre-chevalier;

2° Du 15 novembre au 31 décembre est interdite la pêche du Lavaret;

3° Du 15 avril au 15 juin est interdite la pêche de tous les autres poissons et de l'Écrevisse,

Les interdictions prononcées dans les paragraphes précédents s'appliquent à tous es procédés de pêche, même à la ligne flottante tenue à la main.

Art. 2. — Les préfets peuvent par des arrêtés rendus, après avoir pris avis des conseils généraux, soit pour tout le département, soit pour certaines parties du département, soit pour certains cours d'eau déterminés :

1° Interdire exceptionnellement la pêche de toutes les espèces de poissons pendant l'une ou l'autre période, lorsque cette interdiction est nécessaire pour protége es espèces prédominantes ;

2° Augmenter, pour certains poissons désignés, la durée des dites périodes sous a condition que les périodes ainsi modifiées comprennent la totalité de l'intervalle de temps fixé par l'article premier;

3° Excepter de la seconde période la pêche de l'Alose, de l'Anguille, de la Lamproie ainsi que des autres poissons vivant alternativement dans les eaux douces et les eaux salées;

4° Fixer une période d'interdiction pour la pêche de la Grenouille.

Art. 3. — Des publications sont faites dans les communes, dix jours au moins avant le début de chaque période d'interdiction de la pêche, pour rappeler les dates du commencement et de la fin de ces périodes.

Art. 4. — Quinconque, pendant la période d'interdiction transporte ou débite des poissons dont la pêche est prohibée, mais qui proviennent des étangs et réservoirs, est tenu de justifier de l'origine de ces poissons.

Art. 5. — Les poissons saisis et vendus aux enchères, conformément à l'article 42 de la loi du 15 avril 1829, ne peuvent pas être exposés de nouveau en vente.

Art. 6. — La pêche n'est permise que depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Toutefois la pêche de l'Anguille, de la Lamproie et de l'Écrevisse peut être autorisée après le coucher et avant le lever du soleil dans les cours d'eau désignés, et aux heures fixées par des arrêtés préfectoraux rendus après avis des conseils gé-

néraux. Ces arrêtés determinent, pour l'Anguille, la Lamproie et l'Écrevisse, la nature et les dimensions des engins dont l'emploi est autorisé.

La pêche du Saumon et de l'Alose peut être autorisée par des arrêtés préfectoraux rendus après avis des conseils généraux, pendant deux heures au plus après le coucher du soleil et deux heures au plus avant son lever, dans certains emplacements des fleuves et rivières navigables spécialement désignés.

Art. 8. — Les dimensions au-dessous desquelles les poissons et Écrevisses ne peuvent être pêchés même à la ligne flottante, et doivent être immédiatement rejetés à l'eau, sont déterminées comme il suit pour les diverses espèces :

1° Les Saumons et Anguilles, 20 centimètres de longueur;

2° Les Truites, Ombres-chevaliers, Ombres communs, Carpes, Brochets, Barbeaux, Brèmes, Meuniers, Muges, Aloses, Perches, Gardons, Tanches, Lottes, Lamproies et Lavarets, 14 centimètres de longueur;

3° Les Soles, Plies et Flets, 10 centimètres de longueur;

Les Ecrevisses à pattes rouges, 8 centimètres de longueur; celles à pattes blanches, 6 centimètres de longueur.

La longueur des poissons ci-dessus mentionnés est mesurée de l'œil à la naissance de la queue; celle de l'Écrevisse, de l'œil à l'extrémité de la queue déployée.

Art. 15. — Il est également interdit :

1° D'accoler aux écluses, barrages, chutes naturelles, pertuis, vannages, coursiers d'usines et échelles à poisson, des nasses, paniers et filets à demeure;

2° De pêcher avec tout autre engin que la ligne flottante tenue à la main, dans l'intérieur des écluses, barrages, pertuis, vannages, coursiers d'usines et passages ou échelles à poissons, ainsi qu'à une distance de 30 mètres en amont et en aval de ces ouvrages;

3° De pêcher à la main, de troubler l'eau et de fouiller au moyen de perches sous les racines ou autres retraites fréquentées par le poisson;

4° De se servir d'armes à feu, de poudre de mine, de dynamite ou de toute autre substance explosible.

Art. 16. — Les prétets peuvent, après avoir pris l'avis des conseils généraux, interdire en outre, par des arrêtés spéciaux, d'autres engins, procédés ou modes de pêche de nature à nuire au repeuplement des cours d'eau.

Ils déterminent, conformément au paragraphe 6 de l'art. 26 de la loi du 15 avril 1829, les espèces de poissons avec lesquels il est interdit d'appâter les hameçons, nasses, filets ou autres engins.

Art. 17. — Il est interdit de pêcher dans les parties de rivières, canaux ou cours d'eau dont le niveau serait accidentellement abaissé, soit pour y opérer des curages ou travaux quelconques, soit par suite du chômage des usines ou de la navigation.

Art. 22. — Sont abrogés le décret du 25 janvier 1868 et toutes autres dispositions contraires au présent décret.

Nous avons rapporté, pages 103 et suivantes, l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris, au procès que se fit volontairement intenter M. Moriceau, dans le but de faire définir nettement ce que l'on entend par *ligne flottante*. Nous prions le lecteur de s'y reporter, cet arrêt ayant définitivement fixé la jurisprudence à cet égard; nous empruntons au *Guide des droits des pêcheurs à la ligne* de cet auteur les quelques décisions suivantes tranchant diverses contestations soulevées par des concessionnaires du droit de pêche, qu'il n'est pas inutile de connaître :

La ligne flottante peut avoir plusieurs hameçons, le nombre n'en est pas limité, ni la grandeur non plus. (Tribunal correctionnel de Versailles, 24 décembre 1844. Cour d'appel de Paris, 21 mai 1851.)

On peut pêcher aussi bien en bateau que sur les bords de l'eau avec une ligne flottante, pourvu toujours qu'on la tienne à la main. (Cour d'appel, 28 décembre 1835.)

On peut pêcher avec un ver ou un insecte vivant; ils ne sont pas considérés comme amorce vive : ce nom peut s'appliquer seulement aux petits poissons servant d'amorces. (Tribunal d'Arcis-sur-Aube, 17 septembre 1844.)

Cette décision devient sans intérêt, car l'emploi du petit poisson vivant est maintenant permis partout, pourvu qu'il appartienne aux espèces non soumises à la taille, et on peut pêcher au vif à la ligne flottante, pourvu qu'on la tienne à la main.

On peut pêcher aussi bien au fond qu'au milieu et à la surface de l'eau, et l'on peut mettre du plomb en telle quantité que l'on veut, pourvu que le bouchon supporte ce plomb et qu'il n'empêche pas la ligne de suivre le cours de l'eau. (Cour d'appel de Paris, 21 mai 1851.)

Quand nous aurons ajouté que l'emploi de l'épuisette, cet objet de la colère des gardes-pêche, est parfaitement licite et n'a jamais donné lieu à condamnation, nous aurons fourni à nos lecteurs les notions les plus importantes pour leur faire connaître l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs dans l'exercice de l'art de la pêche, auquel le présent ouvrage s'est efforcé de les initier.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

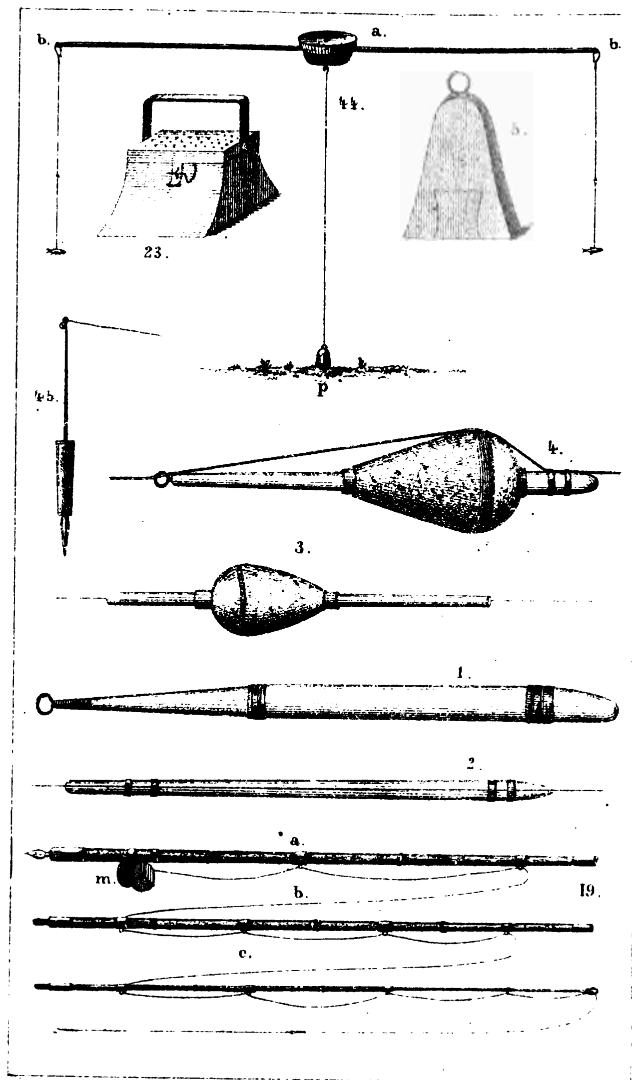
CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

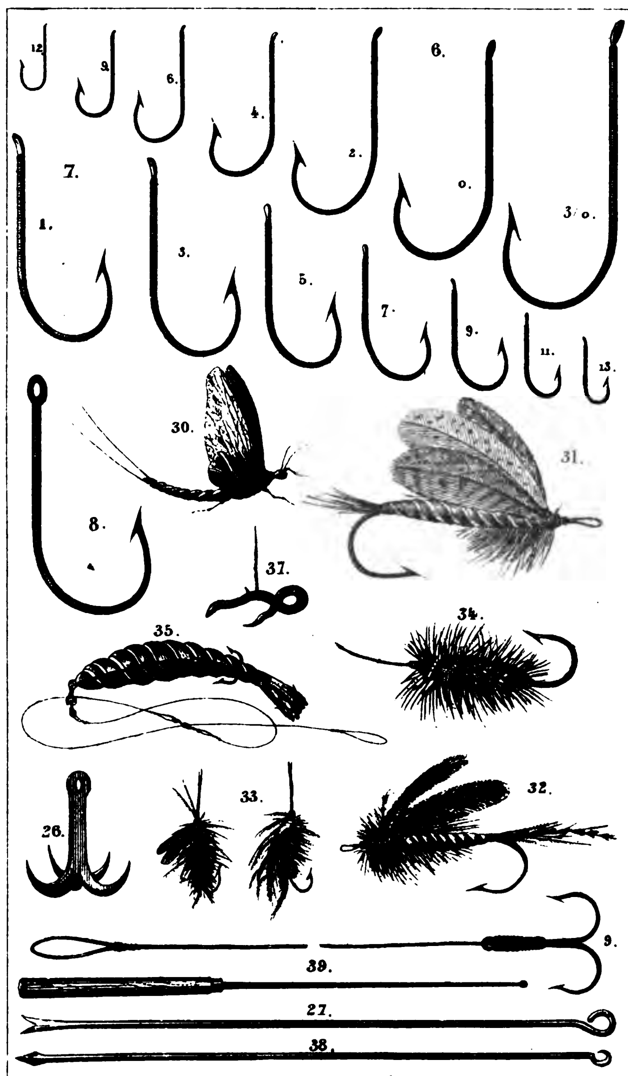
APPENDICE

Paris. — Charles Unsinger, imprimeur, 83, rue du Bac.



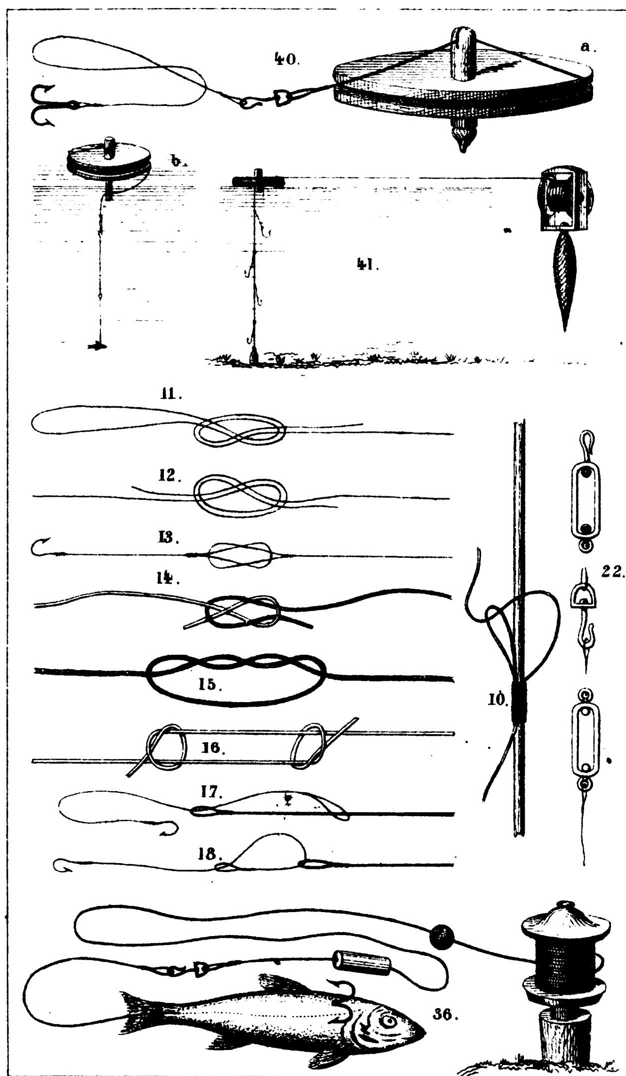
— PL. I —

GASTON SAMSON, ÉDITEUR



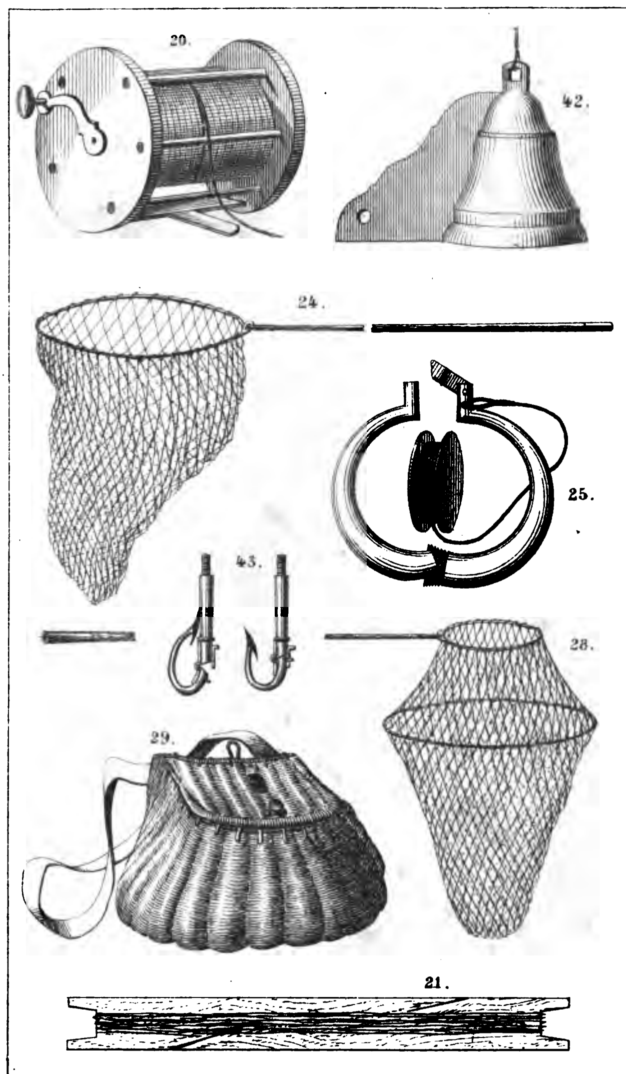
— PL. II —

GASTON SAMSON, ÉDITEUR



— PL. III —

GASTON SAMSON, EDITEUR



— PL. IV —

GASTON SAMSON, EDITEUR.


Princeton University Library
32101 063694721

